

# GUIDE DES ARTS PLASTIQUES

DE LA  
COMMUNAUTÉ  
FRANÇAISE  
DE BELGIQUE

07-08

# **GUIDE DES ARTS PLASTIQUES**

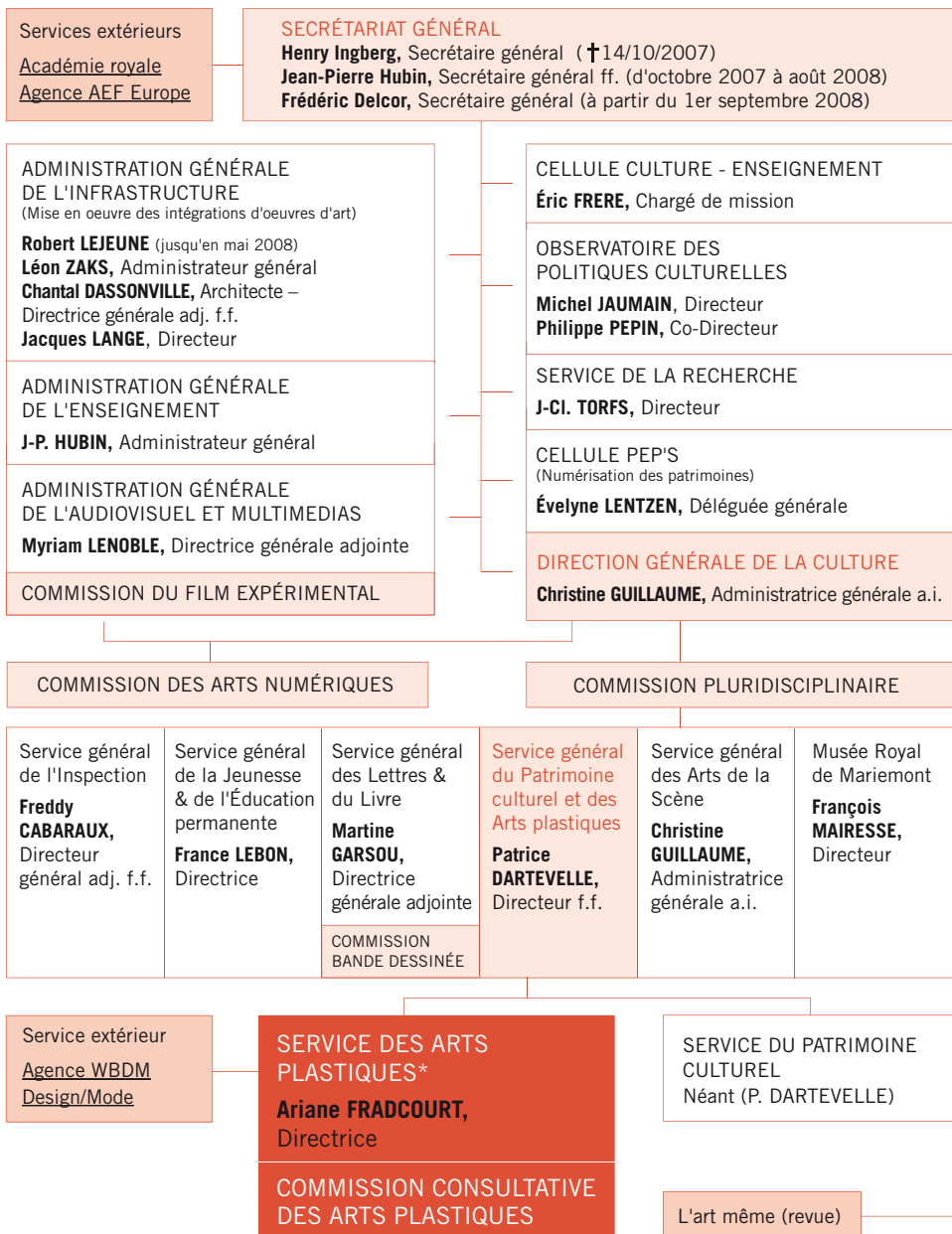
**DE LA  
COMMUNAUTÉ  
FRANÇAISE  
DE BELGIQUE  
(WALLONIE -  
BRUXELLES)**

**07-08**



Dépôt légal : D/2008/10.578/2  
ISBN : 2-930446-05-6  
EAN : 9782930446059

# ORGANIGRAMME GÉNÉRAL (PARTIEL) DU MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE 2007 À OCTOBRE 2008 (avec Commissions d'avis relatives aux Arts plastiques)



\* Voir organigramme détaillé du Service sur la page suivante.

Les adresses mails et numéros de téléphone sont consultables soit sur [www.annuaire.cfwb.be](http://www.annuaire.cfwb.be), soit sur [www.artsplastiques.cfwb.be](http://www.artsplastiques.cfwb.be) ("organigramme")

**Prière d'adresser toute correspondance à**

Patrice DARTEVELLE, Directeur f.f. du Service général ou à  
Ariane FRADCOURT, Directrice du Service des Arts plastiques  
44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 413 24 23 ou 24 74 (secrétariat) – F. +32 (0)2 413 20 07

e-mail : [info.sap@cfwb.be](mailto:info.sap@cfwb.be)

# ORGANIGRAMME DU SERVICE DES ARTS PLASTIQUES OCTOBRE 2008



Voir détail des fonctions des agents et leurs coordonnées sur [www.artsplastiques.cfwb.be](http://www.artsplastiques.cfwb.be)  
En italiques, agents dont le contrat a pris fin. Postes en attente de renouvellement.

# BIENNALE DE VENISE 2007



## 52<sup>ème</sup> EXPOSITION INTERNATIONALE D'ART

En 2007, il est revenu à la Communauté française de Belgique (Wallonie-Bruxelles), d'assurer la représentation de la Belgique à la Biennale de Venise.

La 52ème Exposition Internationale d'Art, s'est déroulée à Venise du 10 juin au 21 novembre 2007.

L'artiste, Eric DUYCKAERTS, a été choisi, après avis d'un comité de sélection composé d'experts, par Madame Fadila Laanan, Ministre de la Culture, pour y représenter la Communauté française Wallonie-Bruxelles.

Le projet, qui se composait d'une exposition et de performances de l'artiste, se voulait « un écho plastique de la réalité d'une Venise, ville aux chemins tordus, brisés, labyrinthiques ». Un site Internet a été consacré spécialement à l'exposition-manifestation d'Eric Duyckaerts à la Biennale de Venise 2007.

Production : Service des Arts plastiques.

Producteur délégué : AIA Productions (F). En partenariat avec le CGRI. Avec le soutien de la Galerie Perrotin (Paris) et Eeckman Assurances.



Éric Duyckaerts, performance, Biennale de Venise 2007 © AJF - SAP

# PRÉFACE DE LA MINISTRE

## « L'ART EST LIBRE. JE SUIS LIBRE AUSSI » BEN

Les initiatives prises dans le domaine des arts plastiques foisonnent en Communauté française. Elles témoignent des multiples talents de nos artistes. La nouvelle édition du « Guide des arts plastiques » atteste de ce fourmillement tant à Bruxelles qu'en Wallonie. Il informe aussi le public spécialisé des mesures mises à leur disposition par la Communauté française.

Pour m'assister dans les décisions que j'ai à prendre, une Commission Consultative des arts plastiques existe, récemment recomposée sur base du décret relatif aux instances d'avis et dans l'esprit des conclusions des Etats Généraux de la Culture. L'expérience des membres retenus est le gage d'orientations clairvoyantes et d'analyses rigoureuses sur lesquels je m'appuie largement.

Avec la Commission, mon objectif est de construire petit à petit une politique cohérente et structurée en arts plastiques. Fidèle à « Priorités Culture », ma volonté est d'amplifier le soutien à la création, à la diffusion et la promotion artistiques sans oublier aussi la nécessaire rencontre avec le public. A son instigation, le secteur de l'édition spécialisée a été refinancé. Chacun sait l'importance d'un catalogue, d'une monographie, d'un article dans les étapes d'une carrière artistique.

Depuis 2007, les acteurs culturels conventionnés bénéficient d'un préfinancement de leur subvention. J'espère qu'ils auront apprécié cette nouvelle initiative.

L'an dernier encore, Éric Duyckaerts, a porté nos couleurs dans le pavillon belge du « In » à Venise. Être présent dans ces hauts lieux de légitimation artistique est une nécessité.

Puisse ce volume, qui contient non seulement des aides allouées sur les budgets du Service des Arts plastiques mais plus largement celles qui peuvent être octroyées par les différentes administrations et organismes relevant de la Communauté française, être l'outil de référence auquel vous êtes en droit de prétendre pour développer encore davantage et mieux, l'ensemble de vos activités.

**La Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel**



# INTRODUCTION

## 2007 ET 2008 EN PERSPECTIVE

Ce Guide de la Communauté française correspondant à deux années de politique culturelle menée dans le domaine des arts plastiques et visuels offre une édition complètement remaniée.

### **Un nouveau *Guide* et site internet pour un meilleur service au public**

Ce *Guide* a pour ambition de fournir, pour la première fois, un outil exhaustif de tous les types d'aides et subventions qu'offrent les différents organes de la Communauté française dans son ensemble et non plus seulement de la DG Culture comme dans les éditions précédentes. Dans cette perspective de décloisonnement, il convenait d'élargir le champ habituel et de recenser des opérateurs aussi fondamentaux que sont les institutions d'enseignement, les différents services de Recherche, la RTBF.

Les opérateurs en arts plastiques et visuels peuvent être des centres d'art et des musées spécialisés en art contemporain, des associations de promotion ou de diffusion, des associations professionnelles, des éditeurs, des ORUA<sup>1</sup>, d'autres services publics, ou encore des créateurs, qu'ils soient plasticiens, vidéastes, designers, commissaires d'expositions et autres professionnels, tels les restaurateurs et photographes d'œuvres d'art.

Outre les aides financières octroyées à ces opérateurs culturels, de nombreuses informations portent sur d'autres ressources disponibles, telles les bibliothèques, les études et statistiques qui peuvent être consultées auprès des services compétents ou encore, de manière plus pragmatique, les prêts de matériel ou de véhicules.

Un effort d'exhaustivité a également été entrepris en matière d'identification de l'ensemble des activités du SAP depuis une dizaine d'années, en prenant comme point de départ l'exposition Magritte en Compagnie (1987).

Cette amélioration est due en grande partie au fait que le Service des Arts plastiques (SAP) s'est porté volontaire en mars 2007 pour initier en son sein le Cadre d'autoévaluation (CAF) (v. encadré ci-après), une nouvelle méthode visant notamment à améliorer le service rendu au public en prenant en compte davantage les attentes et les préoccupations des utilisateurs. Le SAP est le premier service de la DG Culture à avoir appliqué un CAF et à avoir initié un plan d'actions concrètes. Cette édition améliorée du *Guide* constitue une de ces actions ; le site internet, également largement étoffé et remanié et qui sera officiellement ouvert le 1<sup>er</sup> novembre prochain, en constitue un second exemple.

### **Partenariats**

Le CAF a pu mettre également en exergue que le SAP constitue un des services de la Communauté française qui, dans les matières culturelles, dispose du plus grand nombre de « parties prenantes », c.-à-d. de services, organismes ou opérateurs extérieurs avec lesquels

---

<sup>1</sup> ORUA : Organismes reconnus d'utilisateurs agréés (V. liste dans les annexes du présent *Guide*).

il entretient des relations régulières et suivies, nécessaires aux tâches qu'il accomplit. Pas moins de 26 « parties prenantes » ont pu être identifiées lors du CAF, classées selon l'importance et la fréquence des relations établies. Cette identification a permis de mieux estimer les carences, les points positifs et de se projeter dans un futur proche pour rediriger les actions vers certaines de ces « parties prenantes ».

Dans ces « parties prenantes », on peut en distinguer certaines qui jouent un rôle particulier en tant que partenaires. Au fil des ans, on peut dire que le SAP s'est spécialisé dans ce type de relations privilégiées qui concourent au succès des projets entrepris. Initiés à partir des expositions relatives aux collections de la Communauté française, il s'agissait de retisser des liens avec les centres d'art conventionnés sur une base volontaire (et non plus selon une logique d'imposition)<sup>1</sup>, d'échanger les pratiques en termes de conservation physique des œuvres et de montage d'exposition mais surtout, de permettre de réinstaurer une relation de confiance avec ces institutions et un échange d'idées en matière de politique culturelle. Une de ces actions a débouché sur un partenariat structurel avec la Communauté germanophone et son centre d'art, l'ikob permettant de mieux positionner nos artistes et les collections publiques en Communauté française vis-à-vis de l'Allemagne et du marché rhénan ; ce pays, pourtant très important sur la scène européenne de l'art contemporain, n'avait jusqu'à présent pas fait l'objet de l'attention qu'il mérite.

On pointera également les partenariats avec les associations professionnelles : d'abord avec le WCC-BF (World Crafts Council – Belgique francophone) spécialisé dans les arts appliqués et le design artisanal, par l'organisation conjointe de journées relatives au droits des créateurs. Ce rapprochement d'intérêts a mené à des opérations conjointes de promotion de créateurs lors de foires et salons à l'étranger. Ensuite, un partenariat semblable a été mis sur pied avec le CNAP (Conseil national belge des Arts plastiques), nouvelle association d'artistes plasticiens et visuels dans le champ des Arts plastiques. Des journées d'information et l'organisation de tables rondes ont permis l'instauration d'un dialogue direct entre cette catégorie professionnelle et l'Administration afin de recueillir les attentes des artistes. Cette réflexion sur les moyens les plus adéquats pour soutenir la création a pu être intégrée dans le Cahier blanc de la Commission consultative des Arts plastiques (CCAP).

### **Aides en faveur des artistes**

Plusieurs aides favorisant la création et la diffusion ont été renforcées pendant ces deux dernières années : en premier lieu, les aides à la création (conception) - qui avaient été étendues en 2005 aux aides à la production d'œuvres – avec notamment les aides au prototypage pour les designers - et en second lieu, les aides à l'édition pour les artistes qui sont leurs propres éditeurs ou qui présentent un projet éditorial avec une maison d'édition.

Un troisième type d'aide concerne l'accessibilité, pour un prix modique, à des permanences juridiques spécialisées via le WCC-BF et le CNAP, en matière de statut fiscal, social ou

---

<sup>1</sup> Plusieurs conventions octroyant une subvention de fonctionnement à des musées-centres d'art spécialisés comportaient une clause obligatoire d'accueil d'expositions des collections.

en matière de droits d'auteur, un soutien qui devrait s'intensifier afin que ces associations de défense d'intérêts puissent remplir de façon plus étendue leurs missions.

Enfin, l'Agence WB Design/Mode créée à l'initiative de l'Awex et du CGRI et que le SAP a rapidement rejoint, propose un service personnalisé de promotion de ces créateurs vers le secteur international, avec des partenariats réguliers avec le WCC-BF notamment.

### **Les collections et la numérisation**

Les artistes sont évidemment également mis en valeur par le biais des collections de la Communauté française, comme le sont les musées dans lesquels les œuvres d'art sont mises en dépôt. La politique de dépôt dans ces institutions muséales s'est poursuivie à l'instar de ce qui se déroule depuis bientôt dix ans, de même que le retrait des œuvres dans les trop nombreux lieux de dépôt dont les administrations publiques où elles ne sont ni véritablement mises en valeur pour le public, ni suffisamment préservées. L'absence d'espaces consacrés aux réserves selon les meilleures normes continue cependant à poser problème. Malgré cela, le SAP s'est fait un point d'honneur de poursuivre sa politique volontariste de restauration d'œuvres d'art – le SAP est l'institution qui consacre le plus de moyens en Belgique francophone à ces interventions de sauvegarde du patrimoine – et de prêter dans les meilleures conditions possibles les œuvres de nos artistes aux centres d'art, centres culturels et musées, tant en Belgique qu' à l'étranger.

L'acquisition fin 2007 d'un nouveau logiciel d'inventaire et de gestion des collections de haute performance – tant pour celles du SAP que du Service du Patrimoine culturel – a nécessité un travail très conséquent pour le basculement des données de l'ancien logiciel vers le nouveau, une opération qui devrait être complètement finalisée en 2009. Ce nouvel outil permet de hausser encore le niveau qualitatif, tant au point de vue des informations que de la conservation physique des œuvres qui seront rendues immédiatement accessibles au public.

Quant au plan de numérisation, il a été conçu afin que les différentes étapes puissent être « transférables » et que l'expérience acquise puisse bénéficier à d'autres institutions. Une nouvelle campagne de photographies numériques a été lancée.

Enfin, un inventaire des intégrations d'œuvres d'art dans les bâtiments publics subventionnés par la Communauté française a été mis en œuvre via une commande passée à l'Iselp. Ceci constitue une première étape concrète dans la réflexion menée quant au statut de ces intégrations en tant que « collection ».

### **Achats d'œuvres d'art**

La décision de la Ministre de la Culture de scinder la CCAP en deux Commissions distinctes – l'une pour les subventions, l'autre pour les achats d'œuvres d'art - est le fruit d'un travail de longue haleine<sup>1</sup>, initié par l'ancienne Commission et finalisé par la nouvelle sous la houlette du Président, Vincent Cartuyvels. Un moratoire sur les achats en 2008 (hors

---

<sup>1</sup> Fradcourt, Ariane, La collection d'œuvres d'art du Service des Arts plastiques de la Communauté française, mémoire présenté pour l'obtention d'un DES en Administration, 2005, CERAP-ULB.

collection du Mac's) a été décidé. Cette opération a permis d'élaborer une nouvelle politique qui sera mise en œuvre en 2009. Elle a également servi à refinancer les aides à la création et à la production pour 2008. Depuis les années soixante, les aides à la création n'avaient pu réellement se faire jour de façon significative en raison du fait que les achats étaient, eux aussi, considérés avant toute autre chose, comme des aides aux artistes. Un tel fonctionnement a engendré des doublons, des achats d'œuvres qui n'étaient pas toujours les plus représentatives de l'artiste notamment ou encore des sur-représentations de certaines disciplines ou de courants esthétiques. Il s'avérait dès lors essentiel de pouvoir d'abord refinancer les aides à la création avant de s'atteler à une refonte des achats.

## **L'international**

L'international a requis une attention toute particulière. La Biennale des Arts visuels de Venise en premier lieu dont le SAP a, historiquement, la charge d'organisation<sup>1</sup> et qui s'est maintenue comme l'événement mondial de référence malgré la prolifération des biennales à travers le monde. Lors de l'édition 2007, il est revenu à Eric Duyckaerts de porter haut nos couleurs en investissant le pavillon belge de son labyrinthe de verre et de ses vidéos qui ne cessent de remettre en cause nos certitudes.

Le SAP s'est engagé de façon directe aux côtés de l'artiste et de la Commissaire, Christine Macel et du producteur délégué, dans une logique de véritable « partenariat » où il joua le rôle non plus seulement de « contrôleur » comme lors des éditions précédentes, mais surtout de soutien et de « facilitateur ».

Le répertoire Interface a été édité à cette occasion et a permis d'établir pour la première fois une première liste, établie selon certains critères objectivables, d'artistes et d'institutions dont la carrière pour les premiers ou les décentralisations pour les seconds se développent clairement dans la sphère internationale, dans le cadre d'une politique suivie.

Le partenariat avec l'ikob à Eupen et le travail de l'Agence WBDM dont il a déjà été question ci-dessus ont permis soit de combler des manques soit d'optimiser le travail d'identification réalisé à travers *Interface*.

La présence annuelle d'un stand du SAP lors de la foire internationale ArtBrussels met en valeur les artistes et leurs œuvres acquises. Depuis 2006, le concept s'est élargi aux centres d'art et associations. C'est aussi l'occasion, pour les artistes, de prendre contact avec les galeries et collectionneurs présents à la foire.

Enfin, le rapprochement opéré avec le CGRI a donné lieu à une meilleure collaboration pour les événements majeurs et pour les aides octroyées par cette institution.

## **La nouvelle CCAP et les subventions**

Un nouveau décret sur les instances d'avis de la DG Culture a transformé la composition et le fonctionnement de ces organes, émanations de l'Administration. On notera que différentes catégories de membres y sont dorénavant clairement identifiées en tant que telles, notamment les artistes et les représentants de tendances idéologiques ou philosophiques.

---

<sup>1</sup> La Biennale de Sao Paulo est, elle, organisée par le CGRI.

Ce nouveau système présente différents avantages par rapport au passé, notamment la professionnalisation des membres, la présence systématique d'un praticien artiste, une meilleure répartition des rôles. Deux membres de l'ancienne Commission se retrouvent parmi les 14 membres actuels afin d'assurer une certaine continuité : le Président et un représentant d'un centre d'art. On y remarquera une représentation importante des centres culturels et du secteur de l'édition, reflet de la « montée » de ces deux types d'opérateurs au sein du secteur durant ces trois dernières années.

On peut considérer que le changement de composition avec, paradoxalement, un nombre réduit de représentants de centres d'art et de musées a permis d'ores et déjà un débat élargi et des avancées importantes : création d'une commission d'achats séparée, propositions d'augmentations calibrées des centres conventionnés, subventions à de nouvelles catégories d'opérateurs telles les associations professionnelles (CNAP, WCC) de défense d'intérêts ou d'association de commissaires d'exposition (Komplot), augmentation des crédits pour le design et les arts appliqués, crédits pour la création de permanences juridiques, ouverture aux documentaires audiovisuels.

La CCAP a finalisé son *Cahier blanc*, recueil de propositions pour une meilleure structuration et prise en compte du secteur. Elle a également œuvré à une plus grande objectivation des subsides octroyés et des besoins à rencontrer au niveau de la Communauté française dans son ensemble. Un travail d'identification et de classification tant pour les institutions que pour les niveaux de carrière des artistes a été initié, soutenu par le travail mené au niveau des répertoires, de l'inventaire des collections et de la grande Base de données (en cours) du Service.

On remarquera (v. Bilans publics) que le nombre des opérateurs conventionnés n'a pratiquement pas augmenté ces deux dernières années malgré l'intégration de nouveaux demandeurs et les augmentations octroyées aux opérateurs existants, ce qui constitue le signe d'une rigueur certaine. Ce travail d'objectivation et d'exigence initiés par l'ancienne Commission est devenu plus que jamais son leitmotiv.

Un tel travail de fond constituait une condition *sine qua non* afin de pouvoir espérer un refinancement important du secteur au sein des matières culturelles. La première partie du travail est réalisée...

**Ariane Fradcourt,**  
**Directrice du Service des Arts plastiques**

# LE CADRE D'AUTO-ÉVALUATION DE LA FONCTION PUBLIQUE (CAF)

## Présentation

CAF est l'acronyme de Cadre d'auto-évaluation de la fonction publique ou *Common Assessment Framework*.

Il s'agit d'un outil d'introduction au management par la qualité centré sur les bénéficiaires des services fournis. Le but poursuivi est d'améliorer continuellement les processus de travail en utilisant des instruments analytiques et en impliquant tous les collaborateurs.

Le CAF est une réalisation du Groupe pour des Services publics innovants (GPSI), groupe d'experts européens en management public issus des services publics des Etats membres de l'Union européenne. Il est inspiré du modèle d'excellence de la Fondation européenne pour la gestion de la qualité (EFQM).

En pratique, un groupe représentant l'ensemble des agents d'une entité administrative produit une évaluation critique de l'organisation dans tous les aspects qui la composent (leadership, stratégie, gestion des processus, résultats auprès des citoyens-clients,...), en vue d'obtenir une « photo » du service avec ses points forts et ses points d'amélioration.

Cette démarche aboutit à un plan d'action, également appelé « plan d'amélioration ».

## Application du CAF au sein du Ministère de la Communauté française

Le Service général d'Audit Budgétaire et Financier du Ministère de la Communauté française (S.G.A.B.F.) a été l'un des précurseurs, en 2003, de l'application de cette démarche au sein du Ministère.

Le S.G.A.B.F. représente le Ministère de la Communauté française au Comité de pilotage de la Conférence nationale sur la Qualité dans les Services publics et a lui-même déjà pratiqué deux auto-évaluations.

Depuis 2003, de nombreux services au sein du Ministère de la Communauté française ont déjà effectué une auto-évaluation à l'aide du CAF. En 2007, le S.G.A.B.F. a été chargé par le Ministre de la Fonction publique de lancer une nouvelle campagne de promotion de l'outil à travers les services des cinq Administrations générales et du Secrétariat général. L'objectif est de généraliser la pratique de l'auto-évaluation au sein du Ministère et de couvrir l'ensemble des services d'ici 2009.

Tout service peut, en principe, se lancer seul dans l'exercice en effectuant une analyse complète en fonction des différents critères prévus dans le modèle CAF.

Toutefois l'opération n'est pas simple la première fois.

C'est la raison pour laquelle le Service d'Audit, avec l'appui d'un expert en qualité, accompagne les groupes d'auto-évaluation afin d'expliquer les principes et la méthodologie du CAF, de faire part de son expérience et d'apporter son expertise. Ce soutien par le Service d'Audit aux groupes d'auto-évaluation s'effectue depuis 2006. Tout service du Ministère qui souhaite un accompagnement pour la mise en œuvre du CAF, peut contacter le Service d'audit (brigitte.declerck@cfwb.be ou jean-michel.cassiers@cfwb.be).

L'objectif de généraliser la pratique de l'auto-évaluation au sein du MCF se concrétisera en 2008 à la fois :

- par la réalisation de CAF dans les différents services qui se sont d'ores et déjà portés volontaires
- par un objectif spécifique, à savoir étendre la pratique du CAF à l'ensemble des Directions et services de l'AGERS afin de toucher l'ensemble de cette Administration Générale, à l'instar de ce qui été fait les années précédentes à l'Administration Générale de l'Infrastructure.

### **Objectifs principaux et outils**

Le CAF est un outil, facile d'utilisation, pour aider les organisations publiques de toute l'Europe à s'approprier les techniques de management par la qualité pour améliorer leurs performances. Il fournit un cadre d'auto-évaluation analogue aux principaux modèles de management par la qualité totale, l'EFQM en particulier, mais est spécialement conçu pour les organisations du secteur public. Le CAF a quatre objectifs principaux :

- Initier l'administration publique aux principes du management par la qualité totale et la faire progressivement évoluer, par la compréhension et l'utilisation de l'auto-évaluation, de l'actuelle séquence des activités « planifier et développer » vers un cycle PDCA complet (« planifier, développer ou réaliser, contrôler, adapter »).
- Faciliter l'auto-évaluation de l'organisation publique en vue d'établir un diagnostic et de définir les actions d'amélioration ;
- Servir de « pont » entre les différents modèles en usage en matière de management par la qualité ;
- Faciliter l'apprentissage par échange d'expérience (Bench learning) entre organisation du secteur public.

Un certain nombre d'éléments ont été mis en place pour atteindre ces objectifs : la structure en 9 critères et 28 sous-critères avec des exemples, les supports d'évaluation des facteurs et des résultats, le guide d'accompagnement pour l'application du CAF, les actions d'amélioration et les projets d'apprentissage par échange d'expériences.

## **Organisations visées**

Le CAF a été conçu pour être utilisé dans tous les domaines du secteur public, qu'il s'agisse d'organisations publiques de niveau national/fédéral, régional et local. Il peut également être utilisé dans une large gamme de circonstances, par exemple en tant que partie d'un programme de réforme systématique ou comme base pour des efforts d'amélioration ciblés dans des organisations de service public.

Dans certains cas, notamment dans les très grandes structures, une auto-évaluation peut aussi être entreprise dans une partie de l'organisation, un service ou un département donné, par exemple.

## **Personnalisation de l'outil**

Le CAF étant un outil générique, sa personnalisation peut-être recommandée. Il est cependant impératif de conserver ses éléments de base, c'est-à-dire les 9 critères, les 28 sous-critères et le système de notation. Les exemples et le processus d'auto-évaluation décrits dans le Guide d'accompagnement sont fournis à titre indicatif et sont adaptables.

[www.audit.cfwb.be](http://www.audit.cfwb.be)



# SOMMAIRE

<b>PRÉFACE</b>	Fadila Laanan, Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel	7
<b>INTRODUCTION</b>	Ariane Fradcourt, Directrice du Service des Arts plastiques	8
<b>01. LE SERVICE DES ARTS PLASTIQUES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE (SAP)</b>	<b>Organisation de la politique culturelle, des aides et subventions, des achats d'œuvres d'art, aides services et productions propres.</b>	<b>20</b>
1.	Compétences culturelles	21
2.	Missions du SAP	21
3.	Les subventions	22
4.	Aides services (voir le chapitre 06.1)	22
5.	Actions de promotion et de diffusion	23
	<b>A. Manifestations et évènements</b>	<b>23</b>
	• Expositions organisées par le Service	23
	• Expositions produites par le Service	28
	• Projections de films organisées par le Service	28
	• Accueil d'expositions de travaux d'école	29
	• Participation à des foires et salons	29
	• Biennale de Venise	35
	<b>B. Publications</b>	<b>37</b>
	• Inventaires de la collection d'œuvres d'art du Service	37
	• Répertoires d'artistes et de créateurs	38
	• Monographies d'artistes	39
	• Catalogues d'expositions d'œuvres acquises	39
	• Catalogues d'expositions produites par le Service	42
	• Brochures sur des colloques et tables rondes	45
	• Brochures sur les expositions organisées lors de la Foire du Livre de Bruxelles	45
	• Revue trimestrielle d'art actuel : L'Art même	47
	<b>C. Production audiovisuelle</b>	<b>48</b>
	• Le Monde invisible: série radiophonique	48
	• Documentaires radiophoniques et audiovisuels	49
6.	Organisation ou co-production d'évènements d'information pour les professionnels	50
	• Journées professionnelles	50
	• Bilans publics	53
7.	Commande d'études et de rapports	54
8.	Partenariats scientifiques	54
	• Musées	54
	• Observatoire des Politiques culturelles	54
9.	Les collections d'œuvres d'art	55
10.	La numérisation des œuvres d'art	56

<b>02. AIDES ET SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LES COMMISSIONS DU SAP, ACHATS D'ŒUVRES D'ART, SUIVI DES INTÉGRATIONS D'ŒUVRES D'ART</b>	<b>60</b>
1. La Commission consultative des Arts plastiques (CCAP) - Politique culturelle, subventions et achats d'œuvres	61
A. Compétences et modalités de désignation	61
B. Délais d'introduction des demandes de subventions	62
C. Les conditions à remplir et documents requis	64
D. Les demandes de subventions d'aide à l'édition	64
E. Les demandes d'aides à la création et d'aides à la production	65
F. Délais, modalités et mise en liquidation des subventions	66
• Subventions dans le cadre de conventions – Le Fonds Ecureuil	66
• Subventions récursives et ponctuelles	68
• Liste des bénéficiaires de subventions	69
G. Les propositions d'achats d'œuvres d'art	69
H. Composition de la CCAP	69
2. La Commission consultative des acquisitions du MAC's	73
A. Composition de la Commission	74
3. La Commission d'Intégration des œuvres d'art (CIOA)	75
A. Liste des intégrations d'œuvres d'art en 2007 et 2008	75
<b>03. AIDES ET SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CULTURE</b>	<b>78</b>
1. Commission consultative des Arts numériques	79
2. Commission pluridisciplinaire de la Direction générale de la Culture	80
3. Subventions pour la numérisation de collections et d'archives	81
4. Les Fonds Européens	81
5. Aides à l'équipement et à l'aménagement	85
<b>04. AIDES ET SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR D'AUTRES SERVICES DU MINISTÈRE</b>	<b>86</b>
1. Secrétariat général	87
2. Cellule de la Loterie nationale	87
3. Cellule Culture-enseignement	88
4. Commission du Film expérimental	89
5. Service de la Recherche scientifique (Ministère de l'Enseignement et de la Recherche scientifique)	91
<b>05. PRIX DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE À DES ARTISTES ET DESIGNERS</b>	<b>94</b>
1. Prix soutenus par le Service des Arts plastiques	95
2. Prix du Parlement de la Communauté française Wallonie-Bruxelles	98
3. Prix attribués par l'Académie royale de Belgique	99

<b>06. LES RESSOURCES MISES À DISPOSITION DES OPÉRATEURS CULTURELS EN ARTS PLASTIQUES PAR LES DIFFÉRENTES INSTITUTIONS ET SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE (hormis les aides et subventions)</b>	<b>106</b>
1. Aides services du SAP (transport et conservation des oeuvres)	107
2. Centre de prêt de matériel de Naninne	108
3. L'Observatoire des Politiques culturelles	109
4. Le Service de la Recherche du Secrétariat général	110
5. Les Bibliothèques	111
6. La Cinémathèque	116
7. Le Service de la Formation de la Direction générale de la Culture	118
8. Le Service du Médiateur	118
9. Le Téléphone Vert	121
<b>07. L'INTERNATIONAL</b>	<b>122</b>
<b>Aides, subventions et promotion en faveur d'artistes, d'institutions/associations et de galeries vis-à-vis de l'étranger.</b>	
1. L'Agence Wallonie-Bruxelles Design/Mode (WBDM)	123
2. Le CGRI	127
3. Le BIJ	130
4. L' iKOB – partenariat avec le SAP	130
5. La Biennale de Venise	131
6. Répertoire international	131
7. L'Agence Éducation Formation – Europe	132
<b>08. INSTITUTIONS ET ASSOCIATIONS RECONNUES PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE POUR LES ARTS PLASTIQUES EN 2007-2008 (Conventions et subventions récurrentes)</b>	<b>134</b>
1. Les Institutions muséales conventionnées (Service du Patrimoine culturel et SAP)	135
2. Les Centres d'art contemporain et associations de promotion conventionnés au SAP	141
3. Les Centres d'art contemporain et associations de promotion en voie de conventionnement ou de renouvellement au SAP	162
4. Les Maisons d'édition et revues conventionnées au SAP	166
5. Les Maisons d'édition et associations de promotion du livre subventionnées au Service général des Lettres et du Livre	172
6. Les Associations conventionnées à la Direction générale de la Culture	179
7. Les Associations conventionnées dans d'autres secteurs	193
8. Les Contrats-culture	195
9. Les Associations régulièrement soutenues par le SAP (subventions récurrentes)	196
10. Les Associations en arts plastiques reconnues par le Service général de la Jeunesse et de l'Éducation permanente (CEC)	204
11. Le Secteur des Centres culturels de la Direction générale de la Culture	218

<b>09. ENSEIGNEMENT OFFICIEL ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE</b>	<b>220</b>
1. Universités	221
2. Les Hautes Ecoles	222
3. Enseignement supérieur artistique	228
4. Instituts supérieurs d'Architecture	230
5. Enseignement secondaire artistique à horaire réduit	232
6. Inspection de l'Enseignement artistique	238
7. Commission de reconnaissance de notoriété	239
8. La Recherche scientifique (voir chapitre 04.5)	239
9. L'Académie royale de Belgique	240
10. L'Observatoire des Politiques culturelles (voir chapitre 06.1)	242
11. Service de la Recherche (voir chapitre 06.2)	242
<b>10. RTBF : émissions radiophoniques et télévisées sur les arts plastiques et visuels</b>	<b>244</b>
<b>11. RÉPERTOIRE DES SITES INTERNET DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE</b>	<b>250</b>
<b>12. ANNEXES</b>	<b>256</b>
1. Composition de la CCAP en 2007	257
2. Liste des Organisations représentatives d'utilisateurs agréées reconnues par la DG Culture (ORUA) en 2008	258
3. Liste des membres de la CIOA en 2007 et 2008	261
4. Procédures d'achats d'œuvres d'art jusqu'en 2007	262
5. Décret relatif à l'intégration d'œuvres d'art dans les bâtiments publics	264
6. Arrêté de l'Exécutif de la Communauté française instituant la Commission consultative des Arts plastiques de la Communauté française	266
7. Arrêté de l'Exécutif de la Communauté française instituant la Commission consultative d'acquisitions du MAC's	269
8. Liste des Commissions au Ministère relatives aux Arts plastiques et visuels	270
9. Fréquences radio pour l'écoute de l'émission <i>Le Monde invisible</i>	272
10. Recommandations européennes (Recherche scientifique)	274
<b>13. INDEX</b>	<b>276</b>
1. Index des institutions et associations	277
2. Index des personnes citées	282
3. Index des artistes illustrés	288
4. Références des illustrations	289
<b>Le Saviez-vous</b>	<b>295</b>

# 01.

## LE SERVICE DES ARTS PLASTIQUES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE (SAP)

Organisation de la politique culturelle,  
des aides et subventions, des achats d'œuvres d'art,  
aides services et productions propres.

## 01.1 COMPÉTENCES CULTURELLES

La Communauté française de Belgique gère l'ensemble des matières qui lui ont été attribuées par la Constitution belge (art.127 §1° et 128 §1°, coordination de 1994) et par les lois de réforme institutionnelle (loi spéciale du 08.08.1980, art.4). Ces matières relèvent actuellement des secteurs de la culture, de l'éducation, de la recherche et de la formation, de la santé, de l'aide à la jeunesse, des infrastructures, du sport et des relations internationales. Le Service des Arts plastiques de la Communauté française est l'organe compétent pour gérer les arts plastiques et visuels, l'artisanat de création et le design en Wallonie et à Bruxelles. Il s'insère dans la Direction générale de la Culture, qui traite également du Patrimoine culturel (musées, archives, ethnologie), des Arts de la scène, des Lettres, du Livre et de la Langue, de l'Education permanente et de la politique de la Jeunesse.

## 01.2 MISSIONS DU SAP

Ses principales missions sont de :

- mettre en œuvre les axes de la politique culturelle déterminée par le Gouvernement et le Ministre de la Culture en charge des Arts plastiques et leurs décisions ;
- faire des propositions au Ministre concernant l'étude, la structuration et le développement du secteur ;
- soutenir les institutions, les associations de recherche et de promotion de l'art contemporain ainsi que les éditions en Communauté française pour leur programmation générale ou pour des projets ponctuels, par le biais de subventions ;
- soutenir les artistes plasticiens et les designers de la Communauté française dans leurs projets d'aide à la création et à la production en Belgique et à l'étranger ainsi que leurs projets de publications ;
- soutenir la création par le biais de prix alloués à des institutions et associations qui les décernent à des artistes et designers.

Ces différentes subventions sont proposées par la Commission consultative des Arts plastiques.

- participer à la politique d'intégration des œuvres d'art dans les bâtiments publics via la Commission d'Intégration des œuvres d'art ;
- aider à la structuration du secteur et informer les professionnels (présentation et publication annuelle du budget et des subventions octroyées, de guides, de rapports et de statistiques, organisation de journées professionnelles et de tables rondes sur certaines thématiques) ;
- soutenir la structuration et le développement d'associations professionnelles.

Le Service des Arts plastiques est également un opérateur culturel en propre qui développe des missions de :

- conservation et de mise en valeur d'une collection de 20 000 œuvres d'art moderne et contemporain remontant à 1860 et acquise auprès d'artistes et de galeries. Cette collection est principalement mise en dépôt dans les musées et centres d'art ;
- organisation de manifestations à caractère scientifique : expositions de collections d'œuvres d'art, publication de catalogues, de livres et de répertoires ;

- contribution à la diffusion de l'art contemporain
  - par une production de médias : une émission radiophonique hebdomadaire *Le Monde invisible*, une revue spécialisée *l'art même* et production de documentaires sur les manifestations que le Service organise ou pour renforcer d'autres initiatives ;
  - et par la participation à des foires et salons en faveur d'artistes et d'associations ;
- organisation de la sélection des artistes pour la Biennale de Venise et production de cet évènement.

## 01.3 LES SUBVENTIONS

Le Service des Arts plastiques soutient:

- les centres d'art contemporain de la Communauté française de Belgique et les associations qui contribuent à la vie des arts plastiques en Communauté française en leur octroyant des subventions sur base d'une convention pluriannuelle, d'une subvention récurrente (annuelle) ou de subventions ponctuelles (pour des projets relatifs à des expositions et autres manifestations) ;
- les associations professionnelles d'artistes, d'artisans de création et de designers ;
- les artistes plasticiens, les artisans de création et les designers dans leurs projets de création par des aides à la création ou à la production ;
- les artistes plasticiens au travers de prix octroyés à l'occasion de concours organisés par des institutions muséales, des centres d'art ou des associations ;
- les éditeurs, les artistes et les associations pour leurs projets éditoriaux, sur base de conventions (pour les éditeurs) ou de subventions ponctuelles (pour les éditeurs, les artistes et les associations) ;
- les provinces et les communes pour leurs activités, leurs expositions, publications et initiatives en faveur des arts plastiques contemporains.

➔ Pour plus d'informations, voir aussi les chapitres **02.1** « Commission consultative des Arts plastiques », **03** « Aides et subventions de la Direction générale de la Culture », ainsi que **04** pour celles octroyées à d'autres niveaux du Ministère.

## 01.4 AIDES SERVICES

**Aide au transport d'œuvres d'art et conseils en conservation physique des œuvres d'art**

Voir le chapitre **06.1**

## 01.5 ACTIONS DE PROMOTION ET DE DIFFUSION DU SAP ENVERS LE PUBLIC

### A. Manifestations et événements

#### Le Service organise des expositions

... à partir de l'importante collection d'oeuvres d'art appartenant à la Communauté française.

#### MAGRITTE EN COMPAGNIE. DU BON USAGE DE L'IRRÉVÉRENCE

1997 Le Botanique, Bruxelles ; Galerie Zacheta, Varsovie (catalogue)  
Commissaire: Michel Baudson

#### FRUITS D'UNE PASSION

1999 Une étonnante collection d'oeuvres d'art contemporain en dépôt permanent au Musée des Beaux-Arts de Mons, Mons (catalogue)  
Commissaires: Michel De Reymaeker et Ariane Fradcourt

#### LIBERTÉ, LIBERTÉS CHÉRIES OU L'ART COMME RÉSISTANCE...À L'ART (1)

1999 Le Botanique et l'Iselp, Bruxelles (catalogue)  
Commissaire: Gita Brys-Schatan

#### ARCHI-TEXTURES.

#### LIVRES D'ARTISTES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUES

1999 Maison du Livre à Bruxelles (1999) (2)  
Mundaneum à Mons (2001)  
Délégation Wallonie-Bruxelles à Prague (2001) (3)  
Centre culturel d'Ottignies (2002)  
Musée des Beaux-Arts de Charleroi (2003) (catalogue)  
Commissaire: Ariane Fradcourt



1



2



3



## ACQUISITIONS / ŒUVRES CONTEMPORAINES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE 1997 – 1998 (1)

1999 Musée d'Art moderne et d'Art contemporain de Liège (catalogue inventaire Tome 1 et journal d'exposition)

Organisation: Odile Chopin et Marie-Claire Neuray

## RIEN À VOIR (2)

2000 Une sélection de photographies (K. Buchwald, G. Bouschet, B. et M. Leisgen, M. Schmidt, A. Denis)

Maison de la Culture de Namur (catalogue)

Commissaires: Marie-Claire Neuray et Pascale Viscardy

## TOUT EST (SI) SIMPLE. PHOTOGRAPHIES (3)

2000 Centre d'art contemporain de Bruxelles (fiches didactiques)

Commissaires: Fabienne Dumont (CACB) et Ariane Fradcourt

## PARTICULES ÉLÉMENTAIRES (4)

Du 28 mars au 25 mai 2003 Sculptures, installations et bijoux contemporains acquis par la Communauté française Atelier 340 Muzeum (catalogue inventaire Tome 2)

Au vernissage, performance de Gwendoline Robin (feux) sur un accompagnement musical de Garret List

Sélection des oeuvres et organisation: Ariane Fradcourt, Marie-Claire Neuray, Odile Chopin et Wodek (Atelier 340 Muzeum)



## **COLLECTION DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE 1993 – 1998 (5)**

Du 30 août au 19 octobre 2003 Sculptures et installations acquises par la Communauté française.

ikob, Eupen (catalogue inventaire Tome 2)

Commissaires: Marie-Claire Neuray, Odile Chopin et Francis Feidler (ikob)

## **EN COLLECTION (6)**

Du 20 janvier au 27 février 2005 Œuvres d'Art contemporain de la Communauté française de Belgique. Acquisitions 1999-2000

Maison de la Culture de la Province de Namur (catalogue inventaire Tome 3)

Sélection des oeuvres et organisation: Marie-Claire Neuray avec la collaboration de Odile Chopin et Myriam Orban

## **ABSTRACTIONS CONSTRUITES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE 1922 / 1980 (7)**

Du 25 mai au 24 juin 2005 Parlement de la Communauté française, Bruxelles (catalogue)

Commissaires: Marie-Claire Neuray, Odile Chopin et Marc Renwart

## **ABSTRACTIONS CONSTRUITES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE 1980 À NOS JOURS (8)**

Du 28 novembre 2006 au 4 janvier 2007 Parlement de la Communauté française, Bruxelles (catalogue)

Commissaires: Marie-Claire Neuray et Marc Renwart



5



6



7



8

## HOMMAGE À MARTHE WÉRY (1)

Du 16 février au 14 avril 2007 Institut supérieur pour l'étude du langage plastique (Iselp asbl), Bruxelles (ouvrage)

Organisation: Odile Chopin, Marie-Claire Neuray, Marc Renwart et Arlette Lemonnier (Iselp)

## DERNIERS ENCODAGES – LETZTE KODIERUNGEN (2)

Du 1<sup>er</sup> juin au 8 juillet 2007 Œuvres de la Collection de la Communauté française de Belgique. ikob – Museum für Zeitgenössische Kunst Eupen

Organisation: Odile Chopin, Marie-Claire Neuray et Francis Feidler (ikob)

## FRUITS D'UNE PASSION – PASSIEVRUCHTEN (3)

Collection / Collectie Maurice Duvivier

Du 10 février au 17 août 2008 Sélection d'œuvres de la seconde partie de l'étonnante collection d'œuvres d'art contemporain en dépôt permanent au BAM de Mons (catalogue)

Commissaires: Michel De Reymaeker (BAM) et Ariane Fradcourt

## ... à partir d'œuvres d'artistes oeuvrant en Communauté française

### BRUISSEMENTS D'ÂME, MOUVEMENT D'ART

1998 Maison de la Culture de Tournai (1999)

Maison de la Culture de Huy (2003)

Commissaire: Jean-Pierre Vlasselaer

### BRUISSEMENTS D'ÂME, MISE AU POINT

2000 Maison de la Culture de Tournai (2001)

La Médiatine à Bruxelles (2002)

Galerie Juvénal à Huy (2003)

Galerie F.A.R.B. à Porrentruy (Suisse) (2002)

Commissaire: Jean-Pierre Vlasselaer



## LE BIJOU CONTEMPORAIN (4)

Du 18 octobre au 4 décembre 2004 L'exposition accompagnait la parution du premier numéro de la nouvelle collection des *Répertoires d'art et de design*. Iselp, Bruxelles  
Organisation: Odile Chopin et Myriam Orban

## L'ART DU LIVRE : MATÉRIALITÉS (5)

Du 7 octobre au 26 novembre 2006 L'exposition accompagnait la parution du second numéro de la collection des *Répertoires d'art et de design*. Maison de la Culture de Tournai  
Organisation: Odile Chopin, Myriam Orban et Jacky Legge (MC Tournai)

## LA RICARDA (6)

Du 28 octobre 2007 au 13 janvier 2008 Présentation du film collectif *La Ricarda*, ikob, Eupen. *La Ricarda* est un film collectif à l'initiative de Michel François et réalisé avec Jean-Paul Jacquet en juillet 2006 à la Casa Gomis, près de Barcelone. Treize artistes d'horizons différents ont été invités à y réaliser des séquences vidéos avec pour seul fil conducteur l'unité de temps et de lieu qui les réunissaient.  
Organisation: Giorgia Morero, Sylvain Jennebauffe, Marjorie Billo et Francis Feidler (Ikob)

## MARIN KASIMIR (7)

Du 31 août au 16 octobre 2008 Exposition de photographies panoramiques *Barcelona-Pavillon 1929 de Mies van der Rohe*, ikob, Eupen  
Organisation: Giorgia Morero, Leslie Lombard et Francis Feidler (ikob)

## SOPHIE WHETTALL

Du 23 novembre 2008 au 11 janvier 2009 Vidéos, ikob, Eupen  
Organisation: Giorgia Morero, Leslie Lombard et Francis Feidler (ikob)



4



5



6



7

## Le Service produit des expositions de prestige en Belgique

Ces expositions ont été organisées dans le cadre d'une convention entre la Communauté française, le Musée des Beaux-Arts de Mons et l'ULB (Université Libre de Bruxelles)

### EXPOSITION GAO XINGJIAN. LE GOÛT DE L'ENCRE

2003 Musée des Beaux-Arts de Mons (catalogue)

Commissaire: Michel Draguet

### LES ANNÉES '50 À ROME. DU NÉORÉALISME À LA DOLCE VITA (1)

2004 Exposition organisée dans le cadre d'Europalia Italie. Musée des Beaux-Arts de Mons (catalogue)

Commissaire: Michel Draguet

### CHRISTIAN DOTREMONT. LES DÉVELOPPEMENTS DE L'OEIL

2004 Musée des Beaux Arts de Mons (catalogue)

Commissaire: Michel Draguet

## Le Service organise des projections de films

### PROJECTION DE DOCUMENTAIRES EN HOMMAGE À TAPTA (2)

19 janvier 1999 *Tapta* (5') et « Magritte w towarzystwie » (7') de Wojtek Biedron ; « Tapta à Varsovie » (6') de Jean-Marc Liben-Steyns et Pierre-Michel Zaleski ; « En compagnie, Magritte promène son culot à Varsovie... avec Tapta » (17') de Pierre-Michel Zaleski (Prod. : SAP), projection accompagnée d'une exposition de photographies sur l'exposition rétrospective de Tapta à la Galerie Zacheta à Varsovie, Centre culturel Le Botanique, Bruxelles.

### MONDO VENEZIANO – HIGH NOON IN THE SINKING CITY (3)

15 décembre 2005 Projection du film d'Antoine Prum, produit par Maciste Film pour la participation officielle du Grand-Duché de Luxembourg à la 51ème Biennale de Venise. Avec intervention - conférence de Jacques Charlier. En partenariat avec Jeunesse et Arts plastiques asbl au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles.



## Le Service accueille des expositions de travaux d'école

### BRUXELLES AU BORD DE LA SENNE (4)

1998 Atrium du Ministère de la Communauté française  
Accueil du Centre scolaire Éperonniers-Mercelis, Bruxelles  
Professeur: Bronka Zaleska

### PAIX SUR LA TERRE (5)

2004 Atrium du Ministère de la Communauté française  
Exposition d'œuvres de Lise Brachet et travaux d'élèves des écoles de Saint-Gilles, Bruxelles  
Un lâcher de ballons sur le quai aux Péniches a eu lieu lors du vernissage

## Le Service participe à des foires et salons pour y valoriser les artistes, leurs œuvres ou les associations de promotion

### ... Foire d'Art contemporain ArtBrussels, Palais du Heysel, Bruxelles – Stand du Service des Arts plastiques

Mai 2002 Acquisition d'œuvres d'art contemporain 2001 – Une sélection.  
Performance *Kitchen* de Thorsten Baensch et Christine Dupuis pendant la foire.  
Organisation: Marie-Claire Neuray et Myriam Orban (6)

Avril 2003 Exposition Emile Desmedt. À l'occasion de la parution de la monographie qui lui a été consacrée.  
Organisation: Odile Chopin (7)



4



5



6



7

**Avril 2004** Acquisitions d'œuvres d'art contemporain 2003 – Une sélection.  
Organisation: Marie-Claire Neuray (1)

**Avril 2005** Acquisitions d'œuvres d'art contemporain 2004 – Une sélection.  
Organisation: Marie-Claire Neuray (2)

**Avril 2006** La Communauté française a invité l'**Espace photographique Contretype asbl** (Thomas Chable, Jean-Paul Brohez, Sébastien Reuzé) et a présenté une oeuvre de Ronald Dagonnier acquise par la Communauté française en 2005 (3)  
Organisation: Marie-Claire Neuray et Jean-Louis Godefroid (Contretype)

**Avril 2007** Le Service des Arts plastiques a présenté une sélection d'œuvres issues de sa collection acquises en 2006 (Jacques Charlier, Maurice Frydman, Emilio Lopez-Menchero et Marc Renard) et a invité l'**ikob - Museum für Zeitgenössische Kunst Eupen** (Sen Chung, Günther Förg, Roger Wagner et Yves Zurstrassen) (4)  
Organisation: Marie-Claire Neuray et Francis Feidler (ikob)  
Performance d'Eric Duyckaerts  
Performance d'Emilio Lopez-Menchero

**Du 18 au 21 avril 2008** Le Service a inscrit sa présence à la Foire dans un contexte d'échanges interculturels. Elle a fait écho à deux projets qui relèvaient de cette logique : l'opération *Yambi/Congo*, organisée par le CGRI en 2007, et *La Ricarda*. (5)  
Artistes invités: Sammy Baloji, Aimé M'Pane, Freddy Tsimba et Vitshois Mwilambwe, Anne Jones, Marie-Françoise Plissart et Thomas Chable  
*La Ricarda*: film collectif à l'initiative de Michel François



1



2



3



4



5

**Du 18 au 21 avril 2008** En outre, le SAP a réalisé un partenariat avec l'asbl IMAL pendant la durée de la Foire afin de faire découvrir aux collectionneurs internationaux la création en arts numériques à travers une exposition intitulée « Holy Fire ». Une publication à l'initiative d'Imal a été réalisée à cette occasion. (6)

### ...Foire du Livre, Tour & Taxis, Bruxelles

**Mars 2005** Une sélection d'ouvrages des associations subventionnées et du Ministère de la Communauté française (33 éditeurs subventionnés présentés)

Stand du Service des Arts plastiques (7)

Organisation: Annie Luciani, Jacques Deflandre

**Février 2006** Une sélection d'ouvrages des éditeurs oeuvrant en Communauté française (48 éditeurs présentés) (8)

Stand du Service des Arts plastiques

Organisation: Annie Luciani, Corinne Claeys, Jacques Deflandre et Myriam Orban

**Février 2007** Une sélection d'ouvrages des éditeurs oeuvrant en Communauté française (38 éditeurs présentés) (9)

Stand de la Direction générale de la Culture

Organisation: Annie Luciani, Corinne Claeys, Jacques Deflandre et Myriam Orban

**Du 5 au 9 mars 2008** Une sélection d'ouvrages des éditeurs oeuvrant en Communauté française (42 éditeurs) (10)

Stand de la Direction générale de la Culture

Organisation : Annie Luciani, Corinne Claeys, Jacques Deflandre et Myriam Orban





**Une exposition a été organisée chaque année de 1998 à 2005 à la Foire du Livre accompagnée d'une brochure :**

### **PRÉCIEUX PAPIERS / PARELS VAN PAPIER (1)**

1998 Bruxelles et Salon du Livre de Paris et Boekenbeurs voor Vlaanderen à Anvers  
Commissaire: Ariane Fradcourt

### **IMAGES ET MOTS**

1999 Bruxelles et Salon du Livre de Paris  
Commissaires: Ariane Fradcourt et Myriam Orban

### **RADICAUX LIBRES**

2000 Bruxelles et Salon du Livre de Paris  
Commissaires: Ariane Fradcourt et Myriam Orban

### **LE SAVOIR-FAIRE À LA PAGE**

2001 Bruxelles  
Commissaire: Myriam Orban (pour ce titre et les suivants)

### **OUVREZ VOS MIRETTES, CARNETS D'ILLUSTRATION**

2002 Bruxelles

### **CARNETS DE VOYAGE**

2003 Bruxelles

### **L'ÉCRITURE DU REGARD (2)**

2004 Bruxelles

### **INÉDITS D'ILLUSTRATEURS DE LIVRES POUR LA JEUNESSE (3)**

2005 Bruxelles



## ...Foire Design Brussels, Palais du Heysel, Bruxelles



**Novembre 2006** Le Service des Arts plastiques et l'Agence Wallonie-Bruxelles Design/Mode émanant du CGRI et de l'Awex ont présenté les créations de sept designers de la Communauté française ayant été sélectionnés par des jurys internationaux: Marina Bautier, Michaël Bihain, Nicolas Bovesse, Nathalie Dewez, Elric Petit, Pinky Pintus et Claude Velasti (brochure: Retour à Ithaque-Les Ulysse du Design francophone). (4)  
Organisation: Ariane Fradcourt, Marie Menin avec la collaboration de Myriam Orban (SAP) et Katia Low (WBDM).

**Du 17 au 25 novembre 2007** L'Agence Wallonie-Bruxelles Design/Mode (WBDM), structure émanant du CGRI, de l'Awex et du Service des Arts plastiques, a présenté les créations de 5 designers francophones nominés en Belgique, lors d'un prix de design organisé dans le courant des années 2006 et 2007: Pascal Bauwens, Nicolas Destino, Isabelle Farahnick, Mockä Design et Frédéric Richard. Invitée: Pauline Gorelov, issue du design textile. (brochure: Lauréats 2006-2007/Prix octroyés en Belgique aux designers francophones). (5)  
Organisation: Giorgia Morero (SAP et WBDM) avec la collaboration de Myriam Orban, Marie Menin (SAP), Christelle Leentjens et Laure Capitani (WBDM).

**Du 14 novembre au 23 novembre 2008** L'Agence Wallonie-Bruxelles Design/Mode (WBDM) présentera une sélection de travaux de sept designers de Wallonie et de Bruxelles: Guy Charles, Michel Dupont, Emmanuel Gardin- Krizalistudio, Kaspar Hamacher, Claude Velasti, Vange (Charles Kaisin), Mathias van de Walle.  
Cette année, le salon change de formule et Designbrussels sera remplacé par des espaces thématiques qui feront un lien entre les deux sections principales de Cocoon: Smart et Emo. WBDM investira un espace central du salon, en s'associant avec Design Vlaanderen, qui aura pour thème « For my books only ».

## ...Salon international de Munich – Handwerksmesse

Salon destiné au grand public, dans lequel une halle entière est dévolue aux arts appliqués ainsi qu'à deux expositions de prestige sur le bijou contemporain: Schmuck et Talente. Un stand de promotion du bijou contemporain à Bruxelles et en Wallonie y a été organisé, fruit d'une collaboration entre le Service des Arts plastiques, l'Agence Wallonie-Bruxelles Design/Mode (WBDM) et le World Crafts Council (WCC-BF asbl).



### Février 2006 (1)

Créateurs présentés : Nevin Arig, Isabelle Azais, Hubert Bliard, Thierry Bontridder, Jeannine Coppens Hannard, Nilton Cunha, Laurent Diot, Bernard François, Sabine Herman, Christine Keyeux, Claire Lavendhomme, Mei Lee, Dominique Lietart, Stéphane Mandel, Patrick Marchal, Victor Neri, Emile Souply, Doris Stein, Christian Wuytack.

Sélection et organisation : Anne Leclercq (WCC-BF) et Ariane Fradcourt

Présentes sur le stand : Christine Keyeux, Marie Thonnard et Doris Stein

### Du 8 au 14 mars 2007 (2)

Créateurs présentés : Isabelle Azaïs, Cécile Dalcq, Laurent Diot, Bernard François, Christine Keyeux, Mei Lee, Patrick Marchal, Michel Mousset, Caroline Remacle, Gwennaël Therasse, Bénédicte Vanham, Christian Wuytack.

Sélection et organisation : Ariane Fradcourt, Gisela Heinen, Christine Keyeux et Anne Leclercq (WCC-BF)

Présents sur le stand : Bernard François, Gisela Heinen et Christine Keyeux.

### Du 28 février au 5 mars 2008 (3)

Créateurs présentés : Isabelle Azaïs, Florence Beauloye, Cécile Dalcq, Michel Delperée, Marie-Paule Haar, Christine Keyeux, Claire Lavendhomme, Mei Lee, Dominique Lietaert, Sabine Londot, Caroline Remacle, Claude Wesel.

Sélection et organisation : Laure Capitani (WBDM), Gisela Heinen, Christine Keyeux, Anne Leclercq (WCC-BF), Giorgia Morero (WBDM), Myriam Orban et Marie Thonnard

Présentes sur le stand : Gisela Heinen et Christine Keyeux



## ...et encore

### FOIRE TALENT (4)

Du 6 au 9 octobre 2005 *Intériorités*. En collaboration avec le WCC-BF asbl, la Communauté française y a occupé un stand pour la promotion de 14 jeunes designers francophones de la Communauté française.

Tour & Taxis, Bruxelles.

Sélection et organisation : Ariane Fradcourt,  
Anne Leclercq (WCC-BF) et Myriam Orban

### CARACTÈRES – SALON DU LIVRE D'ARTISTE

14 au 16 août 2007 Le Service des Arts plastiques a présenté un ensemble de livres d'artistes de ses collections dans le cadre du salon *Caractères* intégré à la 23<sup>ème</sup> Foire Internationale du Livre Ancien.

Palais des Beaux-Arts, BOZAR, Bruxelles.

Sélection et organisation : Myriam Orban

### DESIGNERS DE WALLONIE ET DE BRUXELLES (5)

1998 Designers de Wallonie et de Bruxelles. Exposition organisée à la Foire de Milan  
Commissaire: Martine Bouchez (en co-production avec le CGRI et l'AWEX) (brochure)

## Le Service assure la représentation de la Belgique francophone à la Biennale de Venise

1999 **Horror Vacui**. Pavillon belge aux Giardini (6)

Michel François et Ann-Veronica Janssens (catalogues)

Commissaire: Laurent Jacob

Producteur délégué: Espace 251 Nord

2001 **Exposition off « La Trahison des images.**

**Portrait de scènes »** (7)

à l'occasion de la Biennale de Venise

Palazza Franchetti

Commissaire: Laurent Jacob

Producteur délégué: Espace 251 Nord



2003 Pavillon belge aux Giardini (1)  
Sylvie Eyberg et Valérie Mannaerts (catalogue)  
Commissaire: Thierry de Duve  
Producteur délégué: GEMSEL (Françoise Wolff)

2007 Pavillon belge aux Giardini. Le Palais des glaces et de la découverte d'Eric  
Duyckaerts. (Catalogue, deux publications et un DVD) (2)  
Commissaire: Christine Macel (F)  
Producteur délégué: Aia Productions (F)

### ...ou co-produit l'organisation de manifestations en off par d'autres opérateurs culturels

2005 Exposition off « Blitz » à l'occasion de la Biennale de Venise (3)  
Musée Historique Naval de Venise.  
*Play it again Marcel*, installation vidéo interactive de Ronald Dagonnier  
Organisation : FluxNews  
Commissaire : Lino Polegato



## B. Publications

Le présent *Guide des Arts plastiques de la Communauté française de Belgique* est aussi diffusé sur internet: [www.artspplastiques.cfwb.be](http://www.artspplastiques.cfwb.be) où il fait l'objet d'actualisations en cours d'année. Les publications du Service sont consultables dans la base de données: [www.cfwb.be/cofraref](http://www.cfwb.be/cofraref)

**Le Service publie notamment:**

**... des inventaires de la collection d'œuvres d'art du Service des Arts plastiques:**

### **ACQUISITIONS 1993-1998 : CATALOGUE INVENTAIRE DES ŒUVRES D'ART CONTEMPORAIN DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE, COLLECTION DU SERVICE DES ARTS PLASTIQUES.**

**1999 Tome 1, Dessins, Peintures et recherches tridimensionnelles, Collages, Livres d'artistes. (4)**

Présenté par Ariane Fradcourt, Conservatrice des collections; préface de Martine Lahaye, Directrice générale de la Culture; Odile Chopin, Véronique Degand, Marie-Claire Neuray ... [et al.], collaborateurs. – [Co-édition] Bruxelles: Ministère de la Communauté française de Belgique; Tournai: La Renaissance du Livre, 1999. – 1 vol. (248 p.): ill. en coul.; 25 cm. – Annexes. – Index des artistes. – Addenda aux citations. – ISBN 2-8046-0327-X

**2003 Tome 2, Sculptures, Installations, Intégrations, Mobilier, Bijoux (5)**

Préface du Ministre des Arts, des Lettres et de l'Audiovisuel, introduction par Ariane Fradcourt, Directrice du Service des Arts plastiques et Conservatrice des Collections; Odile Chopin, Marie-Claire Neuray, Pascale Viscardy ... [et al.], collaborateurs. – [Co-édition] Bruxelles: Ministère de la Communauté française de Belgique; Tournai: La Renaissance du Livre, 2003. – 1 vol. (228 p.): ill. en coul.; 25 cm. – Annexes. – Index des artistes. – Index des auteurs d'articles. – Bibliographie. ISBN 2-8046-0765-8

**2004 Tome 3, Toutes disciplines: Audiovisuel, Arts du Tissu, Bijou, Céramiques, Collages, Dessins, Gravures et impressions, Installation, Livres d'artistes, Peintures, Photographies, Sculptures (6)**

Introduction par Ariane Fradcourt, Directrice du Service des Arts plastiques; Odile Chopin, Marie-Claire Neuray, Myriam Orban ... [et al.], collaborateurs. – Bruxelles: Communauté française, 2004. – 1 vol. (400 p.): ill. en coul.; 25 cm. – Bibliographie. – Index des artistes. – Index des auteurs d'articles. – Annexes. – ISBN 2-87436-002-3



4



5



6

## ... des répertoires d'artistes et de créateurs

### RÉPERTOIRES D'ART ET DE DESIGN EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

#### 2004 N°1, Le bijou contemporain (1)

= *Kunst- en designrepertoria in de Franse Gemeenschap van België. Nr. 1, Hedendaagse juwelen = Catalogues of art and design in the French-speaking Community of Belgium. Nr 1, Contemporary Jewellery* / présenté par Pierre-Paul Dupont; préface de Fadila Laanan, Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse; avant-propos d'Ariane Fradcourt, Directrice du Service des Arts plastiques. – [Co-édition] Bruxelles: Labor; Communauté française; avec la participation du World Crafts Council – Belgique francophone (WCC-BF), 2004. – 1 vol. (215 p.): couv. ill. en coul., ill. en coul.; 21 cm. – Répertoire. - Glossaire. – Index. – ISBN 2-8040-1990-X

#### 2006 N°2, Reliures contemporaines, livres-objets et installations (2)

= *Kunst- en designrepertoria in de Franse Gemeenschap van België. Nr. 2, Hedendaagse boekbanden, boek-objekten en installaties = Catalogues of art and design in the French-speaking Community of Belgium. Nr 2, Contemporary bookbinding, livres-objets and installation art* / présenté par Pierre-Paul Dupont; préface de Fadila Laanan, Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse; avant-propos d'Ariane Fradcourt, Directrice du Service des Arts plastiques. – [Co-édition] Bruxelles: Labor; Communauté française; avec la participation de l'Atelier du Livre et le Musée royal de Mariemont, 2006. – 1 vol. (343 p.): couv. ill. en coul., ill. en coul.; 21 cm. – Répertoire. - Glossaire. – Index. – ISBN 2-8040-2495-4

### INTERFACE (3)

2007 Interface: art contemporain en Communauté française de Belgique: répertoire international 2007 = *Contemporary Art in the French-speaking Community of Belgium 2007 international Repertoire* / Ariane Fradcourt; Odile Chopin et Marc Renwart, collaboration scientifique; Jean-Claude Blommaert, trad. – Bruxelles: Ministère de la Communauté française, 2007. – 1 vol. (88 p.): ill. en coul.; 18x15 cm. – Elaboré à l'initiative de la Ministre-Présidente de la Communauté française de Belgique à l'occasion de la 52<sup>e</sup> Exposition internationale d'Art de Venise – Biennale de Venise 2007 et de la représentation de la Belgique par Eric Duyckaerts au Pavillon belge

Complété de façon plus extensive sur le site [www.interface.cfwb.be](http://www.interface.cfwb.be)



## ... des monographies sur les artistes

### ÉMILE DESMEDT (4)

2003 Ludovic Recchia; préface par le Ministre des Arts, des Lettres et de l'Audiovisuel de la Communauté française de Belgique. – [Co-édition] Bruxelles: Ministère de la Communauté française de Belgique; Editions Labor, 2003. – 1 vol. (111 p.): couv. ill. en coul., ill. en coul.; 21 cm. – (Collection Pierres d'angle). – Expositions personnelles et collectives. – Bibliographie. – ISBN 2-8040-1800-8

### MARTHE WÉRY, VUES (5)

2007 Présenté par Thierry de Duve, Philippe De Gobert, Sylvie Eyberg ... [et al.]; préface de Fadila Laanan, Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse; avant-propos d'Ariane Fradcourt, Directrice des Arts plastiques. – [Co-édition] Bruxelles: Couper ou pas couper; Ministère de la Communauté française de Belgique, 2007. – 1 vol. (155 p.): ill. en coul.; 24 cm. – Publié à l'occasion de l'exposition « Hommage à Marthe Wéry » à l'Institut pour l'étude du langage plastique, Bruxelles (Iselp asbl) du 16 février au 14 avril 2007. – Biographie. – Expositions personnelles et collectives. – ISBN 978-9-0577-9096-6

## ... des catalogues d'expositions réalisées par le Service des Arts plastiques à partir de l'importante collection d'œuvres d'art appartenant à la Communauté française

### MAGRITTE EN COMPAGNIE: DU BON USAGE DE L'IRRÉVÉRENCE (6)

1997 Belgique / préface par Charles Picqué, Ministre de la Culture et de l'Education permanente et par Henry Ingberg, Secrétaire général du Ministère de la Communauté française; avant-propos par Anne Spitaels-Evrard, Administratrice générale adjointe; introduction par Michel Baudson; Thierry de Duve, Xavier Canonne, Bernard Marcadé ... [et al.], collaborateurs. – [Co-édition] Bruxelles: Ministère de la Communauté française de Belgique; Editions Labor, 1997. – 1 vol. (173 p.): couv. ill. en coul., ill. en n&b et en coul.; 28 cm. – Catalogue publié à l'occasion de l'exposition « Magritte en Compagnie. Du bon usage de l'irrévérence » présentée au Centre culturel de la Communauté française Le Botanique à Bruxelles du 23 mai au 3 août 1997. – Biographies. – Expositions. – ISBN 2-8040-1239-5



4



5



6



## FRUITS D'UNE PASSION (1)

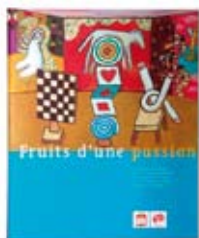
1998 Présenté par Michel De Reymaeker et Ariane Fradcourt; préface par Charles Picqué, Ministre de la Culture et de l'Education permanente; avant-propos par Maurice Lafosse, Bourgmestre de Mons; Didier Collard, Marcelline Bosquillon et Pascale Viscardy, collaborateurs. – Bruxelles: Ministère de la Communauté française de Belgique, Service des Arts plastiques, 1998. – 1 vol. (176 p.): couv. ill. en coul., ill. en coul.; 28 cm. – Catalogue publié à l'occasion d'une exposition organisée par le Service Général du Patrimoine culturel et des Arts Plastiques du Ministère de la Communauté française et le Musée des Beaux-Arts de la Ville de Mons au Musée des Beaux-Arts du 28 juin au 27 septembre 1998 et proposant un panorama de l'étonnante collection d'œuvres d'art contemporain de la Communauté française en dépôt permanent au Musée des Beaux-Arts de Mons

## LIBERTÉ, LIBERTÉS CHÉRIES OU L'ART COMME RÉSISTANCE... À L'ART: UN REGARD POSÉ SUR DIX ANNÉES D'ACQUISITIONS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE 1989 – 1998 (2)

1999 Préface par Charles Picqué, Ministre de la Culture et de l'Education permanente et par Henry Ingberg, Secrétaire général du Ministère de la Communauté française; textes par Anne Spitaels-Evrard, coordinatrice générale, par André Lamblin, Président de la Commission Consultative des Arts plastiques de 1986 à 1990, par Jacques Parisse, Président de la Commission Consultative des Arts plastiques de 1990 à 1992 ... [et al.]. – Bruxelles: Ministère de la Communauté française de Belgique, Service des Arts plastiques, 1999. – 2 vol. (128, 253 p.): ill. en n&b, ill. en coul.; 25 cm. – (Tendances-mouvements). – Lexique. – Biographies. – Bibliographie. – reprend les œuvres montrées conjointement à l'Institut supérieur pour l'étude du langage plastique (Iselp) et dans la salle du Musée au Botanique du 19 janvier au 28 février 1999)

## ARCHI-TEXTURES: DES LIVRES ET DES TEXTURES POUR CONSTRUIRE OU TOUCHER L'IMAGINAIRE: LIVRES D'ARTISTES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE (3)

1999 Rédaction par Ariane Fradcourt, commissaire de l'exposition et par Myriam Orban. – Bruxelles: Communauté française, Service des Arts plastiques, 1999. – 1 vol. (62 p.): couv. ill. en coul., ill. en coul.; 24 cm. – Catalogue édité à l'occasion de l'exposition organisée par le Secteur de l'Artisanat de création et du Design du Ministère de la Communauté française de Belgique à la Maison du Livre de Saint-Gilles (Bruxelles) du 3 au 30 avril 1999



## **RIEN À VOIR. UNE SÉLECTION D'ŒUVRES PHOTOGRAPHIQUES ISSUES DES COLLECTIONS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE (4)**

**Kurt Buchwald, Gast Bouschet, Barbara et Michaël Leisgen, Michaël Schmidt et Anne Denis.**

2000 Bruxelles: Communauté française, Service des Arts plastiques, 2000. – Plaquette d'exposition proposant la mise en dialogue d'œuvres photographiques issues des collections de la Communauté française de Belgique

## **TOUT EST (SI) SIMPLE. PHOTOGRAPHIES (5)**

2000 Bruxelles: Centre d'art contemporain de Bruxelles, 2000 - Fiches didactiques

## **ABSTRACTIONS CONSTRUITES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE 1922 / 1980 (6)**

2005 Préface par Fadila Laanan, Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse et par Jean-François Istasse, Président du Parlement de la Communauté française de Belgique Wallonie-Bruxelles; textes par Marc Renwart. – Bruxelles: Ministère de la Communauté française, Service des Arts plastiques, 2005. – 1 vol. (63 p.): ill. en coul.; 22 cm. – Catalogue édité à l'occasion de l'exposition organisée par le Service des Arts plastiques à l'initiative et en collaboration avec le Parlement de la Communauté française Wallonie-Bruxelles du 25 mai au 24 juin 2005. – ISBN 2-930446-00-5

## **ABSTRACTIONS CONSTRUITES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE DE 1980 À NOS JOURS (7)**

2006 Préface par Fadila Laanan, Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse et par Jean-François Istasse, Président du Parlement de la Communauté française de Belgique Wallonie-Bruxelles; textes par Marc Renwart. – Bruxelles: Ministère de la Communauté française, Service des Arts plastiques, 2006. – 1 vol. (79 p.): ill. en coul.; 22 cm. – Catalogue édité à l'occasion de l'exposition organisée par le Service des Arts plastiques à l'initiative et en collaboration avec le Parlement de la Communauté française Wallonie-Bruxelles du 28 novembre 2006 au 4 janvier 2007. – ISBN 2-930446-01-3



4



5



6



7

## **FRUITS D'UNE PASSION – PASSIEVRUCHTEN COLLECTION / COLLECTIE MAURICE DUVIVIER (1)**

2008 Présenté par Michel De Reymaeker et Ariane Fradcourt; préface par Fadila Laanan, Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel; avant-propos par Elio Di Rupo, Bourgmestre et Ministre d'Etat; texte par Michel De Reymaeker, Conservateur en Chef des Musées de Mons et par Ariane Fradcourt, Directrice du Service des Arts plastiques. – Bruxelles: Ministère de la Communauté française, Service des Arts plastiques, 2008. – 1 vol. (111p.): couv. ill. en coul., ill. en coul.; 28 cm. – Catalogue publié à l'occasion d'une exposition produite et organisée par le Service des Arts plastiques du Ministère de la Communauté française de Belgique et le BAM – Beaux-Arts Mons du 10 février au 17 août 2008 et proposant une sélection d'œuvres d'art contemporain de la Communauté française en dépôt permanent au BAM principalement issues de la seconde partie de la donation. – ISBN 2-930446-03-x

### **... des catalogues d'expositions produites par le Service des Arts plastiques**

## **BRUISSEMENT D'ÂME, MOUVEMENT D'ART (2)**

1998 Bruissements d'âme, mouvement d'art / Jean-Pierre Vlasselaer. - [Co-édition] Bruxelles: Ministère de la Communauté française; Tournai: Maison de la Culture de Tournai, 1998. – 1 vol. (36 p.): ill. en coul.; 23 x 33 cm. – Biographies

## **DESIGNERS DE WALLONIE ET DE BRUXELLES**

1998 [Co-production] Bruxelles: Ministère de la Communauté française: CGRI: AWEX, 1998. - Brochure

## **ANN VERONICA JANSSENS: UNE IMAGE DIFFÉRENTE DANS CHAQUE OEIL (3)**

1999 Ann Veronica Janssens: Une image différente dans chaque oeil = A Different Image in Each Eye / Laurent Jacob, réalisateur = editor; Laurent Jacob, Ann Veronica Janssens, conception; Benoît Platéus, assistant; Charles-Olivier Gohy, collaborateur; Mieke Bal, texte; Daniel Vander Gucht, trad. – [Co-édition] Bruxelles: La Lettre volée; Liège: Espace 251 Nord, 1999. – 1 vol. (127 p.): couv. ill. en coul.; ill. en n&b et en coul.; 22 x 30 cm. – Catalogue édité à l'occasion de la participation de la Communauté française de Belgique à la 48<sup>ème</sup> Biennale de Venise sous le haut patronage de Monsieur Pierre Hazette, Ministre de l'Enseignement secondaire, des Arts et des Lettres. - Expositions personnelles et collectives. – ISBN 2-87317-088-3



1



2



3

## MICHEL FRANÇOIS : OÙ JE SUIS, VU DU CIEL

1999 Michel François: Où je suis, vu du ciel = Where I am, seen from the air / Laurent Jacob, réalisateur = editor; Laurent Jacob, Michel François, conception; Charles-Olivier Gohy, Frédéric Jacquemin, assistants; Cécilia Bezzan, collaboratrice; Paul Ardenne, Joerg Bader, Laurent Busine ... [et al.], textes. – [Co-édition] Bruxelles: La Lettre volée; Liège: Espace 251 Nord, 1999. – 1 vol. (159 p.): couv. ill. en coul.; ill. en n&b et en coul.; 22 x 29 cm. – Catalogue édité à l'occasion de la participation de la Communauté française de Belgique à la 48<sup>ème</sup> Biennale de Venise sous le haut patronage de Monsieur le Ministre de la Culture et de l'Education permanente. – Biographie. - Livres d'artistes. – ISBN 2-87317-087-5

## BRUISSEMENT D'ÂME, MISE AU POINT (4)

2000 Bruissements d'âme, mise au point / Jean-Pierre Vlasselaer. - [Co-édition] Bruxelles: Ministère de la Communauté française; Tournai: Maison de la culture de Tournai, 2000. – 1 vol. (86 p.): ill. en coul.; 23x33 cm. – Biographies

## EXPOSITION GAO XINGJIAN. LE GOÛT DE L'ENCRE (5)

2003 Gao Xingjian : Le goût de l'encre / Michel Draguet. - Paris : Hazan, 2002. - (215 p.) : ill. en n&b ; 26 cm. - Publié à l'occasion de l'exposition organisée par le Musée des Beaux-Arts de Mons du 14 janvier au 31 mars 2003. - Liste des oeuvres. - Index. - Biographie. - Bibliographie. - Expositions. - ISBN 2-85025-846-6

## SYLVIE EYBERG / VALÉRIE MANNAERTS : LA BIENNALE DI VENEZIA 2003 (6)

2003 Sylvie Eyberg Valérie Mannaerts: La Biennale di Venezia 2003 / avec un essai de Thierry de Duve, commissaire; Brian Holmes, trad. – [Co-édition] Bruxelles: Ministère de la Communauté française: Yves Gevaert, 2003. – 1 vol. (196 p.): couv. ill. en n&b., ill. en n&b et en coul.; 22 cm. – Publié à l'occasion de la Biennale de Venise 2003

## LES ANNÉES '50 À ROME. DU NÉORÉALISME À LA DOLCE VITA (7)

2003 Les années '50 à Rome: art, chronique, culture: du néoréalisme à la dolce vita / Miriam Mafai, Maria Grazia Bacchi, Maurizio Fagiolo Dell'arco ... [et al.] - [S.l.]: Snoeck, [2004]. – 1 vol. (248 p.): ill. en n&b et en coul.; 16x24 cm. – Publié à l'occasion de l'exposition organisée par le Musée des Beaux-Arts de Mons dans le cadre d'Europalia Italia du 12 octobre 2003 au 1er février 2004. – Liste des œuvres exposées



4



5



6



7

## **CHRISTIAN DOTREMONT. LES DÉVELOPPEMENTS DE L'OEIL (1)**

2004 Christian Dotremont : Les développements de l'oeil / Michel Draguet, dir.; Pierre de Maret, préf. - Paris : Hazan; Bruxelles : Université Libre de Bruxelles, 2004. - (199 p.) : ill. en coul. et n&b; 30 com. - Publié à l'occasion de l'exposition organisée au Musée des Beaux-Arts de Mons du 28 mars au 20 juin 2004. - Logochronologie. - Bibliographie. - Index. - ISBN 2-85025-930-6

## **ERIC DUYCKAERTS – PALAIS DES GLACES ET DE LA DÉCOUVERTE (2)**

2007 Eric Duyckaerts : Palais des glaces et de la découverte / introduit par le Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse et par Christine Macel, commissaire du pavillon belge. - Blou : Monografik éditions, 2007. – 1 vol. (111 p.): ill. en n&b et en coul.; 16x24 cm. – Publié à l'occasion de la 52<sup>e</sup> Exposition Internationale d'Art, Biennale de Venise du 10 juin au 20 novembre 2007. – Index des œuvres. – Biographie. – Bibliographie. – ISBN 978-2-916545-23-3

## **ERIC DUYCKAERTS (BROCHURE ET CD-ROM) (3)**

2007 Éric Duyckaerts / présenté par Raphaël Gatel. – Artmalta, 2007. – CD-Rom : DVD9 Pal ; 180 min ; format image 4,3 ; VO française, sous titres anglais. – Vidéos. – Bonus. - Livret en français et en anglais par Christine Macel, Jeff Rian, Joseph Mouton, Eric Duyckaerts. – EDV 1325

## **ERIC DUYCKAERTS – LA NUIT TRANSFIGURÉE (4)**

2007 La Nuit transfigurée: Fac simile : « Portraits de scènes à l'île aux phoques » Casa Frolo – Giudecca, 50, E2N – OFF 43. Biennale di Venezia 1986 / Eric Duyckaerts ; Laurent Jacob, conception ; Benoît Califice, coord. ; Damien Hustinx, Thomas Chable, Eli Happart, photos ; Gyuri Macsai, Raphaël Oprenyesz, conception graphique ; [www.anthelanguages.com](http://www.anthelanguages.com), trad. - Liège : Espace 251 Nord-Archives Actives, 2007. – 1 vol. (40 p.): ill. en n&b et en coul.; 30x42 cm. – Tiré à part. - 2.000 ex. édités et diffusés à l'occasion de : 52. Esposizione Internazionale d'Arte – Partecipazioni nazionali, 2007, Venezia (I), Pavillon belge Eric Duyckaerts « Palais des Glaces et de la Découverte ». – Contient sous chemise le fac simile du document original « En deuil de Beuys » de 36 p. full quadri, introduit par Eric Duyckaerts en français et en anglais, suivi du résumé d'un entretien entre Laurent Jacob et Eric Duyckaerts en français et en anglais. – Expositions



1



2



3



4

## ... des brochures sur des colloques et tables rondes

### À PROPOS DE L'ÉDITION DE LIVRES PHOTOGRAPHIQUES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE 2005 (BROCHURE) (5)

2005 A propos de l'édition de livres photographiques en Communauté française / préfacé par Jean-Louis Godefroid, directeur de Contretype et Ariane Fradcourt, directrice des Arts plastiques. - [Co-édition] Bruxelles: Ministère de la Communauté française, Service des Arts plastiques: Espace Photographique Contretype, 2005. – 1 vol. (23 p.): ill. en n&b et en coul.; 11x15 cm. – Publié à l'occasion du colloque organisé par Contretype à l'hôtel Hannon le 9 mai 2005. – Liste des participants

## ... des brochures sur les expositions organisées de 1998 à 2005 à l'occasion de la Foire du Livre de Bruxelles

### PRÉCIEUX PAPIERS / PARELS VAN PAPIER

1998 Précieux papiers: livres d'artistes de la Communauté française. - [Co-édition] Bruxelles: Ministère de la Communauté française, Service Général du Patrimoine culturel et des Arts plastiques, Secteur de l'Artisanat de création et du Design; Mariemont: Atelier du Livre, 1998. – 1 vol. (5 p.): ill. en n&b; 30x15 cm. – Publié à l'occasion de l'exposition organisée par le Secteur de l'Artisanat de création et du Design en collaboration avec l'asbl Atelier du Livre et le Musée royal de Mariemont

### IMAGES ET MOTS (6)

1999 Images & mots: livres d'artistes et illustrateurs de la Communauté française de Belgique. - [Co-édition] Bruxelles: Ministère de la Communauté française, Service Général du Patrimoine culturel et des Arts plastiques, Secteur de l'Artisanat et du Design; Mariemont: Musée de Mariemont; La Louvière: Centre de la gravure et de l'Image imprimée, 1999. – 1 vol. (8 p.): ill. en n&b; 30x15 cm. – Publié à l'occasion de la manifestation organisée par le Secteur de l'Artisanat de création et du Design du Ministère de la Communauté française dans le cadre de la foire du livre de Bruxelles du 24 au 28 février 1999 et du Salon du Livre à Paris du 18 au 24 mars 1999



5



6

## **RADICAUX LIBRES (1)**

2000 Radicaux libres: livres d'artistes plasticiens en Communauté française de Belgique / Ariane Fradcourt et Myriam Orban. - Bruxelles: Ministère de la Communauté française, Service Général du Patrimoine culturel et des Arts plastiques, Secteur de l'Artisanat de création et du Design, 2000. – 1 vol. (12 p.): ill. en n&b; 30x15 cm. – Publié à l'occasion de l'exposition organisée par le Secteur de l'Artisanat de création et du Design à l'occasion de la foire du livre de Bruxelles du 23 au 27 février 2000 et du Salon du Livre à Paris du 17 au 22 mars 2000

## **LE SAVOIR-FAIRE À LA PAGE (2)**

2001 Le savoir-faire à la page: les différentes étapes montrées dans l'exposition tentent d'appréhender l'évolution technique du façonnage du livre à tirage limité, du projet initial à la réalisation finale / Myriam Orban. - [Co-édition] Bruxelles: Ministère de la Communauté française, Service Général du Patrimoine culturel et des Arts plastiques, Secteur de l'Artisanat de création et du Design; Mariemont: Musée de Mariemont; [s.l.]: lesperluette éditions, 2001. –1 vol. (12 p.): ill. en n&b; 30x15 cm. – Publié à l'occasion de l'exposition organisée par le Secteur de l'Artisanat de création et du Design à l'occasion de la foire du livre de Bruxelles du 14 au 18 février 2001

## **OUVREZ VOS MIRETTES – REGARDS SUR LES CARNETS D'ILLUSTRATEURS DU LIVRE DE JEUNESSE (3)**

2002 Ouvrez vos mirettes: regards sur les carnets d'illustratrices du livre de jeunesse. - Bruxelles: Ministère de la Communauté française, Service Général du Patrimoine culturel et des Arts plastiques, Secteur de l'Artisanat de création et du Design, 2002. – 1 vol. (16 p.): ill. en n&b; 30x15 cm. – Publié à l'occasion de l'exposition organisée par le Service des Arts plastiques (Artisanat de création et Design) à l'occasion de la foire du livre de Bruxelles du 26 février au 3 mars 2002

## **CARNETS DE VOYAGE (4)**

2003 Carnets de voyage: foire du livre de Bruxelles 2003 / Myriam Orban. - Bruxelles: Ministère de la Communauté française, Service Général du Patrimoine culturel et des Arts plastiques, 2003. – 1 vol. (16 p.): ill. en n&b; 30x15 cm. – Publié à l'occasion de l'exposition organisée par le Secteur de l'Artisanat de création et du Design à l'occasion de la foire du livre de Bruxelles du 18 au 23 février 2003



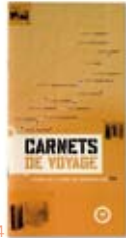
1



2



3



4

## L'ÉCRITURE DU REGARD (5)

2004 L'écriture du regard : foire du livre de Bruxelles 2004 / Myriam Orban. - Bruxelles : Ministère de la Communauté française, Service Général du Patrimoine culturel et des Arts plastiques, 2004. – 1 vol. (9 p.) : ill. en n&b ; 30x15 cm. – Publié à l'occasion de l'exposition organisée par le Service des Arts plastiques (Artisanat de création et du Design) à l'occasion de la foire du livre de Bruxelles du 11 au 13 février 2004

## INÉDITS D'ILLUSTRATEURS DE LIVRES POUR LA JEUNESSE (6)

2005 Inédits d'illustrateurs de livres pour la jeunesse. - [Co-édition] Bruxelles : Ministère de la Communauté française, Service Général du Patrimoine culturel et des Arts plastiques, Secteur de l'Artisanat de création et du Design ; Namur : Maison de la culture, 2005. – 1 vol. (16 p.) : ill. en n&b ; 30x15 cm. – Publié à l'occasion de l'exposition organisée par le Service des Arts plastiques à l'occasion de la foire du livre de Bruxelles du 1 au 6 mars 2005

## ...Une revue trimestrielle d'art actuel

## L'ART MÊME (7)

Éditeur responsable: Henry Ingberg (jusqu'en octobre 2007) ; actuellement Christine Guillaume, Administratrice générale a.i. de la Culture

Rédactrice en chef: Christine Jamart

T. +32 (0)2 413 26 85 – F. +32 (0)2 413 20 07

e-mail: [christine.jamart@cfwb.be](mailto:christine.jamart@cfwb.be)

Secrétaire de rédaction: Pascale Viscardy

T. +32 (0)2 413 26 81

e-mail: [pascale.viscardy@cfwb.be](mailto:pascale.viscardy@cfwb.be)

Site: [www.cfwb.be/lartmeme](http://www.cfwb.be/lartmeme)

Cette publication a été créée en 1998 sous la responsabilité du Secrétariat général en vue de soutenir la création en Communauté française et d'aider les artistes à diffuser et promouvoir leurs activités. Elle entend également faire connaître aux professionnels la richesse des arts visuels en Communauté française. Des articles spécialisés permettent d'appréhender la richesse plurielle et polysémique de l'art actuel, d'en dégager les enjeux.



5



6



7



---

## C. Production audiovisuelle

### Le Service des Arts plastiques produit:

#### ... une émission radiophonique

### LE MONDE INVISIBLE (1)

#### Réalisée par Thierry Genicot

Série radiophonique (50') - chaque jeudi de 22h10 à 23h diffusée sur la RTBF - Radio, La Première dans l'émission Par Oûi-Dire (Production Pascale Tison)

Ecoute sur Internet pendant une semaine après la diffusion: [www.lapremiere.be](http://www.lapremiere.be)

Programmation: Ariane Fradcourt et Thierry Genicot

Responsable: [ariane.fradcourt@cfwb.be](mailto:ariane.fradcourt@cfwb.be)

L'enjeu de cette série, initiée en octobre 2004, est d'offrir à l'auditeur (trice), l'imaginaire de l'artiste ou de l'oeuvre par l'écoute seule. Par ce désir de donner à entendre seulement en dehors de tout regard, se crée une nouvelle approche de la démarche artistique. Celle de l'intériorité de l'artiste ou de l'oeuvre que l'émission explore; celle d'une profondeur permise que la durée de l'émission garantit. Les artistes ou sujets les premiers à être envisagés en premier ont été Marthe Wéry, Marie-Françoise Plissart, Edith Dekyndt, le bijou contemporain en Communauté française; la vie et l'oeuvre de Christian Dotremont, les jeunes collectionneurs d'aujourd'hui, les antiquaires et l'art contemporain, etc... Les émissions s'attachent à présenter les artistes et designers, notamment ceux soutenus par la Communauté française.

La mise en valeur des institutions et des associations de promotion en Communauté française ou sur le plan international est assurée au côté de celle de manifestations diverses telles les expositions, parcours d'artistes, biennales ou encore tables rondes et colloques concernant l'art contemporain où alternent interviews, lectures et archives sonores.

Le Monde Invisible a reçu le prix international « Art in the Media 2007 » de la Fondation de Moffarts mettant en compétition les productions radio télévision et Internet liées aux Arts plastiques. [www.stichting-demoffarts.be](http://www.stichting-demoffarts.be)



## ... des documentaires radiophoniques pour renforcer certaines initiatives

Réalisation : Thierry Genicot

22 juin au 9 août 2007 Chambre d'écoute installée dans l'exposition du Prix de la Jeune Peinture belge. « Regards » sur les lauréats. BOZAR, Palais des Beaux-Arts de Bruxelles.

29 février 2008 Une journée a été organisée en collaboration avec l'ENSAV (La Cambre) – atelier de Sculpture (Johan Muyle) consacrée à la gestion du sonore, de l'écriture radiophonique et de l'image sur le site de l'Ecole. (Installation sonore de François Martig, projection du film 'Apothenia' de Bob Vanderbob, conférence de Daniel Deshays, audition d'étapes de réalisation d'un documentaire sonore réalisé par des étudiants de l'atelier Sculpture).

## ... des documentaires vidéos sur des événements organisés par le Service

### EN COMPAGNIE, MAGRITTE PROMÈNE SON CULOT À VARSOVIE...AVEC TAPTA

1998 (17') de Pierre-Michel Zaleski

(Exposition *Magritte en compagnie et Tapta à Varsovie*)

### EXPOSITION DES ŒUVRES ACQUISES 1997-1998

1999 (16') d'André Firquet. Au Mamac, Liège

### JACQUES CHARLIER, SA MUSIQUE ET MONDO VENEZIANO D'ANTOINE PRUM (2)

2006 (45') de Pierre-Michel Zaleski

### ÉRIC DUYNKAERTS À ARTBRUSSELS 2007. PERFORMANCE « BINÔME »

2007 (61') de Pierre-Michel Zaleski



## 01.6 ORGANISATION OU CO-PRODUCTION D'ÉVÉNEMENTS D'INFORMATION POUR LES PROFESSIONNELS

### Journées professionnelles

#### JOURNÉES DES DROITS D'AUTEUR



7 février 2004 À l'initiative du WCC - BF asbl et en collaboration avec l'IFPME, Faculté polytechnique, Mons

#### JOURNÉE PROFESSIONNELLE SUR L'ÉDITION EN PHOTOGRAPHIE EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

9 mai 2005 Table ronde sur l'édition en photographie à l'initiative de l'asbl Espace Contretype, Hôtel Hannon, Bruxelles (brochure)

#### JOURNÉE DES DROITS D'AUTEUR (1)

2005 À l'initiative du WCC - BF asbl et en collaboration avec l'IFPME et l'ISELP.

30 avril à la Faculté polytechnique, Mons; 1<sup>er</sup> octobre à l'Iselp (2), Bruxelles et 19 novembre à la Faculté polytechnique, Mons

[www.wcc-bf.org](http://www.wcc-bf.org)



## CNAP (CONSEIL NATIONAL BELGE DES ARTS PLASTIQUES)



Le CNAP a proposé dès 2007 des séances d'information et de conférences-débats sur les préoccupations spécifiques aux artistes, en partenariat avec le Service. Ces conférences et tables rondes se sont déroulées en présence de Madame Marie-Magdeleine de Meeûs, experte auprès du Parlement de la Communauté française. Le CNAP organise également des permanences juridiques pour ses membres.

Conférences :

7 décembre 2007 à l'Académie des Beaux-Arts de Liège

14 décembre 2007 à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles

9 mai 2008 au Mundaneum, Mons

Tables rondes :

Débat ouvert entre les artistes et les représentants de la Communauté française organisé par le Conseil National Belge des Arts plastiques. Des propositions d'amélioration y sont rassemblées et font l'objet d'une demande de mise en action auprès des institutions.

4 juin 2008 à l'Iselp, Bruxelles

13 juin 2008 au Musée des Beaux-Arts et de la Céramique de Verviers

Consultations juridiques :

Par un conseiller juridique, Maître Pierre JEANRAY, avocat spécialisé dans le droit des artistes plasticiens.

30 mai 2008 à l'Iselp / Extension Nerviens: Centre de documentation, Bruxelles

**Permanences juridiques :** voir aussi le WCC-BF chapitre **08.2**

### JOURNÉE SUR LE PLAN COMPTABLE NORMALISÉ

25 octobre 2007 Organisation d'une réunion de concertation en collaboration avec l'Observatoire des politiques culturelles (Roland de Bodt).

Cette séance avait pour objet la présentation, aux opérateurs du secteur des Arts plastiques, du chantier d'harmonisation des données d'information comptables destinés aux opérateurs culturels subventionnés. Il s'agissait d'examiner avec eux les documents préparatoires, de les commenter, de recueillir des remarques ou des suggestions et de les compléter ou de les amender.

## **Le Conseil National Belge des Arts Plastiques (CNAP)**

Depuis 1953, le Conseil National Belge des Arts plastiques, membre fondateur de l'Association Internationale des Arts Plastiques (AIAP), défend la condition de l'artiste plasticien, la liberté de la création et la diffusion des œuvres.

L'AIAP est une ONG (organisation non gouvernementale) créée sous les auspices de l'UNESCO en 1954.

Cette association représente les artistes plasticiens et autres artistes professionnels qui pratiquent les arts visuels.

Reconnue dans le monde entier, elle émet des propositions relayées par l'UNESCO aux gouvernements des Etats membres.

Le Conseil National Belge des Arts Plastiques s'est, dès ses débuts, donné pour buts, notamment :

- d'encourager les échanges d'œuvres d'art et d'artistes, ainsi que de techniques et d'informations intéressant le travail et la situation des artistes vivants ;
- de stimuler et d'appuyer la coopération culturelle, tant nationale qu'internationale, libre et hors de toute esthétique, politique, culturelle ou autre ;
- de défendre, tant sur le plan national qu'international, la seule valeur artistique sans aucune discrimination de tendance.

En 2006, quelques membres ont décidé de reprendre la poursuite de ces objectifs et de s'inscrire à nouveau de manière dynamique dans le champ des Arts plastiques en Communauté française.

Le CNAP propose :

- un service de proximité d'information aux artistes membres de notre association : consultations juridiques, sociales, fiscales, droits d'auteur, droits de suites, droits de publication, etc.
- des séances d'information et de conférences-débats sur les préoccupations spécifiques aux artistes : relations avec les lieux d'expositions, responsabilité civile, droit de monstration, droit d'auteur, fiscalité, mobilité etc...
- l'obtention de la gratuité ou de la réduction du droit d'entrée gratuite dans les musées et centres d'art contemporain en Belgique et à l'étranger pour les membres de l'association, grâce à la carte internationale de l'Association internationale des Arts Plastiques – AIAP / UNESCO.

### **Contact :**

#### **Conseil National Belge des Arts Plastiques**

Association Internationale des Arts Plastiques – UNESCO

Francis DESIDERIO – Président du Comité National de l'AIAP

29 rue Renardi, 4000 Liège

T. +32 (0)4 227 38 50 GSM +32 (0)477 34 70 25

e-mail : francis.desiderio@skynet.be Site : [www.cnap.be](http://www.cnap.be) – [www.aiap-iaa.org](http://www.aiap-iaa.org)



A.I.A.P. UNESCO

## Bilans publics des Arts plastiques – Journées, statistiques et publications

Les Bilans publics annuels constituent depuis 2004 un moment privilégié de rencontre entre le Service des Arts plastiques et la Commission consultative des Arts plastiques (CCAP) d'une part et d'autre part, les opérateurs culturels, qu'ils soient des organisateurs de manifestations et d'expositions, des éditeurs en arts plastiques ou des artistes et designers. Ces bilans s'adressent principalement mais non exclusivement aux opérateurs bénéficiant de subventions régulières (conventions et subventions récurrentes) et à ceux qui ont introduit un dossier de demande de subvention au cours de l'année précédente.

C'est l'occasion de présenter et d'analyser le budget du secteur, la répartition des subventions octroyées.

Toutes les subventions relevant du Service des Arts plastiques, de la Direction générale de la Culture, ainsi que des autres services du Ministère concernant les Arts plastiques y sont reprises. Des statistiques et une analyse détaillée de ces subventions sont accompagnés des listes chiffrées des bénéficiaires de ces aides.

Le Service des Arts plastiques présente également les actions menées par l'Administration pour l'année précédente, que ce soit en matière d'information, de promotion ou de diffusion. Le Président de la CCAP et les représentants de l'Administration y exposent le travail réalisé par ses membres et les propositions adressées à la Ministre de la Culture ainsi que les principaux chantiers mis en oeuvre.

### **BILAN 2003**

09 novembre 2004 Palais des Congrès, Liège

### **BILAN 2004**

1<sup>er</sup> décembre 2005 Théâtre des Martyrs, Bruxelles.

### **BILAN 2005**

25 avril 2006 Cabinet de la Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel, Bruxelles.

### **BILAN 2006**

15 mars 2007 Théâtre royal de Namur.

### **BILAN 2007**

10 octobre 2008 Le Botanique, Bruxelles.

#### **Publications:**

Bilan 2003 des Arts plastiques (2004)

Bilan 2004 des Arts plastiques (2005)

Bilan 2005 des Arts plastiques (2006)

Bilan 2006 des Arts plastiques (2007)

Bilan 2007 des Arts plastiques (2008) (disponible le 10 octobre 2008 au Botanique)

Chaque édition du Bilan public est consultable sur le site: [www.artsplastiques.cfwb.be](http://www.artsplastiques.cfwb.be)

## 01.7 COMMANDE D'ÉTUDES ET DE RAPPORTS

**2006** Étude préliminaire sur l'édition en Arts plastiques réalisée de l'Atelier du Livre asbl (Jean-Baptiste Lison).

**2007-2008** Inventaire des intégrations d'oeuvres d'art dans les bâtiments subventionnés par la Communauté française - 1ère partie réalisée par l'Iselp.

**2007-2008** Une étude intitulée « Profil socio-économique des opérateurs en Arts plastiques » a été lancée par le Service des Arts plastiques en collaboration avec l'Observatoire des Politiques culturelles du Ministère de la Communauté française (Philippe Pepin). Réalisée par la firme Comase, elle a donné lieu à une publication électronique et fera l'objet d'une publication synthétique en fin d'année.  
Téléchargeable sur [www.opc.cfwb.be](http://www.opc.cfwb.be)

## 01.8 LE SERVICE DÉVELOPPE DES PARTENARIATS SCIENTIFIQUES

### Avec les musées

Depuis **2006**, le Service des Arts plastiques et le Musée royal de Mariemont font partie des services pilotes pour le plan de numérisation des collections en Communauté française; plan qui s'inscrit dans le programme européen Minerva.

Le plan et sa mise en oeuvre sont destinés à échanger les bonnes pratiques entre ces deux institutions en vue, à terme, de pouvoir en faire bénéficier d'autres musées.

**2007** Partenariat scientifique (inventaire, numérisation, restaurations) avec le Musée des Beaux-Arts de Mons (BAM) pour la collection Maurice Duvivier - 2ème partie (300 pièces).

### Avec l'Observatoire des Politiques culturelles

**2007-2008** Le périmètre d'analyse de l'étude sur le « Profil socio-économique des opérateurs conventionnés », la méthodologie et les enjeux ont fait l'objet d'une analyse préalable et d'un suivi conjoints de l'étude confiée à la firme Comase. (voir ci-dessus **01.7**).

## 01.9 LES COLLECTIONS D'OEUVRES D'ART – CONSERVATION ET MISE EN VALEUR

Le Service des Arts plastiques acquiert des oeuvres d'arts plastiques, d'artisanat de création et de design auprès d'artistes en activité, sur proposition de la Commission consultative des Arts plastiques (CCAP) et après approbation du Ministre ayant les Arts plastiques dans ses attributions de compétences. Le Service des Arts plastiques intègre également dans sa collection les dons et les legs, ceux-ci sont mis en dépôt dans des institutions muséales. Une autre collection concerne les achats d'oeuvres pour le Mac's.

La collection du Service des Arts plastiques comporte les oeuvres d'art acquises par l'Etat belge de 1860 à 1971, gérées conjointement avec la Communauté flamande (12.350 oeuvres) et les oeuvres acquises par la Communauté française à partir de 1972 (8.000 oeuvres), par achat, don ou legs. Sa gestion est assurée par le Secteur de la Conservation des Collections. Cette collection comporte près de 20.000 numéros soit environ 25.000 pièces. L'ouverture du Musée des Arts contemporains du Grand-Hornu (Mac's) en 2002 a permis la création d'une ligne budgétaire importante pour alimenter ce nouveau centre d'art en oeuvres d'art. Celles-ci font l'objet de propositions avalisées par le Ministre, par le biais d'une commission distincte de la CCAP, présidée par le directeur de l'institution. Ces oeuvres sont inscrites à l'inventaire du Service des Arts plastiques.

Hormis les oeuvres majeures mises en dépôt dans les musées à Bruxelles et en Wallonie, la majorité des oeuvres de la collection est conservée au sein d'institutions spécialisées sur base des disciplines concernées: la quasi totalité des photographies au Musée de la Photographie à Mont-sur-Marchienne, 75 % des gravures au Centre de la Gravure et de l'Image imprimée à La Louvière, 70 % des tapisseries et des oeuvres sur tissu au Centre de la Tapisserie et des Arts du Tissu à Tournai, 25 % des sculptures, principalement monumentales, au Musée en Plein Air du Sart-Tilman à Liège. Le Musée des Beaux-Arts de Mons accueille également une donation de quelque 600 oeuvres d'art international (collection Maurice Duvivier). Ces institutions, ainsi que d'autres musées en Wallonie et à Bruxelles, constituent des partenaires privilégiés du Service des Arts plastiques dans le domaine de l'art contemporain. Les oeuvres y sont conservées dans des conditions appropriées et valorisées par le biais d'expositions régulières s'inscrivant dans une politique du Service des Arts plastiques axée sur la bonne conservation physique des oeuvres, la visibilité et l'accès au public des oeuvres de sa collection.

Ces expositions présentent les oeuvres récemment acquises ou valorisent le patrimoine plus ancien de la collection par des expositions thématiques ou monographiques (v. rubrique 04). La parution de publications et de catalogues inventaires accompagne régulièrement ces expositions.

La valorisation du patrimoine de la Communauté française s'articule également autour des prêts et des mises en dépôt d'oeuvres de sa collection. Les oeuvres font l'objet de prêts sollicités dans le cadre d'expositions temporaires par des musées, centres d'art ou centres culturels en Belgique et à l'étranger à raison de 200 à 300 demandes par an. La participation des oeuvres de la collection aux expositions étrangères constitue parfois un soutien à l'échange d'expositions entre institutions muséales et culturelles, contribuant à terme à



l'insertion de ces institutions soutenues par le Service dans un programme de réciprocité au sein d'un réseau international de partenaires.

Les formulaires relatifs aux conditions de prêts d'oeuvres pour expositions et pour mises en dépôt d'oeuvres sont téléchargeables sur le site [www.artsplastiques.cfwb.be](http://www.artsplastiques.cfwb.be) dans la rubrique Collections.

## 01.10 LA NUMÉRISATION DES OEUVRES D'ART

Le Service des Arts plastiques a acquis une expertise particulière dans le domaine précis de la numérisation, devenant en 2004, l'un des deux services pilotes de la Communauté française, avec le Musée Royal de Mariemont, en matière de gestion et de numérisation des collections d'oeuvres d'art. En février 2007, le Service des Arts plastiques s'est doté du logiciel de haute performance TMS (The Museum System) lui permettant la gestion informatisée de l'ensemble de sa collection d'oeuvres d'art (ainsi que de celle du Service du Patrimoine culturel), et d'optimiser l'importation et la gestion d'images numérisées et à terme, leur exportation vers Internet. Ce projet de longue haleine s'inscrit dans le cadre du projet européen de numérisation MINERVA.

La gestion informatique de TMS est assurée par l'Etnic, l'organisme de la Communauté française en charge des développements et de la gestion de l'informatique pour l'ensemble des services de la Communauté française.

Responsable de projet: Marie-Claire Neuray, Conservatrice des Collections

T. +32 (0)2 413 26 84 – F. +32 (0)2 413 20 07

[marie-claire.neuray@cfwb.be](mailto:marie-claire.neuray@cfwb.be)

Administratrice fonctionnelle du projet : Odile Chopin, Chargée de mission

T. +32 (0)2 413 26 86

[odile.chopin@cfwb.be](mailto:odile.chopin@cfwb.be)

### **ETNIC**

4 Place Ernest Solvay, 1000 Bruxelles

T. +32 (0)2 800 10 10 – 11 11 (Helpdesk) – F. +32 (0)2 600 00 11

e-mail : [etnic@etnic.be](mailto:etnic@etnic.be) – [support@etnic.be](mailto:support@etnic.be)

Site : [www.etnic.be](http://www.etnic.be)

Administrateur général : Michel Pouleur

Contacts pour la Culture : Philippe De Jaer, Chef de projet et Paul Bussers, Analyste métier

## **Cellule PEP's (Préservation et Exploitation des Patrimoines)**

Une cellule de coordination des projets de numérisation pour l'ensemble des matières culturelles et audiovisuelles a été créée en janvier 2008 : la cellule Pep's (Préservation et Exploitation des Patrimoines de la Communauté française). Elle relève du Secrétariat général.

Le Plan de préservation et d'exploitation des Patrimoines – le plan Pep's – a été adopté par le Gouvernement de la Communauté française le 19 octobre 2007. Le Pep's est un élément de l'action culturelle de la Communauté française. Il s'inscrit dans le suivi des Etats généraux de la Culture qui se sont tenus de décembre 2004 à juin 2005 et qui ont débouché sur un recueil de propositions concrètes, intitulé « Priorités Culture », adopté par le Gouvernement le 7 novembre 2005. Le plan concerne tous les champs de compétences de la Communauté française et les patrimoines qui y sont liés.

Le Pep's a un double objectif :

- la préservation des patrimoines en veillant à la sauvegarde et à la pérennité des collections ;
- la valorisation des patrimoines en assurant un accès interopérable, notamment via un portail fédératif. Ce portail fédératif permettra l'accès à des ressources plurielles sur des plates-formes techniques hétérogènes au moyen de langages de communication communs.

Le Pep's s'appuie pour ce faire sur les outils des technologies de l'information et de la communication.

Le Pep's cherche aussi à répondre au besoin de coordination et de formation inhérent au défi de la numérisation. Il assure une veille technologique et juridique et soutient les projets de numérisation notamment par des recommandations aux services et institutions sur les normes documentaires et techniques à privilégier.

Le Pep's s'intègre dans une dimension européenne et mondiale.

## Les sept actions du Plan Pep's

1. établir un état des lieux des patrimoines numérisés et « numérisables ». C'est la première étape indispensable à tout plan fédératif de numérisation. Un inventaire dynamique des collections et des fonds ainsi que des supports techniques sur lesquels ils sont produits ou conservés est en cours. Il se base sur une fiche commune de description des collections et des fonds.
2. assurer l'interopérabilité et la pérennité des patrimoines numérisés et en voie d'être numérisés. L'existence de différentes solutions techniques de capture numérique (matériels et logiciels) et la disparité des pratiques nécessitent, pour assurer les échanges et la préservation à plus long terme, la mise au point avec les acteurs concernés de normes techniques minimales et de recommandations. Les comités « Normes » et le comité « Architecture » se sont attelés à la rédaction de lignes directrices concernant les formats de numérisation, les supports de stockage, la documentation des objets numériques (métadonnées), l'architecture des contenus et l'architecture des plates-formes (préservation et valorisation). Ces lignes directrices s'inscrivent dans le droit fil des recommandations européennes et internationales en matière de normes et de standards.
3. mutualiser les ressources techniques et humaines. Le processus de numérisation coûte cher. Echanger rime aussi avec partage de ressources.
4. établir des priorités dans le programme de numérisation de la Communauté française.
5. ouvrir un portail d'accès et de valorisation.
6. organiser des coopérations plurielles.
7. participer à la mise en place de la bibliothèque numérique européenne et aux forums de discussion européens.

## Le comité de pilotage

Le comité de pilotage du Pep's a pour missions :  
de définir les priorités de numérisation des patrimoines  
de donner au gouvernement un avis sur les demandes d'intervention de services de la Communauté française et d'institutions

Le comité de pilotage du Pep's est composé de :  
Didier Devriese, Université Libre de Bruxelles ;  
Robert Laffineur, Université de Liège ;  
Patrick Lefevre, Bibliothèque royale de Belgique ;  
Evelyne Lentzen, Déléguée générale à la Préservation et l'Exploitation des Patrimoines,  
Michel Merten, Memnon Archives Services ;  
Charles-Henri Nyns, Université catholique de Louvain-la-Neuve ;  
Chantal Poiret, Université de Mons-Hainaut  
Elisa Vainsel, représentante de la Ministre de la Culture  
Frédéric Young, SCAM-SCAD.

Des subventions peuvent être octroyées pour des projets de numérisation (voir chapitre **03.3**)

Un site web « provisoire » sera en ligne à l'automne 2008 à l'adresse :  
[www.numeriques.be](http://www.numeriques.be)

Cellule Préservation et Exploitation des Patrimoines

44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 413 26 45 - 46

F. +32 (0)2 413 34 43

e-mail : [evelyne.lentzen@cfwb.be](mailto:evelyne.lentzen@cfwb.be)

Responsable : Evelyne Lentzen, Déléguée générale à la Préservation et à l'Exploitation des Patrimoines.

# 02.

**AIDES ET SUBVENTIONS  
OCTROYÉES PAR LES  
COMMISSIONS DU SAP,  
ACHATS D'ŒUVRES D'ART,  
SUIVI DES INTÉGRATIONS  
D'ŒUVRES D'ART**

## 02.1 LA COMMISSION CONSULTATIVE DES ARTS PLASTIQUES (CCAP) Politique culturelle, subventions et achats d'œuvres

La composition, le mode de désignation et de fonctionnement de la CCAP ont été profondément modifiés en 2007 par la mise en œuvre de nouveaux dispositifs légaux. La liste des membres de l'ancienne Commission (qui s'est réunie jusqu'en juin 2007) et de l'ancienne législation sont repris dans les annexes du présent ouvrage.

---

### A. Compétences et modalités de désignation (depuis fin 2007)

Selon l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 23 juin 2006 instituant les missions, la composition et les aspects essentiels de fonctionnement d'instances d'avis tombant dans le champ d'application du décret du 10 avril 2003 relatif au fonctionnement des instances d'avis oeuvrant dans le secteur culturel, publié au *Moniteur belge* du 27 septembre 2006, la Commission consultative des Arts plastiques (CCAP) a pour mission de formuler tout avis, recommandation ou proposition sur les politiques menées dans le domaine des arts plastiques contemporains.

La Commission consultative des Arts plastiques formule, d'initiative ou à la demande du Gouvernement, tout avis, recommandation ou proposition relatifs à l'acquisition d'œuvres, à l'organisation d'expositions, à l'octroi de subventions et de bourses.

L'avis de la Commission consultative des Arts plastiques est requis lors de l'établissement et du renouvellement des conventions. La Commission est également sollicitée dans la procédure d'évaluation des conventions en cours.

Sa composition est régie par le Décret du Gouvernement de la Communauté française relatif au fonctionnement des instances d'avis oeuvrant dans le secteur culturel du 10 avril 2003 (*Moniteur belge* du 9 mai 2003) et ses arrêtés d'application des 23 juin et 30 juin 2006 (*Moniteur belge* du 27 septembre 2006). Trois appels publics à candidatures a été lancés les 1<sup>er</sup> mars 2007, 10 avril 2007 et le 15 mai 2008. Les candidats ont dû justifier leur compétence ou leur expérience professionnelle, ainsi que leur motivation à siéger au sein de l'instance d'avis, en qualité de :

- a. professionnel dont l'activité consiste en tout ou en partie en la création d'œuvres plastiques
- b. professionnel exerçant la fonction de directeur ou de conservateur de musée, de centre d'art contemporain ou d'association de promotion des arts plastiques contemporains
- c. d'expert justifiant d'une compétence ou d'une expérience dans le domaine de l'art contemporain
- d. d'expert issu d'une association ayant pour objet social au moins la défense des usagers ou d'une catégorie d'usagers
- e. de représentant d'une organisation représentative d'utilisateurs agréée (ORUA)  
(La liste des ORUA reconnues par la Direction générale de la Culture en 2008 figure dans les annexes du présent *Guide*)
- f. de représentant de tendances idéologiques ou philosophiques. Ils ont été nommés par l'arrêté du 27 juillet 2007 (*Moniteur belge* du 14 décembre 2007).

La Commission est désormais composée de quatorze membres nommés pour un mandat d'une durée de 5 ans. Ils ne pourront exercer plus de deux mandats consécutifs.

La nouvelle commission réunit: un artiste; trois directeurs ou responsables de centres d'art et d'associations de promotion des arts plastiques contemporains; quatre experts de l'art contemporain; un expert issu d'une association ayant pour objet social la défense d'une catégorie d'utilisateurs; un représentant d'une organisation représentative d'utilisateurs agréés, quatre représentants des tendances idéologiques et philosophiques.  
(Voir la liste des membres au **point H**)

**N.B. :** Il a été décidé de créer en 2008, une commission séparée pour les achats d'œuvres d'art. Elle devrait être installée dans le courant de l'année prochaine (2009).

Les arrêtés relatifs aux instances d'avis sont consultables sur [www.cdadoc.cfwb.be/gallilex](http://www.cdadoc.cfwb.be/gallilex)

---

## B. Délais d'introduction des demandes de subventions

**Demandes de subventions ponctuelles** pour expositions et manifestations, aides à l'édition, à la création et à la production.

PROJET PROGRAMMÉ	DATE LIMITE DE DÉPÔT
En janvier – février - mars	<b>AVANT le 1<sup>er</sup> octobre</b> (dernier jour ouvrable) de l'année précédente
En avril – mai - juin	<b>AVANT le 1<sup>er</sup> décembre</b> (dernier jour ouvrable) de l'année précédente
En juillet – août - septembre	<b>AVANT le 1<sup>er</sup> mars</b> (dernier jour ouvrable)
En octobre – novembre - décembre	<b>AVANT le 1<sup>er</sup> mai</b> (dernier jour ouvrable)

Les dossiers doivent être adressés en **17 exemplaires** au

**Ministère de la communauté française**

**Service des arts plastiques**

**Commission consultative des arts plastiques**

44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 413 26 69 – 26 67 – F. +32 (0)2 413 20 07

Une des dix-sept copies requises doit présenter en annexe les visuels en couleur et les documents administratifs (statuts, documents bancaires).

Il est recommandé d'introduire les dossiers de demandes de subventions annuelles dès la fin de l'année de l'exercice en cours, au plus tard avant le 1<sup>er</sup> février de l'année en cours.

Seuls les dossiers transmis par voie postale ou déposés au Service des Arts plastiques, sur rendez-vous, sont enregistrés.

Leur recevabilité est vérifiée. Le cas échéant, des compléments d'information sont demandés. Seuls les dossiers complets sont soumis à la CCAP. La date d'enregistrement et celle de la réception des informations complémentaires, sont déterminantes pour l'ordre d'inscription à l'ordre du jour d'une des réunions de la CCAP.

Les dossiers doivent être établis au nom des bénéficiaires des subventions demandées, titulaire du compte sur lequel la subvention éventuelle sera versée.

Dans le cas de dossiers relevant également d'une ou plusieurs autres disciplines artistiques, la demande peut-être transmis par le Service aux autres commissions compétentes au sein de la Direction générale de la Culture.

### **Demandes et renouvellement de conventions**

Pour les demandes de conventionnement (associations de promotion et d'édition), il n'y a pas de dates de dépôt précises.

En ce qui concerne les associations bénéficiant de conventions venant à échéance, les délais de dépôt des dossiers sont fixés dans la convention elle-même.

Les associations conventionnées relevant du Service des Arts plastiques de la Communauté française ne peuvent normalement introduire de demande de subventions ponctuelles complémentaires que dans deux cas.

Dans le premier cas, portant sur l'édition, la demande de subvention exceptionnelle peut être prise en considération lorsqu'un projet de publication à caractère scientifique porte sur la mise en valeur d'une collection d'oeuvres d'art contemporain, à l'occasion d'un événement majeur dans la vie de l'association ou d'un don ou un legs importants. Toutes ces conditions sont cumulatives. Le second cas concerne les demandes d'interventions pour la restauration d'oeuvres d'art appartenant à la collection d'une association, à l'exclusion de celles des musées relevant du secteur du Patrimoine culturel et des asbl émanant des pouvoirs publics

### **Subventions récurrentes (annuelles)**

La Commission consultative des Arts plastiques établit la liste des associations susceptibles de bénéficier de subventions récurrentes sur base de l'évaluation de leurs activités par la CCAP. Les dossiers justificatifs de ces subventions sont sollicités annuellement par l'Administration.



---

## C. Conditions à remplir et documents requis

La Commission examine les demandes émanant d'artistes professionnels de nationalité belge, d'artistes étrangers ayant leur résidence principale en Belgique, d'associations sans but lucratif et d'organismes publics.

Le dossier doit documenter le plus complètement possible la manifestation / le projet / le programme d'activités et doit impérativement présenter dans l'ordre ci-dessous:

- une lettre de demande signée, avec exposé succinct du projet; dans le cas d'un projet collectif, la lettre doit être signée par tous les intervenants
- le cas échéant, un budget global de la manifestation
- un budget prévisionnel ventilé en dépenses et en recettes de l'activité relevant spécifiquement des Arts plastiques, avec précision du montant sollicité auprès du Service des Arts plastiques. Il s'agit d'exposer ici le coût du projet (dépenses) et de ses sources de financement (recettes), en un tableau en deux parties aux totaux en équilibre
- les curriculum vitae actualisés des artistes impliqués dans les projets, avec dossier documentaire (illustrations)
- pour les associations, une copie des statuts, avec mention du numéro d'entreprise et des modifications éventuelles, publiées au *Moniteur belge*; pour les personnes physiques, le numéro de registre national
- un document bancaire reprenant le nom du titulaire, le n° de compte, son adresse, le n° de compte IBAN (ou un ordre de virement pré-imprimé annulé) au nom de l'institution, de l'association ou de la personne demanderesse. Les coordonnées indiquées doivent être identiques à celles du demandeur de la subvention.
- pour les personnes physiques qui utilisent les services d'un organisme interface pour la perception d'une éventuelle subvention, tel que SMART asbl, NICC asbl, Les Passions Unies asbl, ou encore Merveille s.a., mention doit en être faite dès l'introduction du dossier; les coordonnées complètes de ces associations doivent être communiquées, avec les références spécifiques du projet

**Les dossiers sans documentation visuelle spécifique seront considérés irrecevables ainsi que ceux introduits hors délais par rapport à la date du début de la réalisation du projet.**

---

## D. Les demandes de subventions d'aide à l'édition

### Service des Arts plastiques

En plus des éléments requis pour les demandes de subventions, les demandes ponctuelles d'aide à l'édition doivent décrire spécifiquement le type d'édition et mentionner:

- les auteurs des textes
- le nombre de pages
- le tirage
- l'éditeur éventuel
- le plan de diffusion
- le diffuseur éventuel

Les dépenses devront spécifier les

- les coûts liés à l'illustration (frais de photographie et droits d'auteur)
- les frais de confection de l'ouvrage (graphisme, impression, reliure)
- les frais de diffusion

Pour les demandes de conventions, voir pages précédentes.

Pour ce qui a trait à la bande dessinée, aux livres associant littérature et illustrations et aux livres illustrés pour la jeunesse, des demandes d'aides pour l'édition peuvent également être introduites auprès du :

### **Service général des Lettres et du Livre**

Le Service de la Promotion des Lettres apporte une aide à la création, à l'édition et à la diffusion de la littérature française de Belgique ainsi qu'aux différents acteurs de la chaîne du livre.

Dans le cadre de sa politique des Lettres, le Service aide la création, l'édition et la promotion littéraires, en ce compris la traduction.

Dans le cadre de sa politique du Livre, il soutient les différents acteurs de la chaîne du livre : éditeurs, libraires, associations professionnelles du livre et certains opérateurs extérieurs par le biais de **subventions, de prêts financiers, d'achats de livres, d'aides à la diffusion.**

Martine GARSOU, Directrice générale adjointe

T. +32 (0)2 413 21 95 - F. +32 (0)2 413 33 87

e-mail : [martine.garsou@cfwb.be](mailto:martine.garsou@cfwb.be)

Site : [www.cfwb.be/sgll](http://www.cfwb.be/sgll) – [www.culture.be](http://www.culture.be)

Pour consulter les aides / subventions : [www.promotiondeslettres.cfwb.be/aides/index.html](http://www.promotiondeslettres.cfwb.be/aides/index.html)

### **Pour la bande dessinée :**

Commission d'aide à la bande dessinée

T. +32 (0)2 413 21 33

e-mail : [bruno.merckx@cfwb.be](mailto:bruno.merckx@cfwb.be)

Contact : Bruno Merckx

Président de la Commission : François Schuyten

### **Direction de la Recherche scientifique**

Subventions pour revues et ouvrages scientifiques. Voir chapitre **04.5**

---

## **E. Les demandes d'aides à la création et d'aides à la production**

La subvention au titre d'aide à la création ou d'aide à la production est destinée aux artistes, en ce compris les designers (aide au prototype) et a pour but de soutenir la création contemporaine et la mise en oeuvre de projets nouveaux.

Elle porte sur des projets d'artistes individuels ou associés.

## Aide à la création

La Commission examine les demandes d'aide à la création qui exposent un projet ou une hypothèse de travail.

Le dossier doit expliciter :

- la nature et les concepts directeurs du projet
- la logique qui relie les intentions et les actions prévues
- les étapes de mise en oeuvre du projet
- les conditions matérielles et financières de sa réalisation éventuelle

## Aide à la production

La Commission examine les demandes d'aide à la production, qui portent sur la mise en oeuvre matérielle du projet ayant les caractères de la démarche explicitée ci-dessus. Par mise en oeuvre matérielle, on entend la réalisation complète et aboutie de l'oeuvre, ou d'une étape de sa finalisation, ou des projets de sa réadaptation en un site particulier ou pour un événement donné, ou encore celle d'un prototype de design.

Dans les deux cas, le dossier doit présenter :

- Un curriculum vitae avec indication du numéro de registre national, avec documentation visuelle sur l'ensemble de la production artistique
- L'exposé du projet : les idées directrices, les intentions et les axes du travail, les étapes de réalisation, avec documentation visuelle spécifique
- Une estimation budgétaire, ventilée en dépenses (le coût du projet) et recettes (les moyens de financement), articulée selon les étapes de conception, de préparation et/ou de réalisation
- Echéances: calendrier de réalisation
- Le cas échéant, une attestation de l'engagement pris par l'institution d'accueil ou le partenaire de la production du projet
- un document bancaire mentionnant le nom du titulaire, le n° de compte, son adresse, le n° de compte IBAN du demandeur.
- Dans le cas d'un projet collectif, l'accord des partenaires sur la demande de subvention et les dispositions financières

Des demandes qui n'exposeraient que les dépenses d'acquisition du matériel nécessaire à la réalisation des oeuvres (papier photographique, toiles et encadrements, équipement audiovisuel et informatique) non étayées par un projet seront considérées irrecevables.

---

## F. Délais, modalités et mise en liquidation des subventions

### 1. Subventions dans le cadre de conventions – Fonds Ecureuil

Un nouveau mode de liquidation financière a été lancé fin 2006 pour devenir opérationnel début 2007 : le Fonds Ecureuil de la Communauté française.

Cette initiative de la Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel, Madame Fadila Laanan, en collaboration avec le Ministre du Budget, Monsieur Michel Daerden, avait pour but d'avancer, sans intérêt, la première tranche de subvention des opérateurs bénéficiant d'un contrat-programme ou d'une convention dans le domaine des Arts de la Scène.

Forte de son succès en 2007 auprès des opérateurs satisfaits, cette opération a été renouvelée dès le mois de janvier 2008, et a été étendue aux domaines des Arts plastiques, des Lettres et du Livre pour les associations bénéficiant d'une convention ou d'un contrat-programme.

En pratique, cela signifie que les associations bénéficiant d'une convention signée avant le début de l'année visée reçoivent leur première tranche de subventions de l'année courante dès le mois de janvier, à condition qu'elles n'aient pas de contentieux financier (dettes). Dans ce dernier cas, les arrêtés de subventions suivent le même parcours que les subventions récurrentes et ponctuelles à partir de janvier seulement.

Le Fonds a pour objet de constituer et de gérer des réserves financières devant lui permettre d'accomplir, dans le cadre de délégation de missions, toutes les missions à caractère financier qui lui sont confiées par la Communauté française.

En vue de cet objectif, le Fonds est investi des missions suivantes :

- Percevoir ses recettes et gérer ses dépenses ;
- Gérer ses réserves ;
- Réaliser les missions qui lui sont déléguées par décret en vue de contribuer à la mise en œuvre de la politique financière de la Communauté française dans le cadre des compétences de celle-ci ;
- Octroyer des avances de fonds dans les cas déterminés par le Gouvernement.

En cas d'insuffisance des réserves du Fonds, la Communauté française procure au Fonds les ressources financières nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Le Fonds Ecureuil de la Communauté française est institué par un décret du 20 juin 2002 (n°26827) paru au Moniteur belge le 19 juillet 2002 consultable sur le site :

[www.cdadoc.cfwb.be/gallilex.htm](http://www.cdadoc.cfwb.be/gallilex.htm)

Le Fonds Ecureuil est un organisme d'intérêt public de type B, placé sous le contrôle du Ministre chargé du budget.

### **Organisation et financement**

Les ressources du Fonds sont constituées des éléments suivants :

- Les réserves et provisions existant au 31 décembre 2005 ;
- Les plus-values et revenus financiers des placements du Fonds et des réserves du Fonds ;
- Les versements par la Communauté française au Fonds des montants destinés à la réalisation des missions qui lui sont confiées.

Le Gouvernement de la Communauté française peut décider de transférer au Fonds, en tout ou en partie, un montant correspondant au solde créditeur de la fusion des comptes financiers de la Communauté française, constaté par son caissier au 31 décembre de l'année précédente.

Le Fonds Ecureuil exerce ses missions de la manière qui est définie dans le contrat de gestion qu'il conclut avec la Communauté française.

Un plan de développement fixant des objectifs et la stratégie à moyen terme du Fonds doit être établi annuellement.

## Service général des Finances

Service du comptable centralisateur

44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 413 31 75 – F. +32 (0)2 413 31 14

e-mail : [florence.servais@cfwb.be](mailto:florence.servais@cfwb.be)

Contact : Florence Servais, Administratrice déléguée

## 2. Subventions récurrentes et ponctuelles

Un procès-verbal des propositions et avis émis par la CCAP lors d'une de ses réunions est rédigé puis transmis au Ministre de la Culture, qui notifie à l'Administration ses décisions, afin d'entamer la procédure administrative de subvention.

La décision ministérielle est notifiée au bénéficiaire par courrier par le Service des Arts plastiques. Celui-ci précise les conditions d'octroi des subventions. Dans le cas d'une décision favorable, le Secteur des Affaires administratives du Service des Arts plastiques, met à exécution les décisions du Ministre par la rédaction et l'envoi d'un arrêté de subvention à la signature du Ministre. Les bénéficiaires sont informés par écrit, par l'Administration, du montant octroyé et des conditions à respecter.

L'arrêté de subvention mentionne le bénéficiaire, ses coordonnées, le montant et l'objet pour lequel la subvention est octroyée, les éventuelles tranches de liquidation, les types de justificatifs à renvoyer par le bénéficiaire et les délais à respecter.

Circulation des projets d'arrêtés de subvention :

- A. Jusqu'à 1.250 € :** Direction générale de la Culture - Service juridique - Secrétariat général de la Communauté française - Cabinet du Ministre de la Culture pour signature. Retour à l'Administration pour mise en liquidation en fonction et en conformité avec les justificatifs demandés dans l'arrêté.
- B. Moins de 3.100 € :** Même circulation qu'en A mais avec le visa supplémentaire du Contrôleur des Engagements avant la mise en liquidation.
- C. Jusqu'à 7.500 € :** Même circulation qu'en B mais avec le visa de l'Inspection des Finances après le Secrétariat général.
- D. Jusqu'à 250.000 € :** Même circulation qu'en C mais avec accord supplémentaire du Ministre du Budget lors du passage au Cabinet du Ministre de la Culture.
- E. Au delà de 250.000 € :** Même circulation qu'en C mais avec passage en délibération du Gouvernement de la Communauté française.

En ce qui concerne la mise en liquidation, il faut noter qu'elle se fait généralement en deux tranches: 85% directement après engagement et 15% après réception et vérification des justificatifs. Si elle l'est en une seule tranche, la totalité des justificatifs doit être remise préalablement à la mise en liquidation. Les justificatifs de la subvention doivent impérativement être rentrés pour le 15 octobre de l'exercice (année budgétaire) suivant, sous peine d'annulation de la subvention. Les justificatifs doivent impérativement correspondre à l'objet de la subvention. Il est dès lors primordial que le bénéficiaire communique à l'Administration tout changement d'adresse, de numéro de compte bancaire ou de contenu de projet entre le moment où il introduit la demande et où il reçoit la notification officielle de la part de l'Administration.

### 3. Liste des bénéficiaires de subventions

Depuis 2008, la liste des bénéficiaires de subventions de l'année courante fait l'objet d'une publication sur le site internet. Celles relatives aux années précédentes figurent dans les « Bilans publics » consultables également sur le site [www.artsplastiques.cfwb.be](http://www.artsplastiques.cfwb.be)

Contact: Annie Luciani, Attachée principale  
T. +32 (0)2 413 26 75  
e-mail : [annie.luciani@cfwb.be](mailto:annie.luciani@cfwb.be)

---

## G. Les propositions d'achats d'œuvres d'art

Pour 2008, une suspension de la procédure des achats d'œuvres d'art a été décidée. La nouvelle commission d'achat d'œuvres d'art devrait être instaurée en 2009.

A titre informatif, la procédure qui existait jusqu'en 2007 pour la soumission de dossiers à la CCAP, est reprise dans l'annexe « Propositions d'achats d'œuvres d'art ».

Les achats d'œuvres d'art en faveur du Mac's, eux, se poursuivent. L'arrêté de constitution de la commission d'achats pour le MAC's figure dans les annexes du présent *Guide*.

---

## H. Composition de la CCAP

**L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 27 juillet 2007, publié au Moniteur belge le 14 décembre 2007, a désigné les personnes suivantes :**

### **1. au titre de professionnel dont l'activité consiste en tout ou en partie en la création d'œuvres plastiques :**

**Michel CLERBOIS**

Artiste plasticien

40 rue du Doyenné, 1180 Bruxelles

### **2. au titre de professionnels exerçant la fonction de directeur ou de conservateur de musée, de centre d'art contemporain ou d'association de promotion des arts plastiques contemporains :**

**Arlette LEMONNIER**

Directrice générale de l'ISELP

31 Boulevard de Waterloo, 1000 Bruxelles

**François DELVOYE**

Responsable des expositions Centre culturel *Le Botanique*

236 rue Royale, 1210 Bruxelles

### Luc NAVET

Animateur régional  
Service Culture de la Province de Liège  
15 rue des Croisiers, 4000 Liège

## **3. au titre d'experts justifiant d'une compétence ou d'une expérience dans le domaine de l'art contemporain :**

### Vincent CARTUYVELS (Président)

Professeur à l'ENSAV – La Cambre  
Professeur à l'Institut Victor Horta  
À partir de septembre 2008, Directeur de l'École « Le 75 » à Woluwe-St-Lambert  
9 rue du Ham, 1180 Bruxelles

### Daniel VANDER GUCHT

Chef de travaux à l'ULB  
Directeur du Centre de sociologie générale  
Université libre de Bruxelles – CP 124  
44 avenue Jeanne, 1050 Bruxelles

### Anne LECLERCQ

Présidente du *World Crafts Council – Belgique francophone* (WCC-BF)  
WCC-BF asbl –Antenne belge francophone du Conseil mondial des Arts appliqués  
Site des anciens Abattoirs  
Place de la Grande Pêcherie  
17/02 rue de la Trouille, 7000 Mons

### Bernard MARCELIS

Critique d'art et commissaire d'expositions  
34 avenue des Saisons, 1050 Bruxelles

## **4. au titre d'expert issu d'une association ayant pour objet social au moins la défense des usagers ou d'une catégorie d'usagers :**

Pour le CRIOC, Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs  
Muriel PIAZZA (démissionnaire de plein droit en date du 18 avril 2008)  
Son mandat est poursuivi par Ariane GODEAU

## **5. au titre de représentant d'organisation représentative d'utilisateurs agréée (ORUA) :**

La liste des ORUA reconnues par la Direction générale de la Culture figure dans les annexes du présent guide.

Pour la SCAM – Société civile des auteurs multimedia

### Marie GYBELS

Directrice de la SOFAM  
87 rue du Prince-Royal, 1050 Bruxelles

## **6. au titre de représentants de tendances idéologiques et philosophiques :**

Centre Démocrate Humaniste (CDH)

**Catherine van ZEELAND** (démissionnaire de plein droit en date du 18 avril 2008)

Licenciée en Histoire de l'Art et Archéologie et Attachée parlementaire

ECOLO

**Sylvie LEMAIRE**

Licenciée en Histoire de l'Art et Archéologie

29 avenue Jean-Volders, 1060 Bruxelles

Mouvement Réformateur (MR)

**Michel DALEMANS**

Président du Centre culturel de Bastogne – « L'Orangerie », espace d'art contemporain,

Avocat

25 Thier de Luzery, 6600 Bastogne

Parti Socialiste (PS)

**Jacky LEGGE**

Responsable du Secteur expositions à la Maison de la Culture de Tournai

Esplanade George Grard

Boulevard des Frères Rimbaut, 7500 Tournai

Par arrêté du 27 mars 2008, Vincent Cartuyvels a été désigné en tant que Président.

La procédure de remplacement des membres démissionnaires est en cours.

## **Les représentants du Service des Arts plastiques de la Communauté française auprès de la Commission consultative des Arts plastiques sont :**

### **De façon permanente :**

**Ariane FRADCOURT**

Directrice du Service des Arts plastiques

02/ 413 24 23

**Marie-Caroline FLORANI**

Chargée de mission

Secrétaire de la Commission

02/ 413 26 67



**De façon occasionnelle :**

Patrice DARTEVELLE

Directeur du Service général du Patrimoine culturel et des Arts plastiques  
02/ 413.23.48

Annie LUCIANI

Attachée principale  
02/ 413 26 75

Marie-Claire NEURAY (achats d'œuvres d'arts)

Conservatrice des Collections  
02/ 413 26 84

**Les représentants de la Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel, Madame Fadila LAANAN sont :**

Martine LAHAYE

Directrice de Cabinet adjointe pour la Culture

Ludovic RECCHIA

Conseiller pour les Arts plastiques (depuis septembre 2008)  
15-17 Place Surllet de Chokier, 1000 Bruxelles  
02/213 17 00

Conseiller jusqu'en septembre 2007 : Jacques LANGE  
Conseiller de septembre 2007 à septembre 2008 : Dany JOSSE

[www.gouvernement-francophone.be](http://www.gouvernement-francophone.be) – [www.laanan.cfwb.be](http://www.laanan.cfwb.be)

## 02.2 LA COMMISSION CONSULTATIVE DES ACQUISITIONS DU MAC'S

La Commission consultative des acquisitions du Musée des Arts Contemporains de la Communauté française de Belgique au Grand-Hornu (Mons) a été créée en 1999, trois ans avant l'ouverture du musée en 2002. La création de cette commission a permis de réserver un poste budgétaire autonome entièrement dédié à la constitution d'une collection d'œuvres d'art contemporaines de rayonnement national et international. La commission est composée d'un collège de 9 membres parmi lesquels des représentants de l'art contemporain en Belgique et à l'étranger.

Les avis de la commission sont soumis au Ministre ayant les Arts plastiques dans ses attributions. Les œuvres acquises sont intégrées à l'inventaire du Service des Arts plastiques de la Communauté française et mises en dépôt au Musée.

« Sur le fond, l'ambition de la Commission n'est pas de rassembler les pièces maîtresses d'une mythologie de l'art d'aujourd'hui, à laquelle se consacrent déjà nombre d'institutions européennes, mais plutôt de développer une thématique propre, en résonance avec le lieu de leur conservation au Grand-Hornu. La collection s'intéresse de manière générale à la possibilité qu'offre l'art contemporain d'archiver le monde à la fois dans ses moindres parcelles et dans ses plus larges étendues. Par ailleurs, elle questionne la notion de contemporanéité croisée à l'universalité et l'intemporalité d'affects qui nous animent autour de thématiques tel que la trace, le langage et l'espace.

La collection compte près de 200 œuvres d'artistes belges et internationaux parmi lesquels on note des œuvres de Francis Alÿs, Christian Boltanski, Daniel Buren, Jacques Charlier, David Claerbout, Patrick Corillon, Rineke Dijkstra, Hans Peter Feldmann, Luciano Fabro, Michel François, Gilbert & Georges, Anish Kapoor, Joachim Koester, Bertrand Lavier, Giuseppe Penone, Mario Merz, Andres Serrano, Jose Maria Sicilia, Angel Vergara Santiago...

Les œuvres ne sont pas présentées en permanence au public, le MAC's ayant privilégié de développer un propos renouvelé par le biais d'expositions temporaires. La collection est en quelque sorte une bibliothèque à disposition du MAC's et des institutions en Communauté française et en Belgique. Elle s'inscrit par ailleurs dans un réseau d'échange international via le projet Vidéomuseum et participe au rayonnement de la Communauté française en Europe. Différentes expositions autour de la collection du MAC's ont été organisées hors les murs notamment en France au Musée d'art moderne de Lille Métropole, et en Belgique à Gand ainsi qu'à Eupen. Aujourd'hui, la cadence des sollicitations de prêt est croissante et gage du travail opéré par la Commission depuis sa création. Un travail simplement balisé par une succession de choix... Collectionner n'est-il pas simplement choisir ? » Laurent Busine

---

## A. Composition de la commission d'achats du MAC's en 2007 et 2008

Laurent BUSINE

Président, Directeur du MAC's  
82 rue Sainte-Louise, 7310 Hornu

Dany JOSSE

Représentant de la Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel, Madame Fadila Laanan.

### **Pour la Belgique :**

Carine BIENFAIT

Directrice de Jeunesse et Arts plastiques asbl

Vincent CARTUYVELS

Président de la Commission consultative des Arts plastiques

Suzette HENRION

Directrice honoraire du Service du Patrimoine culturel de la Communauté française

Anne SPITAEELS-EVRARD

Administratrice générale honoraire du Service général du Patrimoine culturel et des Arts plastiques

### **Pour l'étranger :**

Enrico LUNGH

Casino de Luxembourg

Bartomeu MARI

Musée des Arts contemporains de Barcelone (MACBA)

Joëlle PIJAUDIER-CABOT

Musées de Strasbourg

## 02.3 LA COMMISSION D'INTÉGRATION DES OEUVRES D'ART (CIOA)

Le décret du 10 mai 1984, paru au *Moniteur belge* le 22 juin 1984 oblige à l'intégration d'oeuvres d'art dans tout bâtiment nouvellement construit ou aménagé à l'initiative d'une personne de droit public. Il établit également que l'obligation d'intégration d'oeuvres d'art contemporain s'étend à toute personne morale de droit privé qui bénéficie de subsides de la Communauté française pour la construction et l'aménagement de bâtiments.

La somme affectée à l'intégration de l'oeuvre est établie selon un pourcentage dégressif appliqué au montant total des travaux. La C.I.O.A. est composée de l'architecte, de deux représentants du maître de l'ouvrage, de deux artistes choisis, l'un par le maître d'ouvrage, l'autre par la Commission consultative des Arts plastiques, au sein d'une liste de vingt artistes désignés par le Gouvernement de la Communauté française, ainsi que des fonctionnaires représentant les différents services de la Communauté française. Il s'agit donc d'une commission spécifique différente pour chaque dossier d'intégration.

Les artistes-conseils choisis comme membres de chacune de ces commissions ne sont en aucun cas les candidats à l'intégration proposée.

Un inventaire des intégrations d'oeuvres d'art de 1972 à 2006 – 1<sup>ère</sup> partie – a été réalisé en 2007 et 2008 par l'Iselp (v. rubrique 05 - commande d'études)

Liste des membres de la Commission : voir la rubrique *Annexes*

---

### A. Intégrations d'œuvres d'art réalisées ou projets mis en chantier en 2007 et 2008 (mise en oeuvre par l'administration générale de l'infrastructure)

#### 2007

ANS (Février 2007) (1)

Bibliothèque communale

Artiste: Arlette VERMEIREN

Description: chute de papiers noués blanc avec intégration de textes imprimés suggérant l'écriture  
Inaugurée le 24 septembre 2007



1

## GEMBLOUX (Mars 2007)

Implantation de Canal Zoom dans l'ancienne Ferme Abbatiale

Artiste: Léon WUIDAR

Description: disque d'acier poli constitué de quatre pièces en forme de croissant, une gravure anime l'ensemble de la surface

Inaugurée le 8 janvier 2007

## 2008

### FLEURUS (Février 2008)

Intégration d'une oeuvre d'art dans la bibliothèque « La Bonne Source »

Artiste: Léon WUIDAR

Description: ensemble de toiles disposées en haut des coursives de la bibliothèque

### LIMBOURG (Mars 2008) (1)

Bibliothèque communale

Artiste: Michel LEONARDI

Description: frise murale, livre imprimé sous emboîtement, une mission de conseil sur le choix des couleurs murales et une étude de signalétique

### FRASNES-LEZ-ANVAING (Mars 2008)

Bibliothèque

Artiste: Gigi WARNY

Description: statue en bronze reposant sur un socle en pierre bleue, et dont une extension fait office d'avent pour l'entrée de la bibliothèque

### LIÈGE

Grand Curtius

Artiste: Michel LEONARDI

Description: sérigraphies sur les vitres des galeries d'exposition

Mise en œuvre en cours

### LIÈGE

Musée de la Vie wallonne

Artiste: Peter DOWNSBROUGH

Description: fines structures métalliques, laquées noires sur lesquelles sont soudés des mots en lettres imprimées

Mise en œuvre en cours



## Investissements directs

### MONS

Théâtre Manège. Mons

Artistes: Christine FELTEN & Véronique MASSINGER - *Camera Obscura*

Description: ensemble de panneaux acoustiques sérigraphiés

## En cours d'engagement

### BEAURAING

Salle des Fêtes

Artiste: Isabelle ANDRIEU

Description: œuvre murale dans l'espace réservé aux enfants

### FRAMERIES

Bibliothèque de la Bouverie

Artiste: Jean-Marie MAHIEU

# 03.

## **AIDES ET SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CULTURE**

## 03.1 COMMISSION CONSULTATIVE DES ARTS NUMÉRIQUES

La Commission consultative des Arts numériques a été créée en 2006 au sein de la Direction générale de la Culture, succédant au jury du concours Multimédia organisé depuis 1999 par la Communauté française (Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias).

Composée de professionnels et d'artistes des secteurs culturels et audiovisuels ayant une expérience particulière en création numérique, la Commission a pour mission de donner des avis sur l'attribution d'aides à la conception, à la production, à la diffusion et à la promotion d'œuvres d'art numériques. On entend par «œuvres d'Arts numériques» toute création innovante associant des médias différents (données, images animées ou non, son, textes, vidéos, ...) grâce à des processus informatiques et des technologies numériques, en vue de proposer un usage reposant principalement sur une interactivité.

L'introduction des dossiers se fait dans le cadre et les délais des appels à projets lancés annuellement par la Communauté française, via un formulaire en ligne disponible sur le site [www.arts-numeriques.culture.be](http://www.arts-numeriques.culture.be)

---

### Composition de la Commission consultative des Arts numériques en 2007 et 2008

**Alok NANDI**, Auteur-réalisateur multimédia, Président  
182 avenue Winston Churchill, 1180 Bruxelles

**Yves BERNARD**, Directeur d'Imal asbl  
30-34 Quai des Charbonnages, 1080 Bruxelles

**Pascal KAISER**, Directeur du Centre des Ecritures contemporaines et numériques (CECN)  
Château Degorge, 23 rue Degorge, 7301 Hornu

**Valérie CORDY**, Metteur en scène  
14 rue Rempart des Moines, 1000 Bruxelles

**Todor TODOROFF**, Compositeur de musique électronique, ingénieur en télécommunications  
273 rue du Progrès, 1030 Bruxelles

**Michel CLEEMPOEL**, Artiste, professeur à l'ESAPV (Mons)  
171 rue Potagère, 1210 Bruxelles

**Philippe FRANCK**, Directeur de Transcultures asbl  
46 rue de Flandre, 1000 Bruxelles

**Marc WATHIEU**, Professeur à l'ERG (Bruxelles)  
17 Chemin de Nalosart, 4500 Huy



**Michèle NOIRET**, Danseuse, chorégraphe  
58 rue de la Lys, 1080 Bruxelles

**Ronald DAGONNIER**, Artiste, professeur à l'Académie de Liège  
4 rue Bailleux, 4000 Liège

**Chantal AKERMAN**, Cinéaste  
29 rue de la Sablonnière, 1000 Bruxelles

**Bernard YSLAIRE**, auteru BD  
10 avenue Claire, 1410 Waterloo

**Pierre COLLET**, Expert auprès de l'Agence wallone des Télécommunications  
16 avenue de Stassart, 5000 Namur

**Monique LICHT**, Membre de l'Association des Producteurs, Editeurs, Réalisateurs et Auteurs de Multimédias (APERAM)  
184 Goeselenberg, 1180 Bruxelles

**Fabienne VERSTRAETEN**, Directrice des Halles de Schaerbeek  
20 rue de la Constitution, 1030 Bruxelles

Pour plus d'information, consultez le site [www.arts-numeriques.culture.be](http://www.arts-numeriques.culture.be)

#### **Contacts:**

Mathilde ALET (représentante de la DG Culture)

T. +32 (0)2 413 20 30

e-mail: [mathilde.alet@cfwb.be](mailto:mathilde.alet@cfwb.be)

Anne HUYBRECHTS (représentante du SG Audiovisuel et Multimédias)

T. +32 (0)2 413 33 18

e-mail: [anne.huybrechts@cfwb.be](mailto:anne.huybrechts@cfwb.be)

## **03.2 COMMISSION PLURIDISCIPLINAIRE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CULTURE**

La Commission pluridisciplinaire de la Culture, créée à titre expérimental, rassemble les présidents des différentes commissions consultatives du secteur culturel (ou leurs représentants), les directeurs et les responsables des services généraux de la Direction générale de la Culture afin d'examiner des demandes de subventions concernant différents secteurs ou des dossiers de création associant plusieurs disciplines. La Commission est ainsi un lieu de coordination des propositions d'interventions à la Ministre sur les budgets de différents secteurs et/ou sur le budget des actions transversales (D.O.20, A.B.33.07).

Représentants pour les Arts plastiques: Vincent Cartuyvels, Président de la CCAP ou son délégué et Ariane Fradcourt, Directrice du Service des Arts plastiques.

Les dossiers doivent être adressés à Madame Christine Guillaume, Administratrice générale a.i. – à l'attention de Madame Sophie Lévêque, Attachée et doivent comporter les mêmes éléments que ceux repris aux chapitres précédents concernant les demandes de subventions auprès de la Commission consultative des Arts plastiques.

Il est conseillé d'adresser copie également à Ariane Fradcourt, Directrice des Arts plastiques, pour les activités comportant ce volet.

**Contact:**

Sophie Levêque

T. +32 (0)2 413 32 26

e-mail : sophie.leveque@cfwb.be

### **03.3 SUBVENTIONS POUR LA NUMÉRISATION DE COLLECTIONS ET D'ARCHIVES**

La numérisation, pour ce qui concerne les archives, peut faire partie de conventions signées avec ce type d'opérateur: dans pareil cas, leur subvention comprend en tout ou en partie cette activité.

Des projets de numérisation de collections (hors RTBF) peuvent faire l'objet de demandes d'intervention de la Communauté française: un budget est prévu à la DO 20 – AB 33.01.15 à cet effet dans le cadre des « Subventions aux associations culturelles reconnues ou subventionnées développant des programmes de numérisation concertés dans le cadre des normes et standards définis par le groupe d'experts européens (MINERVA) ».

La procédure pour y accéder fait intervenir le comité de pilotage du plan PEP's.

Sur base de critères d'évaluation, le comité de pilotage remet un avis motivé au Gouvernement qui décide de l'octroi partiel ou total de ladite subvention.

Plus d'infos auprès de la Cellule PEP's: voir encadré au chapitre **01.10**

**Contact:**

Evelyne Lentzen, Déléguée générale à la Préservation et à l'Exploitation des Patrimoines

T. +32 (0)2 413 26 45

e-mail : evelyne.lentzen@cfwb.be

### **03.4 LES FONDS EUROPÉENS<sup>1</sup>**

#### **Types de bénéficiaires**

##### **Les bénéficiaires**

Tous les types de structures peuvent prétendre aux fonds européens et subventions communautaires: associations, entreprises, entités institutionnelles, Universités... Des critères d'éligibilité ont donc été définis en fonction du statut du candidat.

---

<sup>1</sup> <http://welcomeurope.com/default.asp?id=21&idp=&idd=&idmetho=8&MyPays=fr>

## Les personnes morales

Elles doivent être légalement enregistrées et constituées. La raison sociale de l'organisme candidat est d'ailleurs systématiquement renseignée dans le formulaire de demande, le cas échéant son n° de TVA doit être justifié. Si le service de la Commission souhaite vérifier ces éléments, il peut demander une copie des statuts ou un certificat d'enregistrement légal.

## Les personnes physiques

Même si l'attribution d'une subvention à une personne physique reste une exception, cette dernière est possible. La personne se porte alors elle-même responsable de la réalisation de l'action subventionnée. Un cautionnement financier peut être demandé afin d'assurer les intérêts financiers de la Commission. Dans la plupart des cas, ces financements prennent la forme de bourses de mobilité ou de recherche dans le cadre de programmes d'échange entre Universités ou entreprises.

## Les organismes jouant le rôle d'intermédiaire

Les organismes souhaitant porter un projet pour le compte de tiers sont exclus des critères d'éligibilité. Le porteur d'un projet doit être actif au même niveau que ses partenaires dans la mise en place ou le déroulement de l'action financée. L'organisation en partenariat n'exclut pas la possibilité de faire appel à des prestations externes, celles-ci étant considérées comme des services de sous-traitance. Dans la majeure partie des cas, la Commission vous demandera de lister, dans le formulaire de candidature, ces prestataires que vous vous engagez donc à contracter dans le déroulement du projet.

---

# 1. LES FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS

Quatre fonds structurels **dont deux pouvant concerner les Arts plastiques** permettent à l'Union européenne d'octroyer des aides financières à des programmes pluriannuels de développement régional négociés entre les Régions, les Etats membres et la Commission européenne ainsi qu'à des initiatives et actions communautaires spécifiques.

Afin d'assurer un maximum d'impact et de résultats, 94% des Fonds structurels se concentrent sur 3 objectifs prioritaires. Des informations détaillées peuvent être obtenues sur le site du Gouvernement wallon dédié aux programmes cofinancés par les fonds structurels européens : [www.europe.wallonie.be](http://www.europe.wallonie.be)

En 2007, les 3 objectifs prioritaires ont fait place à de nouveaux objectifs et ce, dans le cadre de la « politique de cohésion pour la croissance et l'emploi ». Ils sont également regroupés autour de 3 axes : convergence, compétitivité régionale et emploi, coopération territoriale.

Plus d'infos sur : [www.wbri.be/cgi/bin3/render.cgi?id=0050015\\_article/](http://www.wbri.be/cgi/bin3/render.cgi?id=0050015_article/)

## Fonds européen de développement régional (FEDER)

Ce fonds finance des infrastructures, des investissements productifs pour créer de l'emploi, des projets de développement local et des aides aux petites et moyennes entreprises (PME) dans des zones prédéfinies en collaboration avec la Commission européenne.

## Fonds social européen (FSE)

Ce fond favorise l'adaptation de la population active aux mutations du marché de l'emploi ainsi que l'insertion professionnelle des chômeurs et des groupe désavantagés, notamment en finançant des actions de formation et des systèmes d'aides à l'embauche.

---

## 2. LE PROGRAMME *INTERREG IV*

La mise en œuvre du Programme INTERREG IV France-Wallonie-Flandre s'articule autour d'une structure unique de gestion, dénommée « Autorité de gestion ».

La Région wallonne a été désignée par les partenaires du Programme pour assurer cette fonction.

### **Autorité de Gestion du Programme INTERREG III France-Wallonie-Flandre**

Ministère de la Région wallonne

Espace international Wallonie-Bruxelles

Direction générale des Relations extérieures

2 Place Saintelette, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 421 82 11 – F. +32 (0)2 421 84 81

e-mail : dri.dgre@mrw.wallonie.be

L'analyse du contexte socio-économique, combinée aux résultats engrangés lors des précédentes périodes de programmation, a montré que les opportunités sont nombreuses pour la zone de coopération. Les champs d'action couverts par le programme Interreg IV France-Wallonie-Vlaanderen sont divers : du développement économique et technologique au tourisme, en passant par la culture et le patrimoine, l'environnement, l'intégration du marché du travail, la santé, le développement rural et durable,...

Pour réaliser ces missions, l'Autorité de Gestion s'appuie sur un « Secrétariat conjoint », constitué sous forme d'ASBL regroupant les partenaires du Programme.

### **« Secrétariat conjoint du Programme INTERREG III France-Wallonie-Flandre » asbl**

2 avenue Sergent Vriethoff, 5000 Namur

T. +32 (0)81 24 94 10 – F. +32 (0)81 24 94 19

e-mail : secretariat.interregIII.fwf@skynet.be.

Enfin, pour tout renseignement complémentaire sur le Programme, l'aide au montage de projets transfrontaliers, la recherche de partenaires, ..., vous pouvez vous adresser aux Equipes techniques qui sont chargées de l'assistance technique aux porteurs de projets.

Celles-ci sont réparties sur tout le territoire transfrontalier via un réseau de sept antennes.

## Coordonnées de l'Equipe technique wallone

Centre Héraclès

1 E avenue Général Michel, 6000 Charleroi

T. +32 (0) 71 20 98 20 – F. +32 (0) 71 79 62 20

e-mail : [interreg.wallonie@skynet.be](mailto:interreg.wallonie@skynet.be)

Plus d'infos sur le site : [www.interreg-fwf.org](http://www.interreg-fwf.org) rubriques *Interreg IV 2007-2013* et *Contact*

---

## 3. LE POINT CONTACT CULTURE EUROPE (PCC)

### Point Contact Culture Europe / Wallonie-Bruxelles

c/o Wallonie-Bruxelles Théâtre / Danse

18 Bte 13 Place Flagey, 1050 Bruxelles

T. +32 (0)2 219 39 08 – F. +32 (0)2 219 45 74

e-mail : [wbt@online.be](mailto:wbt@online.be)

Site : [www.wbtheatre.be](http://www.wbtheatre.be) – [www.pcceurope.be](http://www.pcceurope.be)

Contact : Stéphanie Pécourt

Dans le cadre du Programme Culture 2000, la Direction générale de l'Union européenne pour l'Éducation et la Culture a conclu avec chaque Etat-membre une convention pour la création d'un Point Contact Culture et ce, en partenariat avec chaque Etat.

Pour la Communauté Wallonie-Bruxelles (CWB), cette mission a été dévolue à Wallonie-Bruxelles Théâtre/Danse, agence pour la promotion internationale des Arts de la Scène de la CFWB.

Les différents rôles attribués au PCC sont :

**Assurer la promotion du programme :** le PCC assure une large publicité à l'appel de candidature au programme Culture 2000- Culture 2007-2013, il concourt à la diffusion des informations pratiques liées au programme auprès des opérateurs culturels de la Communauté française Wallonie-Bruxelles. Plus particulièrement, le PCC communique les appels à candidatures, les échéanciers de remise des dossiers de demande et des formulaires de demandes ;

**Faciliter la participation au programme du plus grand nombre possible de professionnels culturels :** l'aide et l'accompagnement des demandeurs dans toutes leurs démarches et interrogations quant au Programme ;

**Après la publication de l'appel,** le PCC est à disposition des responsables de projets pour leur offrir toute l'aide technique pour la confection des dossiers.

**La collaboration à la mise au point d'une base de données** pour la recherche de partenaires dans les autres Etats membres de l'Union européenne ;

**La diffusion de toutes sortes d'informations culturelles** (documents, articles de presse) de la part de la Commission et autres institutions de l'Union européenne ;

**L'entretien de contacts réguliers, formels et informels, avec le Réseau européen des Points Contacts Culture**, ainsi qu'avec d'autres réseaux pour échanger de l'information et pour assurer, notamment, la recherche de partenaires;

**Assurer le relais permanent avec les différentes institutions** nationales apportant un soutien au secteur culturel, contribuant à la complémentarité entre les actions du programme Culture et les mesures nationales de soutien;

**Organiser, co-organiser** des séances d'information et formations sur les programmes européens et la coopération européenne ou participer à des séances organisées par des organismes de formation.

Publication d'un bulletin régulier d'informations relatives à l'actualité des programmes communautaires.

### **03.5 AIDES À L'ÉQUIPEMENT ET À L'AMÉNAGEMENT**

Des aides à l'équipement pour l'achat de matériel durable, principalement en faveur d'asbl, de provinces ou de communes, sont disponibles sous deux formes: a) aides à 50 % sur base de factures ou b) achat de matériel par la Communauté française avec mise à disposition auprès des asbl. Les demandes doivent comporter une note d'explication et préciser le type de matériel demandé, avec une évaluation chiffrée TVA comprise.

Les demandes doivent impérativement être introduites **avant** tout achat de matériel. Elles sont à adresser au Service des Arts plastiques, à l'attention d'Ariane Fradcourt, Directrice des Arts plastiques. Les demandes sont ensuite transmises à la Direction générale de la Culture pour centralisation et ensuite proposées au Ministre de la Culture par la Directrice générale de la Culture. Pour les aides à 50% et en cas de décision favorable, seules les factures qui auraient été engagées par l'asbl (et correspondant au budget de matériel demandé) *après* la date de la notification peuvent être prises en compte. Dans le cas d'achat avec mise à disposition, c'est le Service des Arts plastiques qui rédige les bons de commande aux fournisseurs.

Des aides à l'aménagement de bâtiments appartenant aux asbl subventionnées, disposant d'un bail emphytéotique ou de bâtiments mis à disposition de l'asbl par la Communauté française peuvent être subventionnables à 60 %. Il en est de même pour les provinces et communes. Les demandes doivent être impérativement introduites **avant tout début de travaux**.

# 04.

## **AIDES ET SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR D'AUTRES SERVICES DU MINISTÈRE**

## 04.1 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Certaines subventions peuvent être allouées par Monsieur le Ministre-Président Rudy Demotte « en vue du rayonnement, de la notoriété, de la promotion de la Communauté française et des valeurs démocratiques qu'elle défend en Belgique et à l'étranger ». Elles peuvent concerner toutes les matières pour lesquelles la Communauté française est compétente (culture, santé, enseignement, etc).

### Les demandes sont à introduire auprès de :

Monsieur Frédéric Delcor,  
Secrétaire général  
44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

## 04.2 CELLULE DE LA LOTERIE NATIONALE

### Secrétariat général / Service général des Affaires générales

Cellule de la Loterie Nationale  
44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles  
T. + 32 (0)2 690 88 70 – F. + 32 (0)2 413 20 80  
e-mail: cecile.godart@cfwb.be  
Contact : Cécile Godart

Les principales missions de la **Cellule de la Loterie nationale** sont de :

- Examiner toutes les demandes de soutien afférents à ces crédits ;
- Assurer tant la gestion administrative des dossiers de subventions que leur gestion comptable et budgétaire.
- Les dossiers sont enregistrés dès leur arrivée et leur recevabilité examinée, ils sont transmis à chaque Ministre fonctionnellement compétent.

Avec les crédits «Loterie nationale», le Gouvernement de la Communauté française aide un grand nombre d'associations oeuvrant dans les matières qui ressortent de ses compétences. Parmi les bénéficiaires récurrents, on peut compter le FNRS, le Fonds des Sports, l'ONE et la Médiathèque. En outre, sont également subsidiés de nombreux opérateurs oeuvrant dans le domaine culturel, de la jeunesse, de l'aide à la jeunesse, et de l'enseignement spécialisé.

Les demandes sont à introduire auprès de la Cellule Loterie nationale du Secrétariat général.



## 04.3 CELLULE CULTURE-ENSEIGNEMENT



### **Secrétariat général du Ministère de la Communauté française**

Culture-Enseignement

44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

T. + 32 (0)2 413.23.54 – F. + 32 (0)2 600 06 17/18

e-mail: synergies@cfwb.be

Site : [www.culture-enseignement.cfwb.be](http://www.culture-enseignement.cfwb.be)

Responsable: Eric Frère - eric.frere@cfwb.be

La Cellule « Culture-Enseignement » dépend du Secrétariat général du Ministère de la Communauté française et a pour mission d'initier et de faciliter les synergies entre les mondes de l'Éducation et de la Culture dans notre Communauté via différentes initiatives. Les activités de cette Cellule sont accessibles via son site internet

[www.culture-enseignement.cfwb.be](http://www.culture-enseignement.cfwb.be)

### **Décret « culture-école » – collaborations ponctuelles et appels à projets pour les collaborations durables :**

Le 21 mars 2006, le Parlement de la Communauté française a adopté le décret relatif à la mise en œuvre, à la promotion et au renforcement des collaborations entre la Culture et l'Enseignement proposé par Madame Marie Arena, Ministre-Présidente en charge de l'Enseignement obligatoire – actuellement Monsieur Christian Dupont –, et par Madame Fadila Laanan, Ministre de la Culture.

Ce nouveau dispositif, plus cohérent, recèle de nombreuses nouveautés dont un Guichet unique qui deviendra l'interlocuteur privilégié des enseignants et des opérateurs culturels et une source précieuse d'informations.

Il encourage les enseignants de tous les réseaux et les opérateurs culturels de notre Communauté à travailler ensemble à la mise en œuvre de projets, ponctuels ou durables, qui favorisent l'émancipation de nos élèves par la rencontre de la culture sous toutes ses formes. Le décret permet également de soutenir la mise en œuvre de collaborations durables entre l'école et la culture, c'est-à-dire de projets se déroulant sur une année scolaire entière.

### **Les acteurs concernés :**

#### **Côté « école » :**

Tous les établissements d'enseignement organisant un enseignement maternel, primaire ou fondamental ordinaire ou spécialisé, un enseignement secondaire ordinaire de plein exercice ou un enseignement secondaire spécialisé, organisés ou subventionnés par la Communauté française.

#### **Côté « culture » :**

Les « opérateurs culturels » c-à-d. :

- Toutes personnes morales, à l'exclusion des sociétés commerciales, reconnues ou

subventionnées par la Communauté française, dont l'objet social ou l'activité relève des secteurs culturels et artistiques ressortissant aux compétences des Services du Gouvernement de la Communauté française; pour autant qu'elles aient été préalablement reconnues par le Ministre en charge de la Culture.

- Toute personne physique attestant d'une compétence et d'une expérience professionnelle artistique et pédagogique.
- Les services culturels et artistiques du Gouvernement de la Communauté française.
- Les « établissements d'enseignement partenaires » c-à-d. les établissements visés à l'article 1er, 3° du décret du 2 juin 1998 organisant l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française.

### **Les domaines artistiques et culturels visés**

Les arts de la scène, les lettres, les arts visuels, l'architecture, le patrimoine culturel, l'audio-visuel, le cinéma, les arts numériques, les multimédias et les pratiques relevant de l'éducation permanente.

### **Les définitions de chaque type de collaboration**

- Les collaborations durables regroupent les activités culturelles ou artistiques répondant à un appel à projets, menées sur une année scolaire, essentiellement réalisées durant le temps scolaire sur base d'une convention de partenariat conclue, soit entre l'école et un opérateur culturel, soit entre l'école et l'établissement d'enseignement partenaire. Les activités artistiques et culturelles reprises jusqu'à présent sous les intitulés d' « École en Scène » et de « Promotion des activités culturelles dans l'enseignement bénéficiant des discriminations positives et dans les établissements d'enseignement spécialisé » sont des collaborations durables.
- Les collaborations ponctuelles reprenant les activités culturelles et artistiques initiées entre un opérateur culturel et une école, ne répondant pas à un appel à projets, pouvant être réalisées pendant ou en dehors du temps scolaire et impliquant la conclusion d'une convention de partenariat

Toutes les informations relatives à ce Décret ainsi que les appels à projets sont disponibles sur demande auprès de la Cellule Culture-Enseignement et sur le site [www.culture-enseignement.cfwb.be](http://www.culture-enseignement.cfwb.be) (cliquer dans le menu sur l'onglet « décret culture-école »)

## **04.4 COMMISSION DU FILM EXPÉRIMENTAL**

### **Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel**

44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 413 33 42

e-mail : [veronique.pacco@cfwb.be](mailto:veronique.pacco@cfwb.be)

Site : [www.cfwb.be/av](http://www.cfwb.be/av)

Directrice générale adjointe : Myriam Lenoble

Contact : Véronique Pacco, Secrétaire de la Commission de Sélection des Films

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel assure le Secrétariat de la Commission du Film expérimental dont le rôle est d'émettre un avis sur chaque dossier de demande d'aide à la production ou à la finition introduit par les candidats.

L'œuvre expérimentale est une création audiovisuelle qui, par sa forme et/ou son contenu, propose une approche incluant la recherche du renouvellement ou de l'élargissement de l'expression cinématographique et s'écarte des schémas narratifs traditionnels, pour aboutir à une œuvre hors normes, individuelle, artisanale ou militante.

Le soutien maximal par projet est de 20.000 €.

### **Critères de recevabilité :**

- L'œuvre peut être soutenue pour la **production** ou la **finition**.
- La **demande** peut être introduite par une personne physique ou morale (auteur, réalisateur ou producteur). La personne morale peut être au choix : asbl, scrl, sprl ou sa.
- Les **supports** de tournage et de diffusion sont libres.
- Il n'y a pas de **contrainte** de durée, minimale ou maximale.
- L'œuvre peut être destinée à une **exploitation** en salles (commerciale ou non) ou sur les chaînes de télévision (idem). Elle peut également être destinée à une diffusion dans les festivals, les cinémathèques ou encore les institutions muséographiques.
- Le soutien financier revêt la forme de **subside** non remboursable.

Deux sessions d'examen de dossiers par an.

Le formulaire de demande d'aide est téléchargeable via le site : [www.cfwb.be/av](http://www.cfwb.be/av) dans la rubrique « Commission du film expérimental »

### **Composition :**

Dan Cukier, Président

Eric Pauwels, Cinéaste

Les représentants de l'Administration :

Marie-Hélène Massin

Serge Meurant

Véronique Pacco

### **Calendrier 2008 :**

1<sup>ère</sup> session : dépôt : 5 juin 2008

Réunion Commission : 17 juin 2008

2<sup>ème</sup> session : dépôt : 13 novembre 2008

Réunion Commission : 27 novembre 2008

## 04.5 SERVICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

### Direction de la Recherche scientifique

1 rue Adolphe Lavallée, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 690 87 86 – F. +32 (0)2 690 84 09

e-mail : [marco.segers@cfwb.be](mailto:marco.segers@cfwb.be)

Site : [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be) Rubriques : *Système éducatif, Niveaux et types d'enseignement, Enseignement supérieur, La Recherche scientifique*

Directeur : Richard Martin

Contact : Marco Segers

---

### Les subventions à la recherche scientifique

La Direction de la Recherche scientifique ne dispose pratiquement plus, à l'heure actuelle, de crédits qu'elle gère elle-même et qui pourraient servir à soutenir directement les activités de recherche dans quelque domaine que ce soit, et notamment dans celui des arts plastiques. Tout chercheur travaillant dans ce domaine est néanmoins susceptible d'obtenir, isolément ou en tant qu'il fait partie d'une équipe ou d'une institution, des crédits de la Communauté française par différentes voies :

- via le FRS-FNRS : notamment pour le financement de projets, l'aide à la publication de revues ou d'ouvrages scientifiques, l'organisation de colloques ou de congrès, des missions ponctuelles ou des séjours de courte durée à l'étranger (cf. le site du FNRS : [www.fnrs.be](http://www.fnrs.be));
- via les institutions universitaires : dans le cadre des actions de recherche concertées (projets d'équipes et d'excellence s'étalant sur 5 ans) ou celui des fonds spéciaux de recherche (projets plus modestes, mais aussi toute autre forme de soutien à la recherche); plus particulièrement, dans le cadre du Concours des bourses de voyage, pour des étudiants doctorants amenés à faire des séjours de 2 à 6 mois à l'étranger en vue de mener des recherches nécessaires à l'élaboration de leur thèse;
- via l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts : à l'exception des membres eux-mêmes, les seuls bénéficiaires se limitent pour ainsi dire aux lauréats (6 maximum) du Concours annuel de l'Académie, Classe des Beaux-Arts;
- via le Cabinet du/de la Ministre ayant la Recherche scientifique dans ses attributions (et/ou via l'administration, DGENORS) : essentiellement pour des projets de recherche fondamentale collective dits d'initiative ministérielle (dans les faits, beaucoup de ces projets sont issus des milieux de la recherche eux-mêmes et simplement sélectionnés par le/la Ministre en vertu de leur intérêt intrinsèque ou de l'aide à la prise de décision qu'ils peuvent apporter dans les domaines qui sont de la compétence de la Communauté française);

- via l'administration, DGENORS (et/ou via le Cabinet du/de la Ministre qui a la Recherche scientifique dans ses attributions): en dehors de cas bien spécifiques et très limités (lauréats de l'Institut Historique Belge de Rome, membre belge de l'Ecole française d'Athènes), l'administration dispose d'un petit poste budgétaire pour le financement d'actions de diffusion des connaissances scientifiques, actions qui peuvent se concrétiser sous forme de publication d'ouvrages de vulgarisation ou de manifestations «grand public», de type Printemps des Sciences, etc.

---

## Commission européenne et organisations de recherche

La DGENORS assure notamment la fonction d'interface entre la Commission européenne et les organisations de recherche de la Communauté française en matière de recommandations européennes. A cet égard, elle remplit des missions telles que la rédaction de rapports sur l'avancée de la mise en application de ces recommandations au sein des universités, la consultation des universités sur les projets européens en matière de recherche ou l'information des universités et des chercheurs sur les recommandations européennes. Actuellement, la DGENORS est active sur trois textes européens: la recommandation de la Commission du 11 mars 2005 concernant la charte européenne du chercheur et le code de conduite pour le recrutement des chercheurs, la recommandation du 10 avril 2008 concernant la gestion de la propriété intellectuelle, la communication du 23 mai 2008 «Favoriser les carrières et la mobilité: un partenariat européen pour les chercheurs».



# 05.

**PRIX DE LA COMMUNAUTÉ  
FRANÇAISE À DES ARTISTES  
ET DESIGNERS**

## 05.1 PRIX SOUTENUS PAR LE SERVICE DES ARTS PLASTIQUES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

### Prix conventionnés

#### PRIX MÉDIATINE:

#### PRIX DE LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DE L'AUDIOVISUEL

Wolu-Culture, Centre culturel de Woluwé-Saint-Lambert

251 avenue Paul Hymans, 1200 Bruxelles

T / F. +32 (0)2 761 60 29

e-mail: f.deblaere@woluwe1200.be - s.wonner@woluwe1200.be

Site: [www.centreculturel.be](http://www.centreculturel.be)

Contact: Solange Wonner

Laboratoire de l'art actuel, le Prix Médiatine s'adresse aux artistes de 18 à 40 ans, de toutes disciplines confondues. Un jury composé de professionnels décerne quatre prix d'une valeur globale de 9.500 €; le Prix Médiatine de 3.500 €, le Prix du Gouvernement de la Communauté française de 2.000 €, le Prix de la Commission Communautaire française de 2.000 €, le Prix Mais de la Ville de Bruxelles de 2.000 €. Le Prix Médiatine se distingue en ceci qu'au-delà d'un chèque d'une valeur de 2.000 € remis au lauréat, il invite ce dernier, à concurrence de 1.500 €, à concevoir une oeuvre éphémère destinée à s'intégrer dans l'espace public de la commune. Le public attribue quant à lui un prix de 500 €. Une exposition collective et l'édition d'un catalogue finalisent le concours. Le règlement du concours et le bulletin d'inscription sont disponibles à partir du mois de décembre. Les artistes doivent déposer trois oeuvres d'une même discipline.



Nick Ervinck, *GNISWT10*, 2005



## **PRIX DE LA JEUNE SCULPTURE EN PLEIN AIR – PRIX DE LA JEUNE SCULPTURE DE PETIT FORMAT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE**

### **Musée en Plein Air du Sart Tilman**

Domaine Universitaire du Sart-Tilman

Château de Colonster - Allée des Erables (Bât. B25), 4000 Liège

T. +32 (0)4 366 22 20 – F. +32 (0)4 336 22 21

e-mail: [musee.pleinair@ulg.ac.be](mailto:musee.pleinair@ulg.ac.be)

Site: [www.museepla.ulg.ac.be](http://www.museepla.ulg.ac.be)

Contact: Jean Housen

### **Centre wallon d'Art contemporain/ La Châtaigneraie**

19 chaussée de Ramioul, 4400 Flémalle

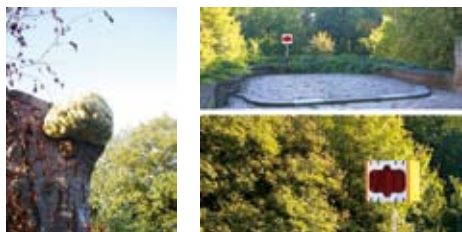
T / F. +32 (0)4 275 33 30

e-mail: [chataigneraie@belgacom.net](mailto:chataigneraie@belgacom.net)

Site: [www.cwac.be](http://www.cwac.be)

Contact: Marie-Hélène Joiret

Organisée depuis 1991, cette triennale est dotée de deux prix de 5.000 €, l'un pour la sculpture extérieure, l'autre pour la sculpture de petit format. La 6<sup>e</sup> édition du Prix se tiendra en 2008 et s'adresse aux sculpteurs n'ayant pas atteint l'âge de 40 ans au 31 décembre 2008, et ressortissant de la Communauté française de Belgique.



Élodie Antoine, *Champignon textile*, 2005

Sylvie Macias Diaz, *Théâtroscopique*, 2005

## **PRIX DU CENTRE DE LA GRAVURE ET DE L'IMAGE IMPRIMÉE**

10 rue des Amours, 7100 La Louvière

T. +32 (0)64 27 87 22 – F. +32 (0)64 27 87 29

e-mail: [accueil@centredelagravure.be](mailto:accueil@centredelagravure.be)

Site: [www.centredelagravure.be](http://www.centredelagravure.be)

Directrice: Catherine de Braekeleer

Contact: Julie Scouflaire

Depuis 1989, le Centre de la Gravure et de l'Image imprimée de la Communauté française de Belgique organise le Prix de la Gravure. Destiné à encourager la création en Communauté française, le prix est annuel et doté d'un montant de 2.500 €.

Toutes techniques d'impression traditionnelles ainsi que celles faisant appel aux nouvelles technologies sont admises. Toutefois, le travail du concours doit être imprimé. La forme artistique des oeuvres est libre (estampe, livre, collage, illustration...).



Kikie Crèvecoeur, *Onymie I*, 2001

---

## Prix récurrents

### BIENNALE INTERNATIONALE DE LA DENTELLE - ART CONTEMPORAIN

#### L'asbl a clôturé ses activités en 2008

6-12 rue de la Violette, 1000 Bruxelles

T / F. +32 (0)2 770 86 70

Présidente: Charlotte Delwiche

### PRIX DU DOMAINE DE LA LICE

#### Siège social

12 rue Poulet, 1440 Braine-Le-Château

T. +32 (0)2 366 93 12

#### Secrétariat

133 avenue Chazal, 1030 Bruxelles

T. +32 (0)2 242 49 11

e-mail: [info@domainedelalice.be](mailto:info@domainedelalice.be)

Site: [www.domainedelalice.be](http://www.domainedelalice.be)

Présidente: Martine Ghuys

Contact: Paola Cicuttini

Alloué par la Communauté française, le Prix de la Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel d'un montant de 2.500 € a été attribué en 2007 à Valérie Chuffart pour un carton de tapisserie.

Le prix a été décerné à la lauréate à l'occasion du vernissage de l'exposition «Tapisseries Contemporaines, de la conception à la réalisation» à l'Espace Wallonie à Bruxelles du 1er mars au 19 avril 2008.

L'Espace Wallonie a accueilli les cartons sélectionnées au 18ème concours ainsi que la tapisserie réalisée par le CRECIT d'après le carton primé lors du concours de carton 2004 et faisant désormais partie de la coll. de la Province de Hainaut. Un nombre important d'oeuvres tissées des artistes du Domaine de la Lice étaient également exposées.

En 2008 aura lieu la 19<sup>ème</sup> édition du concours Tapisserie Domaine de la Lice et sera attribué pour une tapisserie de grand format (min. 2m<sup>2</sup>).

Le concours a pour but de promouvoir de nouveaux talents et de susciter la recherche dans le domaine de la tapisserie de lice, dans sa réalisation résolument contemporaine.

Le jury se réunira le 13 décembre 2008. Le prix sera décerné au lauréat à l'occasion du vernissage d'une exposition consacrée aux oeuvres sélectionnées.

Inscription avant le 15 octobre 2008.

Condition d'inscription: être domicilié en Belgique, pas de limite d'âge.



Valérie Chuffart, 1998-2007, 30.000 enfants disparus et sexuellement exploités, 2007

## **05.2 PRIX DU PARLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE WALLONIE-BRUXELLES**

### **PRIX JEUNES ARTISTES**

Parlement de la Communauté française Wallonie-Bruxelles

72 rue Royale, 1000 Bruxelles

T. +32 (0)2 28 28 540 - 28 28 537

e-mail : christine.malolepszy@pcf.be – amelie.delaunois@pcf.be

Contacts: Christine Malolepszy, Amélie Delaunois

Créé en 1994 par le Parlement de la Communauté française, le Parlement a marqué sa volonté d'encourager un ou une jeune artiste par un soutien financier et de notoriété, plutôt qu'une oeuvre en particulier.

Le Prix «Jeunes Artistes» décerné chaque année alternativement dans les disciplines suivantes: design; sculpture et installation; peinture et dessin; photographie, image imprimée et art numérique, s'élève à 5.000 €. En 2007, il a été attribué à Madame Isabelle Detournay dans la discipline «Photographie, image imprimée et art numérique».

Le Prix est ouvert aux artistes à condition de ne pas avoir atteint l'âge de 40 ans à la clôture de la réception des dossiers et d'avoir un lien avec la Communauté française de Belgique. Les thèmes ou sujets sont laissés au libre choix des candidats.

Depuis 2004, des artistes sélectionnés par le jury présentent quelques-unes de leurs oeuvres dans le cadre d'une exposition organisée au sein de l'Atrium de l'Hôtel de Ligne du Parlement de la Communauté française.

L'édition 2008 est consacrée au Design.

Tous les renseignements, dont le règlement du Prix précisant les modalités de participation et le calendrier, sont disponibles sur le site du Parlement [www.pcf.be](http://www.pcf.be)  
Pour tous renseignements : [prix-jeunes-artistes@pcf.be](mailto:prix-jeunes-artistes@pcf.be)



Isabelle Detournay, *Majorettes*, 2005-2006

### **05.3 PRIX ATTRIBUÉS PAR L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE (en matière d'arts plastiques, d'histoire de l'art et d'architecture)**

#### **Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique**

Palais des Académies

1 rue Ducale, 1000 Bruxelles

T. +32 (0)2 550 22 21

e-mail: [arb@cfwb.be](mailto:arb@cfwb.be)

Contact: Béatrice Denuit

L'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique est une société savante qui a pour mission d'encourager la recherche et la création dans ces trois domaines. Elle a pour mission également de publier les mémoires des académiciens et les mémoires des auteurs couronnés de prix de concours annuels dans les domaines des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts.

L'Académie gère des Fonds qui permettent d'octroyer des Prix et des Subventions en Sciences, Lettres et Beaux-Arts.

Elle dispose d'une salle d'exposition, située dans le bâtiment des Anciennes écuries royales à côté du palais des Académies, essentiellement destinée à l'accrochage des œuvres présentées aux jurys en vue de l'obtention des prix d'art et d'architecture et à quelques colloques.

Une exposition, à l'initiative de Monsieur Hervé Hasquin, Secrétaire perpétuel, y sera organisée de mai à octobre 2009 sur « L'Académie royale, ses savants, ses travaux, ses réseaux dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle » en parallèle avec l'exposition sur Joseph II qui aura lieu à la Bibliothèque royale.

L'Académie possède une **bibliothèque** voir le chapitre **06.5**

Des renseignements complémentaires sur les prix et leurs règlements, sur les subventions et le catalogue des publications sont disponible sur le site : [www.arb.cfwb.be](http://www.arb.cfwb.be) rubrique Prix – subventions et Catalogue des publications

Pour plus d'informations voir le chapitre **09.9** consacré à **l'Académie royale de Belgique**

### **CONCOURS ANNUEL EN SCULPTURE.**

Le prix de 1.250 € a été décerné à Jean-Claude Baiwir, architecte à Beyne-Heusay, pour son projet de sculpture destinée à un rond-point.

Ce prix récompense à un sculpteur, auteur d'un projet de sculpture monumentale destinée à un rond-point.

### **CONCOURS ANNUEL EN ART DU RELIEF**

Le prix de 1.250 € a été octroyé à Emile Desmedt, sculpteur à Hollain, pour son projet de relief destiné à un rond-point.

Ce prix récompense un sculpteur, auteur d'un projet de relief intégré à un bâtiment public.

### **PRIX EMMA DU CAYLA-MARTIN - PEINTURE**

Le prix de 2.500 € de la 8<sup>e</sup> période biennale (1<sup>er</sup> mai 2008 – 31 avril 2007) a été octroyé à Yves Lecomte, plasticien à Bruxelles, pour ses œuvres présentées.

Ce prix est destiné à encourager ou à récompenser tous les deux ans, l'oeuvre d'un peintre belge ou étranger qui n'a pas encore été couronné par l'Académie.

### **PRIX MARCEL HASTIR - PORTRAIT SCULPTÉ**

Le prix de 1.500 € de la 2<sup>e</sup> période biennale (1<sup>er</sup> juin 2005 – 31 mai 2007) a été octroyé à Joëlle Fourneau, sculpteur à Sterrebeek, pour les deux têtes en terre et le buste en plâtre présentés.

Ce prix récompense un artiste plasticien auteur de portraits sculptés témoignant d'une bonne analyse psychologique.

Ce prix biennal est accessible à tous les artistes issus d'un pays membre de la Communauté européenne.

Le prix qui est indivisible, pourra être octroyé à un artiste qui n'a pas présenté sa candidature.

### **PRIX RENÉ JANSSENS - PEINTURE ET ARTS APPARENTÉS**

Le prix de 1.500 € de la 21<sup>e</sup> période triennale (1<sup>er</sup> juin 2004 – 31 mai 2007) a été décerné à Virginie de Limbourg, plasticienne à Tournai, pour la qualité et la cohérence de son travail.

Ce prix est destiné à un artiste plasticien ressortissant d'un pays de la Communauté européenne ou domicilié en Belgique, qui dans son oeuvre bidimensionnelle, aura excellé dans le genre de la scène d'intérieur. Ce prix couronnera l'oeuvre entier d'un artiste.

### **PRIX BARON HORTA - ARCHITECTURE**

Le prix de 10.000 € de la 8<sup>e</sup> période quinquennale (1<sup>er</sup> janvier 2002 – 31 mai 2007) a été attribué à Constantin Brodsky, architecte à Bruxelles, pour l'ensemble de son oeuvre.

## **PRIX ARTHUR MERGHELYNCK - HISTOIRE DE L'ART EN BELGIQUE**

Le prix de 2.500 € de la 11<sup>e</sup> période annuelle (1<sup>er</sup> janvier 2006 – 31 décembre 2006) a été décerné en partage à Hélène Mund, Hans Nieuwdorp, Nicole Goetghebeur et Cyriel Stroo pour leur ouvrage *The Mayer Van den Bergh Museum, Antwerp, Corpus of the Center d'étude de la peinture du quinzième siècle dans les Pays-Bas méridionaux et la Principauté de Liège, n°20*, Bruxelles, 2003

## **PRIX JEAN DE LIGNE - ARCHITECTURE**

Le prix de 3.300 € de la 1<sup>er</sup> période biennale (1<sup>er</sup> décembre 2005 – 30 novembre 2006), a été décerné à Jean-Paul Verleyen, architecte et directeur de l'Institut supérieur d'Architecture Saint-Luc à Bruxelles, pour la conception et la réalisation d'un parcours monumental à Bouvignes-sur-Meuse (Dinant) qui a pour objet la découverte, la perception et la compréhension du phénomène urbain.

## **PRIX ANDRÉ WILLEQUET – SCULPTURE**

Le prix de 2.500 € de la 1<sup>er</sup> période biennale (1<sup>er</sup> janvier 2005 – 31 décembre 2006) a été décerné à Robin Vokaer, sculpteur à Jodoigne-Souveraine, pour le caractère monumental de ses sculptures en chêne.

## **PRIX JOS ALBERT - PEINTURE**

Le prix de 2.500 € de la 25<sup>e</sup> période annuelle (1<sup>er</sup> octobre 2006 – 30 septembre 2007) a été octroyé à Tristan Robin plasticien et enseignant à l'Académie des Beaux-Arts de Charleroi, pour ses trois œuvres présentées.

Ce prix est destiné à encourager l'œuvre d'un artiste plasticien de tendance figurative ressortissant d'un pays de la Communauté européenne ou domicilié en Belgique.

Le prix est indivisible.

## **SUBVENTIONS DE LA FONDATION JACQUES ET YVONNE OCHS-LEFEBVRE**

Cinq bourses de 8.000 € ont été attribuées en novembre 2007 aux auteurs d'un projet dans les domaines suivants :

### **• Peinture et arts apparentés**

La bourse de 8.000 € de la 4<sup>e</sup> période quinquennale (1<sup>er</sup> janvier 2003 – 31 juillet 2007) a été octroyée à Olivier Spinewine, romaniste et plasticien à Bruxelles, pour son projet d'éditer et de diffuser un récit en bande dessinée réalisé en collaboration avec trois enfants de dix ans.

### **• En sculpture**

La bourse de 8.000 € de la 4<sup>e</sup> période quinquennale (1<sup>er</sup> janvier 2003 – 31 juillet 2007) a été décernée à Bénédicte Henderick, plasticienne et enseignante à l'École nationale supérieure des Arts visuels de la Cambre, pour son projet de créer une sculpture en bronze en fonderie et trois sculptures en métal à réaliser en coproduction avec une entreprise de constructions métalliques.

- **Architecture**

La bourse de 8.000 € de la 4<sup>e</sup> période quinquennale (1<sup>er</sup> janvier 2003 – 31 juillet 2007) a été octroyée à Nicolas Gilsoul, architecte et paysagiste à Paris, pour le développement de sa recherche sur neuf architectures jardins réalisées par l'architecte mexicain Luis Barragan.

- **Histoire de l'art**

La bourse de 8.000 € de la 4<sup>e</sup> période quinquennale (1<sup>er</sup> janvier 2003 – 31 juillet 2007) a été octroyée à Catherine Vanderheyde, chargée de cours à l'ULB, pour poursuivre des recherches sur la sculpture décorative de l'architecture médiévale en Bulgarie du IV au XIV siècles, dans les villes de la côte occidentale de la mer Noire.

- **Musique**

La bourse de 8.000 € de la 4<sup>e</sup> période quinquennale (1<sup>er</sup> janvier 2003 – 31 juillet 2007) a été décernée à Mira Gruszow, diplômée de l'École internationale de lutherie de Crémone, pour son projet de réaliser un quatuor : 2 violons, 1 alto et un violoncelle, en s'inspirant du travail des Amati.

## **SUBVENTION DE LA FONDATION VANHOVE-VONNÛCHE EN RESTAURATION ARCHITECTURALE**

(2<sup>e</sup> période annuelle : 1<sup>er</sup> août 2006-31 juillet 2007)

Subvention de 5.000 € destinée à un ou plusieurs architectes belges ou étrangers.

Pour obtenir le règlement, prendre contact avec M<sup>me</sup> B. Denuit au 02/550 22 21.

La subvention n'a pas été octroyée en 2007.

## **SUBVENTION DE LA FONDATION VANHOVE-VONNÛCHE EN HISTOIRE DE LA RESTAURATION ARCHITECTURALE**

Le prix de 3.000 € de la 2<sup>e</sup> période annuelle (1<sup>er</sup> août 2006 – 31 juillet 2007) a été décerné à Monsieur Benjamin Moray, architecte à Bruxelles, pour son mémoire intitulé *Andrea Bruno*. « Entre hier et demain en continuité ».

Cette subvention couronne le mémoire d'un jeune architecte rédigé en 2005-2006 ou 2006-2007 et portant sur la restauration de monuments anciens, qu'il s'agisse d'un projet de restauration, d'une étude appliquée à la technologie de la restauration ou encore de l'analyse architecturale d'un monument ou d'un ensemble de monuments anciens.

## **PRIX CHARLES CATY – PEINTURE ET ARTS APPARENTÉS**

(17<sup>e</sup> période triennale : 1<sup>er</sup> décembre 2004-30 novembre 2007)

Prix a été décerné à Madame Sylvie Pichrist. Il est destiné à un artiste plasticien ayant fait ses études régulièrement et avec succès à l'Académie des Beaux-Arts de Mons.

### **PRIX GEORGES DE HENS – ARCHITECTURE (1ER SÉLECTION)**

(2<sup>e</sup> période triennale: 1<sup>er</sup> mars 2005 – 31 décembre 2007)

Prix de 4.500 € couronnant un projet développé après une première sélection.

### **PRIX PAUL ARTÔT - PEINTURE**

(24<sup>e</sup> période biennale: 1<sup>er</sup> janvier 2006 – 31 décembre 2007)

Le prix de 4.000 € est destiné à couronner un peintre auteur d'une fresque ou de tout autre œuvre évoquant la figure humaine. L'artiste ressortissant d'un pays membre de la Communauté européenne ou domicilié en Belgique doit être âgé de moins de 40 ans à la fin 2007.

### **PRIX GUSTAVE CAMUS – PEINTURE ET ARTS APPARENTÉS**

(8<sup>e</sup> période biennale: 1<sup>er</sup> février 2006 – 31 janvier 2008)

Destiné à couronner tous les deux ans un artiste plasticien ressortissant d'un pays de la Communauté européenne ou domicilié en Belgique, de tendance figurative, ayant déjà accompli une œuvre notable.

Ce prix a été décerné à Mariam Zaldastanishvili

### **PRIX GEORGES DE HENS – ARCHITECTURE (2E SÉLECTION)**

(2<sup>e</sup> période triennale: 1<sup>er</sup> mars 2005 – 31 décembre 2007 prolongé au 29 février 2008)

Ce prix n'a pas été décerné.

### **CONCOURS ANNUEL EN ARCHITECTURE**

Ce prix n'a pas été décerné.

### **PRIX JULES RAEYMAEKERS – PEINTURE ET ARTS APPARENTÉS**

(9<sup>e</sup> période triennale: 1<sup>er</sup> avril 2005 – 31 mars 2008)

Destiné à récompenser, encourager ou diffuser une activité artistique se servant en ordre principal de la couleur comme moyen d'expression.

Le prix a été décerné à Marc Angeli

### **PRIX LOUISE DEHEM – PEINTURE ET ARTS APPARENTÉS**

(40<sup>e</sup> période biennale: 1<sup>er</sup> juin 2006 – 31 mai 2008)

Destiné à un artiste plasticien ressortissant d'un pays de la Communauté européenne ou domicilié en Belgique, sorti depuis moins de dix ans d'une école des beaux-arts ou académie et ayant exposé publiquement depuis, dont les œuvres – de préférence de tendance figurative – révèlent un engagement artistique.

Le prix a été décerné à Laurent Impeduglia



## **PRIX ÉGIDE ROMBAUX - SCULPTURE**

(19<sup>e</sup> période biennale: 19 janvier 2007 – 18 janvier 2010 – 1<sup>re</sup> sélection)

A décerner à un sculpteur âgé de 25 à 45 ans, ressortissant d'un pays de la Communauté européenne ou domicilié en Belgique. Pour la première sélection les candidats soumettront au jury avant le 30 mai 2008 leur curriculum vitae et une documentation photographique relative à l'ensemble de leur production. Le prix est ouvert à toutes les orientations de la sculpture contemporaine.

Sur ces données, le jury désignera un maximum de 4 candidats admis à concourir. Le sujet imposé sera à retirer au secrétariat. Les candidats retenus devront présenter à la fin de la période, une maquette à l'échelle imposée. Les concurrents qui auront présenté des projets suffisamment étudiés et qui n'auront pas obtenu le prix pourront recevoir une indemnité.

Aucun sculpteur n'a été sélectionné parmi les candidats à la première sélection.

## **PRIX JACQUES LAVALLEYE-COPPENS - RESTAURATION**

(16<sup>e</sup> période quadriennale: 1<sup>er</sup> juillet 2004 – 30 juin 2008)

Cette période le prix est décerné à l'auteur ou aux auteurs du meilleur travail de traitement ou de restauration d'un monument, d'une œuvre d'art, d'un objet d'art érigé ou conservé sur le territoire actuel de la Belgique.

Le jury s'est réuni le jeudi 26 juin 2008

## **PRIX PAUL BONDUELLE - ARCHITECTURE**

(1<sup>er</sup> sélection de 3 candidats sur projets succincts)

(15<sup>e</sup> période triennale: 1<sup>er</sup> janvier 2006 - 31 décembre 2008).

D'un montant de 18.500 €

Le projet architectural et urbanistique doit porter sur une analyse de la situation actuelle de la ville de Mons et des propositions sur l'évolution économique et commerciale du centre urbain, en relation avec la création d'un centre commercial sur le site des « Grands prés », à moins d'un kilomètre à vol d'oiseau du centre-ville. Des liaisons entre ces deux sites doivent être pensées en vue de redynamiser le commerce dans l'intra-muros.

Le dépôt des dossiers aura lieu du lundi 16 au mercredi 25 juin 2008.

Le jury s'est réuni le jeudi 26 juin 2008.

## **PRIX JOS ALBERT - PEINTURE**

(26<sup>e</sup> période annuelle: 1<sup>er</sup> octobre 2007 – 30 septembre 2008)

Destiné à encourager annuellement l'œuvre d'un artiste plasticien de tendance figurative ressortissant d'un pays de la Communauté européenne ou domicilié en Belgique.

Le dépôt des projets aura lieu du lundi 15 au vendredi 26 septembre 2008

Le jury se réunira le jeudi 2 octobre 2008

## **PRIX JEAN DE LIGNE – ARCHITECTURE**

(2<sup>e</sup> période biennale: 1<sup>er</sup> décembre 2006 – 30 novembre 2008)

Le dépôt des dossiers aura lieu du mardi 18 au vendredi 28 novembre 2008

Le jury se réunira le jeudi 4 décembre 2008

### **PRIX PAUL BONDUELLE – ARCHITECTURE (2<sup>ÈME</sup> SÉLECTION)**

(15<sup>e</sup> période triennale: 1<sup>er</sup> janvier 2006 – 31 décembre 2008)

Le dépôt des dossiers aura lieu du mercredi 10 au lundi 22 décembre 2008

Le jury se réunira le 1<sup>er</sup> jeudi de janvier 2009

### **PRIX PIERRE CARSOEL - ARCHITECTURE**

(16<sup>e</sup> période quinquennale: 1<sup>er</sup> janvier 2004 – 31 décembre 2008)

Le dépôt des dossiers aura lieu du mercredi 10 au lundi 22 décembre 2008

Le jury se réunira le 1<sup>er</sup> jeudi de janvier 2009

### **PRIX ARTHUR MERGHELYNCK – HISTOIRE DE L'ART EN BELGIQUE**

(13<sup>e</sup> période annuelle: 1<sup>er</sup> janvier 2008 – 31 décembre 2008)

Le dépôt des dossiers aura lieu du mercredi 10 au lundi 22 décembre 2008

Le jury se réunira le 1<sup>er</sup> jeudi de janvier 2009

### **PRIX ANDRÉ WILLEQUET - SCULPTURE**

(2<sup>e</sup> période biennale: 1<sup>er</sup> janvier 2007 – 31 décembre 2008)

Destiné à un sculpteur de moins de 40 ans travaillant le bois, la pierre, la terre ou le métal.

Les candidats doivent apporter trois œuvres, un curriculum vitae et la documentation sur leur œuvre.

Le dépôt des dossiers aura lieu du mercredi 10 au lundi 22 décembre 2008

Le jury se réunira le 1<sup>er</sup> jeudi de janvier 2009

### **SUBVENTION ARTHUR MERGHELYNCK – HISTOIRE DE L'ART EN BELGIQUE**

(9<sup>e</sup> période annuelle: 1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre 2008)

Le dépôt des dossiers aura lieu du mercredi 10 au lundi 22 décembre 2008

Le jury se réunira le 1<sup>er</sup> jeudi de janvier 2009

# 06.

**LES RESSOURCES MISES  
À DISPOSITION DES  
OPÉRATEURS CULTURELS EN  
ARTS PLASTIQUES PAR LES  
DIFFÉRENTES INSTITUTIONS  
ET SERVICES DE LA  
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE  
(hormis les aides et  
subventions)**

## 06.1 AIDES SERVICES DU SAP

---

### L'aide au transport d'œuvres d'art

Le Service des Arts plastiques dispose d'un camion et depuis septembre 2007 d'une grande camionnette pour ses propres besoins. Il peut mettre à disposition, en fonction des disponibilités, l'un de ses véhicules avec chauffeur pour le transport d'œuvres d'art. Ces transports se font sur le territoire belge.

Les véhicules sont mis à disposition des musées, associations et centres d'art conventionnés ou bénéficiant d'une subvention récurrente au secteur des Arts plastiques ou qui développent un volet « art contemporain » conséquent (tels les musées repris dans le chapitre 5). Également, plus occasionnellement, en faveur d'artistes (vivants) dont les œuvres ont fait l'objet d'une acquisition ou ont reçu une subvention sur proposition de la Commission consultative des Arts plastiques.

Les conditions précises sont reprises dans le formulaire téléchargeable sur [www.artsplastiques.cfwb.be](http://www.artsplastiques.cfwb.be) dans la rubrique Aides services.

Ce formulaire est à envoyer dûment rempli **15 jours ouvrables avant ledit transport** à l'adresse suivante :

#### **Ministère de la Communauté française**

Service des Arts plastiques

Madame Marie-Claire Neuray, Conservatrice des Collections

**A l'attention de Monsieur Olivier Renard, Coordinateur**

44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

Contact : Olivier Renard

T. +32 (0) 413 26 87 – GSM +32 (0) 486 09 05 34

F. +32 (0) 413 20 07 / 24 15

e-mail : [olivier.renard@cfwb.be](mailto:olivier.renard@cfwb.be) avec copie à [marie-claire.neuray@cfwb.be](mailto:marie-claire.neuray@cfwb.be)

---

### Conseils en conservation physique des œuvres d'art

Au sein du SAP existe une cellule traitant de la conservation des collections. Cette cellule, composée d'historiens de l'art et d'une restauratrice-conseil, consacre une large partie de son temps à la protection des œuvres de la Communauté française lors des prêts et des expositions mais également des dépôts dans les musées. De ce fait, les agents de ladite cellule sont régulièrement en contact avec le personnel muséal afin de soulever, analyser les difficultés mais aussi solutionner les problématiques en matière de conservation préventive et curative.

Le fruit de ces années d'expériences nous a amené à constater qu'il est bénéfique aux musées et centres d'art en difficulté de leur proposer une aide ou des conseils pour la préservation de leurs collections.

Contact : Fadila Ferdjioui, restauratrice-conseil  
T. +32 (0)2 413 23 66 – GSM +32(0)486 09 06 74  
F. +32 (0)2 413 24 15  
e-mail : fadila.ferdjioui@cfwb.be

## 06.2 CENTRE DE PRÊT DE MATÉRIEL DE NANINNE

### Direction générale de la Culture

Parc Industriel

4 rue des Reines Marguerites, 5100 Naninne

T. +32 (0)81 40 81 81 – F. +32 (0)81 40 81 69

e-mail : cpm@cfwb.be

Site : [www.cpm.cfwb.be](http://www.cpm.cfwb.be) avec catalogue du matériel

Directeur : Bernard Poncelet

Contact : Michel Swinne, coordinateur des prêts – michel.swinne@cfwb.be

Heures d'ouverture : de 8h10 à 12h00 et de 12h30 à 16h15

Le service de prêt de matériel a pour vocation d'aider, par priorité, les associations reconnues par les services de la Direction générale de la Culture et, suivant la disponibilité du matériel, les écoles, les clubs sportifs, les comités de fêtes,...

Un matériel divers et varié est ainsi mis gratuitement à la disposition des emprunteurs : au secteur camping, des tentes, lits de camp, tables, chaises et bancs pour les camps de jeunes. Dans le domaine de l'audiovisuel, amateurs et professionnels trouvent réponse à leurs demandes : du projecteur de théâtre à la table de mixage éclairage ; du micro à la table de mixage son ainsi que du matériel vidéo et écran géant et matériel d'exposition.

Si le prêt est gratuit, les emprunteurs de matériel audiovisuel doivent souscrire une assurance « tout risque » destinée à couvrir les frais de réparation ou de vol.

Le principe de base du Centre est la solidarité entre les emprunteurs. Le matériel est prêté gratuitement à charge du demandeur de venir enlever et restituer le matériel au Centre. Un inventaire est dressé à l'enlèvement et au retour. Les dégâts constatés sont à charge de l'emprunteur.

Certaines priorités sont définies : en juillet et août, le matériel de camping est réservé exclusivement aux organisations de jeunesse pour l'organisation de leurs camps de vacances. Afin de pouvoir les réparer et de les protéger du temps hivernal, le prêt de tentes est suspendu du 1<sup>er</sup> décembre au 28 février.

Le Centre de prêt est ouvert toute l'année sauf durant les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> semaines de janvier pour établir les inventaires annuels du matériel.

Un personnel qualifié se tient à la disposition des associations pour les aider à formuler leur demande de prêt et leur expliquer les caractéristiques techniques du matériel.

Un catalogue en ligne est consultable sur le site [www.cpm.cfwb.be](http://www.cpm.cfwb.be) rubrique catalogue de matériel.

Le prêt du matériel s'effectue, quant à lui, au moyen d'un formulaire téléchargeable sur le site ou en s'adressant au Centre de prêt.

## 06.3 L'OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES

### Ministère de la Communauté française / Observatoire des Politiques Culturelles

44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 413 29 80 - 28 92 - 28 93 – F. +32 (0)2 413 27 22

e-mail : [opc@cfwb.be](mailto:opc@cfwb.be)

Site : [www.opc.cfwb.be](http://www.opc.cfwb.be)

Directeur-coordonateur : Michel Jaumain

Co-Directeur : Philippe Pépin

Contact : Martine Grossé, assistante principale et comptable

L'Observatoire est un Service du Gouvernement de la Communauté française (OPC), placé sous l'autorité directe du Secrétaire général et dont les travaux sont administrés par un coordinateur. Les travaux de l'Observatoire sont orientés par un Comité d'accompagnement.

L'Observatoire des Politiques Culturelles mène et développe ses missions en toute indépendance intellectuelle, méthodologique et scientifique.

L'Observatoire des Politiques Culturelles (OPC) a pour mission de:

- Rassembler tous types de données et d'informations qui permettent de mieux connaître les caractéristiques socio-économiques des domaines culturels en Communauté Wallonie-Bruxelles, les contenus et les moyens des politiques qui sont développées à leur endroit; ainsi que les pratiques culturelles de la population francophone et les modes d'accès et de participation des citoyens à la vie culturelle.
- Produire, à la demande du Gouvernement de la Communauté française, d'un membre de celui-ci, du Secrétaire général du Ministère de la Communauté française, ou d'initiative, des analyses sur toute question relative aux politiques culturelles.
- Contribuer à développer les outils d'analyse et d'évaluation des politiques culturelles et assurer une fonction de veille quant aux instruments de cette nature développés en Communauté française, dans le reste du pays, au sein de l'Union européenne et sur un plan international.
- Faire connaître largement les contenus de l'histoire des politiques culturelles développées en Communauté Wallonie-Bruxelles, ainsi que les résultats des études et recherches menées dans ces domaines.

La liste des publications et des répertoires sont disponibles sur le site.

Le Comité d'accompagnement est composé de membres ayant voix délibérative ou consultative. En outre, à l'invitation du gouvernement, peuvent y siéger, avec voix délibérative, trois membres du Parlement de la Communauté française, trois membres de l'Assemblée de la Commission communautaire française et trois membres du Parlement wallon. En outre, le Comité élit en son sein un Bureau, chargé de préparer ses décisions.

## 06.4 LE SERVICE DE LA RECHERCHE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

### Secrétariat général

Service de la Recherche

44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 413 36 41 – F. +32 (0)2 413 35 63

e-mail : [d.i.recherche@cfwb.be](mailto:d.i.recherche@cfwb.be)

Site : [www.servicerecherche.cfwb.be](http://www.servicerecherche.cfwb.be)

Responsable : Jean-Claude Torfs – [jean-claude.torfs@cfwb.be](mailto:jean-claude.torfs@cfwb.be)

Secrétariat : Nathalie Baudine – [nathalie.baudine@cfwb.be](mailto:nathalie.baudine@cfwb.be)

Le Service de la Recherche a été créé en 1998, il fait partir d'un « pôle » information et recherche qui relève du Secrétaire général.

Il s'est vu confier des missions essentiellement transversales aux grandes administrations du Ministère et centrées sur les recherches et les études utiles à l'exercice des compétences de la Communauté française.

Ces missions concernent ou peuvent concerner :

- les initiatives de toute nature visant à réaliser, valoriser, coordonner, promouvoir des études et recherches liées à un ou plusieurs secteurs d'activité ;
- l'organisation de synergies et de rapports de partenariat avec les structures de recherche dont les activités correspondent aux domaines de compétences de la Communauté française ou les recoupe ;
- la réalisation d'études et recherches spécifiques, prospectives, d'analyse, de bilans, d'initiative ou à la demande d'un secteur du Ministère ou d'un membre du Gouvernement.

Le Service travaille également en étroite collaboration avec deux autres structures que sont l'Observatoire des Politiques culturelles (voir chapitre précédent) et l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse.

Une **Commission d'accompagnement des recherches** a été instituée pour suivre les travaux, associer formellement toutes les administrations générales ainsi que les cabinets de membres du Gouvernement, échanger les informations et suggérer des initiatives ou des orientations, notamment en termes d'harmonisation de données ou de pratiques.

Des outils mis à disposition pour informer, créer des synergies et valoriser les réalisations :

- [www.publication.cfwb.be](http://www.publication.cfwb.be) et [www.recherches.cfwb.be](http://www.recherches.cfwb.be) : ces deux applications informatiques fournissent des renseignements et des informations bibliographiques concernant toutes les publications et les recherches soutenues ou réalisées à l'initiative de la Communauté française, elles sont à usage externe et interne et alimentées par les services producteurs ;
- [www.cartographie.cfwb.be](http://www.cartographie.cfwb.be) est une application qui permet de projeter sur carte tous les organismes et services soutenus financièrement par la Communauté française en y associant des fiches d'informations qui vont s'enrichir des apports de diverses bases de données du Ministère.
- Faits&Gestes est la revue trimestrielle du Secrétariat général qui valorise des études et des recherches réalisées par la Communauté française dans les matières qu'elle contribue à gérer : culture et média, enseignement, prévention santé, sport jeunesse et petite enfance. La revue en ligne : [www.faitsetgestes.cfwb.be](http://www.faitsetgestes.cfwb.be) – e-mail : [faits.gestes@cfwb.be](mailto:faits.gestes@cfwb.be)

## 06.5 LES BIBLIOTHÈQUES RELEVANT DIRECTEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE (pour les Arts plastiques)

---

### Archives et Musée de la Littérature asbl

Voir le chapitre **08.5**



---

### Bibliothèque Espace 27 septembre

44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles  
T. +32 (0)2 413 31 48 – F. +32 (0)2 413 33 43  
e-mail : [jean-michel.andrin@cfwb.be](mailto:jean-michel.andrin@cfwb.be)  
Site : <http://bibli27sept.cfwb.be>  
Directeur : Jean-Michel Andrin



La Bibliothèque Espace 27 septembre rassemble quelque 600.000 volumes et un millier de périodiques couvrant les matières relevant des compétences de la Communauté française :  
Éducation, Enseignement, Culture, Aide à la Jeunesse, Petite Enfance etc... avec un fonds très fourni consacré aux Arts plastiques.  
C'est une Bibliothèque ministérielle accessible gratuitement à un public élargi ; on peut y emprunter jusqu'à 6 livres pour une durée d'un mois renouvelable.

Elle est accessible du mardi au vendredi, de 11h00 à 17h00 (de 9h00 à 15h00 en juillet et en août).

Le catalogue et un guide du lecteur sont consultables à l'adresse suivante :  
[www.bibli2709.cfwb.be/](http://www.bibli2709.cfwb.be/)



---

## Bibliothèque et réserve précieuse du Musée royal de Mariemont



100 chaussée de Mariemont, 7140 Morlanwelz  
T. +32 (0)64 21 21 93 – F. +32 (0)64 26 29 24  
e-mail : [info@musee-mariemont.be](mailto:info@musee-mariemont.be)

Site : [www.musee-mariemont.be](http://www.musee-mariemont.be)

Contacts : Marie-Blanche Delattre – [marie-blanche.delattre@musee-mariemont.be](mailto:marie-blanche.delattre@musee-mariemont.be)

Bertrand Federinov – [bertrand.federinov@musee-mariemont.be](mailto:bertrand.federinov@musee-mariemont.be)

Frédéric Vandevijver – [frederic.vandevijver@musee-mariemont.be](mailto:frederic.vandevijver@musee-mariemont.be)

La bibliothèque du Musée royal de Mariemont est une bibliothèque d'étude et de recherche qui couvre un vaste domaine lié principalement à l'histoire, l'archéologie et l'histoire de l'art mais également la philologie classique et l'Extrême-Orient ; les Arts décoratifs (principalement Céramique) ; la Bibliophilie et Muséologie. La richesse de ses collections anciennes et précieuses, sa documentation spécialisée et ses programmes d'informatisation et de numérisation en font une des principales bibliothèques scientifiques de la Communauté française de Belgique.

La bibliothèque, comme le Domaine de Mariemont, fut léguée à l'Etat belge en 1917 par l'industriel et mécène hennuyer Raoul Warocqué. Héritière des somptueuses collections bibliophiliques de son donateur, elle n'a cessé de s'enrichir et possède aujourd'hui une collection de quelque 130.000 volumes.

Située dans les bâtiments du Musée, elle accueille visiteurs, étudiants et chercheurs dans une salle de lecture spacieuse offrant en libre accès une documentation riche de plusieurs milliers de volumes.

Des catalogues sur fiches et informatisés donnent accès à l'ensemble des collections.

### Composition des collections

**Fonds Warocqué** (donation Raoul Warocqué, 1870-1917) :

Ouvrages précieux (éditions rares du 15e au début du 20e siècle, reliures décorées, livres illustrés...), bibliothèque documentaire.

### Accroissements et donations depuis 1935 :

A côté des acquisitions régulières d'ouvrages et de revues concernant les disciplines du Musée, plusieurs dons exceptionnels ont enrichi les collections :

- Fonds Michaux : incunables, éditions aldines, bibles et ouvrages religieux, livres illustrés.
- Fonds Charles Bertin : manuscrits et éditions originales de littérature française du 20<sup>e</sup> siècle, reliures d'art.
- Fonds Charles Plisnier : archives de l'écrivain belge Charles Plisnier (1896-1952).
- Fonds Geoffroy de Beaufort : littérature automobile, reliures décorées, éditions originales et exemplaires sur grand papier.

## Sections spécialisées

- Périodiques
- Archives et manuscrits
  - Archives de la famille Warocqué
  - Archives régionales (garde civique de Chapelle-lez-Herlaimont, Harmonie de Mariemont-Bascoup, famille Carton de Familleureux, abbaye d'Aulne,...)
  - Archives de l'égyptologue français Alexandre Moret (1868-1938)
  - Archives de l'écrivain Charles Plisnier (1896-1952)
  - Archives de Redu, Village du Livre
  - Environ 100 manuscrits, du 12e siècle à nos jours : chartes, bulles papales, livres d'heure, manuscrits littéraires et historiques....
- Autographes: Environ 5000 lettres et documents d'hommes et de femmes célèbres : familles royales, hommes politiques, écrivains, musiciens, philosophes, hommes de science...
- Cartes et plans: Documents en rapport avec la géographie, le cadastre, les voies navigables et ferroviaires, les charbonnages de Belgique et principalement ceux du Hainaut.

## La Réserve Précieuse

La section « Livres Précieux » est consacrée aux livres anciens et modernes. Cet ensemble bibliophilique contient quelques manuscrits datant de la fin du Moyen Age, une trentaine d'incunables (dont la Chronique de Nuremberg), un important ensemble de livres du XVI<sup>e</sup> siècle, de nombreux livres imprimés aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle (parmi lesquels bien des éditions illustrées significatives comme les Chansons de La Borde, le Recueil de peintures antiques de Bartoli ou plusieurs livres de fête), des éditions néoclassiques (le Racine du Louvre) et romantiques (le Gil Blas illustré par Gigoux, le Paul et Virginie édité par Curmer ou de nombreuses illustrations de Gustave Doré), les tout premiers livres de peintres (comme Sonnets et eaux-fortes ou deux livres illustrés par Edouard Manet, Le Fleuve de Charles Cros et L'après-midi d'un faune de Stéphane Mallarmé) ainsi que des ouvrages fin de siècle parmi lesquels figurent un grand nombre de livres ornés d'images Art Nouveau (œuvres de Mucha, Schwabe ou de Feure par exemple).

Cette collection bibliophilique est complétée par de nombreux livres des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, qu'ils soient des livres de peintre proprement dits (comme le Pasiphaé de Montherlant illustré par Matisse ou les livres édités par Pierre Lecuire) ou qu'ils soient des livres d'artistes réalisés par des créateurs comme Sol Lewitt, Lawrence Weiner, Christian Boltanski ou, en Belgique, Marcel Broodthaers ou Jacques Louis Nyst...

La Bibliothèque compte aussi plusieurs fonds importants comme le Fonds Charles et Colette Bertin, le Fonds d'archives Charles Plisnier ou le Fonds Geoffroy de Beaufort. Une des caractéristiques de la « Réserve précieuse » est de posséder aussi une remarquable collection de reliures anciennes (notamment une reliure de Grolier), Art Nouveau (reliures de Charles de Samblanx et Jacques Weckesser) et contemporaines (Micheline de Bellefroid, Tchékéroul, Liliane Gérard...).

En plus des livres, la « Réserve Précieuse » conserve également près de dix mille autographes (rédigés par des personnalités historiques, scientifiques, littéraires, artistiques et musicales comme, par exemple, les rois de France, Napoléon, Erasme, Diderot, Lamartine,

Rembrandt, Beethoven, Chopin...), ainsi que des médailles et des estampes, notamment quelque six cents gravures et lithographies de Félicien Rops.

La « Réserve Précieuse » est uniquement accessible sur demande préalable à la direction du musée.

## **Renseignements pratiques**

### **Jours et heures d'ouverture :**

La bibliothèque est ouverte du mardi au vendredi d'avril à septembre de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h45 (le vendredi jusque 16h00), et d'octobre à mars, de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45. Elle ouvre également certains samedis.

La bibliothèque sera fermée du 26 juillet au 18 août 2008 inclus

### **Calendrier des samedis d'ouverture :**

Mai 2008 : 17, 24

Juin 2008 : 14

Septembre 2008 : 13, 20

Octobre 2008 : 11, 18, 25

Novembre 2008 : 22, 29

Décembre 2008 : 13, 20

### **Admission :**

L'accès à la bibliothèque est libre.

### **Consultation des ouvrages :**

La consultation des ouvrages documentaires se fait sur place.

Le prêt à domicile n'est pas autorisé.

La consultation des livres précieux et des archives est autorisée sur demande préalable adressée à la direction scientifique du musée.

### **Prêt inter-bibliothèques :**

La bibliothèque participe au prêt inter-bibliothèques avec les bibliothèques scientifiques belges et étrangères.

---

## Service de la Lecture publique – Les Bibliothèques publiques en Wallonie et à Bruxelles



Il existe près de 180 réseaux de bibliothèques en Wallonie et à Bruxelles, qui sont soit reconnues par le Ministère de la Communauté française, soit en « contrat-programme » (voir l'onglet *Législation* du site).

Elles vous proposent un service de prêt de documents et, très souvent, elles donnent la possibilité à leurs membres de naviguer sur internet, visionner des CD-Roms, participer à des ateliers d'écriture ou assister à des séances de contes.

Le moteur de recherche du site vous permettra de trouver la bibliothèque de votre choix. Chaque province et la Région de Bruxelles-Capitale possèdent une bibliothèque centrale. Celle-ci est secondée par des bibliothèques principales. Dans certaines provinces, la bibliothèque centrale cumule la fonction de bibliothèque principale.

Les bibliothèques principales gèrent des réseaux de bibliothèques. Ils sont précisés dans les pages du site rubrique *Les Bibliothèques (Les réseaux)*.

Plusieurs catalogues collectifs sont progressivement mis en place au niveau des Bibliothèques centrales provinciales vous pouvez y accéder via la rubrique *Bibliothèques* « Accéder aux catalogues collectifs disponibles ».

[www.bibliothèques.be](http://www.bibliothèques.be)

---

## Service de la Lecture publique – Bibliothèque virtuelle

Derrière cette appellation se trouve une équipe permanente de bibliothécaires qui réalisent des recherches pointues au profit des bibliothèques qui ne peuvent répondre favorablement à un lecteur.

[www.cfwb.be/bibliothequevirtuelle/version5](http://www.cfwb.be/bibliothequevirtuelle/version5)

---

## Bibliothèque de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique

### Palais des Académies

1 rue Ducale, 1000 Bruxelles

T. +32 (0)2 550 22 44 – F. +32 (0)2 550 22 41

e-mail : [claire.pascaud@cfwb.be](mailto:claire.pascaud@cfwb.be) – [bib\\_arb@yahoo.fr](mailto:bib_arb@yahoo.fr)

Contact : Claire Pascaud, bibliothécaire

L'Académie possède des livres depuis son origine à la fin du XVIIIe siècle mais, ce n'est qu'en la séance du 15 mai 1846 qu'il a été décidé qu'elle aurait sa bibliothèque particulière. La plupart des collections qu'elle détenait à cette époque étaient incomplètes et

dépareillées par suite des divers déplacements et des mauvaises conditions de conservation qu'avait connu ce dépôt de livres.

Devenue propre à l'Académie et installée dans de nouveaux locaux, la Bibliothèque va alors commencer à se développer réellement. Grâce à l'intensification des échanges que l'Académie entretient avec des institutions scientifiques belges et étrangères et grâce aussi à une série de dons importants – citons la bibliothèque du baron de Stassart (histoire et politique), celle d'Edouard Ducpétiaux (sciences sociales), celle d'Alphonse De Wittte et Victor Tourneur (numismatique), celle de René Draguet (orientalisme chrétien) –, les collections vont s'accroître au fil du temps.

Le mode d'enrichissement de la Bibliothèque de l'Académie est aujourd'hui le même qu'hier : très peu d'achats, mais bien des échanges avec environ 600 institutions belges et étrangères auxquelles l'Académie envoie ses propres publications – bulletins et mémoires –, ainsi que des dons que les académiciens font de leurs travaux et des ouvrages offerts en hommage par des personnalités extérieures à l'Académie.

Depuis 1993, la Bibliothèque est installée dans les anciennes Ecuries royales. Les ouvrages y occupent quinze kilomètres de rayonnages dans des compactus répartis sur trois niveaux.

### **Caractéristiques :**

La Bibliothèque de l'Académie est tout à fait spécifique : elle est constituée d'un matériel livresque d'origine strictement universitaire et/ou académique, belge ou étrangère.

Ce matériel est le fruit d'une érudition scientifique ou artistique ou encore culturelle – au sens large – de très haut niveau. Il est produit à plus de 75 % en langues étrangères.

La plupart des périodiques allemands, italiens ou scandinaves et a fortiori ceux en provenance des pays de l'Est européen et de l'Asie, qui y sont conservés, ne font en général pas partie des collections des autres établissements scientifiques de Belgique; c'est le cas également de très nombreux résumés de thèses, de thèses et d'actes de colloques.

### **Accès :**

La Bibliothèque de l'Académie est avant tout celle des académiciens; toutefois, les chercheurs, les enseignants et les étudiants préparant un mémoire ou une thèse peuvent avoir – sur rendez-vous uniquement – accès aux collections.

## **06.6 LA CINÉMATHÈQUE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE**

### **Secrétariat général / Direction de l'Information et de la Recherche**

37-39 rue Adolphe Lavallée, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 413 37 54

e-mail : [cinematheque@cfwb.be](mailto:cinematheque@cfwb.be)

Site : [www.cinematheque.cfwb.be](http://www.cinematheque.cfwb.be) avec catalogue en ligne.

Contact : Bernadette Gillis

Par la mise à disposition gratuite de ses collections auprès des écoles, des établissements de recherche scientifique, des associations sociales et culturelles, des mouvements de jeunesse et d'éducation permanente, la Cinémathèque joue essentiellement un rôle de

médiateur pédagogique au sein de l'institution de la Communauté française. Créé en 1946, ce service ministériel a acquis, au cours du temps, nombre de collections : des archives du Dépôt des films de l'État comprenant notamment des actualités Inbel produites pendant la guerre à l'initiative du gouvernement belge en exil ; des commandes ou (co)productions du Ministère de l'Instruction publique ainsi que des productions télévisuelles ou indépendantes.

Ces collections offrent un certain regard sur le cinéma en Belgique, tout à la fois documentaire, ethnologique, fantastique, expérimental, artistique, d'animation et de fiction. Films culturels et éducatifs de portée générale, qui restent d'actualité, mais aussi de très nombreux films « didactiques » ne présentant plus guère de valeur pédagogique, mais n'en conservant pas moins un intérêt pour l'étude ou la simple évocation d'une époque, d'un moment de notre histoire.

Bien que la Cinémathèque de la Communauté française ne soit pas spécialisée en matière de films sur l'art, on trouve dans ses collections un certain nombre de films ayant trait aux arts plastiques. Depuis les films de nos pionniers en la matière : *Le Monde de Paul Delvaux* (1944) de Henri Storck et *Rubens* (1948) que le cinéaste réalisa avec Paul Haesaerts ; *Visite à Picasso* (1949) de Paul Haesaerts ; *L'Agneau mystique* (1950) d'André Cauvin, en passant par *Rembrandt, peintre de l'homme* (1975) de Bert Haanstra (Pays-Bas) ; *Les Muses sataniques* (1983) de Thierry Zeno, jusqu'aux portraits de Panamarenko réalisés par Claudio Paziienza, *Panamarenko, portrait en son absence* (1997) ou par Anna Van Der Wee et Françoise Levie, *Panamarenko, the magic of art* (2004) - Françoise Levie qui, tout récemment, a réalisé *Mass moving* (2007) retraçant l'histoire de ce mouvement artistique né en Belgique dans la foulée de mai 68.

Par ailleurs, la cinémathèque a mis en chantier une collection consacrée à des cinéastes belges et aux métiers du cinéma.



Image extraite du film *Panamarenko, portrait en son absence* de Claudio Paziienza.

## 06.7 LE SERVICE DE LA FORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CULTURE

### Direction générale de la Culture

Service de la Formation et de la Communication

T. +32 (0)2 413 29 14

e-mail : christophe.sochier@cfwb.be - culture.formation@cfwb.be

Responsable : Christophe Sochier

Ce service organise chaque année différents types de formations destinées aux professionnels de la Culture.

- rencontres
- formation continue : des cadres culturels, des artistes, du personnel technique, du personnel administratif
- formation qualifiante : diplôme du BAGIC

## 06.8 LE SERVICE DU MÉDIATEUR DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE



11-13 Bte 7 rue des Poissonniers, 1000 Bruxelles

T. +32 (0)2 548 00 70 – F. +32 (0)2 548 00 80

e-mail: courrier@mediateurcf.be

Site : [www.mediateurcf.be](http://www.mediateurcf.be)

Contacts : Marianne De Boeck, médiatrice – Caroline Cosyns, médiatrice adjointe

Le décret du 20 juin 2002 porte création du service du médiateur de la Communauté française qui peut être saisi des réclamations concernant le fonctionnement des services administratifs dans leurs relations avec les administrés.

Par « services administratifs », le décret entend : les services du Gouvernement, les organismes d'intérêt public, la RTBF et les établissements d'enseignement organisé par la Communauté française.

Vous vous estimez lésé par une décision d'un service administratif de la Communauté française? Vous considérez que votre dossier n'a pas été traité correctement? Vous restez sans réponse à vos interrogations? Vous vous sentez bloqué dans vos démarches?

Le service du médiateur de la Communauté française peut vous aider. Emanation du Parlement, ce service est indépendant de toute autorité et totalement gratuit. Il tente de renouer le dialogue entre le citoyen et les services administratifs de la Communauté française et de concilier les points de vue des deux parties en vue de dégager une solution. Le service du médiateur peut proposer une réponse, une information complémentaire, une nouvelle orientation, une médiation, une recommandation en équité...

Sur base des réclamations, il peut formuler des propositions tendant à améliorer le fonctionnement du service concerné et suggérer des modifications aux textes légaux ou réglementaires.

---

## Qui peut introduire une réclamation ?

Toute personne physique ou morale, ou association de fait, peut introduire **gratuitement** une réclamation auprès du service du médiateur.

**ATTENTION : Le service du médiateur ne peut intervenir en cas de litige qui oppose un agent à son propre service administratif, pendant la durée de ses fonctions.**

---

## Quels services administratifs peuvent faire l'objet d'une réclamation ?

Tous les services administratifs de la Communauté française sont concernés, qu'il s'agisse de l'Administration (le Ministère de la Communauté française); d'organismes d'intérêt public tels que l'O.N.E. (Office de la Naissance et de l'Enfance), le C.G.R.I. (Commissariat Général aux Relations internationales), le C.H.U. (Centre Hospitalier Universitaire de Liège); des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française ou encore de la R.T.B.F., du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, du Délégué général aux Droits de l'Enfant...

---

## Dans quels domaines intervient le service du médiateur ?

Le service du médiateur couvre toutes les matières gérées par la Communauté française :

- l'enseignement ;
- la recherche scientifique ;
- l'audiovisuel et le multimédia ;
- la culture et la communication, avec les arts de la scène, les centres culturels, la promotion de la langue française, des lettres et des livres, les bibliothèques publiques, le patrimoine et les arts plastiques... ;
- l'aide aux détenus en vue de leur réinsertion ;
- la promotion de l'égalité des chances en Communauté française ;
- l'aide à la jeunesse ;
- la politique de la jeunesse
- et l'éducation permanente ;
- l'enfance ;
- le sport, hormis les infrastructures sportives ;
- la santé préventive et la promotion de la santé ;
- les relations internationales ;
- de la Communauté française...

La médiation consiste à tenter de concilier les points de vue : cela implique de connaître les points de vue des deux parties. Les réclamations introduites auprès du service du médiateur doivent donc être précédées des démarches nécessaires et des recours possibles auprès du service administratif intéressé. Bien entendu, il doit s'agir d'un service administratif de la Communauté française.



---

## Comment introduire votre réclamation ?

Les réclamations peuvent être écrites ou orales et sont introduites en langue française. Il n'y a pas de formulaire type à remplir, ni de démarche particulière à suivre.

Le plus simple est d'exposer votre problème par courrier (ou par télécopie ou courrier électronique). Dans les cas d'urgence, vous pouvez aussi joindre le service du médiateur de la Communauté française par téléphone.

---

## Que doit comporter votre réclamation ?

- votre identité ou celle de votre mandataire ;
- dans la mesure du possible, la preuve que le dernier fait utile à votre dossier remonte à moins d'un an ;
- afin de nous permettre de traiter votre réclamation avec un maximum d'efficacité et de rapidité, il est vivement conseillé de nous fournir le déroulement chronologique des faits, ainsi que la copie des documents nécessaires à la bonne compréhension de la réclamation.

---

## Comment contacter le service du médiateur de la Communauté française ?

**La réclamation écrite** peut-être adressée :

Par courrier :

Service du médiateur de la Communauté française  
11-13 Bte 7 rue des Poissonniers, 1000 Bruxelles

Par télécopie : +32 (0)2 548 00 80

Par courriel électronique : [courrier@mediateurcf.be](mailto:courrier@mediateurcf.be)

**La réclamation orale** peut être présentée au siège du service du médiateur de la Communauté française, sur rendez-vous (02/548 00 70)

Tous les jours, de 9h à 12h et de 14h à 17h et tous les jeudis en continu de 9h à 19h.

Des permanences décentralisées sont également organisées en Région de langue française.

[www.mediateurcf.be](http://www.mediateurcf.be)

## 06.9 LE TÉLÉPHONE VERT

Le Service du Téléphone Vert de la Communauté française est le service d'information général qui répond à toute demande ou interrogation des citoyens en rapport avec l'ensemble des compétences de la Communauté française.

Le service est accessible chaque jour ouvrable de 8h à 18h.

---

### Comment nous atteindre ?

Par téléphone : en formant le numéro d'appel gratuit : **0800 20 000**

Par courriel : [telvert@cfwb.be](mailto:telvert@cfwb.be)

Via le site officiel de la Communauté française à l'adresse : [www.cfwb.be](http://www.cfwb.be)

L'annuaire du personnel de la Communauté française est consultable sur le site [www.annuaire.cfwb.be](http://www.annuaire.cfwb.be)

#### Contact :

T. +32 (0)2 413 33 33 – F. + 32 (0) 2 413 31 89

e-mail : [lucienne.teugels@cfwb.be](mailto:lucienne.teugels@cfwb.be)

Directrice : Lucienne Teugels

# 07.

## L'INTERNATIONAL

Aides, subventions et promotion en faveur d'artistes  
et designers, d'institutions/associations et de galeries  
vis-à-vis de l'étranger

## 07.1 L'AGENCE WALLONIE-BRUXELLES DESIGN/MODE (WBDM)



c/o AWEX - WBI

Espace international Wallonie-Bruxelles

2 place Saintelette, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 421 84 42 – 58 – 61

F. +32 (0)2 421 85 94

e-mail: laure.capitani@wbdm.be – christelle.leentjens@wbdm.be – l.lejeune@wbdm.be –  
katia.low@wbdm.be - giorgia.morero@wbdm.be

Site : [www.wbri.be/culture](http://www.wbri.be/culture)

Contacts: Laure Capitani, Christelle Leentjens, Mathilde Lejeune, Giorgia Morero et Katia Low

Le Secteur du design, de la mode et des arts appliqués contemporains dispose dès à présent d'un outil public de promotion internationale qui lui est spécifiquement dédié. Il s'agit de Wallonie-Bruxelles Design/Mode (WBDM). La nouvelle agence est une émanation des Relations internationales Wallonie- Bruxelles (le CGRI-DRI), de l'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers (AWEX-OFI) et du Ministère de la Communauté française - Service des Arts plastiques (SAP). WBDM se positionne comme l'interface entre les professionnels des secteurs du design et de la mode et l'international. L'Agence collabore à la réalisation de brochures de promotion sectorielle à l'exportation et de CD's de promotion. Elle organise la représentation des designers francophones lors des manifestations, foires et salons à l'étranger.



Foire DesignBrussels 2007, stand Service des Arts plastiques et WBDM - Pascal Bauwens, Nicolas Destino, Isabelle Farahnick, Mockä Design et Frédéric Richard. Invitée: Pauline Gorelov

---

## Actions 2007

### **HANDWERKSMESSE**

Munich, Allemagne

Du 8 au 14 mars 2007

Le Bijou contemporain en collaboration avec le WCC-BF asbl

[www.ihm.de](http://www.ihm.de)

### **DESIGN MILAN *SATELLITE***

Action – Milan, Italie

Du 8 au 14 mars 2007

Décoration - Art de la table -

Mobilier/Design - Mode et accessoires

### **DESIGN MILAN *FUORISALONE***

Action – Milan, Italie

Du 18 au 23 avril 2007

Décoration - Art de la table -

Mobilier/Design - Mode et accessoires

### **MODE DÉCORATION**

Action – Stockholm, Suède

2<sup>ème</sup> semestre 2007

Art de la table - Mobilier/Design -

Mode et accessoires

### **COACHING À L'EXPORTATION/DESIGN**

Séminaire – Wallonie/Bruxelles

25 avril 2007

Décoration - Art de la table

Mobilier/Design - Mode et accessoires

### **DESIGNBRUSSELS**

Foire – Bruxelles

En collaboration avec le SAP

Du 17 2007 au 25 novembre 2007

Invitation d'éditeurs sur le stand

---

## Actions 2008

### DESIGN

**Séminaire** – Wallonie/Bruxelles  
28 novembre 2007

### HANDWERKSMESSE

Munich, Allemagne  
Du 28 février au 5 mars 2008  
Mobilier/Design – Mode et accessoires  
[www.ihm.de](http://www.ihm.de)

### DESIGN MILAN – SALONE SATELLITE

Action – Milan, Italie  
Du 16 au 21 avril 2008  
Mobilier/Design  
[www.cosmit.it](http://www.cosmit.it)

### 100% DESIGN

Londres, Angleterre  
Du 18 au 21 septembre 2008  
Décoration – Mobilier/Design  
[www.100percentdesign.co.uk](http://www.100percentdesign.co.uk)

### BIENNALE DU DESIGN

Saint-Etienne, France  
Du 15 au 30 novembre 2008  
[www.citedudesign.com](http://www.citedudesign.com)

### DESIGNBRUSSELS

Foire – Bruxelles  
Invitation d'éditeurs étrangers.  
Du 15 au 23 novembre 2008  
[www.designbrussels.com/designbrussels/intro.htm](http://www.designbrussels.com/designbrussels/intro.htm)

---

## Publications

### **TRIP TYQUE MODE**

Présentation-défilé: Olivier Strelli - Priscillia Di Tarsia - Ariane Lespire - Moutoncollet - Pol Quadens - La Cambre-Mode[s] - Cathy Pill - Charles Kaisin - Giovanni Biasiolo - Icolas Voit - Claude Wesel - Gérald Watelet  
Conception-réalisation: Monique Lenoble  
08 décembre 2005

### **100% DESIGN**

Catalogue du salon « 100% Design Londres » qui s'est déroulé du 21 au 24 août 2006  
(25 créateurs/entreprises culturelles inscrits - 13 retenus)

### **RETOUR À ITHAQUE – LES ULYSSE DU DESIGN FRANCOPHONE (WALLONIE-BRUXELLES)**

Catalogue de la Foire « DesignBrussels » qui s'est déroulée du 18 au 26 novembre 2006  
(7 créateurs présentés)

### **OBJETS DE LUMIÈRE.**

Catalogue de l'exposition « Quand l'architecture nous éclaire »  
Du 5 décembre 2006 au 7 janvier 2007 Centre Wallonie-Bruxelles à Paris  
Du 27 janvier au 25 février 2007 WCC-BF à Mons

### **LAURÉATS 2006-2007 – PRIX OCTROYÉS EN BELGIQUE AUX DESIGNERS FRANCOPHONES**

Catalogue de la Foire « DesignBrussels » qui s'est déroulée du 17 au 25 novembre 2006  
(5 créateurs présentés et une invitée)

## 07.2 LE COMMISSARIAT GÉNÉRAL AUX RELATIONS INTERNATIONALES (CGRI)



### **CGRI - DRI - Espace international Wallonie- Bruxelles**

2 place Saintelette, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 421 82 11 – F. +32 (0)2 421 86 50

e-mail: [cgri@cgri.cfwb.be](mailto:cgri@cgri.cfwb.be) - [a.lenoir@cgri.cfwb.be](mailto:a.lenoir@cgri.cfwb.be)

Site : [www.wbri.be](http://www.wbri.be)

Contact: Anne Lenoir

T. +32 (0)2 421 83 09 – F. +32 (0)2 421 87 66

Depuis sa création en 1982, le Commissariat général aux Relations internationales a développé un certain nombre de structures, de programmes et des outils de promotion visant à permettre à nos créateurs de se faire connaître à l'étranger. Il le fait en lien étroit tant avec la profession qu'avec le Ministère de la Communauté française.

En particulier dans le cadre de ses partenariats internationaux ou dans les lieux dont il a la gestion à l'étranger (ex: Paris, Prague, Kinshasa...), le CGRI propose des expositions des créateurs contemporains de Wallonie-Bruxelles.

L'intervention du CGRI en matière d'arts plastiques porte sur:

### **L'aide à la mobilité**

Le CGRI peut soutenir la présence d'artistes de la Communauté française Wallonie-Bruxelles dans des expositions et/ou résidences à l'étranger par une intervention dans les frais de déplacement et/ou de résidence;

### **La participation aux biennales de renommée internationale**

Le CGRI soutient la présence d'artistes de la Communauté française sélectionnés pour participer aux biennales de Venise, de Saõ Paulo, de Sydney et de Kassel, en collaboration avec le Ministère de la Communauté française Wallonie-Bruxelles – Service des Arts plastiques;

### **L'aide à la prospection économique des marchés étrangers**

Le CGRI peut intervenir dans les frais de prospection à l'étranger pour des artistes ou des centres d'art contemporain reconnus par la Communauté Wallonie- Bruxelles aux fins de rencontrer des partenaires susceptibles d'accueil ou d'échanges;

**L'aide aux galeries d'art commerciales**, dans le cadre de la participation de galeries présentant des artistes de la Communauté Wallonie-Bruxelles lors de foires internationales.

**Les colloques internationaux** à l'étranger ou en Communauté française Wallonie-Bruxelles.

**L'accueil de programmeurs internationaux en Communauté française Wallonie-Bruxelles**,



notamment à l'occasion de la présentation d'une création ou d'une manifestation se déroulant en Communauté française Wallonie-Bruxelles;

Ces interventions sont octroyées après consultation de la Commission des Arts plastiques du CGRI.

Des informations complémentaires ainsi que les formulaires de demande de subvention sont disponibles sur le site [www.wbri.be/culture](http://www.wbri.be/culture)

---

## Bourses

Par ailleurs, dans le cadre des Accords de Coopération qu'il gère avec une trentaine de pays partenaires, le CGRI alloue à ses artistes des bourses afin de leur permettre d'effectuer un séjour à l'étranger. Sur base d'un projet artistique et d'un dossier remis par le candidat (à se procurer au CGRI - formulaire de demande de bourse - [www.wbri.be/cgri](http://www.wbri.be/cgri)), et en fonction des priorités du pays partenaires que vous pouvez découvrir dans la brochure «Etudier ou Enseigner à l'étranger- 2008-2009», le CGRI effectue, en concertation avec les représentants des ambassades étrangères à Bruxelles, ses sélections. Des bourses de courte durée ou de plus longue période peuvent ainsi être allouées pour des résidences d'artistes, des projets artistiques tous domaines confondus, y compris les arts plastiques.

Pour de plus amples informations, consulter notre site [www.wbri.be/bourses](http://www.wbri.be/bourses) ainsi que la brochure «Etudier ou Enseigner à l'étranger».

## Offres particulières pour la France

### Bourses et résidences d'artistes à Paris

#### **1. Bourses offertes dans le domaine artistique pour l'année 2009**

Dans le cadre de la Coopération entre la France et la Communauté Wallonie-Bruxelles (CGRI), quelques mensualités de bourse sont disponibles pour l'année 2009, et ce, dans le domaine artistique. Ces mensualités de courte durée (1 à 2 mois) sont destinées à la réalisation de projets s'inscrivant dans le cadre de résidence d'écriture ou de création artistique. Cet appel d'offre s'adresse (tout autant) à des artistes de Wallonie-Bruxelles désirant se rendre en France (qu'à des artistes française désireux de séjourner en Communauté française). Une mensualité de part en d'autre est réservée à un jeune artiste en devenir professionnel. Le délai d'introduction des candidatures est fixé au 1er septembre 2009.

Les formulaires ainsi que la liste non exhaustive des résidences en Communauté française sont disponibles sur simple demande en contactant le CGRI (Eric Vandelook – T. +32 (0)2 421 82 09 - [e.vandelook@cgri.cfwb.be](mailto:e.vandelook@cgri.cfwb.be)).

Pour ce qui concerne la liste des résidences en France, nous vous invitons à consulter le site [www.cnap.fr](http://www.cnap.fr) qui recense l'ensemble des résidences destinées aux artistes étrangers.

## **2. Résidences d'artistes à Paris**

### **Les Récollets à Paris**

Pour tout contact: Service «France» du CGRI:

Mme Anne Vanden Bossche

2 Place Sainctelette – 1080 Bruxelles

T.+ 32 (0)2 421 83 22 – F.+ 32 (0)2 421 87 66

a.vandenbossche@cgri.cfwb.be

Le CGRI propose pour l'année 2008 la mise à disposition, à frais partagés, d'un logement au Centre international d'accueil des Récollets à Paris.

Il s'agit d'un ancien couvent situé à Paris dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement, devenu aujourd'hui un Centre international d'accueil à vocation scientifique et culturelle.

La proposition s'adresse aux artistes de l'ensemble du monde culturel Wallonie-Bruxelles.

Les séjours sont prévus pour des périodes de 1 à 4 mois.

Les candidatures doivent être introduites sur un formulaire ad hoc avant le 1<sup>er</sup> septembre 2008.

La participation financière du CGRI s'élève à la moitié du loyer (remboursé sur base d'une déclaration de créance, accompagnée d'une attestation de versement du loyer pour la période sollicitée ainsi qu'une attestation d'occupation)/ À titre indicatif, le montant mensuel d'un studio (+/- 27m2) était de 703,38 euros en 2006.

### **Cité Internationale des Arts à Paris**

Durant l'année académique 2010-2011, le CGRI pourra mettre à disposition d'un artiste (exclusivement plasticien ou musicien) un studio à la Cité internationale des Arts à Paris.

Les artistes pourront bénéficier de l'infrastructure de cette Cité.

Site internet [www.citedesartsparis.net](http://www.citedesartsparis.net)

A titre d'information, la charge mensuelle à charge du demandeur s'élèvera à 330 euros pour l'année 2008 (sous réserve de modification). Une participation supplémentaire sera demandée aux musiciens pour l'entretien d'un piano. La sélection des candidatures se fera sur base d'un projet artistique remis par l'artiste à l'aide du formulaire de demande de bourse que vous pourrez vous procurer en contactant Eric Vandelook (T. +32 (0)2 421.82.09 - e.vandelook@cgri.cfwb.be)

Le délai d'introduction des candidatures est fixé au 1<sup>er</sup> septembre 2010.

## 07.3 BUREAU INTERNATIONAL JEUNESSE (BIJ)



### **Bureau International Jeunesse**

20-22 rue du Commerce, 1000 Bruxelles

T. +32 (0)2 219 09 06

e-mail: [bij@cfwb.be](mailto:bij@cfwb.be) - [veronique.balthasart@cfwb.be](mailto:veronique.balthasart@cfwb.be)

Site: [www.lebij.be](http://www.lebij.be)

Contact: Véronique Balthasart

Enregistrer un CD avec des jeunes Sénégalais, faire de l'impro au Québec, lancer un journal de quartier, accueillir des jeunes sculpteurs portugais, compléter sa formation par une immersion en milieu socioprofessionnel au Québec ou en Europe... Quelles que soient leurs passions, le BIJ soutient les projets des jeunes de Wallonie et de Bruxelles qui n'ont pas peur de bouger! Plus de 70 pays leur sont ainsi accessibles.

Le Bureau international Jeunesse est chargé de gérer, en Communauté française de Belgique, les programmes suivants:

---

### **Bilatéral**

- Programmes Québec: Projets individuels ou de groupes au Québec. Pour les 16/30 ans.
- Programme Axes Sud: Projets individuels ou de groupes avec différents pays d'Afrique centrale, de l'Ouest et du Maghreb. Pour les 15/30 ans.

Commission européenne

- Programme Jeunesse: échanges de groupes de jeunes et volontariat au sein de l'Union européenne et avec une série de pays partenaires hors Europe, projets locaux, formations et visites d'études pour animateurs de jeunesse et autres relais du secteur. Pour les 15/25 ans.

## 07.4 IKOB - MUSEUM FÜR ZEITGENÖSSISCHE KUNST À EUPEN – PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES ARTS PLASTIQUES



3 In den Loten, 4700 Eupen

T / F. +32 (0)87 560 110

e-mail: [info@ikob.be](mailto:info@ikob.be)

Site: [www.ikob.be](http://www.ikob.be)

Directeur: Francis Feidler

Dans le cadre du projet de coopération entre la Communauté germanophone et la Communauté française, l'ikob et le Service des Arts plastiques ont initié un partenariat en vue de promouvoir, via l'ikob, les artistes de la Communauté française et les collections publiques d'art contemporain vers l'Allemagne (musées, centres d'art, galeries, collectionneurs).

(Voir le chapitre **08.3**)

## **07.5 LA BIENNALE DES ARTS VISUELS DE VENISE**

La représentation officielle de la Belgique est assurée, une édition sur deux, par la Communauté française et par la Communauté flamande. C'est le Service des Arts plastiques qui est en charge de l'organisation de la manifestation au Pavillon belge ou des 'offs'. (Voir aussi le chapitre **01.5 A. Manifestations et événements**)

## **07.6 RÉPERTOIRE INTERNATIONAL**



### **Interface : art contemporain en Communauté française de Belgique : répertoire international 2007 (français/anglais)**

Elaboré à l'initiative de la Ministre-Présidente de la Communauté française de Belgique, Madame Marie Arena, à l'occasion de la 52<sup>e</sup> Exposition internationale d'Art de Venise – Biennale de Venise 2007 et de la représentation de la Belgique par Eric Duyckaerts au Pavillon belge.

Une sélection d'institutions/associations et d'artistes développant leurs activités vers l'international.

Complété de façon plus extensive sur le site [www.interface.cfwb.be](http://www.interface.cfwb.be)

(Voir aussi chapitre **01.5 B. Publications**)

## 07.7 L'AGENCE EDUCATION FORMATION – EUROPE



111 chaussée de Charleroi, 1060 Bruxelles  
T +32 (0)2 542 62 78 – F +32 (0)2 542 62 91  
e-mail: [aef@aef-europe.be](mailto:aef@aef-europe.be)  
Site : [www.aef-europe.be](http://www.aef-europe.be)  
Directeur: Albert Renard

Cette Agence, créée par l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2007, est le résultat d'une coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale.

Elle est chargée de promouvoir, de mettre en œuvre et de gérer les différents programmes dans le respect des objectifs européens.

Les missions de l'AEF-Europe :

- Assurer les relations avec les autorités européennes pour la gestion, la promotion et l'information relative au « Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie ».
- Assurer la mise en œuvre des actions de l'Union européenne prévues par ce programme.
- Assurer la bonne gestion financière des crédits versés par l'Union européenne.
- Organiser les appels à candidatures. Organiser les procédures d'attribution d'aides aux projets dans le respect des principes de transparence et d'égalité de traitement.
- Apporter conseil et assistance technique aux candidats potentiels ainsi qu'aux porteurs de projets déjà habilités.
- Diffuser et valoriser les réalisations et résultats afin de permettre leur assimilation par les systèmes de formation et d'éducation.

LES PROGRAMMES	LES PORTEURS DE PROJETS	LES BÉNÉFICIAIRES
<b>Comenius</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les écoles</li> <li>• Les écoles agréées par les États membres</li> <li>• Les associations à but non lucratif</li> <li>• Les ONG</li> <li>• Les universités</li> <li>• Les centres de recherche</li> <li>• Les autorités locales et régionales ayant l'éducation dans leur champ de compétences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les élèves</li> <li>• Le corp professoral</li> <li>• Les éducateurs</li> </ul>
<b>Erasmus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les établissements d'enseignement supérieur détenteurs d'une Charte Universitaire Erasmus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les enseignants</li> <li>• Les étudiants</li> <li>• Le personnel des Institutions d'enseignement supérieur</li> <li>• Le personnel d'entreprise invité</li> </ul>
<b>Erasmus belgica</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les établissements d'enseignement supérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les étudiants et les enseignants</li> </ul>
<b>Fonds de mobilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les établissements d'enseignement supérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les étudiants</li> </ul>
<b>Bourses de la région wallonne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les établissements d'enseignement supérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les étudiants</li> </ul>
<b>Leonardo da vinci</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les établissements de formation professionnelle</li> <li>• Les établissements d'orientation professionnelle</li> <li>• Les établissements d'enseignement supérieur</li> <li>• Les entreprises</li> <li>• Les Asbl</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les étudiants</li> <li>• Les personnes en formation professionnelle</li> <li>• Les demandeurs d'emploi</li> <li>• Les travailleurs</li> <li>• Les représentants du monde professionnel</li> <li>• Les acteurs de la formation professionnelle</li> <li>• Les organismes publics ou privés</li> </ul>
<b>Grundtvig</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enseignement de promotion sociale</li> <li>• Les Centres de recherche</li> <li>• Les Départements de la formation continue des Universités et des Hautes écoles</li> <li>• Les Organisations d'éducation permanente</li> <li>• Les ONG</li> <li>• Les Asbl</li> <li>• Les Bibliothèques et les Musées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les formateurs</li> <li>• Le personnel de l'éducation des adultes</li> <li>• Les apprenants</li> </ul>

# 08.

**INSTITUTIONS ET  
ASSOCIATIONS RECONNUES  
PAR LA COMMUNAUTÉ  
FRANÇAISE POUR LES ARTS  
PLASTIQUES EN 2007-2008  
(Conventions et subventions  
récurrentes)**

## **Les associations conventionnées**

Une convention est un contrat conclu entre la Communauté française et une institution ou une association, qui consiste en un programme d'aide financière assurant à cette dernière une stabilité de financement sur plusieurs années. L'octroi de ce type de subvention est conditionné par des objectifs et des missions établis de commun accord. Les textes de ces conventions sont consultables sur [www.culture.be](http://www.culture.be). Les montants octroyés à ces opérateurs culturels sont repris dans les Bilans de 2003 à 2007 sur [www.artsplastiques.cfwb.be](http://www.artsplastiques.cfwb.be). Généralement, une association ne peut prétendre à une convention sans avoir au préalable bénéficié de subventions ponctuelles pendant plusieurs années consécutives. Lors de la conclusion de la convention, généralement établie pour une période de quatre ans, les missions et objectifs sont déterminés de commun accord et les conditions de mise en liquidation de la subvention fixées.

Les institutions muséales relèvent conjointement du Service du Patrimoine culturel (pour le traitement administratif de leurs subventions) et du Service des Arts plastiques (pour les collections Arts plastiques qui y sont mises en dépôt, ainsi que pour le traitement administratif du Mac's).

Publication éditée par le Service du Patrimoine culturel: *Guide des Musées Wallonie-Bruxelles 2007-2008*.

Le portail des musées en Wallonie est: [www.lesmuseesenwallonie.be](http://www.lesmuseesenwallonie.be)

Le portail des musées bruxellois est: [www.brusselmuseums.be](http://www.brusselmuseums.be)

## **08.1 LES INSTITUTIONS MUSÉALES CONVENTIONNÉES (Service du Patrimoine culturel et SAP)**

### **CENTRE DE RECHERCHE COBRA - ULB**

**Le centre a clôturé ses activités en décembre 2007**

50 avenue Franklin. Roosevelt CP 160/30, 1050 Bruxelles

Directeur: Michel Draguet

### **CENTRE DE LA GRAVURE ET DE L'IMAGE IMPRIMÉE**

10 rue des Amours, 7100 La Louvière

T. +32 (0)64 27 87 27 – F. +32 (0)64 27 87 29

e-mail: [accueil@centredelagravure.be](mailto:accueil@centredelagravure.be)

Site: [www.centredelagravure.be](http://www.centredelagravure.be)

Directrice: Catherine de Braekeleer

Du mardi au dimanche de 11h00 à 18h00 (en période d'exposition)

Ouvert au public depuis 1988, le Centre de la Gravure et de l'Image imprimée de la Communauté française de Belgique est situé au coeur de La Louvière, dans un vaste bâtiment de plus de 1.200 m<sup>2</sup> d'espace d'exposition. Le Centre organise des expositions temporaires rétrospectives, thématiques, didactiques et produit des expositions à partir de sa collection (10.000 oeuvres, estampes, affiches, livres d'artistes... de plus de 300



artistes contemporains belges et internationaux). De l'illustration aux nouvelles technologies en passant par le graphisme, le livre, l'imagerie populaire... le domaine dont s'occupe le Centre est vaste. Dans une volonté d'ouverture à la jeune création, le Centre organise chaque année un Prix de la Gravure de la Ministre de la Culture de la Communauté française de Belgique et tous les 2 ans, un Concours d'Images numériques pour jeunes (15-25 ans) à thème. Bibliothèque de documentation. Service éducatif (visites guidées en français, néerlandais, en langue des signes-, parcours-jeu, ateliers créatifs, stages adultes et enfants).



Michel Olyff, *Appartement à la mer*, 1988

## **CENTRE DE LA TAPISSERIE, DES ARTS DU TISSU ET DES ARTS MURAUX**

9 place Reine Astrid, 7500 Tournai

T. +32 (0)69 23 42 85 – F. +32 (0)69 84 31 51

e-mail: [fond.tapisserie@skynet.be](mailto:fond.tapisserie@skynet.be)

Site: [www.centre-tapisserie.org](http://www.centre-tapisserie.org)

Directrice: Colette Fermeuse

### **Horaire d'ouverture:**

du 3 novembre au 31 mars: de 10h à 12h et de 14h à 17h (fermeture: le dimanche matin, le mardi, les 1, 2, 11, 15 novembre, du 24 au 31 décembre et les 1er et 2 janvier.)

du 1er avril au 31 octobre: de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 (fermeture: le mardi, le 6 avril et le 17 septembre 2007).

Le Centre de la Tapisserie, des Arts du tissu et des Arts muraux de la Communauté française est une initiative conjointe de la Communauté française, de la Province de Hainaut et de la Ville de Tournai. Depuis sa création, en 1981, l'institution s'attache à la gestion et à la conservation des collections de tapisseries anciennes, contemporaines ainsi que des oeuvres d'art textile qui constituent l'exposition permanente du Musée de la Tapisserie. Il organise annuellement des expositions temporaires, des conférences, des stages et des ateliers.

Il édite un bulletin trimestriel, *TAMAT*, des catalogues d'exposition, des études et des plaquettes d'information. Ses ateliers d'expérimentation s'articulent autour de 3 orientations (tapisserie - textile - structure) et octroient, chaque année, 9 bourses à des artistes qui lui ont soumis un programme de recherche motivé avant le 31 mai. Son atelier de restauration de tapisseries anciennes et contemporaines est accessible, de 10 à 12 h et de 14 à 17 h, hormis le mardi et le week-end. Il accepte les commandes des secteurs public et privé.

Sa bibliothèque est accessible au public sur rendez-vous et rassemble: livres, documents divers, catalogues, revues et dossiers d'artistes.



Olga Boldyreff, *Moia Zolotaia*

## **DOMAINE DU CHÂTEAU DE SENEFFE MUSÉE DE L'ORFÈVRERIE**

7-9 rue Lucien Plasman, 7180 Seneffe

T. +32 (0)64 55 69 13 – F. +32 (0)64 55 69 35

e-mail: [info@chateaudeseneffe.be](mailto:info@chateaudeseneffe.be)

Site: [www.chateaudeseneffe.be](http://www.chateaudeseneffe.be)

Directrice: Marjolaine Hanssens

Bien ancré dans l'air du temps, le Musée de l'Orfèvrerie de la Communauté française valorise les arts décoratifs, et plus spécifiquement l'orfèvrerie, au château tandis que le parc et les jardins offrent leur écrin de verdure à des artistes contemporains de niveau international.

Des machines moulées au gré d'une inspiration artistique, scientifique ou poétique, ont jalonné les 22 hectares du Parc et des Jardins, du 6 mai au 4 novembre 2007.

*Quai des Orfèvres* a permis à cinq figures emblématiques belges (Franco Dragone, Alain Hubert, Olivier Strelli, François Schuiten et Dimitri Weber) de décliner leurs univers en se basant principalement sur les collections du château de Seneffe (du 13 octobre 2007 au 10 février 2008). Enfin, troisième édition réussie pour le plus grand tapis de fleurs de Wallonie (1000 m<sup>2</sup>) du 24 au 26 août 2007, sur le thème des chinoiseries. La saison a drainé quelque 197.000 visiteurs.

Six artistes déploient leur art au cœur de la verdure, du 27 avril au 26 octobre 2008.

Des installations brassant ambiances sonores et végétales, ponctuent de sérénité et d'interrogations le chemin du curieux à travers le parc et les jardins. Du 17 mai au 31 août 2008, une vingtaine de créateurs belges exposent des pièces uniques sur le thème de la migration (*Migration in Jewels in Migration*). La science est un art, du 25 au 28 septembre. L'exposition *Voir l'Invisible* métamorphose le Château de Seneffe en un gigantesque laboratoire.



Pol Bury, *14 sphères murales*, 1999

## MUSÉE DES ARTS CONTEMPORAINS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE (MAC'S)

82 rue Sainte-Louise, 7301 Hornu

T. +32 (0)65 65.21.21 – F. +32 (0)65 61 38 91

e-mail: [info.macs@grand-hornu.be](mailto:info.macs@grand-hornu.be)

Site : [www.mac-s.be](http://www.mac-s.be)

Directeur: Laurent Busine

Le MAC's implanté sur l'ancien charbonnage du Grand - Hornu dans la région de Mons-Borinage et qui s'est ouvert en septembre 2002, se présente comme l'un des projets culturels phares de la Communauté française de Belgique. Cet espace voué à la création contemporaine et conçu par l'architecte Pierre Hebbelinck s'inscrit dans la continuité de la reconversion du site initiée à la fin des années 80 par le Député permanent Claude Durieux. Compte tenu de son inscription dans l'un des plus beaux exemples d'architecture industrielle d'Europe du Nord, le Musée s'adresse autant aux amateurs d'art actuel qu'aux amoureux du patrimoine. Ce relais culturel est situé au centre d'un axe autoroutier reliant la France aux Pays-Bas et à l'Allemagne. D'envergure internationale, sa direction artistique confiée à Laurent Busine, porteur du projet depuis 1991, s'attache autant aux formes traditionnelles de la pratique artistique (peinture, sculpture...) qu'à ses avatars modernes (photographie, installation...) ou contemporains (vidéo, multimédia,...)



Francis Alijs, *Caracoles, Mexico D.F.* (4'20''), 2004

## MUSÉE DE LA PHOTOGRAPHIE À CHARLEROI

11 avenue Paul Pastur, 6032 Charleroi (Mont-sur-Marchienne)

T. +32 (0)71 43 58 10 – F. +32 (0)71 36 46 45

e-mail: [mpc.info@museephoto.be](mailto:mpc.info@museephoto.be)

Site : [www.museephoto.be](http://www.museephoto.be)

Directeur: Xavier Canonne

Conservateur: Marc Vausort

Du mardi au dimanche de 10h00 à 18h00

Installé, depuis 1987, à Charleroi dans un ancien carmel néogothique, le Musée de la Photographie envisage toute l'histoire de la photographie en Belgique et dans le monde entier, à travers ses collections permanentes et ses expositions temporaires.

Recherches esthétiques et combats humanistes s'y côtoient en relation avec l'évolution de la technique photographique. Le musée dispose également d'une bibliothèque spécialisée et d'un service éducatif, d'un espace découverte et d'initiation au langage photographique et publie un bulletin trimestriel, *Photographie ouverte*.



Paolo Pellizzari, 2004 USA New York. Flushing Meddow. Ladies semi Final, 2004

## MUSÉE EN PLEIN AIR DU SART-TILMAN

Université de Liège, Château de Colonster,  
Allée des Erables (Bât. B25), 4000 Liège  
T. +32 (0)4 366 22 20 - F. +32 (0)4 366 22 21  
e-mail: [musee.pleinair@ulg.ac.be](mailto:musee.pleinair@ulg.ac.be)

Site: [www.museepla.ulg.ac.be](http://www.museepla.ulg.ac.be)

Conservateurs: Pierre Henrion, Jean Housen et Edith Schurger

Soucieux de concilier l'expansion immobilière de l'Université de Liège avec la préservation de la forêt et l'ouverture au public, les responsables académiques et leurs architectes ont, dès les années 60, confié à quelques artistes le soin d'établir des liens harmonieux entre les nouveaux bâtiments et l'environnement naturel. Centrées sur la sculpture et la peinture monumentale, les collections du musée illustrent, pour l'essentiel, la diversité de la création contemporaine en Belgique francophone. Prolongeant la pensée des pionniers du domaine universitaire, la politique d'acquisition se fonde sur le principe de l'intégration plastique, qui subordonne la conception de l'oeuvre au choix du milieu d'implantation.



Emile Desmedt, *Imago*, 2006

## MUSÉE ROYAL DE MARIEMONT

100 chaussée de Mariemont, 7140 Morlanwelz  
T. +32 (0)64 21 21 93 - F. +32 (0)64 26 29 24  
e-mail: info@musee-mariemont.be

Site : [www.musee-mariemont.be](http://www.musee-mariemont.be)

Directeur: François Mairesse

Contact:

Ludovic Recchia (céramique contemporaine) jusqu'en septembre 2008

Pierre-Jean Foulon (livre contemporain)

pierre-jean.foulon@musee-mariemont.be

Le Musée royal de Mariemont, relevant de la Communauté française, a été créé à la suite du legs de l'industriel Raoul Warocqué (1870-1917), grand amateur d'art ancien et contemporain de l'époque. Ses collections d'objets d'art et d'histoire permettent au visiteur de découvrir des domaines artistiques très divers.

Depuis de nombreuses années, la collection de livres précieux anciens est complétée d'importantes acquisitions de livres de créateurs contemporains d'aujourd'hui (livres d'artistes, livres objets, installations sur le thème du livre...). Abritant aussi les activités de « l'Atelier du Livre », le musée est désormais le lieu privilégié de la création et de l'expérimentation dans le domaine du livre.

Plus récemment, cherchant à ériger un même pont entre passé et présent, la section des porcelaines s'est dotée d'une politique d'expositions et d'acquisitions d'oeuvres contemporaines. L'objectif est l'exploration du monde de la céramique et ses nombreux aspects (céramique traditionnelle, plasticienne, voire même conceptuelle). L'édition de catalogues d'oeuvres de céramistes belges et étrangers complète cette mission.

Le Musée possède une bibliothèque et Réserve Précieuse : voir le chapitre **06.5**



Denmark, *Dood Archief XIII*, 1981

## 08.2 LES CENTRES D'ART CONTEMPORAIN ET LES ASSOCIATIONS DE PROMOTION CONVENTIONNÉS AU SAP

### ART BRUSSELS

135 rue Saint-Lambert, 1200 Bruxelles  
T. +32 (0)2 740 10 21 - F+32 (0)2 740 10 25  
e-mail: artbrussels@artexis.com  
Site: [www.artbrussels.be](http://www.artbrussels.be)  
Contact: Karen Renders

En 2008, Artbrussels, la Foire Internationale d'Art contemporain, a célébré sa 26<sup>e</sup> édition. Organisation Artexis / Brussels Expo.



Charlotte Beaudry, sans titre, 2005

### ARTE COPPO / STUDIO COPEAU

83 rue Spintay, 4800 Verviers  
T. +32 (0)87 33 10 71  
e-mail: coppoarte@swing.be  
Contact: Walther Hensenne

Promotion de l'art actuel, diffusion d'éditions, échanges avec d'autres galeries et centres d'art en Belgique et à l'étranger. La première exposition remonte à mai 1989. Ses objectifs sont d'organiser et d'accueillir des expositions, notamment d'artistes de la région; d'organiser des échanges et des coproductions; d'assurer la diffusion d'éditions et la promotion à l'étranger d'artistes de la Communauté française; de soutenir la démarche et l'évolution de jeunes talents; de maintenir une reconnaissance dans l'évolution d'artistes que notre association soutient et d'organiser occasionnellement des spectacles, concerts, lectures publiques,...



Dre Devens, *Memory of the incomprehensible*, 2005

## ART EN MARGE

312 rue Haute, 1000 Bruxelles

T/F. +32 (0)2 511 04 11

e-mail: [info@artenmarge.be](mailto:info@artenmarge.be)

Site : [www.artenmarge.be](http://www.artenmarge.be)

Directrice artistique: Carine Fol

Assistant: Olivier Bultiau

Centre de recherche et de diffusion. Objectif: recherche d'oeuvres dans les milieux inaccessibles au public (hôpitaux psychiatriques, homes pour personnes handicapées mentales, artistes isolés,...), y découvrir les différences et les similitudes avec celles réalisées par les artistes professionnels, amener le public à percevoir leur complémentarité par le biais d'expositions, de publications et d'une collection de plus de 1.600 oeuvres d'artistes belges et internationaux.



Cécile Franceus, sans titre, 2000

## ATELIER 340 MUZEUM

340 drève de Rivieren, 1090 Bruxelles

T. +32 (0)2 424 24 12 - F. +32(0)2 424 23 90

e-mail: [info@atelier340muzeum.be](mailto:info@atelier340muzeum.be)

Site : [www.atelier340muzeum.be](http://www.atelier340muzeum.be)

Contact: Wodek

L'Atelier 340 Muzeum est un centre d'art indépendant, créé en 1979, qui s'est donné pour but l'étude, la promotion, la diffusion et la valorisation de la sculpture et de l'art tridimensionnel, tant en Belgique qu'à l'étranger. L'Atelier 340 Muzeum organise plusieurs expositions par an dans ses bâtiments, ainsi que plusieurs manifestations hors de ses espaces. Il organise trois types d'expositions: thématiques, confrontatives ou monographiques (rétrospectives), qu'accompagne la publication d'importants catalogues quadrilingues, richement illustrés. Il abrite également un centre de documentation spécialisé pour la sculpture contemporaine et une «cellule de la pierre». Parallèlement à ses expositions, l'Atelier 340 Muzeum constitue une collection d'oeuvres, à la fois mémoire de ses activités et outil servant à prolonger les questions posées par celles-ci. Parmi ses autres activités, citons encore des ateliers d'éveil à la sculpture, des conférences, des débats et des projections de films.



Jean-Pierre Bredo, *Gants*, 2004

## ATELIER DU LIVRE DE MARIEMONT

Asbl Atelier du Livre

c/o Musée Royal de Mariemont, 7140 Morlanwelz

T. +32 (0)64 27 37 47 - F. +32 (0)64 26 29 24

e-mail: [marie-blanche.delattre@museemariemont.be](mailto:marie-blanche.delattre@museemariemont.be)

Site : [www.atelierdulivre.be](http://www.atelierdulivre.be)

Responsable: Marie-Blanche Delattre

Installé depuis 1991 au Musée royal de Mariemont, l'Atelier du Livre asbl propose des stages et des ateliers permanents permettant à chacun de s'initier et de se perfectionner aux arts et aux techniques du livre. Privilégiant la diversité d'approche, les formations inscrites au programme abordent le livre de sa conception à sa réalisation. Elles comprennent à la fois l'enseignement de techniques simples ou expérimentales, l'ouverture aux aspects narratifs et esthétiques du livre, la mise en valeur d'un travail artisanat et créatif. Tous les aspects du livre sont abordés: mise en page, illustration, gravure, reliure, décoration des papiers, calligraphie. Chaque année met l'accent sur un thème particulier: la narration textile, le livre en mouvement (livres animés, pop-ups), la thématique « livre et enfance(s) » ainsi que la création de livres à partir de matériaux abandonnés, voire oubliés, figurent parmi les sujets récemment mis en oeuvre à l'Atelier du Livre. Des conférences-rencontres permettent de mieux comprendre le monde de l'édition de création. Des maîtres de stage expérimentés dirigent les ateliers et des spécialistes étrangers animent régulièrement les formations pour professionnels. Bulletin d'inscription, programme complet des stages et calendrier des ateliers permanents disponibles gratuitement sur simple demande.



Françoise Clabots, *Plus loin mais où*, 2005



## B.P.S 22 (BÂTIMENT PROVINCIAL SOLVAY)

B.P.S 22 Espace de création contemporaine de la Province de Hainaut

22 Boulevard Solvay, 6000 Charleroi

T. +32 (0)71 27 29 71 - F. +32 (0)71 27 29 70

e-mail: pierre\_olivier.rollin@hainaut.be

Site : [www.bps22.hainaut.be](http://www.bps22.hainaut.be)

Directeur: Pierre-Olivier Rollin

Coordinatrice: Sophie Jansseune

Le B.P.S.22 est l'espace de création contemporaine de la Province de Hainaut. Situé dans un ancien hall industriel de plus de 1400m<sup>2</sup> partiellement restauré, le B.P.S.22 se définit comme une plate-forme de diffusion culturelle susceptible de répondre aux divers besoins de la création actuelle, tant en termes d'exposition que de production, diffusion, médiation, réflexion ou archivage. En phase avec les questionnements curatoriaux de son temps, le B.P.S.22 propose une programmation définie autour des questions de société, recontextualisées à l'échelle locale ou régionale.

En moins de cinq ans, le lieu s'est imposé comme une référence en matière de création contemporaine. Le B.P.S.22 a programmé ces dernières années les expositions suivantes, souvent en co-production avec des institutions de renommée internationale : *Jota Castro. Exposition Universelle 2* (2005), *Honoré d'O. La Quête* (2006), *Johan Muyle. Plus d'Opium pour le peuple* (2006), *Kendell Geers. Auto-Da-Fé* (2007) et plus récemment *Wang-Du / Post-Réalisté* (du 8 mars en 25 mai 2008). Les principes muséologiques mis en œuvre ont été inspirés par la flexibilité du plateau de danse, plus conforme aux besoins de la création contemporaine (le site n'est pas une white box mais peut le devenir, si besoin). Le B.P.S.22 connaîtra, par ailleurs, prochainement, une nouvelle phase de travaux qui devrait pratiquement doubler ses surfaces d'exposition.

Enfin, l'équipe du B.P.S.22 intervient également hors de ses murs. Elle a ainsi organisé l'événement *Marthe Wéry. Les Couleurs du Monochrome*, au Musée des Beaux-Arts de Tournai, dans le cadre de Lille 2004, et l'exposition *Brussels South Airport*, au Krinzinger Projekte, à Vienne (2005).



Kendell Geers, *Monument to the Unknown Anarchist*, 2007

## LES BRASSEURS

6 rue des Brasseurs, 4000 Liège  
T. +32 (0)4 221 41 91 - F. +32 (0)4 237 07 91  
e-mail: les.brasseurs@skynet.be  
Site : [www.brasseurs.be](http://www.brasseurs.be)  
Contact: Dominique Mathieu

Situé dans un vieil entrepôt industriel en plein coeur de Liège, les Brasseurs poursuivent depuis 1993 une politique axée sur la production, la promotion et la diffusion d'oeuvres d'artistes plasticiens. Laboratoire d'idées plutôt que vitrine, les Brasseurs sont aussi un lieu d'échanges ou de confrontations, un espace de paroles et de convivialité ouvert à toutes les facettes de la création artistique contemporaine. Musiciens, chanteurs, comédiens, danseurs s'y sont succédé...

Essayistes, historiens d'art, critiques ont dans le même esprit proposé tables rondes, conférences et colloques afin d'informer le public et de réduire l'incompréhension dont l'Art contemporain est souvent l'objet. Dans cet esprit, depuis 1993, année de leur création, les Brasseurs ont notamment privilégié le regroupement d'expositions monographiques en cycles. Parallèlement à ces manifestations, les Brasseurs en s'associant avec de nombreuses institutions culturelles internationales ont promotionné le travail de ces artistes par l'organisation d'expositions à l'étranger (Aachen - Amsterdam - Valencia - Montréal - Arles - Marseille - Southampton - Paris...), tout comme ils ont participé à la diffusion et à l'extériorisation de l'Art contemporain en s'associant avec des partenaires locaux ou en accueillant des artistes dans leur lieu par le biais d'expositions collectives et thématiques. Plusieurs publications, en vente aux Brasseurs et en librairie, rendent compte de ces années d'activités.



François Huon, *Spécimens Blancs*, 2006

## CENTRE BELGE DE LA BANDE DESSINÉE

20 rue des Sables, 1000 Bruxelles  
T. +32 (0)2 219 19 80 - F. +32 (0)2 219 23 76  
e-mail: [visit@cbbd.be](mailto:visit@cbbd.be)  
Site : [www.cbbd.be](http://www.cbbd.be)  
Directeur coordonnateur général: Michel Leloup  
Directeur de la communication: Jean Auquier

Installée depuis octobre 1989 dans les Anciens Magasins Waucquez, un ancien magasin de confection dessiné par Victor Horta, la BD a, évidemment, conquis sa place parmi les autres



Vue du hall d'entrée du CBBB

disciplines contemporaines, créativité belge oblige. A la fois centre de documentation, outil de promotion et musée, le Centre Belge de la BD propose au visiteur une série d'expositions permanentes dont le Musée de l'Imaginaire qui raconte la BD belge de 1929 à 1960 et le Musée de la BD moderne qui évoque l'évolution de la BD européenne depuis 1960... quand elle devient Neuvième Art. D'autres expos permanentes évoquent la fabrication d'une BD, le dessin animé et, bien sûr, l'Art Nouveau à Bruxelles. Par ailleurs, le Centre belge de la Bande dessinée propose huit expositions temporaires par an autour de thèmes, de courants ou d'oeuvres remarquables de la bande dessinée internationale. Sa bibliothèque d'étude est sans doute l'une des plus riches du monde dans le domaine de la Bande dessinée. Le CBBB organise des ateliers d'initiation, réalise et fait voyager des expositions.

## **CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DU LUXEMBOURG BELGE**

BP 56 - 6820 Florenville

GSM +32 (0)477 92 53 85

e-mail: [info@caclb.be](mailto:info@caclb.be)

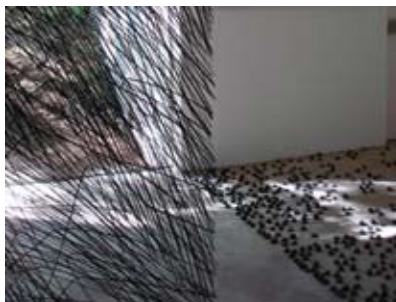
Site: [www.caclb.be](http://www.caclb.be)

Contact: Alain Schmitz, Directeur artistique

Depuis 1985, le centre s'atèle à la diffusion et l'intégration des arts plastiques contemporains en milieu rural. Il élabore une politique d'accueil et création d'expositions, de production d'oeuvres monumentales et environnementales, de mise en place de programmes, organise des conférences et des ateliers.

À la croisée des chemins transfrontaliers de trois pays, le Centre d'Art Contemporain du Luxembourg belge joue un rôle important dans la présentation de la jeune création contemporaine. Ses expositions sont présentes en «décentralisation» dans différents lieux du Luxembourg belge, ouverts provisoirement ou en permanence à l'art contemporain.

Il organise également le Prix du Luxembourg, encourageant la jeune création contemporaine.



Claudie Hunzinger, *Écritures réalisées en collaboration avec un âne*, 2007

## **CENTRE INTERNATIONAL POUR LA VILLE, L'ARCHITECTURE ET LE PAYSAGE (CIVA)**

55 rue de l'Ermitage, 1050 Bruxelles

T. +32 (0)2 642 24 50 – F. +32 (0)2 642 24 55

e-mail: [info.civa@gmail.com](mailto:info.civa@gmail.com)

Site : [www.civa.be](http://www.civa.be)

Directeur: Christophe Pourtois – [pourtois.civa@gmail.com](mailto:pourtois.civa@gmail.com)

Le Centre International pour la Ville, l'Architecture et le Paysage (CIVA) constitue un complexe architectural important réunissant bibliothèques, centre d'archives et de documentation, salles d'expositions et de conférences. Il répond à un triple objectif de connaissance, de débat et d'échange:

- faire connaître l'histoire pour conserver et vivifier la mémoire, renforcer l'identité et agir pour la qualité architecturale dans toute sa diversité, tant dans la protection de l'existant que dans la création ;
- stimuler le débat sur l'actualité pour sensibiliser des opinions et mieux orienter les choix ;
- s'insérer dans un réseau international d'échange et d'information pour vivre au rythme du monde et être en prise directe sur l'innovation.

Le Civa poursuit ces différentes missions tant par le biais d'expositions (monographiques ou thématiques, seul ou en partenariat avec d'autres institutions culturelles, sur son site ou hors les murs) que via l'édition d'ouvrages (catalogues d'exposition, beaux livres, guides d'architecture...); le CIVA propose également régulièrement des colloques et conférences. Le CIVA est enfin depuis plusieurs années un des partenaires fondateurs du réseau européen GAUDI (Gouvernance, Architecture et Urbanisme: Démocratie et Interaction). Ce réseau soutenu par l'Union européenne dans le cadre du programme Culture 2000 regroupe les principales institutions européennes en matière d'architecture. Le Civa assume pour le programme 2005 - 2008 le rôle de chef de file.



Miralles & Tagliabue EMBT Work in Progress

## **CENTRE WALLON D'ART CONTEMPORAIN / LA CHÂTAIGNERAIE**

19 chaussée de Ramioul, 4400 Flémalle

T. +32 (0)4 275 33 30 - F. +32 (0)4 275 33 30

e-mail: [chataigneraie@belgacom.net](mailto:chataigneraie@belgacom.net)

Site : [www.cwac.be](http://www.cwac.be)

Contact: Marie-Hélène Joiret

Saison après saison, le Centre wallon d'Art contemporain La Châtaigneraie confirme sa vocation de lieu de promotion, mais aussi la volonté de créer un lieu de rencontre et de sensibilisation à l'art. Educatif vis-à-vis d'un public régional par le côté attractif et varié de ses expositions, il apporte aussi sa contribution à l'histoire de l'art, par la présentation de mouvements artistiques contemporains qui ont marqué sa région.

Le centre a en outre édité quelque soixante ouvrages historiques et didactiques dont *Le Groupe Art Abstrait*, *Les Premiers Abstrait wallons* ou plus récemment *Libres échanges, une histoire des avantgardes en pays de Liège de 1930 à 1980*. Depuis 1999, le centre organise une biennale de création de mobilier. Le centre coordonne également des manifestations extramuros telles *Simenon d'une pipe*.



André Stas, *Sculpture de soi*, 2004

## **LE CHALET DE HAUTE NUIT**

1 place des Comtes, 7191 Ecaussines

T. +32 (0)495 32 98 40

e-mail: [lechaletdehautenuit@gmail.com](mailto:lechaletdehautenuit@gmail.com)

Responsable: Valérie Peclow

(L'association ne sera plus conventionnées en 2009)

Le Chalet de Haute Nuit est né en 1994 à Bruxelles. Il a voyagé depuis en Wallonie, au Luxembourg et dans cet arrière-pays des arts plastiques où se côtoient surréalisme d'hier et d'aujourd'hui, un (certain) art de femmes, art in situ et musées en marge. Des tentatives de traduction du visuel sous forme de catalogues, tracts, fascicules et feuilles volantes accompagnent chaque aventure.



Daniel Daniel, issu de la série *Hardcorps*, 2003

## LES CHIROUX ET LA BIENNALE INTERNATIONALE DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES ARTS VISUELS

Les Chiroux - Centre culturel de Liège

8 place des Carmes, 4000 Liège

T. +32 (0)4 223 19 60 - F. +32 (0)4 222 44 45

e-mail: [lesuisse@chiroux.be](mailto:lesuisse@chiroux.be)

Site: [www.chiroux.be](http://www.chiroux.be)

Responsable du secteur des Arts plastiques : Anne-Françoise Lesuisse

Les Chiroux, Centre culturel de Liège, initie des activités qui mettent en présence des artistes de la Communauté française avec des artistes internationaux tout en proposant une ouverture vers toutes les formes d'expression. Un important travail d'animation et d'encadrement des groupes est effectué en amont et en aval des expositions afin de tenter d'initier de nouveaux modes d'implication des publics. Le cycle à vOir, consacré à la photographie et aux arts visuels, aborde des thèmes d'actualité qui interpellent l'être humain sur son statut dans la société, tandis que la Biennale Internationale de la Photographie et des Arts visuels est devenue, au fil du temps, un événement majeur organisé dans les principaux espaces muséaux et culturels de la Ville de Liège.

Parallèlement les cimaises du Centre culturel accueillent des artistes de toutes disciplines: peintres, sculpteurs, designers, céramistes, illustrateurs, créateurs de BD, de dessins animés, caricaturistes, etc. Ils sont présentés dans des expositions qui s'intègrent dans les projets thématiques proposés par le Centre et destinés à tous les publics. Autour des expositions, des moments d'échanges et de rencontres sont organisés pour développer une accessibilité à la compréhension des oeuvres (dossiers pédagogiques, éditions de catalogues, interventions d'historiens de l'art, conférences, projections de films, vidéo, déplacements vers les grands événements culturels...).



Xavier Delory, *Réalisation\_04*, extrait de la série *Habitat*, 2006

## **ESPACE GALERIE FLUX** (voir aussi le chapitre **08.4**)

60 rue du Paradis, 4000 Liège

T. +32 (0)4 253 24 65 - F. +32 (0)4 252 85 16

e-mail: flux-news@skynet.be

Contact: Lino Polegato

La galerie organise des expositions en vue de faire connaître l'art contemporain, et ce, en promotionnant la création d'artistes émergents, tous domaines confondus. Ses objectifs sont de promouvoir la jeune création contemporaine en Communauté française par l'organisation de cinq expositions par an, au sein de l'espace Galerie Flux. Elle organise des échanges avec l'étranger, par l'établissement de contacts avec les associations épousant les mêmes objectifs dans le cadre de recherches dans le domaine de l'Art contemporain, elle assure l'accueil de visites d'écoles dans le cadre d'expositions à vocation didactique.



Atelier Blink (Céline Poncelet et Emilie Lecouturier), image du carton exposition collective *Hôtel Paradiso*

## **ESPACE 251 NORD**

251 rue Vivegnis, 4000 Liège

T. +32 (0)4 227 10 95 - F. +32 (0)4 227 95 49

e-mail: info@e2n.be

Site: [www.e2n.be](http://www.e2n.be)

Contact: Laurent Jacob

Initiatives d'artistes. Il y a une vingtaine d'années, plusieurs artistes contemporains investissent le 251 de la rue Vivegnis, ancien siège du charbonnage Batterie, Bonne Espérance, Bonne Fin et Violette à Liège. E2N asbl travaille sur des problématiques directement liées aux friches industrielles, aux mutations urbanistiques et paysagères ainsi qu'à la grande mixité des populations. E2N développe aussi des ateliers de production et des résidences d'artistes informelles. Investigations. Au gré d'événements d'envergure, E2N contribue depuis plus de 20 ans à la promotion de l'art contemporain en Communauté française de Belgique et à l'étranger. De manière constante, la pratique d'investigation et d'investissement de lieux singuliers, non dévolus en tant que tel à l'art, est au centre des préoccupations de l'opérateur.

Elle traduit une volonté appuyée d'ouverture à l'art contemporain et à des publics diversifiés. Parmi d'autres: *Ici et Maintenant*, Belgian System, Tour et Taxis, Bruxelles (2001), *Le Jardin de la Vierge, anc.* Ets Old England, Bruxelles (1993), Place Saint - Lambert- Investigations, Liège (1985). International.

Pour renforcer la visibilité et la circulation des artistes de Wallonie et de Bruxelles, E2N déploie des dispositifs d'exposition et de communication dans l'Eurégio Meuse-Rhin et à l'étranger. Venise et sa Biennale constituent des rendez-vous incontournables. Parmi d'autres: *La Trahison des Images- Portraits de scènes*, 2001 et *En attendant l'année dernière*, 1999. Dernière exposition-événement majeure, en 2004, *Les Afriques*, a drainé près de 55.000 visiteurs, à Lille, Capitale européenne de la culture. Une cinquantaine d'artistes issus d'Afrique mais également d'Europe et d'Amérique témoignaient de regards croisés sur les Afriques.

E2N a ouvert en février 2007 à Bruxelles la galerie Des Arts, située au 59 rue de Flandre 1000 Bruxelles.



Selçuk Mutlu, *Epilèpsia*, 2008

## ESPACE PHOTOGRAPHIQUE CONTRETYPE

Hôtel Hannon,

1 avenue de la Jonction, 1060 Bruxelles

T. +32 (0)2 538 42 20 - F. +32 (0)2 538 99 19

e-mail: [contretype@skynet.be](mailto:contretype@skynet.be)

Site: [www.contretype.org](http://www.contretype.org)

Directeur: Jean-Louis Godefroid

Créée en 1978, l'association a pour vocation de contribuer à la connaissance et à la divulgation de la photographie d'auteur tant en Belgique qu'à l'étranger. Tout en associant des activités dans le domaine de la production, de la diffusion, de l'édition, de la réflexion, du développement de la carrière artistique, Contretype organise et présente des expositions temporaires dans son espace bruxellois<sup>1</sup>.

L'association propose aussi des expositions en collaboration avec des partenaires, tant en Communauté française qu'à l'étranger.

Installé depuis 1988 dans la belle demeure Art Nouveau qu'est l'Hôtel Hannon à Saint-Gilles, Contretype est devenu le Centre d'Art contemporain pour la Photographie à Bruxelles et développe, avec le soutien de la COCOF, un programme de Résidences d'artistes<sup>2</sup> au terme duquel se constituent un archivage et une collection ayant pour objet la Ville en tant que lieu et objet de création.



Soucieux d'assurer une plate-forme de qualité aux artistes et de sensibiliser de nouveaux publics à la création contemporaine, son équipe met tout en œuvre pour rapprocher les auteurs et les publics.



Frédéric Barthes, 2002, extrait de l'exposition «CO2 – Bruxelles à l'infini»

<sup>1</sup> Dans la programmation 2008, citons notamment l'exposition «Rhizome oriental – Voyage en ex-URSS» de Philippe Herbet du 12/03 au 27/04/08, «Un monde inquiétant» de Julien Coulommier du 30/04 au 15/06/08 ou encore «Voyage Out» de Chantal Maes du 18/06 au 21/09/2008.

<sup>2</sup> «CO2 – Bruxelles à l'infini», exposition itinérante sur les Résidences d'artistes à Bruxelles, coproduite par Contretype et le Commissariat Général aux Relations Internationales (CGRI). Elle reprend des œuvres produites par la Région de Bruxelles-Capitale et la Commission Communautaire française (COCOF) et a déjà été présentée à Cracovie, Paris, São Paulo et Bucarest.

## **GALERIE DE PRÊT D'OEUVRES D'ART (GPOA)**

Artothèque de Woluwé-Saint-Lambert

45 chaussée de Stockel, 1200 Bruxelles

T. +32 (0)2 762 62 09 - F. +32 (0)2 762 21 05

e-mail: [gpoa@skynet.be](mailto:gpoa@skynet.be)

Site: [www.gpoa.be](http://www.gpoa.be)

Directrice artistique: Françoise Mortier

L'arothèque qui a fêté en 2007 et 2008 son 35ème anniversaire, gère un service de prêt d'œuvres d'artistes actuels qu'elle conserve en ses locaux et met à disposition des particuliers comme des entreprises.

Dans ce cadre, la galerie assure un conseil artistique pour orienter dans le choix des emprunts. La GPOA, également centre d'art, sensibilise le public par l'organisation d'expositions thématiques et de conférences. Ces manifestations visent à promouvoir l'art contemporain en général et les artistes dépositaires en particulier, et à attirer les emprunteurs potentiels.

Grâce à son site web et à l'Artransit, sa publication trimestrielle qui reprend de nombreuses interviews d'artistes, la GPOA réalise un travail d'archivage qui contribue à la mémoire de l'art vivant.



André Willequet (2x), César Bailleux (2x), Jean-Pierre Ghysels, Catherine Falise (2x) pour la partie de gauche et Thierry Gonze, Esteban, Roland Jadinon, Peter Van Ael, Michel Barzin, Marie-Paule Haar (2x) pour la partie de droite (de gauche à droite et de haut en bas)

## HAINAUT, CULTURE ET DÉMOCRATIE

5 bis Boulevard Charles Quint, 7000 Mons

T. +32 (0)65 35 37 43 - F. +32 (0)65 32 11 07

e-mail : hocquet.hcd@skynet.be – info.hcd@skynet.be

Site : [www.hainautculturedemocratie.be](http://www.hainautculturedemocratie.be)

Présidente: Catherine Hocquet

Contact: Sylvie Degardin

Créée en 2000, l'association Hainaut, Culture et Démocratie (HCD) oeuvre à la mise en valeur du patrimoine de la Province du Hainaut. Ses objectifs sont de réaliser deux monographies par an consacrées à des artistes, des artisans de création, des designers ou des architectes contemporains (après 1945) confirmés et relevant de la Communauté française; la conception et l'organisation, dans un lieu public, d'expositions liées aux monographies; l'édition d'une collection de publications ayant pour sujet la mise en valeur des institutions, des associations et maisons d'édition en arts plastiques dans le domaine de l'art contemporain, soutenues par la Communauté française.

HCD est également créatrice de sites Internet, mis à jour régulièrement, l'un consacré aux châteaux du Hainaut - [www.chateauxduhainaut.be](http://www.chateauxduhainaut.be)

« C'est la découverte et la mise en valeur du patrimoine architectural et historique méconnu du Hainaut que l'asbl HCD a voulu promouvoir dans ce site qui présente une sélection de châteaux abondamment commentés et illustrés »

L'autre aux villes fortifiées - [www.villesfortifiees.org](http://www.villesfortifiees.org)

« Fortifiées au cours des siècles, de nombreuses villes se sont entourées de remparts. Découvrez quelques-unes de ces places fortes et leur rôle dans l'histoire du comté de Hainaut »



Nicolas Destino, *Chair*, 2003

## INITIATIVES EN VAL DE SAMBRE (IVS)

L'asbl n'a pas vu sa convention renouvelée en 2007.

67 bte 51 rue de Dampremy, 6000 Charleroi

T / F. +32 (0)71 50 10 37

e-mail: [info@ivs-asbl.org](mailto:info@ivs-asbl.org)

Site: [www.ivs-asbl.org](http://www.ivs-asbl.org)

Président: Thomas Salden

## INSTITUT SUPÉRIEUR POUR L'ÉTUDE DU LANGAGE PLASTIQUE (ISELP)

31 Boulevard de Waterloo, 1000 Bruxelles

T. +32 (0)2 504 80 70 - F. +32 (0)2 502 45 26

e-mail général: [iselp@iselp.be](mailto:iselp@iselp.be)

Site: [www.iselp.be](http://www.iselp.be)

Directrice générale: Arlette Lemonnier -

[a.lemonnier@iselp.be](mailto:a.lemonnier@iselp.be)

Directeur scientifique: Eric Van Essche -

[e.vanessche@iselp.be](mailto:e.vanessche@iselp.be)

### Iselp / Extension Nerviens:

Centre de documentation

63 avenue des Nerviens, 1040 Bruxelles

T. +32 (0)2 734 03 42 - F. +32 (0)2 734 32 19

Documentaliste: Michèle Stanesco

e-mail: [centre.doc.arts.plastiques@iselp.be](mailto:centre.doc.arts.plastiques@iselp.be)



Fondé en 1970 par Gita Brys-Schatan, l'Institut supérieur pour l'étude du langage plastique (Iselp) est un lieu de formation, de réflexion et de débat ainsi qu'un outil de diffusion et de promotion, dans différents espaces, d'oeuvres et d'installations d'artistes plasticiens. L'Institut a une double vocation: développer une réflexion critique sur l'art contemporain et sensibiliser le public aux divers modes d'expression artistique. Diverses initiatives répondent aux missions de l'institut: cycles de cours et séminaires, conférences, colloques, voyages culturels et visites guidées, expositions et éditions, art environnemental, centres de documentation. Ces activités sont organisées dans un esprit d'ouverture, avec le souci de susciter dialogues, échanges et rencontres. Auditoire, salles d'exposition et caféteria.

Bénédicte Henderick,  
*Laetitia B: autopsie, volet 2*

## **iMaL - INTERACTIVE MEDIA ART LABORATORY**

30-34 quai des Charbonnages, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 410 30 93

e-mail: [info@imal.org](mailto:info@imal.org)

Site : [www.imal.org](http://www.imal.org)

Contact: Yves Bernard

iMal, association créée fin 1999, basée à Bruxelles, a comme objectif de stimuler le processus d'appropriation créative des Nouvelles Technologies. iMal, centre des Arts Numériques et d'Éducation à la Culture Digitale, produit des œuvres d'arts électroniques et soutient les artistes dans leurs projets, iMal organise des séminaires et formations sur la Culture Digitale et les Arts Numériques, éveille le public à l'usage créatif et critique des technologies de l'information en invitant des conférenciers et artistes étrangers, en programmant des événements publics tels que concerts, performances et expositions. iMal dispose d'un atelier multimédia, d'une médiathèque et développe des partenariats avec ses collègues européens.



Yacine Sebti, *Help Me*, 2005

## **JEUNESSE ET ARTS PLASTIQUES (JAP)**

Palais des Beaux-Arts

10 rue Royale, 1000 Bruxelles

T. +32 (0)2 507 82 25 - F. +32 (0)2 507 83 25

e-mail: [info@jap.be](mailto:info@jap.be)

Site : [www.jap.be](http://www.jap.be)

Directrice: Carine Bienfait

Coordinateur: Thibaut Blondiau

La Raffinerie, 21 rue de Manchester, 1080 Bruxelles

JAP propose à un public diversifié un large éventail d'activités de sensibilisation et de formation à l'art contemporain: cours et conférences d'initiation de base et d'approfondissement, exposés donnés par les personnalités européennes qui font l'actualité artistique, rencontres avec des artistes de renommée internationale, voyages culturels en Europe, expositions, films sur l'art et vidéo d'artistes.... Elles se déroulent principalement à Bruxelles (Palais des Beaux-Arts et à La Raffinerie) et en Région wallonne (maisons de la Culture de Namur et Tournai...)

Ce type d'activités peut être réalisé pour toute association ou institution qui en fait la demande. Des expositions assorties de la réalisation d'un livre d'artistes sont ponctuellement organisées à la Raffinerie. JAP dispose d'un centre de documentation, d'une vidéothèque et d'une audiOTHèque. Des cycles gratuits sont également proposés aux élèves de terminales des écoles de la Région de Bruxelles-Capitale. Des ateliers pour enfants sont organisés notamment pour des écoles en discrimination positive.



Pierre Bismuth, *Coming Soon* (vue d'installation), 2005

## KOMA

4 rue des Gades, 7000 Mons

T/F. +32 (0)65 31 79 82

Contact: Jean-Pierre Denevve

La galerie d'art contemporain, située au pied du beffroi de Mons, est chargée du développement de la création artistique et plus spécialement des Arts plastiques. Ses objectifs sont de produire ou coproduire des créations inédites d'artistes de la Communauté française en vue de les diffuser par le biais d'expositions; d'accueillir des artistes étrangers et leurs oeuvres dans une logique d'échange réciproque avec les artistes de la Communauté française et de mise réseau de lieux indépendants aux objectifs similaires; d'organiser en Belgique et à l'étranger la résidence de ces créateurs, notamment en mettant à la disposition de ces artistes les locaux pour l'épanouissement de leurs projets produisant, coproduisant, diffusant des éditions pour accompagner les oeuvres, les personnes, les idées; et de diffuser l'art contemporain dans le tissu associatif local.



Vue de la galerie

## MAISON DE LA CULTURE DE LA PROVINCE DE NAMUR

14 avenue Golenvaux, 5000 Namur

T. +32 (0)81 22 90 14 - F. +32 (0)81 22 17 79

e-mail: [arts.plastiques@province.namur.be](mailto:arts.plastiques@province.namur.be)

Site : [www.province.namur.be/sections/culture](http://www.province.namur.be/sections/culture)

Directrice: Bernadette Bonnier

Responsable du secteur Arts plastiques / Expositions:

Jean-Michel François

Les fréquentes expositions que la Maison de la Culture de la Province de Namur met sur pied ont en commun l'originalité, la rigueur et une foi jamais démentie dans la créativité contemporaine. Par le biais d'expositions temporaires assorties de visites commentées, d'animations et de cycles de conférences sur l'art, le Service de la Culture de la Province de Namur mène depuis de nombreuses années une action de sensibilisation aux arts plastiques en général. Des artistes de notoriété internationale, tout comme de jeunes créateurs y sont présentés, tant au travers d'expositions personnelles que thématiques.



Maurice Frydman, *Epiderme Gris Entr'ouvert Rouge*, 2006

## MAISON DE LA CULTURE DE TOURNAI

Boulevard des Frères Rimbaut, 7500 Tournai

T. +32 (0)69 25 30 80 - F. +32 (0)69 21 06 92

e-mail: [info@maisonculturetournai.com](mailto:info@maisonculturetournai.com)

Site : [www.maisonculturetournai.com](http://www.maisonculturetournai.com)

Contact / responsable du Secteur expositions: Jacky Legge

Organisation d'hommages à des artistes: Grard, Caille, Vinche, Dudant, Salkin, Saudoyez, Huin, Rolet...Création d'expositions thématiques, notamment en collaboration avec le Service des Arts plastiques du Ministère de la Communauté française: *Bruissements d'âme...*

Création d'un espace pour la monstration de jeunes créateurs: Espace Bis. Politique d'éditions de monographies. Réalisation par No Télé de portraits audiovisuels lors des hommages à des artistes.



Alain Winance, *L'ombre pose son manteau*

## **NOUVEAU THÉÂTRE MÉRIDIEN**

**Ce théâtre n'a pas vu sa convention renouvelée en arts plastiques en 2008.**

200 chaussée de la Hulpe, 1170 Bruxelles

T. +32 (0)2 660 54 34

## **OFFICE D'ART CONTEMPORAIN**

19 rue Hydraulique, 1210 Bruxelles

GSM +32 (0)499 26 80 01

e-mail: [jm.stroobants@skynet.be](mailto:jm.stroobants@skynet.be)

Site: [www.officedartcontemporain.com](http://www.officedartcontemporain.com)

Responsable: Jean-Marie Stroobants

Centre d'art au cœur de la capitale européenne, l'Office d'Art Contemporain développe, de par une approche pluridisciplinaire, une politique artistique et culturelle contemporaine engagée, internationale, pragmatique, efficace et surtout pour tous. L'Office d'Art Contemporain nous invite à nous immerger dans une «expérience unique», une «expérience multiculturelle», un «lieu de l'inattendu» dans lequel l'art fait office à la fois de guide, d'acteur, d'interlocuteur et d'initiateur. Ses objectifs sont de promouvoir l'art contemporain; d'organiser des expositions en y exposant régulièrement de jeunes artistes présents dans l'articulation internationale de Bruxelles où de jeunes plasticiens appréhendent le réel, l'ici et le là-bas formant un ensemble de discours qui développe une argumentation sur l'homme mais aussi des artistes ayant acquis une certaine notoriété mais qui peuvent envisager des déclinaisons créatives moins attendues, plus singulières par rapport à leur démarche; de mettre en valeur des échanges et des partenariats avec d'autres associations ou institutions, celles-ci lui permettant d'exposer des artistes de renommée internationale; l'organisation de toute activité de promotion et de diffusion de l'art contemporain, et en particulier de médiation culturelle de proximité; de publier aussi souvent que possible un carnet «témoin» de ses expositions.



Jacques Dujardin, vue de *Kit of Belgian Flags* oeuvre de Marco Dessardo, 2006

## **WORLD CRAFTS COUNCIL/CONSEIL MONDIAL DES ARTS APPLIQUÉS - ANTENNE BELGE FRANCOPHONE (WCC-BF)**

Site des anciens Abattoirs - Étable

17-02 rue de la Trouille, 7000 Mons

T. +32 (0)65 84 64 67 – F. +32 (0)65 84 31 22

e-mail: [anneleclercq@wcc-bf.org](mailto:anneleclercq@wcc-bf.org)

Site : [www.wcc-bf.org](http://www.wcc-bf.org)

Responsable: Anne Leclercq, Présidente

Contacts artistes, expositions: Gaëlle Cornut

Contacts presse, centre de documentation : Maïté Graci

Administration : Suzanne Papier

Le WCC-BF, créé en 1980, représente les créateurs de Wallonie et de Bruxelles au sein du réseau mondial du World Crafts Council, organisation non gouvernementale reconnue par l'UNESCO, fondée en 1962 pour promouvoir l'artisanat d'art de création et améliorer le statut des artisans créateurs.

Le WCC-BF s'attache à la promotion des arts appliqués d'expression contemporaine, y compris le design artisanal et porte également une attention particulière aux jeunes créateurs en fin d'études ou démarrant leur carrière professionnelle.

Son plan d'action est multiple: organisation de formations, colloques, expositions en Belgique et à l'étranger, développement de bases de données spécifiques et d'un centre de documentation accessible en permanence au public, édition d'un bulletin de liaison, présence sur la scène internationale, par la participation à des salons professionnels et le biais de son réseau de contacts qui comporte plus de 80 pays.

Il est également l'organisateur de la Triennale européenne du Bijou contemporain qui aura lieu en 2008 à Mons. Depuis avril 2006, il dispose de ses propres espaces d'exposition où sont proposées au public des expositions thématiques ponctuelles et récurrentes, ainsi qu'une sélection des travaux de ses membres associés exposés en permanence dans la «Vitrine des créateurs».

En 2007, le WCC-BF a proposé la première édition de la Triennale européenne de la céramique et du verre.



Le WCC-BF est également présent à l'étranger, il collabore avec l'Agence Wallonie-Bruxelles pour le design et la mode (WBDM) et le Service des Arts plastiques de la Communauté française à la promotion du bijou contemporain pour la Foire de Munich (avec laquelle il collabore par ailleurs pour la sélection de dossiers pour le concours international Talente). En 2007, il était présent au salon *Mind&Matter*, organisée par Luxepo, dans le cadre de Luxembourg, Capitale européenne de la Culture. En 2008, il a présenté du 10 mai au 17 août, la Triennale du Bijou contemporain sur le site des anciens Abattoirs.



Vue de l'exposition *Arts Appliqués, design et compagnie...*, 2007

## Soutien juridique individualisé, spécifique aux arts appliqués et au design.

Les diverses journées de séminaires relatives à la protection de la création et du droit d'auteur, organisées par le WCC•BF en 2005 et 2006 en partenariat avec le SAP, ont montré combien les créateurs se trouvaient démunis face à des problématiques qui leur sont pourtant spécifiques, tels le choix de la meilleure protection, le dépôt des dessins et modèles, la contrefaçon, les contrats d'édition, le droit moral, le droit d'auteur,... etc.

C'est pourquoi nous avons décidé d'organiser des séances individuelles de soutien juridique ciblées sur ces sujets et destinées principalement aux créateurs dans le domaine des arts appliqués et du design dans le but de répondre aux problèmes spécifiques de chacun (droit d'auteur, statuts social et fiscal,...).

Trois journées seront consacrées à des thèmes spécifiques et deux à des consultations à la carte.

Ces permanences comprennent :

- **Des consultations individuelles, gratuites** pour les membres du WCC•BF et participation de 10€ la séance pour les non-membres.
- **Un suivi des cas :** pour les situations demandant des recherches particulières ou des devoirs complémentaires non réalisables lors de la consultation (rédaction de documents, de contrats, de recherches). Durant l'année 2008, la prise en charge des frais et honoraires des spécialistes consultés ne seront réclamés aux créateurs concernés qu'à 50 %.
- Pour les membres du WCC•BF : une possibilité de **consultations en urgence** pour aide juridique ayant trait aux thèmes des permanences (1/2 du coût normal d'une telle consultation).

### Lieu et inscriptions :

WCC•BF

Site des anciens abattoirs,

Place de la Grande Pêcherie / rue de la Trouille, 17/02

7000 MONS

Contact : Gaele Cornut,

T. +32 (0)65 84 64 67

e-mail : [gaellecornut@wcc-bf.org](mailto:gaellecornut@wcc-bf.org)

## 08.3 LES CENTRES D'ART CONTEMPORAIN ET LES ASSOCIATIONS DE PROMOTION EN VOIE DE CONVENTIONNEMENT OU À LA CONVENTION EN COURS DE RENOUVELLEMENT AU SAP

### BIENNALE INTERNATIONALE DU DESIGN DE LIÈGE



Service Culture de la Province de Liège / Office provincial des Métiers d'Art  
15 rue des Croisiers, 4000 Liège  
T. +32 (0)4 232 86 96  
e-mail: [design@prov-liege.be](mailto:design@prov-liege.be)  
Site: [www.designliege.be](http://www.designliege.be)  
Contact: Vincianne Christiaen, Attachée Culturelle

Communication: Hélène van den Wildenberg – Caracas scrl / public relations  
15 rue Fassin, 4020 Liège  
T. +32 (0)4 349 14 41  
e-mail: [hvdw@caracascom.com](mailto:hvdw@caracascom.com)  
Site: [www.caracascom.com](http://www.caracascom.com)

Du **26 septembre au 19 octobre 2008** aura lieu **la 4<sup>e</sup> biennale internationale du design de Liège**, un ensemble de manifestations et d'événements originaux articulés autour de l'exposition centrale [é]vocations.

A la croisée de la nouveauté – vocations - et de la filiation – évocations, cette exposition, dans une scénographie de l'Atelier d'Architecture Beguin-Massart, accueillera des pièces originales réalisées par des designers contemporains, nourries de l'une ou l'autre pratique novatrice initiée par le créateur que fut Gustave Serrurier-Bovy (1858-1910). Brillant, novateur et visionnaire, celui-ci révolutionna en effet la pratique des arts décoratifs. Une pratique qui embrasse l'ensemble du processus de production en l'intégrant aux enjeux sociétaux. S'inspirant de cette démarche révolutionnaire tant au niveau de l'esthétique que du social, le Commissariat de la Biennale a engagé les créateurs d'aujourd'hui à transcender à leur tour normes et contingences de notre temps. La volonté était de dégager des productions empreintes d'audace, d'originalité et de contemporanéité tant du point de vue formel, conceptuel que structurel notamment par le choix des produits et techniques utilisés (matériaux innovants, écologiques, intelligents...).

De plus, le parcours magasins vous emmènera à la découverte de plusieurs lieux où le design est mis à l'honneur, en association avec les commerces spécialisés; un colloque scientifique consacré au rôle social du design sera organisé par l'Alpac (Association liégeoise pour la Promotion de l'Art contemporain). Enfin, Wallonie Design organisera une journée entreprises en vue de sensibiliser les différents acteurs du design à la dimension économique.

Parmi les objectifs prioritaires de Design 2008, la transversalité, la complémentarité, la pluridisciplinarité et la convivialité. Pour les organisateurs, il s'agit en effet d'apporter non seulement un soutien promotionnel aux designers, mais aussi d'établir un climat d'échanges et de dialogue, associant les différents acteurs concernés. Si, pour les designers, s'exposer et rencontrer un large public constitue une opportunité, ils souhaitent aussi s'inscrire dans une dynamique plus ambitieuse prenant en compte l'ensemble des paramètres liés au design, de sa conception à sa distribution ainsi qu'aux autres disciplines. Dans cet esprit, les organisateurs de la biennale de Liège favorisent les rencontres entre exposants, visiteurs et représentants des différents secteurs culturels, économiques et scolaires.



Pascal Koch, *Bol Pompadour*,  
réalisé par la cristallerie du Val Saint Lambert, 2008

## **IKOB - MUSEUM FÜR ZEITGENÖSSISCHE KUNST À EUPEN**

3 In den Loten, 4700 Eupen

T / F. +32 (0)87 560 110

e-mail: [info@ikob.be](mailto:info@ikob.be)

Site: [www.ikob.be](http://www.ikob.be)

Directeur: Francis Feidler

L'ikob, musée d'art contemporain d'Eupen, fondé en 1993 comme *Internationales Kunstzentrum Ostbelgien*, association sous la direction de Francis Feidler, est situé au centre d'Eupen, à proximité immédiate de Liège, Aix-la-Chapelle, Cologne, Düsseldorf, Maastricht et Hasselt. Cette situation frontalière exposée constitue également tout un programme: l'ikob se comprend comme médiateur de l'art contemporain belge et de l'Europe occidentale.

Le programme d'exposition détecte l'intersection des tendances actuelles de la scène artistique sous forme d'expositions individuelles, thématiques ainsi que des rétrospectives. La collection d'oeuvres de l'ikob, commencée en 2003 sans budget d'achat, montrée pour la première fois en 2007 à Bozar à Bruxelles, se distingue par sa qualité artistique à caractère international avec des rapports à la région. Elle favorise l'échange avec d'autres collections d'art contemporain. Les artistes comme les visiteurs apprécient le « caractère de laboratoire » de la maison.

Dans le cadre du projet de coopération entre la Communauté germanophone et la Communauté française, l'ikob et le Service des Arts plastiques ont initié un partenariat en vue de promouvoir via l'ikob les artistes de la Communauté française et les collections publiques d'art contemporain vers l'Allemagne (musées, centres d'art, galeries, collectionneurs).



Marin Kasimir, *Originalemans*, 2002

## KOMPLOT

30 rue Jourdan, 1060 Bruxelles

T. +32 (0)484 713 175

e-mail: [info@kmpplt.be](mailto:info@kmpplt.be)

Site: [www.kmpplt.be](http://www.kmpplt.be)

Contact: Sonia Dermience

Active à Bruxelles depuis 2002, Komplot est une association de jeunes commissaires qui organise des manifestations artistiques reliant différentes disciplines. Les projets de Komplot permettent à des artistes belges et étrangers de créer et de montrer des pièces performatives, visuelles et sonores dans des contextes institutionnels ou dans l'espace public ainsi que des publications. En 2007, Komplot a ouvert un espace dédié à des résidences d'artistes ainsi qu'à des rencontres, expositions, projections vidéo et performances.

## MAISON D'ART ACTUEL DES CHARTREUX (MAAC)

### MAAC

26-28 rue des Chartreux, 1000 Bruxelles

T / F. +32 (0)2 513 14 69

e-mail: [maac@brucity.be](mailto:maac@brucity.be)

Site: [www.maac.be](http://www.maac.be)

Contact: Nancy Suárez

La Maison d'Art Actuel des Chartreux, lieu d'exposition situé au centre de Bruxelles, est une Résidence d'ateliers d'artistes. La MAAC compte aujourd'hui sept ateliers en pleine activité où se croisent et se rencontrent quelques-unes des forces vives de la création plastique actuelle. Les ateliers sont avant tout un lieu de travail individuel mais aussi d'échange, de recherche et d'exposition dans le domaine des arts plastiques et de la création contemporaine.

- Permettre aux jeunes plasticiens de confronter leurs travaux à un public ;
- Stimuler la création contemporaine ;
- Soutenir la production par des expositions spécifiques ;
- Favoriser une diversification des approches et des disciplines.

La MAAC accorde aussi une place importante à la médiation à travers son programme «L'art en découverte», programme d'ateliers pédagogiques d'art contemporain où les enfants sont encadrés par les artistes résidents.



Noémie Goldberg, *Fragment II. Champ de Mire / Temporalité, Arrêt 1*, 2008

## **TRIENNALE EUROPÉENNE DU BIJOU CONTEMPORAIN WCC-BF**

Site des anciens Abattoirs - Étable

17-02 rue de la Trouille, 7000 Mons

T. +32 (0)65 84 64 67 – F. +32 (0)65 84 31 22

e-mail: [anneleclercq@wcc-bf.org](mailto:anneleclercq@wcc-bf.org)

Site : [www.wcc-bf.org](http://www.wcc-bf.org)

Contact: Anne Leclercq, Présidente

Gaëlle Cornut, contacts artistes, expositions

Maïté Graci, contacts presse, centre de documentation

Suzanne Papier, administration

Le principe de la Triennale européenne du Bijou contemporain est de présenter, en parallèle, les créateurs de la Communauté française et ceux d'un ou plusieurs pays invités. Cet événement répond à deux des buts que s'est assigné le World Crafts Council - Belgique francophone: promouvoir les créateurs de la Communauté française Wallonie - Bruxelles et resserrer les liens entre les artistes membres du réseau international du WCC et leur public. Les pays invités lors de sa deuxième édition étaient l'Espagne et l'Estonie. Elle a été accueillie, en 2005, par le Musée de l'Orfèvrerie, au Domaine du Château de Seneffe. Le Prix de la Communauté française, d'une valeur de 2.500 € y a été partagé entre Bernard François (Belgique) et Kadri Mälk (Estonie). La prochaine et troisième édition a lieu en 2008 (du 10 mai au 17 août 2008) avec pour invités les créateurs de Suisse et des Pays-Bas.



Bernard François, *Surf on Neon Park*, 2005

## 08.4 LES MAISONS D'ÉDITION ET REVUES CONVENTIONNÉES AU SAP

### ARP ÉDITIONS

131 rue Bossaerts, 1030 Bruxelles

T. +32 (0)2 215 94 01 – F. +32 (0)2 245 31 20

e-mail: [info@arpeditions.org](mailto:info@arpeditions.org)

Site : [www.arpeditions.org](http://www.arpeditions.org)

Contacts: Joël Van Audenhaege et Andrea Copetti

Établie à Bruxelles, la jeune maison ARP Éditions se dédie entièrement à l'oeuvre de photographes contemporains qui entretiennent une relation forte au paysage entendu au sens le plus large, du plus proche au plus lointain, des déserts silencieux au chaos urbain en perpétuelle évolution, - que cette relation soit poétique ou documentaire. Édités avec, un grand soin porté à la qualité des tirages photographiques, les livres d'ARP proposent autant de regards singuliers ouvrant sur la réflexion ou sur la rêverie, depuis *Miroirs*, qui fait dialoguer des images d'Eugène Atget avec des photographies de Daniel Quesney prises sur les mêmes lieux quelque quatre-vingts ans plus tard, jusqu'au très bel

Essai pour une archéologie imaginaire de Gilbert Fastenaekens, qui invente un fantastique nocturne et monumental, à base de pylônes et d'architecture industrielle. ARP Éditions publie également *Séquences Paysages*, la revue de L'Observatoire photographique du paysage, qui interroge le devenir actuel du paysage sous l'oeil des photographes d'aujourd'hui.



Eugène Atget et Daniel Quesney, *Miroirs*, Arp éditions

### DAILY-BUL

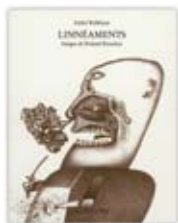
29 rue Daily-Bul, 7100 La Louvière

T / F. +32 (0)64 22 29 73

Contact: André Balthazar

Sans bannière, ni autel. Cinquante ans de drôlerie (incertaine) et d'insolite, de dérision et d'impertinence, de sérieux et de faux-sérieux, de semblant et de faux-semblant, de gravité souriante et d'apparence nonchalance; des sujets parfois saugrenus, des sous-entendus parfois intempestifs, des enquêtes souvent insidieuses... Une famille d'auteurs (acteurs) venus d'ici et d'ailleurs, même de plus loin, toujours complices, se retrouve en liberté à peine surveillée sur un territoire qui va du congru à l'incongru, du définitif au provisoire, voire à l'aléatoire ou au dérisoire: Pol Bury et Achille Chavée, les frères Piquera et Benjamin

Franklin, Gaston Chaissac et André Martel, Gilbert Lascault et Henri Cueco...  
 Cinquante ans de papier et d'encre, d'images et de mots au service de la pensée Bul, pensée indéfinissable comme il se doit, puisque « la pensée bul n'est pas souvent ce qu'on croit ; elle en serait même, le cas échéant, tout le contraire » (Marcel Havrenne). Volontiers adjectif, le mot *bul* est par nature invariable, tantôt ceci (une revue), tantôt cela (les éditions). Le Daily-Bul s'italique ou se romanise mais, à l'instar des célèbres poquettes volantes qu'il a fait naître jamais ne s'attrape ni ne se morfond.  
 Fondées et dirigées par André Balthazar et Pol Bury (mars 1957), bientôt rejoints par Jacqueline du même nom que le premier, les Editions du Daily-Bul vivent encore et survivront peut-être.



André Balthazar / Roland Breucker, *Linnéaments*, éd. Le Daily-Bul

## ESPERLUÈTE EDITIONS

9 rue de Noville, 5310 Noville-sur-Mehaigne  
 T. +32 (0)81 81 12 63 - F. +32 (0)81 81 10 16  
 e-mail: [esperluete.editions@skynet.be](mailto:esperluete.editions@skynet.be)  
 Site : [www.esperluete.org](http://www.esperluete.org)  
 Contact: Anne Leloup



Anne Herbauts, *De temps en temps*, éd. Esperluète

Est une maison d'édition placée sous le signe typographique de la rencontre.

Avec ses collections littéraires ou ludiques, elle met en scène écrivains et plasticiens dans des livres privilégiant la recherche et l'ouverture. Textes originaux et images d'artistes contemporains sont les ingrédients d'un projet qui allie qualité littéraire et choix esthétique. Les collections littéraires font la part belle à l'écriture et à la fiction, alors que les collections "images" donnent carte blanche à des artistes qui sortent des sentiers battus.

Les éditions Esperluète ont, au fil du temps, développé des initiatives et des modes de diffusion originaux: des expositions thématiques, des rencontres littéraires, des soirées littéraires.

Depuis aujourd'hui plus de dix ans et avec 76 titres au catalogue, ce &/et est un lien, un trait d'union, un point de rencontre ou de départ... Anne Herbauts, *De temps en temps*, éd. Esperluète.

Les éditions Esperluète sont membres des Editeurs associés et co-éditent avec les éditions Passage piétons la revue Utile.



## FLUX NEWS

60 rue du Paradis, 4000 Liège

T. +32 (0)4 253 24 65 - F. +32 (0)4 252 85 16

e-mail: flux-news@skynet.be

Contact: Lino Polegato

Flux News, trimestriel d'art contemporain: 43 numéros, 32 pages, couvre l'actualité artistique en Belgique et à l'étranger. Flux News a fêté en 2004 ses dix ans d'activités.

Cette activité éditoriale est conçue comme étant un outil de réflexion invitant le lecteur à se faire sa propre opinion sur l'usage de pratiques contemporaines dans le domaine des Arts plastiques en Belgique et à l'étranger. Prix de l'abonnement en 2007: 12 €.



Flux News trimestriel d'actualité d'art contemporain, janvier-mars 2007, n°42

## FRÉMOK/FRMK FRÉON

51 rue de l'Instruction, 1070 Bruxelles

T /F. +32 (0)2 410 98 58

e-mail: nord@fremok.org

Site: [www.fremok.org](http://www.fremok.org)

Contact: Thierry Van Hasselt

En somme, l'objectif des éditions Frémok, bien plus que d'éditer des oeuvres novatrices, est de définir et de mettre en oeuvre une nouvelle poétique de la bande dessinée: une poétique du regard, matériologique et intermédiatique. En ce sens, il ne s'agit pas de réinventer la bande dessinée mais de l'utiliser pour découvrir d'autres types d'objets séquentiels, objets dont les supports peuvent être divers (la scène, le livre, l'écran, l'installation) et selon un principe fondateur: l'image conçue comme matière expressive.

Aujourd'hui, « la seule limite est la faisabilité technique ». En somme, Thierry Van Hasselt, Yvan Alagbé, Olivier Deprez, Vincent Fortemps et leurs fidèles acolytes ont créé leur propre religion éditoriale et, dans l'article 3 de leur traité, ils en énumèrent les préceptes:

Les institutions du FRMK doivent, dans le cadre de leurs attributions respectives et dans l'intérêt commun:

- a. Veiller à l'approvisionnement des indigènes
- b. Assurer à tous les indigènes un égal accès aux oeuvres du Frémok (FRMK)
- c. Permettre une exploration approfondie du réel à l'aide de regards et de langages sans cesse renouvelés
- d. Assurer aux oeuvres un rayonnement durable et permanent
- e. Promouvoir le développement des échanges internationaux et le rayonnement frémokien sous toutes ses formes
- f. Assurer, diffuser, célébrer et étudier la création frémokienne, l'expansion régulière et la modernisation de la production ainsi que l'amélioration de la qualité
- g. Promouvoir l'amélioration des conditions de vie et de travail des auteurs et de la main d'oeuvre du Frémok (FRMK)
- h. Assurer l'éternelle et toujours fragile victoire du sens sur l'argent et les forces incultes du KOMERF



FRMK édition

## **PART DE L'OEIL (LA)**

144 rue du Midi, 1000 Bruxelles

T/F. +32 (0)2 514.18.41

e-mail: [info@lapartdeloeil.be](mailto:info@lapartdeloeil.be)

Site: [www.lapartdeloeil.be](http://www.lapartdeloeil.be)

Contact: Lucien Massaert, Karine Barbareau

Les éditions La Part de l'OEil poursuivent depuis 1985 leur exploration et leur invention du discours esthétique contemporain autour de la revue annuelle de théorie des arts plastiques La Part de l'OEil et de ses collections: *Théorie* (essais), *Diptyque* (monographies d'artistes) et *Fiction* (littérature et poésie).



Collectif, *La Part de l'oeil* n°23 (2008): dossier « La peur des images »

## PIERRE D'ALUN (LA)

81 rue Hôtel des Monnaies, 1060 Bruxelles

T. +32 (0)2 537 65 40

e-mail: [lapierredalun@swing.be](mailto:lapierredalun@swing.be)

Contact: Jean Marchetti

La collection *La Pierre d'Alun* s'est donnée le but d'associer texte et images d'auteurs dont la rencontre, au sein d'un livre, n'a jamais eu lieu afin de créer un ouvrage totalement inédit.



Chris Yperman, *Smaragdines*, illustration de Sarah Kaliski, éd. La Pierre d'Alun

## ROND POINT DES ARTS ASBL / ARTE NEWS

88 rue Victor Allard, 1180 Bruxelles

T. +32 (0)2 346 70 14

e-mail: [redaction@artenews.be](mailto:redaction@artenews.be)

Site: [www.artenews.net](http://www.artenews.net) – [www.rondpointdesarts.com](http://www.rondpointdesarts.com)

Contact: Antonio Nardone

L'asbl Rond Point des Arts se consacre à la promotion de la création et de l'actualité des Arts plastiques contemporains au sens large en Communauté française en éditant une revue **ARTE News**, mensuel belge.

Conçu comme un outil d'information et de réflexion sur l'actualité des pratiques contemporaines dans le domaine des Arts plastiques en Belgique et à l'étranger. C'est également un outil de promotion des institutions et associations oeuvrant à Bruxelles et en Wallonie ainsi que des artistes, designers et architectes relevant de la Communauté française.

Le volet « art contemporain d'après 1945 » sera repris dans différentes rubriques de la revue comme *Design*, *Art actuel*, *architecture*, *tapis rouge*, *galeries*...

Un supplément « Arteplus » sera également intégré ou édité séparément, à destination du public scolaire.

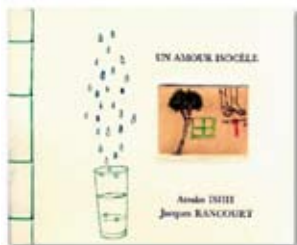


Couverture Arte News

## TANDEM

42 place d'Hymieé, 6280 Gerpinnes  
T. +32 (0)71 50 11 21 - F. +32 (0)71 50 52 51  
e-mail: editions.tandem@skynet.be  
Contact: Gabriel Belgeonne

Association créée en 1971 dans le but d'organiser des expositions d'images imprimées et d'encourager les jeunes à aborder la vie professionnelle après leurs études, Tandem a ensuite développé une activité d'édition en créant diverses collections: *Conversations*, *alentours*, *Portefeuilles*, *Textes, images et monographies*, *Histoire(s) en image*, *Carnets voyage*.



Jacques Rancourt, *Un Amour isocèle*, éd. Tandem.

## YELLOW NOW

15 rue François Gilon, 4367 Crisnée  
T. +32 (0)19 67 77 35 – F. +32 (0)19 67 71 29  
e-mail: guy.jungblut@teledisnet  
Contact: Guy Jungblut

Fondées en 1973 par Guy Jungblut, les éditions Yellow Now sont spécialisées dans le domaine des arts plastiques (livres d'artistes) et dans le domaine du cinéma (monographies sur des films, des auteurs; essais divers...). Les collections *De parti pris*, *Banlieues* ou surtout *Long métrage* (un film, un auteur, un livre; et un format à l'italienne) notamment, ont su insuffler, au fil des années quatre-vingt et nonante, un esprit nouveau, volontiers érudit et anticonformiste, dans le paysage de l'édition de livres de cinéma. Forte (aux pieds fragiles) d'un catalogue d'environ deux cents vingt titres disponibles, la maison retrouve actuellement sa légendaire rigueur mais aussi sa diversité initiale, à travers ses nouvelles collections. *Côté photo*, *Côté cinéma* et *Côté art* (dirigées conjointement avec Emmanuel d'Autreppes) composent désormais un pentagone délicatement branlant – *À côté*, collection hors-collection, vient opportunément sauver les meubles –; ces lignes tracent des perspectives pour des écritures libres, des essais vifs, des propositions originales qui établissent entre un objet (d'art, de désir, ou contondant) et un texte des rapports de différents ordres: études, essais, chroniques ou polémiques s'y côtoient sans se chamailler. Noël Godin y croise l'art contemporain, des photographes connus ou moins connus fréquentent des *leçons de scandale*, les réflexions de cinéastes documentaires ont pour voisin une famille de Marcel.

De débordements en redressements (sur le plan des idées et sur le plan financier), Yellow

Now continue avec goût et éclectisme d'entretenir un certain respect d'une tradition fourre-tout, en bonne compagnie, à la bonne franquette...



Couverture de Marcel, ouvrage anonyme, 2006

## **08.5 LES MAISONS D'ÉDITION ET ASSOCIATIONS DE PROMOTION DU LIVRE CONVENTIONNÉES AU SERVICE GÉNÉRAL DES LETTRES ET DU LIVRE**

**relevant partiellement des Arts plastiques**

### **ANTE POST ASBL (La Lettre volée)**

Kanal 20

20 Boulevard Barthélemy, 1000 Bruxelles

T / F. +32 (0)2 512 02 88

e-mail : [lettre.volee@skynet.be](mailto:lettre.volee@skynet.be)

Site : [www.lettrevolee.com](http://www.lettrevolee.com)

Directeurs : Daniel Vander Gucht et Pierre-Yves Soucy

Les éditions de La Lettre volée fondées à l'automne 1989 par Daniel Vander Gucht, Pierre-Yves Soucy et Louis Jacob dans le cadre de l'asbl Ante Post, poursuivent une politique éditoriale qui tient en trois points :

1. La volonté de proposer, à travers diverses collections, une réflexion destinée à un public élargi sur les enjeux éthiques et esthétiques de la société, de la culture et de l'art contemporains. Le dialogue entre sciences humaines et esthétique y est entretenu dans la perspective d'une saisie globale des phénomènes sociaux et artistiques.
2. L'option internationale qui préside au choix des œuvres de réflexion et de création publiées, et qui répond au procès même de la pensée et procède du refus d'enfermer les auteurs dans des ghettos, intellectuels ou culturels.
3. Le souci du beau livre qui conjugue le plaisir de la main, de l'œil et de l'esprit, en présentant au lecteur des textes de qualité dans une présentation soignée et élégante, tant du point de vue de la typographie que du choix des papiers et du graphisme. Plusieurs de nos titres comportent un tirage de tête.

Pour l'heure, nous vous souhaitons le même plaisir à découvrir nos éditions que nous en avons éprouvé à les concevoir et à les confectionner.



Agnès Geoffray, *Ultieme Hallucinatie*, 2008

## **ARCHIVES ET MUSÉE DE LA LITTÉRATURE ASBL (AML)**

Centre de recherche et de documentation littéraires et théâtrales de la Communauté française de Belgique

c/o Bibliothèque Royale Albert 1er

4 Boulevard de l'Empereur, 1000 Bruxelles

T. +32 (0)2 519 55 79 - 80 – F. +32 (0)2 519 55 83

e-mail : [christel.dubuisson@aml-cfwb.be](mailto:christel.dubuisson@aml-cfwb.be)

Site : [www.aml.cfwb.be](http://www.aml.cfwb.be)

Directeur : Marc Quaghebeur - [marc.quaghebeur@aml-cfwb.be](mailto:marc.quaghebeur@aml-cfwb.be)

Secrétariat : Christel Dubuisson



Suzanne Willems, Robe en papier d'après E.L.T. Mesens, Bruxelles, Archives et Musée de la Littérature, MLCO 563.

Fondés en 1958, les Archives & Musée de la Littérature assurent notamment la conservation et la mise en valeur du patrimoine littéraire et théâtral de la Belgique francophone.

Les collections de cette Institution sont installées au centre de Bruxelles, à deux pas de la Gare Centrale.

Les AML renferment également une bibliothèque littéraire internationale de premier ordre comprenant entre autres une collection de revues littéraires belges et étrangères unique en Belgique. Ils célèbrent en 2008-2009 leur cinquantième anniversaire. Ils le font à travers d'importantes publications, des colloques et des expositions. La première, « L'Écriture dans tous ses états. Deux siècles de création en Belgique francophone » se tiendra à la Bibliothèque royale de Belgique (Chapelle de Nassau) de fin septembre 2008 à Noël.

Les AML s'adressent aux chercheurs et étudiants, belges et étrangers, de même qu'à tout lecteur, moyennant inscription à la Bibliothèque royale.

Les documents sont consultés sur place. Pas de prêts à l'extérieur (sauf prêts intermuséaux).

Des services sont mis à la disposition des lecteurs comme des raccordements électriques pour les ordinateurs portables, la mise à disposition d'une photocopieuse pour les livres et revues (sauf communication réservée), des prises de vues numériques (sous réserve d'acceptation du règlement spécifique), etc.

**Le fichier papier général**, à la fois alphabétique et analytique, des AML reprend les livres, les manuscrits et les correspondances d'écrivains belges acquis jusqu'en 1990. Les acquisitions plus récentes (depuis 1990) sont décrites dans le **fichier informatique**, auquel sont également incorporés les dépouillements des Fonds Spéciaux suivants : Fonds Marcel Mariën, Fonds Louis Scutenaire, Fonds Marie Gevers

Les documents acquis après 1990 sont encodés dans deux bases de données interrogeables en salle de lecture via un poste de consultation ou en ligne via le site [www.aml.cfwb.be](http://www.aml.cfwb.be) (*Plume* pour les collections générales ; *Asp@sia* pour les collections sur les arts de la scène)

L'accroissement régulier des collections rendant insuffisants les locaux actuellement occupés au sein de la Bibliothèque royale, la Communauté française de Belgique a décidé de construire des locaux complémentaires, rue de la Paille. Ce lieu est chargé d'histoire. La dynamique du mouvement COBRA y connut certaines de ses heures décisives.

Quasiment adjacents à la Bibliothèque royale, ces locaux permettront, fin 2010, dans une belle logique entre les deux pôles, de disposer de nouvelles surfaces de stockage et de locaux ad hoc pour certaines fonctions techniques (audiovisuelle, entre autres) et administratives.

Ils permettront par ailleurs de développer de nouveaux rapports avec le public, notamment scolaire.

Cela dessine la troisième phase de l'histoire des AML (voir la rubrique « Historique » du Site Internet) qui fera suite au 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'Institution.

### **Accès :**

Les AML sont situés au cœur de Bruxelles dans le quartier dit du Mont des Arts (entre la Place Royale et la Gare Centrale). L'entrée principale est celle de la Bibliothèque royale dite « Gutenberg » accessible depuis le parc. Après 17h, l'accès est uniquement possible via le Boulevard de l'Empereur, n°2.

### **Horaires :**

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 à 17 heures.

Les jours de fermeture sont : le 1<sup>er</sup> janvier, le 24 mars, les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mai, le 12 mai, le 21 juillet, le 15 août, le 27 septembre (Fête de la Communauté française de Belgique), les 1<sup>er</sup>, 11 et 15 novembre, du 25 décembre au 1<sup>er</sup> janvier 2009 inclus.

En outre, les AML ferment à 16h30 durant les mois de juillet et août et ne sont pas accessibles au public durant la fermeture annuelle de la Bibliothèque royale du 25 au 30 août. En 2008, la Bibliothèque royale ferme à 17h la veille des jours fériés les 30 avril, 31 octobre, 10 novembre et 24 décembre.

## LE COMPTOIR

20 en Neuvise, 4000 Liège

T. +32 (0)4 250 26 50 – F. +32 (0)4 250 28 50

e-mail: [info@lecomptoir.be](mailto:info@lecomptoir.be)

Site: [www.lecomptoir.be](http://www.lecomptoir.be)

Contact: Damien Breucker

Le Comptoir est un lieu dédié aux livres, aux arts plastiques et aux expressions actuelles. La librairie, créée en 2001, est située en plein cœur de Liège.

L'ouverture de la galerie en 2005 permet d'accueillir des expositions monographiques et thématiques autour du livre et de ses métiers.

Le Comptoir a également son chantier musique et encadre le projet *rock et amour en wallonie* qui défend les labels indépendants en organisant des concerts et en proposant une littérature «rock/autre/indé» dans la librairie.



Vue de la galerie

## ESPERLUÈTE EDITIONS

Voir chapitre **08.4**

## FOIRE DU LIVRE DE BRUXELLES



87 rue du Prince Royal, 1050 Bruxelles

T. +32 (0)2 290 44 31 – F. +32 (0)2 290 44 34

e-mail: [info@foiredulivredebruxelles.be](mailto:info@foiredulivredebruxelles.be)

Site: [www.flb.be](http://www.flb.be)



Commissaire générale: Ana Garcia – [ana.garcia@foiredulivredebruxelles.be](mailto:ana.garcia@foiredulivredebruxelles.be)

Chargée de la Communication: Dominique Michels – [d.michels@coditel.be](mailto:d.michels@coditel.be)

C'est le rendez-vous de tous les acteurs du livre: auteurs, illustrateurs, éditeurs, diffuseurs, libraires, critiques, bibliothécaires, lecteurs... à Bruxelles.

Une vitrine d'exception pour:

- plus de 1.000 éditeurs
- 800 auteurs venus de Belgique, d'Europe et du monde entier
- plus de 300 animations pour la jeunesse
- près de 200 animations tout public (débat, lectures, spectacles, performances...)
- plus de 70.000 visiteurs attendus

Le thème de l'édition 2008 fut « Les mots en colère ».

Vivre le mot comme une révolte. Le dresser contre les abus, la discrimination, la folie du monde. Livre au poing, mener une véritable guérilla littéraire, source de discussions, d'échanges et d'innovations.

L'édition 2008 a fait écho à la colère des mots. A leur virulence, leur détermination à dénoncer l'inacceptable. Mais aussi à leur soif de changement. Car dans sa révolution, le mot épouse la couleur du temps. Il quitte le papier, se glisse sur le net, voyage par SMS...

Nous l'avons suivi dans ses méandres. Nous avons pisté ses mutations. Celles qui défient les puristes et séduisent les jeunes. Celles qui tordent le cou aux conventions et offrent des terres fertiles pour la culture de demain.

La Foire du Livre va questionner l'actualité, débusquer les préjugés, pourfendre les tabous. Elle s'ouvre aux nouvelles formes de langage, à la technologie et aux débats qu'elle suscite. Inattendue et audacieuse, elle soufflera l'air vif de la colère, dénonciatrice ou salvatrice

La 39<sup>e</sup> édition se tiendra à Tour & Taxis du 5 au 9 mars 2009.

## **TOURNESOLS CONSEILS S.A.**

**(Editions Luc Pire, La Renaissance du Livre)**

37-39 Quai aux Pierres de Taille, 1000 Bruxelles

T. +32 (0)2 210 89 50 – F. +32 (0)2 210 89 59

e-mail: [editions@lucpire.be](mailto:editions@lucpire.be)

Site: [www.lucpire.be](http://www.lucpire.be) – [www.lucpire.eu](http://www.lucpire.eu)

Directeur général: Luc Pire

Contact (secrétariat): Antonella Basile

Créée en 1926, la maison d'édition La Renaissance du Livre est spécialisée dans le livre d'art, le livre de photographie, les ouvrages touristiques (albums-pays, beaux livres et guides), les coffee table books et l'art de vivre (cuisine, cultures du loisir, mode). Sa thématique porte pour partie sur la Belgique et l'espace francophone européen, mais la plupart de ses livres concernent des destinations lointaines (les fleurons du tourisme mondial).

En 1995, La Renaissance du Livre a repris certaines collections des éditions Casterman, La Manufacture et Parole d'Aube. Dix ans plus tard, elle a rejoint le Groupe Editorial Luc Pire: Editions Luc Pire (essais, histoire contemporaine, actualité), Le Grand Miroir

(littérature), Editions Que (littérature, psychanalyse) et les Editions RTL.

Le fonds général du groupe est composé de 4663 titres. La Renaissance du Livre présente un catalogue de 864 titres.



Denis Laoureux et Camille Brasseur, *Cobra, passages*, © La Renaissance du Livre 2007

## ...Maisons d'édition et revues liées à la création, à la diffusion et à la promotion de la Bande dessinée – subventionnées en 2007-2008

### FRÉON

voir FRÉMOK chapitre 08.4

### LA CINQUIÈME COUCHE

## 5c

81 avenue Jupiter, 1190 Bruxelles

e-mail: [info@5c.be](mailto:info@5c.be) – [xavierlowenthal@yahoo.fr](mailto:xavierlowenthal@yahoo.fr)

Site: [www.5c.be](http://www.5c.be)

Contact: Xavier Löwenthal

La bande dessinée est une forme contemporaine parmi d'autres.

5c la tient en haute estime, elle et ses lecteurs.

Tout ce qui frôle la bande dessinée intéresse La Cinquième Couche et tend à l'en éloigner. Son champ d'action est, par définition, poreux et illimité. Il ne serait pas étonnant de trouver, parmi ses livres, un précis d'urbanisme tatar ou de dodécaphonisme bantou, pourvu qu'ils articulent. Deux images / photos / mots etc. peuvent suffire à établir une articulation narrative.

5c montre. Du jamais vu, jamais comme ça, si l'en est.

5c agence.

5c foment les conditions qui rendent la création possible.

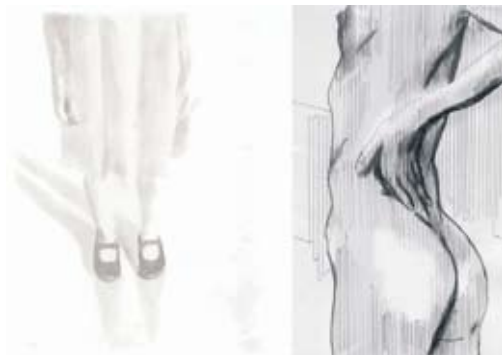
5c n'a pas de cible.

Son manifeste sont ses livres.

Dès l'origine, le sens fusait de toutes parts. Parce que le sens n'est pas dans l'ordre des

causes et des conséquences jusqu'au dénouement. Parce que le sens n'est pas dans l'élu-  
cidation. Comme un robot privé de sa fonction: il est inutile et libre.

5c aujourd'hui, c'est un catalogue de plus de quinze années de publications, depuis les  
expériences collectives du groupe initial jusqu'aux livres d'aujourd'hui.



À gauche: tiré de *À ce corps* Dominique Van den Bergh, Anne Depiéreux, 2008

À droite: tiré de *Poésie*, Frédéric Poincelet, 2008

## L'EMPLOYÉ DU MOI

51 rue de l'Instruction, 1070 Bruxelles

T. +32 (0)2 345 30 76

Site: [www.employe-du-moi.org](http://www.employe-du-moi.org)

Début de la collaboration en 1999, avec un hebdomadaire de bande dessinée *Le Spon*.

En 2000, création de l'asbl, le groupe devient *L'employé du Moi*. Le but est de se lancer  
dans des projets de plus longue haleine, des meilleurs moyens de production et une dis-  
tribution plus large. Le groupe s'installe dans son premier atelier commun qui permet de  
centraliser les énergies.

Le but des productions est le souci de placer la narration au premier plan, avec l'autobio-  
graphie pour horizon narratif. Celle-ci, néanmoins, n'est pas utilisée de manière stricte par  
chaque auteur; elle est comprise dans le sens de bande dessinée investie personnellement.  
A ne pas comprendre comme négation des techniques graphiques et narratives, mais plutôt  
comme le désir de garder les traits précieux surgissant de l'ébauche: S'arrêter à temps,  
ne pas en faire trop par souci de sophistication. La narration entraîne le dessin, sans pour  
autant amoindrir son rôle.

## 08.6 LES ASSOCIATIONS CONVENTIONNÉES À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CULTURE

Les activités développées par ces associations relèvent **partiellement** du domaine des arts plastiques.

Les textes de ces conventions sont consultables sur [www.culture.be](http://www.culture.be) et les montants octroyés dans les « Bilans » sur [www.artsplastiques.cfwb.be](http://www.artsplastiques.cfwb.be)

### LES AMIS DE TOURINNES

5 rue Delahaye, 1320 Tourinnes-la-Grosse

T. +32 (0)10 86 71 15 - GSM +32 (0)496 280 278

e-mail : [tlg@advalvas.be](mailto:tlg@advalvas.be)

Site : [www.amisdetourinnes.org](http://www.amisdetourinnes.org)

Contact : Françoise Persoons

Président : Guibert Catoire

L'asbl Les Amis de Tourinnes organisent annuellement les Fêtes de la Saint-Martin, les quatre week-ends de novembre.

Dans le cadre de ces fêtes, un spectacle collectif dans l'église Saint-Martin, des concerts, des pièces de théâtre, des expositions d'artistes et des festivités sont organisées.

### CENTRE CULTUREL DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE / LE BOTANIQUE

236 rue Royale, 1210 Bruxelles

T. +32 (0)2 18.37.32 (général)

e-mail: [info@botanique.be](mailto:info@botanique.be)

Site : [www.botanique.be](http://www.botanique.be)

Direction générale: Annie Valentini

Responsable des expositions: François Delvoye

Assistante: Emmanuelle Poznanski

T. +32 (0)2 226.12.20 - 219.66.60

e-mail: [francois.delvoye@botanique.be](mailto:francois.delvoye@botanique.be)

En tant que Centre Culturel de la Communauté française, le Botanique développe depuis 1984 une programmation artistique de haut niveau dans les différentes disciplines. Dans le domaine des arts plastiques, on a pu y voir, au cours de cette période, une programmation variée d'expositions d'envergure nationale et internationale. Outre les expositions patrimoniales et celles consacrées aux artistes de la Communauté française, le Museum du Botanique propose également des manifestations collectives ou monographiques d'artistes étrangers importants. Si la photographie a acquis une place de choix, la programmation reste éclectique et ouverte sur les dialogues entre artistes plus ou moins confirmés, et sur les enjeux actuels de l'art contemporain. La Galerie, elle, fait la part belle aux productions de jeunes artistes de la Communauté française et au dialogue avec la programmation de la salle du Museum, ou avec les nombreux événements culturels qui se déroulent au Botanique. Parallèlement aux expositions, le Botanique propose aussi des cycles de

conférences, des projections en collaboration avec divers partenaires, ou encore des activités pédagogiques autour de ses expositions, destinées au public scolaire et associatif.



Nicolas Clément, *Série Noire #16*, 2004

## **CENTRE CULTUREL DU BRABANT WALLON (CCBW)**

3 rue Belotte, 1490 Court-Saint-Etienne

T. +32 (0)10 62 10 30 – F. +32 (0)10 61 57 42

e-mail : [info@ccbw.be](mailto:info@ccbw.be)

Site : [www.ccbw.be](http://www.ccbw.be)

Animateur-Directeur : Olivier Van Hee

Coordinatrice Valorisation des Arts : Myriam Masson – [m.masson@ccbw.be](mailto:m.masson@ccbw.be)

Animatrice Arts plastiques : Agnès Rabineau – [a.rabineau@ccbw.be](mailto:a.rabineau@ccbw.be)

Le Centre culturel du Brabant wallon couvre le territoire des 27 communes, il s'adresse et implique toutes les populations de la Jeune Province, le CCBW se positionne avant tout comme un partenaire dans les domaines **artistiques**, socio-culturels, patrimoniaux et liés à l'aménagement du territoire (urbanisme, environnement, architecture, cours d'eau).

En effet, la Province regorge de centres culturels locaux (11), de théâtres, de salles de concerts, de lieux d'expositions, d'artistes, d'associations locales ou régionales, d'organismes d'éducation permanente, de Maisons de Jeunes, d'Écoles de devoirs, de lieux de patrimoine, tous moteurs d'une citoyenneté active, critique et positive. Le CCBW est le carrefour où peuvent s'élaborer et se concrétiser des projets en collaboration avec ces acteurs et d'autres encore, dans un spectre d'actions très larges, certes avec les moyens du bord mais toujours avec professionnalisme et enthousiasme.

**Le secteur artistique** a pour objet l'encouragement et le soutien de la **création artistique**, la production d'**événements**, leur promotion et leur diffusion auprès des publics les plus larges et les plus variés.

Quatre domaines sont ainsi abordés :

- La musique
- **Les arts plastiques**
- Les arts de la scène
- La littérature

Une attention particulière est accordée aux projets pluri- ou transdisciplinaires conçus et réalisés en association avec des partenaires culturels de l'ensemble du territoire du Brabant wallon.

Le secteur artistique privilégie les événements qui :

- Mettent en valeur les œuvres du **patrimoine culturel local et régional**
- Reconnait des **lieux de diffusion professionnels** favorisant la rencontre entre les publics et les créations dans des conditions d'accueil optimales
- Développent un **maillage de proximité**
- Développent l'**esprit critique**, avec en finalité l'accès à une **citoyenneté responsable**

**Le secteur des arts plastiques** couvre, quant à lui, un champ artistique riche, ouvert et transdisciplinaire qui va des arts visuels aux arts de l'espace en passant par les nouvelles technologies ou les nouveaux médias.

Il a comme objectifs principaux de :

- Promouvoir les artistes, diffuser leurs œuvres, soutenir l'aide à la création par la commande, l'expression et la communication
- Favoriser l'accès du grand public à l'art contemporain, en particulier le jeune public et le public défavorisé
- Offrir des services aux artistes, associations, institutions
- Fournir des informations et des formations relatives aux arts plastiques.

Le secteur des arts plastiques, c'est aussi la réalisation d'expositions collectives (*Carré d'art 1, Carré d'art 2*), des commandes d'œuvres, des missions photographiques, des concours, des ateliers et des stages d'expression plastiques, des publications

## **CENTRE CULTUREL LES CHIROUX**

Voir chapitre **08.2**

## **CENTRE CULTUREL LES HALLES DE SCHAERBEEK**

**halles**

### **Centre culturel européen de la Communauté française**

22 B rue Royale Sainte-Marie, 1030 Bruxelles

T. +32 (0)2 218 21 07

e-mail : [info@halles.be](mailto:info@halles.be)

Site : [www.halles.be](http://www.halles.be)

Directrice : Fabienne Verstraeten

Communication : Anne Pollet – [anne.pollet@halles.be](mailto:anne.pollet@halles.be)

### **Secrétariat général**

20 rue de la Constitution, 1030 Bruxelles

T. +32 (0)2 227 59 60 – F. +32 (0)2 219 42 90

Ouvert tous les jours de la semaine de 9h30 à 18h00.

À vocation européenne et engagées dans la présentation d'artistes internationaux de toutes disciplines, Les Halles accompagnent également les créateurs de notre Communauté.

**Artistes associés**, telle est la formule, manière de confirmer un lien sur la durée, envie de défendre, auprès du public et de nos collègues étrangers, la singularité de certaines démarches artistiques. Depuis 2006-2007, Les Halles font ainsi le choix d'accompagner, chaque saison, un artiste issu du champ des arts visuels. Gwendoline Robin fut la première artiste associée aux Halles. Véritable geysir en action, tout au long de cette première saison, Gwendoline Robin a fait exploser sa personne ou des objets, un espace, une ligne d'architecture ou des villes en papier. Nuage de fumée, poudre noire en papillotes et mèches explosives étaient les ingrédients de ses performances ainsi que de son travail d'artiste plasticienne. En 2008-2009, c'est Messieurs Delmotte qui accompagna la saison des Halles, ponctuant certains événements ou festivals de performances life entre dandysme et burlesque.

Par ailleurs, soucieuses de croiser les approches et les publics, Les Halles exposent également des œuvres vidéos en relation, écho ou résonance avec leur programmation en arts de la scène. Le festival 'Les Halles aux Enfants' a intégré l'œuvre *Lakkat* d'Anri Sala et, en automne 2007, c'est *Der Lauf der Dinge* de Peter Fischli et David Weiss qui ponctua le festival de cirque 'Hors Pistes', une politique en arts visuels qui ne demande qu'à se développer au cours des saisons à venir!



Gwendoline Robin, Performance, Halles de Schaerbeek, 2006-2007

## **CENTRE CULTUREL JACQUES FRANCK (CCJF)**

94 chaussée de Waterloo, 1060 Bruxelles

T. +32 (0)2 538 90 20 – F. +32 (0)2 538 16 48

e-mail : ccjf01@brutele.be – infoccjf@brutele.be

Site : [www.ccjf.be](http://www.ccjf.be)

Programme : <http://ccjacquesfranck.be>

Animateur-Directeur : Thierry Van Campenhout

Programmateur Arts plastiques : André Goldberg

Constamment à l'affût des nouvelles formes d'expressions plastiques, l'ambition du secteur arts plastiques du Centre culturel Jacques Franck est de proposer ses espaces d'expositions comme un laboratoire de la création contemporaine, avec plusieurs axes principaux que sont : la promotion et la découverte d'artistes émergents, la présentation et le soutien de projets réalisés dans un contexte associatif, l'organisation de l'une ou l'autre exposition de travaux d'artistes confirmés, un projet d'accueil d'étudiants d'écoles supérieures d'art afin de toucher au plus prêt de la création en devenir, et la mise en place des «Ateliers d'arts plastiques et visuels» organisés durant les vacances d'été, pour les enfants et les

adolescents, et de proposer ainsi un pannel des pratiques artistiques diverses rencontrées dans le domaine des arts plastiques : peinture, dessin, photographie, vidéographie, sculpture, arts numériques, installations, performances, etc.

De plus, toutes les expositions sont à entrée libre.

Le CCJF organise régulièrement des événements plus ambitieux par le biais d'expositions thématiques, grand public, liées aux réflexions à l'oeuvre dans l'art contemporain accompagnées d'un catalogue d'exposition («La Science de l'art» en 2003 sur les rapport entre art et science, «A(rt)ctivisme?» en 2006 sur l'engagement de l'artiste dans la société), mais Le CCJF est aussi à la base du projet biennal des «Rencontres photographiques» (les deux premières en 2003 et en 2005 en partenariat avec le collectif BlowUp et la troisième en 2008 avec PhotoGallery).

Les espaces d'expositions sont régulièrement mis à la dispositions des artistes pour la création d'interventions éphémères qui donnent également lieu à une aide à la création et à l'édition d'un catalogue d'artiste et ce pour des projets d'intégration propres à l'espace et au lieu («La vie est (presque) belle» de Jean-François Octave en 2003 et «Light my fire» de Djos Janssens en 2008).



Djos Janssens, *Light my fire*, intégration, 2008

## **CENTRE CULTUREL DE MARCHIN**

Voir chapitre **08.9**

## **CENTRE CULTUREL RÉGIONAL DU CENTRE**

(Biennale ARTour)

17-18 place Jules Mansart, 7100 La Louvière

T. +32 (0)64 21 51 21

e-mail: [eric.claus@ccrc.be](mailto:eric.claus@ccrc.be)

Site : [www.ccrcc.be](http://www.ccrcc.be)

Contact: Eric Claus

Le Centre Culturel régional du Centre asbl organise chaque saison plus de deux cents événements culturels, artistiques, citoyens. Il développe notamment une politique dynamique dans le domaine des arts plastiques. Parmi les projets de ce secteur, la biennale "Art contemporain et Patrimoine - ARTour" constitue, depuis 1997, un événement organisé en collaboration avec de nombreux partenaires. Durant la période estivale un ensemble d'expositions et de créations in situ d'artistes contemporains intègrent des sites remarquables de la région du Centre. Les propositions sont conçues à partir d'un thème générique et



en correspondance avec le caractère propre à chacun des sites.

La sixième biennale ARTour 2007 – art contemporain et patrimoine - s'est déroulée cet été du 23/06/07 au 2/09/07 dans la Région du Centre.

La biennale ARTour se veut un parcours libre, entre création contemporaine et patrimoine touristique. Hors-les-murs traditionnels d'exposition pour de nombreux sites, elle permet, profitant de la période des grandes vacances, à un large public de s'initier aux formes artistiques d'aujourd'hui. Dans cette optique, plusieurs dispositifs de découverte sont proposés par les organisateurs, dont une bucolique randonnée guidée...à bicyclette !



Jacques Iezzi, sans titre, 2007

## **CENTRE CULTUREL DE THUIN**

2 Quartier du Beffroi, 6530 Thuin

T / F. +32 (0)71 59 60 35

e-mail : [centreculturelthuin@hotmail.com](mailto:centreculturelthuin@hotmail.com)

Site : [www.centrecultureldethuin.be](http://www.centrecultureldethuin.be)

Animateur-Directeur : Pascal Marlier

Animatrice Arts plastiques : Catherine Ceulemans

## **THUIN FLUIDE parcours d'art actuel.**

Du 21 juin au 21 septembre chaque années paires

Une dizaine d'artistes belges et étrangers en résidence sont invités à investir le contexte urbain. Ils se glissent dans les infrastructures, investissent et interrogent la capacité de l'art à s'infiltrer dans notre quotidien.



Les artistes participent à cette capacité de faire « ré émerger des systèmes de valeurs qu'il convient de protéger, de vivifier, de confronter, de ré impulser dans de nouvelles voies ». Leurs créations, dans tous les domaines de l'expression contemporaine, accompagnent notre compréhension et nous invitent à inventer de nouveaux chemins de compréhension.

Thuin, perle du val de Sambre, est une ville de 14000 habitants construite en grande partie sur une crête rocheuse, avec ses jardins suspendus uniques, ses ruelles, venelles et posty, ainsi que son beffroi inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Les artistes sont confrontés à ce riche passé de plus de 1300 ans d'histoire, pour y concevoir des installations résolument tournées vers le futur.

Léopoldine Roux, *Morphic gum*, 2008

## **CENTRE CULTUREL TRANSFRONTALIER LE MANÈGE.MONS**

4A rue des Sœurs Noires, 7000 Mons

T. +32 (0)65 39 98 00 – F. +32 (0)65 39 98 09

e-mail : [contact@lemanege-mons.be](mailto:contact@lemanege-mons.be)

Site : [www.lemanege.com](http://www.lemanege.com) – [www.mons.be](http://www.mons.be)

Responsable: Yves Vasseur, Administrateur du Manège de Maubeuge

Trois structures se partageaient la diffusion des Arts vivants (musique, théâtre et danse) à Mons: le **Centre Culturel de Mons** (créé en 1994 par la fusion du Théâtre Royal de Mons et de la Maison de la Culture), le **Centre Dramatique Hainuyer** et l'asbl **Mons-Musiques**.

Une refonte complète du paysage culturel dans ce secteur a donné naissance à une structure unique: le **manège.mons**.

Créé en avril 2002, le manège.mons a pour but de rassembler en une seule association toutes les institutions travaillant à Mons dans le champ des pratiques des arts de la scène. Le manège.mons regroupe un centre de création théâtrale, un centre de production de musique contemporaine (Ensemble Musiques Nouvelles), un centre d'écritures et de formation numérique (CECN) et un centre de diffusion des pratiques multiples des arts de la scène.

### **...Deux manifestations intégrées dans le contrat-programme du Manège.Mons**

## **CITY SONICS**

### **FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS SONORES DE LA COMMUNAUTÉ WALLONIE-BRUXELLES**

Ville de Mons / Service de la Culture

Hôtel de Ville - Grand Place, 7000 Mons

T. +32 (0)65 40 51 11

e-mail: [culture@ville.mons.be](mailto:culture@ville.mons.be)

Site: [www.mons.be](http://www.mons.be) – [www.citysonics.be](http://www.citysonics.be) – [www.transcultures.be](http://www.transcultures.be)

Chaque été depuis 2003, Transcultures (Centre interdisciplinaire des cultures électroniques nouvellement installé sur le site des Abattoirs à Mons) et le service Culture de la Ville de Mons proposent avec City Sonics (directeur artistique: Philippe Franck) un itinéraire sonore singulier dans l'espace de la cité ré-enchantée. Des installations, des environnements, des salons d'écoute, des performances, des concerts électro et des rencontres mettent en espace des sons, des paroles et des musiques auxquels peuvent faire écho des images.

City Sonics invite tous les publics à une déambulation ludique et poétique au cœur des univers sonores d'aujourd'hui. Ce festival nomade regroupe des artistes belges et internationaux issus de différentes disciplines (musiques actuelles, arts visuels, littérature, arts numériques, création radiophonique, design,...) dans divers lieux patrimoniaux et insolites. Le parcours City Sonics investira plusieurs lieux du centre (Salle Saint-Georges-Grand Place point de départ de la visite, Médiathèque, Maison Folie,... Faculté Polytechnique de Mons-Bd Dolez, jusque la Machine à Eau, ) avec des créations ou premières belges mais aussi un programme d' « émergences sonores » avec une sélection de jeunes artistes issus

d'écoles d'art belges (dont l'ESAPV Mons et l'ENSAV La Cambre) et européennes auxquels City Sonics offre soutien et visibilité.

City Sonics a investi également plusieurs villes partenaires à l'étranger cet été.



Image City Sonics 2007

## TRIENNALE DE L’AFFICHE SOCIALE ET POLITIQUE

e-mail: [annetherese.verschueren@lemanege-mons.be](mailto:annetherese.verschueren@lemanege-mons.be)

Contact: Anne-Thérèse Verschueren

La première édition de la Triennale de l’Affiche politique eut lieu en 1978. L’idée est venue de la convergence d’une sensibilité artistique et d’une compassion aux différentes polémiques quotidiennes de toute une société. Chaque créateur est autorisé à présenter autant d’affiches qu’il le désire pour autant qu’elles aient pour thème les luttes sociales et qu’elles aient été réalisées durant les trois années précédentes l’ouverture du concours. Les affiches sont alors sélectionnées et plusieurs prix sont attribués par un jury international composé de graphistes professionnels, de membres du monde culturel, de représentants des mouvements syndicaux, de membres du Gouvernement et de l’Éducation permanente ainsi que de journalistes. Fenêtre ouverte sur le monde, cet événement a réuni au fil des éditions plus de 400 graphistes et une collection de 7000 affiches.

La Triennale a fêté en 2007 sa dixième édition. Les affiches sélectionnées ont été exposées du 16 novembre 2007 au 27 avril 2008 au Mundaneum ([www.mundaneum.be](http://www.mundaneum.be)), Centre d’archives de la Communauté française à Mons.



Jean-Pol Rouard, *Soyez Végétarien*, 2007

## CENTRE CULTUREL DE WATERMAEL-BOITSFORT / LA VÉNERIE



### Espace Delvaux

3 rue Gratès (Place Keym), 1170 Bruxelles  
T. +32 (0)2 663 85 55 – F. +32 (0)2 672 14 39  
e-mail : info@lavenerie.be

### Les Ecuries

3 Place Gilson, 1170 Bruxelles  
T. +32 (0)2 660 49 60 – F. +32 (0)2 660 61 20  
e-mail : la\_venerie@skynet.be  
Site : [www.lavenerie.be](http://www.lavenerie.be)  
Directeur : Didier Arcq  
Contacts : Kim Leroy (Expositions), Muriel Peers (L'Art à petits pas), Fabrice Vandersmissen (CEC)

A travers ses cycles d'expositions d'octobre à mai, La Vénerie invite le public à découvrir la création de notre temps en présentant des artistes et des œuvres qui donnent autant à voir qu'à penser.

Dans ses dernières évolutions, il est certain que l'art a connu des bouleversements profondément déroutants. Pour permettre à chacun d'aborder la création actuelle en toute pertinence, La Vénerie poursuit un travail de médiation depuis de nombreuses années entre le public et « l'art contemporain ». C'est dans ce contexte que naquit en 1993 « L'Art à petit pas », rapidement devenu un des fleurons du Centre Culturel.

Dans ce même effort de médiation, l'attention est tout spécialement portée sur la qualité du contact avec les visiteurs. Deux animateurs artistes plasticiens, Luc Bernard et Catherine Evrard, accueillent le public, l'informent et dialoguent avec lui à propos des œuvres présentées, des artistes et de leurs démarches. Ce sont également ces deux animateurs qui assurent les visites du public scolaire et les ateliers créatifs se rapportant directement aux expositions (L'Art à petit pas).

Parallèlement aux expositions et dans le même souci d'ouverture et de dialogue, La Vénerie organise des rencontres avec les artistes ainsi que des conférences permettant d'avancer dans la compréhension de l'art.



Pierre Gérard, détail d'installation, sans titre, 2008

## CENTRE CULTUREL DE WOLUWÉ-SAINT-LAMBERT / WOLU-CULTURE

251 avenue Paul Hymans, 1200 Bruxelles

T / F. +32 (0)2 761 60 29

e-mail: woluweculture@woluwe1200.be

Site : [www.centreculturel.be](http://www.centreculturel.be)

Directrice: Solange Wonner - [s.wonner@woluwe1200.be](mailto:s.wonner@woluwe1200.be)

Arts plastiques: Paul Gonze – [p.gonze@woluwe1200.be](mailto:p.gonze@woluwe1200.be)

Wolu-Culture polarise l'ensemble de ses activités autour de la promotion des arts Plastiques. Dans cette perspective, il organise à la Médiatine, lieu original, polyvalent et reconnu, des expositions qui peuvent aussi se déployer dans le parc Malou, superbe écrin pour des œuvres en plein air. Par ailleurs, des plasticiens ont aussi été invités à intervenir dans les nouveaux bureaux de Wolu-Culture, sa terrasse et sa cage d'escalier ainsi que dans le hall et le foyer du théâtre.

Wolu-Culture inscrit l'ensemble de ses initiatives dans une politique intégrée à long terme. Ainsi le *Prix Médiatine* (voir le chapitre **Prix 05.1**) révèle des créateurs prometteurs, les *Monographies* les soutiennent lorsqu'ils émergent et *Révision* jette un regard rétrospectif sur leur démarche lorsqu'ils sont reconnus.

Parallèlement, des *expositions thématiques* valorisent leur travail en combinaison avec celui d'autres plasticiens. Ce travail prospectif à l'échelle de la Communauté française est cautionné par des *expositions d'artistes de renommée internationale*.

En collaboration avec des partenaires extra-communaux, Wolu-Culture a aussi investi des lieux comme le Palais des Beaux-Arts pour les *week-end Truc-Troc* et les Musées Royaux d'Art et d'Histoire avec l'expo *100 portes, la réponse imprévue*.

Afin de conserver des traces de ces initiatives par essence éphémères, Wolu-Culture publie, en rapport avec la plupart de ses manifestations, des ouvrages qui apparaissent aujourd'hui comme des références quand aux tendances des arts plastiques contemporains en communauté française.



*HêtreS*, installation réalisée en collectif par Natalia de Mello, Paul Gonze, Philippe Jacquemart, Xavier Rijs et Vincent Strebelle, 2005

## **COLLIN'ARTS - RÉSIDENCE D'ARTISTES DU PAYS DES COLLINES**

11 place André Nouille, 7880 Flobecq

T. +32 (0)68 33 19 27 - 33 19 30

e-mail: [residence.artistes@tiscali.be](mailto:residence.artistes@tiscali.be)

Directrice artistique: Marie Miltcheva

Contact: Ludovic Temmermans

L'association a pour mission de promouvoir, dans le contexte rural du Pays des Collines, l'activité artistique et ses différentes disciplines, d'offrir un espace de création aux artistes de la Communauté française et de l'étranger, d'organiser la rencontre entre les artistes, leurs œuvres et la population locale régionale, de favoriser au maximum l'interdisciplinarité des projets artistiques.



Philippe Brodsky, *Le Grandelet*, 2005

## **D'UNE CERTAINE GAÏÉTÉ, LE CIRQUE DIVERS**

9-11 rue des Mineurs, 4000 Liège

T. +32 (0)4 222 12 46 – F. +32 (0)4 223 21 26

e-mail: [info@certaine-gaite.org](mailto:info@certaine-gaite.org)

Site: [www.certaine-gaite.org](http://www.certaine-gaite.org)

Directeur artistique: Michel Antaki

L'asbl « D'une certaine gaieté » est une association d'éducation permanente et pluridisciplinaire pour qui la culture est non seulement un champ d'action mais un matériau à partir duquel se questionner et (faire) réfléchir.

On y retrouve notamment :

**Le Jardin du Paradoxe**, héritier intellectuel et artistique du Cirque Divers, Grand Jardinier du Mensonge et du Paradoxe Universel, D'une certaine gaieté existe depuis juillet 1999.

Il réalise des activités dans le domaine du journalisme, des arts plastiques et des arts de la scène à Liège, Bruxelles, Tournai... Depuis plusieurs années, il articule une réflexion ouverte sur le thème de la résistance à travers des rencontres, tables rondes et des cafés politiques.

Le JP est une reconstitution du Cirque Divers, lieu de la théâtralisation du quotidien, scène où les rencontres se soudent en une goutte et où les clowns se tordent entre le rire et la mort. Trois pans sont fracturés pour créer une ouverture à cette mémoire par l'intervention d'artistes plasticiens. Reste le quatrième œil...

Le JP sera le lieu de rencontres, débats, concerts et de réflexion sur le thème des Identités et de la résistance, conçu par Antaki et Brigitte Kaquet.

**Le magazine C4**, né en 1992 au sein de l'asbl «Cirque Divers», est aujourd'hui un bimestriel distribué dans toute la Communauté française.

Un pêle-mêle de gens entre 20 et 40 ans y collabore ayant en commun, le désir d'un espace de sociabilité et d'expression. <http://c4.agora.eu.org>

**Le Festival Voix de Femmes** accueillie en résidence, des artistes, chanteuses, musiciennes, comédiennes, danseuses, chorégraphes de différentes cultures qui sont invitées à diriger des ateliers, à participer à des rencontres et à donner des concerts et des spectacles.

[www.voixdefemmes.org](http://www.voixdefemmes.org)

## iMaL

voir chapitre **08.2**

## PROMÉTHÉA



60 rue de la Concorde, 1050 Bruxelles

T. +32 (0)2 513 78 27 – F. +32 (0)2 502 26 57

Administrateur délégué: Chantal Pirlot – [info@promethea.be](mailto:info@promethea.be)

1 place d'Armes, 5000 Namur

T. +32 (0)81 23 44 44 – F. +32 (0)81 23 44 45

Directrice: Véronique Sorlet – [veronique.sorlet@promethea.be](mailto:veronique.sorlet@promethea.be)

e-mail: [info@promethea.be](mailto:info@promethea.be)

Site: [www.promethea.be](http://www.promethea.be)

Président: Robert Delville

Créée en 1985, Prométhéa est une association sans but lucratif ayant pour objet la promotion et la diffusion des arts, de la culture et du patrimoine au travers du développement du mécénat et de sa pratique. Carrefour du mécénat culturel, la mission prioritaire de Prométhéa est de développer des partenariats fructueux entre les secteurs culturel et économique. Pour ce faire, l'association diffuse l'information relative aux opportunités de partenariats et organise régulièrement des activités-rencontres pour les représentants des secteurs économique et culturel. Ces événements sont articulés autour d'un thème relatif au mécénat et offrent l'opportunité aux invités de se rencontrer en découvrant un projet culturel ou une entreprise mécène.

Prométhéa est également un des onze membres fondateurs du CEREC (Comité Européen pour le Rapprochement de l'Economie et de la Culture) dont elle assure le secrétariat général depuis 2003. Au travers de ce réseau, elle tisse des liens, assure un échange de bonnes pratiques avec ses homologues en Europe et développe des contacts avec différentes fondations de mécénat au niveau international.

En 2006, Prométhéa a ouvert un siège à Namur axé sur le développement du mécénat culturel en Wallonie et plus particulièrement sur la sensibilisation du secteur économique en faveur du patrimoine wallon.

## RECY-CLART



Gare Bruxelles-Chapelle  
25 rue des Ursulines, 1000 Bruxelles  
T. +32 (0)2 502 57 34 – F. +32 (0)2 502 64 03  
e-mail: [info@recyclart.be](mailto:info@recyclart.be)  
Site: [www.recyclart.be](http://www.recyclart.be)

Ce « centre des arts urbains » poursuit son action dans une optique intersectorielle, transcommunautaire et pluridisciplinaire. Les activités sont centrées dans et autour de la gare de la Chapelle (Bruxelles- Ville) et dans d'autres bâtiments et espace ailleurs dans la ville. Ses objectifs sont de développer des espaces d'expérimentation, notamment via des résidences, pour les créateurs émergents et jouer un rôle amplificateur et de producteur de leurs initiatives. Elle développe une programmation culturelle tout au long de l'année, comprenant des concerts, des expositions, des performances, des installations. Elle assure un travail de médiation entre les oeuvres, les concepteurs et les publics. Elle monte des projets durable ou éphémères sur l'espace public en impliquant activement les publics concernés (utilisateurs, riverains,...). Recy-clart organise, également, plusieurs projets d'expression artistique et socioculturels dépassant l'action ponctuelle, en faveur de la jeunesse notamment, et développe des partenariats avec des associations et des écoles. Des activités liées aux problématiques urbaines et architecturales sont développées afin de permettre à un public élargi d'avoir accès à une pratique culturelle architecturale à part entière.



*Recyclart Holidays du 13 juillet au 10 août 2007*



## TRANSCULTURES

### Centre interdisciplinaire des cultures électroniques et sonores

17 rue de la Trouille (Place de la Grande Pêcheurie), 7000 Mons

T. +32 (0)65 59 08 89

e-mail: [contact@transcultures.net](mailto:contact@transcultures.net)

Site: [www.transcultures.net](http://www.transcultures.net) – [www.transnumeriques.be](http://www.transnumeriques.be) – [www.citysonics.be](http://www.citysonics.be)

Direction administrative: Stéphane Bertha

Directeur artistique: Philippe Franck

Contact: Elodie Delaigle

L'association a été fondée à Bruxelles en 1996 afin de promouvoir et de développer les échanges au sein des arts contemporains et entre différentes cultures.

Transcultures s'attache plus spécialement à explorer les diverses relations art/société/nouvelles technologies, à travers un processus évolutif d'investigation des nouvelles formes d'expression. Ainsi, en quelques années, Transcultures a développé, en collaboration avec de nombreux partenaires, en Communauté Wallonie- Bruxelles et à l'étranger, un réseau européen de diffusion et de collaboration important ainsi qu'un programme d'aide à la production et à la diffusion, de rencontres et d'événements autour de la création multimédia et interdisciplinaire actuelle. Les dimensions de création, de réflexion (diverses publications livres, CDs, DVDs, Internet) et de sensibilisation informelle sont étroitement associées dans les diverses activités de l'association. Depuis 2003, Transcultures a lancé avec la Ville de Mons, **City Sonics**, un parcours d'art sonore (commissariat artistique: Philippe Franck) dans l'espace urbain, une série d'installations à dominante audio mais aussi des performances (assorties d'ateliers) sont ainsi présentées chaque été à Mons mais aussi dans des villes partenaires du Nord Pas-de-Calais (et, en 2007, également dans le cadre de Luxembourg, capitale européenne de la culture), dans divers lieux - extérieurs et intérieurs - de patrimoine, culturels ou en rénovation. En 2005, Transcultures a lancé **Les Transnumériques**, manifestation fédératrice favorisant les émergences numériques interdisciplinaires innovantes en Communauté française et présentée depuis à Bruxelles, Mons et Liège ainsi que dans plusieurs villes françaises associées.

Depuis mai 2008, Transcultures c'est installé sur le site des anciens Abattoires à Mons pour y développer, avec ses partenaires, un Centre interdisciplinaire des cultures électroniques et sonores.



Thomas Israël, *Rivière Noire*, Transnumériques, 2006

## 08.7 LES ASSOCIATIONS SUBVENTIONNÉES DANS D'AUTRES SECTEURS

...au Service général de la Jeunesse et de l'Éducation permanente

### LES ATELIERS D'ART CONTEMPORAIN (AAC)

**Les Ateliers  
d'Art Contemporain**

95 rue du Petit Chêne, 4000 Liège

T. +32 (4) 221 51 51 – F. +32 (0)4 221 51 50

e-mail : [info@lesaac.net](mailto:info@lesaac.net)

Site : [www.lesaac.net](http://www.lesaac.net)

Contact : Emmanuelle Sikivie – [emmanuelle@lesaac.net](mailto:emmanuelle@lesaac.net)

Depuis 1995, Les Ateliers d'Art Contemporain (AAC) est une asbl qui organise à Liège des stages artistiques pour enfants, adolescents et adultes. Elle propose l'initiation et le perfectionnement dans un grand nombre de disciplines : peinture, dessin, sculpture, écriture, théâtre, danse, musique, photographie, vidéographie, infographie... Les AAC se veulent un lieu d'apprentissage, de création et d'échange, notamment par le brassage de personnes d'âges et de milieux différents. Ils se différencient aussi de l'animation socioculturelle par leur orientation uniquement artistique et le souci de qualité dans ce domaine.

Le programme des stages et des ateliers est élaboré avec soin, non seulement pour obtenir un équilibre entre les disciplines et les tranches d'âges mais aussi pour renouveler les approches ou les thèmes abordés. À cette fin, chaque artiste-animateur est invité à remettre une proposition de stage écrite détaillant précisément le contenu quotidien des activités, l'objectif pédagogique poursuivi et la méthodologie utilisée. Le caractère « contemporain » de la démarche a également beaucoup d'importance dans le choix des stages dans la mesure où il s'agit de la spécificité des AAC.

Le rapprochement actif du public avec le monde de l'art peut contribuer à améliorer la qualité de la vie en milieu urbain. Il ne s'agit donc pas seulement d'un délasserment « luxueux » mais aussi et surtout de contribuer à agir sur la qualité de la vie en ville par une meilleure connaissance de l'art au quotidien, par une recherche et une expérimentation dans la pratique des arts contemporains... D'autre part, les Ateliers sont attentifs aux milieux défavorisés et aux personnes qui ont des difficultés d'insertion socio-économique. Des ateliers artistiques sont proposés à des jeunes dans des quartiers de Liège et des réductions spéciales sont accordées à des usagers du CPAS. L'idée est d'utiliser la créativité comme outil du développement personnel. La création peut permettre la transformation profonde du sujet créateur. Et derrière les différences personnelles et culturelles, il s'agit de favoriser une expression créative singulière et authentique.

## ACADÉMIE INTERNATIONALE D'ÉTÉ DE WALLONIE (AKDT)



### Fondation d'Utilité Publique

29 rue Serpont, 6800 Libramont

T. +32 (0)61 22 54 79 – F. +32 (0)61 23 24 71

e-mail : [contact@akdt.be](mailto:contact@akdt.be)

Site : [www.akdt.be](http://www.akdt.be)

Président : Philippe Greish

Coordonnateur : Daniel Magnan – [dmagnan@akdt.be](mailto:dmagnan@akdt.be)

Conseiller artistique Arts Plastiques : Eddy Devolder

Fondée en 1962, l'Académie Internationale d'Été de Wallonie se veut progressiste en matière d'enseignement artistique en proposant des formes nouvelles d'éducation à l'Art. La finalité de l'AKDT consiste à proposer des stages culturels et artistiques tant d'initiation ou découverte que de perfectionnement, dans les domaines de la Danse, de la Musique, des Arts du spectacle et des Arts Plastiques. L'accessibilité culturelle, l'hétérogénéité du public et la transversalité entre les disciplines artistiques multiples donnent de la cohérence aux projets. La réputation de l'AKDT est certainement due à ces vocations multiples d'offrir à des néophytes l'occasion de se sensibiliser à des domaines qu'ils ne connaissent pas tout en permettant d'autre part à des artistes confirmés de découvrir des facettes différentes de leur métier.

### Dates des sessions Arts plastiques 2009 et 2010 de l'AKDT

#### Libramont 2009

Période 1 – du 5 au 11 juillet 2009

Période 2 – du 12 juillet au 18 juillet 2009

Période 3 – du 20 au 26 juillet 2009

#### Libramont 2010

Première période – du 4 au 10 juillet 2010

Deuxième période – du 11 juillet au 17 juillet 2010

Troisième période – du 19 au 25 juillet 2010



Installation, stage AKDT juillet 2006

## 08.8 LES CONTRATS-CULTURE

Les contrats-culture sont des conventions entre la Communauté française et les pouvoirs locaux (villes, communes), qui établissent un plan de développement dans différents domaines culturels comportant un investissement mutuel sur plusieurs années.

Les textes des contrats-culture sont consultables sur [www.culture.be](http://www.culture.be)

Les montants octroyés, pour le volet Arts plastiques, sont consultables dans le « Bilan 2006 » sur [www.artsplastiques.cfwb.be](http://www.artsplastiques.cfwb.be)

En 2007 et 2008, les contrats-culture en cours comprenant un volet relatif aux arts plastiques et dont les activités émanent aux crédits du Service des Arts plastiques sont les suivants :

---

### Contrat-culture de Charleroi (2004-2008)

#### CHARLEROI IMAGE (Expositions de bande dessinée)



##### Centre Hélios

101 rue de Montignies, 6000 Charleroi

T. +32 (0)71 86 22 94

e-mail: [christianrenard@charleroi.be](mailto:christianrenard@charleroi.be) - [lucdaussaint@charleroi.be](mailto:lucdaussaint@charleroi.be)

Site : [www.cosey-charleroi.be](http://www.cosey-charleroi.be)

Président: Jacques de Norre

Echevin de la Culture: Christian Renard

Secrétaire: Luc Daussaint

L'association a pour objet la création le développement, la coordination des activités de l'image fixe ou animée, en tant qu'instrument de communication, de formation, création ou de recherche. L'association réalise ces buts de toutes manières, en étroite collaboration avec ses membres. Elle peut faire tous actes quelconques se rattachant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à ses buts ou pouvant en amener le développement ou en faciliter la réalisation.

---

### Contrat-culture de La Louvière (2003-2007)

#### Ce contrat-culture a pris fin en décembre 2007.

Sur base d'un dossier qui devait être introduit auprès de la Commission consultative des Arts plastiques.

#### CENTRE CULTUREL RÉGIONAL DU CENTRE

Biennale ARTour

Voir chapitre **08.6**

## 08.9 LES ASSOCIATIONS RÉGULIÈREMENT SOUTENUES PAR LE SAP (SUBVENTIONS RÉCURRENTES)

### LES AMIS DE LA MAISON DES ARTS DE SCHAERBEEK (AMAS)

147 chaussée d'Haecht, 1030 Bruxelles

T. +32 (0)2 240 34 99 – 34 81

e-mail: [jplozet@schaerbeek.irisnet.be](mailto:jplozet@schaerbeek.irisnet.be)

Site: [www.culturesschaerbeek.blogspot.com](http://www.culturesschaerbeek.blogspot.com)

Contact: Jean-Pierre Lozet, Conservateur

L'asbl Les Amis de la Maison des Arts de Schaerbeek est une association ayant pour objectifs essentiels :

- promouvoir, réaliser ou aider à la réalisation d'activités culturelles à Schaerbeek ;
- aider les autorités communales au maintien et à l'enrichissement de la Maison des Arts et de ses collections ;
- apporter son concours particulier aux activités générées par le Service communal de la Culture et plus précisément celle centrées sur la Maison des Arts.



Marin Kasimir, 2007

### LES AMIS DES MUSÉES DE VERVIERS

17 rue Renier, 4800 Verviers

T. +32 (0)87 33 16 95 - 22 43 44 – F. +32 (0)87 22 29 47

e-mail: [jmaubier@skynet.be](mailto:jmaubier@skynet.be)

Contact: Jean-Marie Aubier

Fondée en 1954, cette association organise au moins deux fois par an une exposition d'art contemporain au Musée des Beaux-Arts de Verviers ainsi que des animations au musée, des visites d'expositions et de musées. Elle possède une collection d'œuvres d'art domiciliée au Musée des Beaux-Arts de Verviers, qu'elle prête et loue.



Simone Huby, *Variation sur le grand livre*.

## **LES AMIS DU SQUARE ARMAND STEURS**

16 Square Armand Steurs, 1210 Bruxelles

T. +32 (0)2 218 25 78

e-mail: michel.delabaye@skynet.be

Contact: Myriam Delabaye-Goeminne

Les Amis du Square Armand Steurs asbl a vu le jour il y a presque vingt ans lors des projets de rénovation du square dédié au président- fondateur de la Compagnie intercommunale des Eaux. Elle a choisi de défendre et protéger la nature et le site du square Armand Steurs créé par l'architecte Eugène Dhuicque. Dès sa création, l'asbl a organisé des manifestations culturelles dans le square Armand Steurs, au début sous forme de concerts et depuis quatorze ans sous forme d'expositions de sculpture monumentale. Une centaine d'artistes ont exposé leurs oeuvres en pierre, marbre, acier, bois sur les pelouses de ce jardin très structuré. Participant régulièrement aux Journées du Patrimoine, l'asbl profite des expositions de sculpture pour présenter conjointement des expositions didactiques sur le square Steurs. Des visites guidées sont également organisées.



Paty Sonville, *Annélide*, 2003

## **ATELIER 56 - GALERIE WINANCE-SABBE**

84 avenue Elisabeth, 7500 Tournai

T / F. +32 (0)69 21 40 16

e-mail: winancesabbe@skynet.be

Contact: Alain Winance

Fondée en 1984, l'association était un prolongement de l'atelier de gravure de l'Académie des Beaux-Arts de Tournai où je professais.

C'était une passerelle pour les étudiants entre la vie scolaire et la vie active. L'atelier 56 disposait, et dispose toujours, d'un atelier de gravure et de lithographie. L'artiste en herbe pouvait continuer sa pratique en attendant de pouvoir disposer du matériel nécessaire.

Cet atelier est accompagné d'une salle d'exposition où il pouvait présenter son travail.

Petit à petit, cet espace d'exposition a reçu des artistes extérieurs pour, vers les années 1990, en être les principaux acteurs.

Notre préférence et nos choix pour les exposants sont pour ceux qui témoignent d'une position aussi bien radicale qu'authentique. Nous avons toujours proposé à notre public des œuvres témoignant de cette authenticité, plus qu'une démarche artistique ou intellectuelle, nous défendons une attitude de vie.

Grâce à la proximité de Lille et de ses alentours, nous avons l'occasion de présenter à nos amis français la création de nos artistes Wallons et, lorsque l'occasion se présente, nous pouvons ainsi collaborer avec des lieux associatifs français.



Nathalie Amand, sans titre, 2006

## **BABYLONE-CARREFOUR CULTUREL (anciennement Fête de Mai)**

**L'asbl a mis fin à ses activités en 2007**

2b Tienne Saint-Lambert, 5340 Mozet-Gesves

Contact: Jean-Claude Garot

## **BIENNALE INTERNATIONALE DE LA DENTELLE - ART CONTEMPORAIN**

**L'asbl a mis fin à ses activités en avril 2008**

6-12 rue de la Violette, 1000 Bruxelles

T / F. +32 (0)2 770 86 70

Présidente: Charlotte Delwiche

## LA CAMBRE-MODE[S]SHOW.BE

427 avenue Louise, 1050 Bruxelles

T / F. + 32 (0)2 648 85 46

e-mail: lacambremode@skynet.be

Contact: Tony Delcampe



L'asbl LA CAMBRE-mode[s]show.be, créée par Franc'Pairon, fondatrice de l'atelier de Stylisme et Création de Mode à l'ENSAV de La Cambre, a pour objet la promotion des jeunes talents, en particulier issus de La Cambre, par l'organisation de défilés de mode et d'autres actions, événements, happenings liés au stylisme et à la mode. L'association édite et diffuse aussi des brochures et catalogues, tant en Belgique qu'à l'étranger, afin de faire valoir le potentiel créatif des stylistes formés dans l'atelier.

SHOW 08 LA CAMBRE-mode[s] - Halles de Schaerbeek

## CENTRE CULTUREL DE BASTOGNE

Voir L'ORANGERIE

## CENTRE CULTUREL DE MARCHIN

Place de Grand Marchin, 4570 Marchin

T / F. +32 (0)85 41 35 38

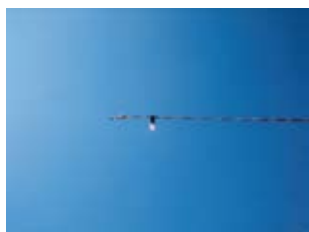
e-mail : info@centreculturelmarchin.be - pierre.mossoux@belgacom.net

Site : [www.centreculturelmarchin.be](http://www.centreculturelmarchin.be)

Responsable: Pierre Mossoux

La mise en valeur de la création contemporaine en matière d'arts plastiques est un des axes prioritaires de travail du centre culturel. Dans des espaces sobres et à très bonne qualité de lumière, le centre organise sept à huit expositions par an (jeunes artistes ou artistes renommés). En collaboration avec les communes voisines, il chapeaute la Biennale de Photographie dans le Condroz. Au fil du temps, il construit un « Chemin de sculptures », circuit-promenade permanent au départ du centre culturel.

Le centre a le souci d'une médiation active favorisant l'accès au plus large public possible (ateliers au coeur des expos, rencontres étudiants-artistes, feuillets « Entretien », éditions de gravures,...)



Nicolas Leus, *Installation*, Marchin 2006



## DOMAINE DE LA LICE

### **Siège social**

12 rue Poulet, 1440 Braine-Le-Château

T. +32 (0)2 366 93 12

### **Secrétariat**

133 avenue Chazal, 1030 Bruxelles

T. +32 (0)2 242 49 11

e-mail: [info@domainedelalice.be](mailto:info@domainedelalice.be)

Site: [www.domainedelalice.be](http://www.domainedelalice.be)

Présidente: Martine Ghuys

Contact: Paola Cicuttini

Le Domaine de la Lice est une asbl qui s'est créée en 1981. Elle regroupe actuellement une trentaine d'artistes créateurs dans le domaine de la tapisserie contemporaine en Belgique.

### **Ses objectifs sont:**

- défendre et promouvoir la création artistique se rattachant à la tapisserie de lice
- valoriser la création par l'information du public en organisant des expositions, des conférences, des visites guidées, en éditant des catalogues et CD-rom.
- susciter et encourager la recherche en organisant chaque année un concours qui se répartit sur un cycle trisannuel: tapisseries contemporaines (grand format), tapisseries « miniatures », cartons de tapisseries (grand format). Ce concours s'adresse à tous les artistes résidant en Belgique.

La tapisserie est aujourd'hui un moyen d'expression à part entière qui s'inscrit dans les multiples recherches de l'art contemporain. La parfaite connaissance de la technique du tissage, dont témoignent les artistes, permet toutes les audaces et se porte garante d'une véritable insertion de la tapisserie dans l'art contemporain. Certains artistes s'interrogent sur le processus même de l'élaboration du tissage. D'autres explorent le monde tridimensionnel ou des matériaux nouveaux. A l'idée traditionnelle des grands formats répond une recherche dans la tapisserie miniature. Le principe de base de l'entrelacs des fils étant respecté, matériaux, dimensions et formes se prêtent à une inventivité illimitée. La tapisserie peut devenir sculpture, à poser ou à suspendre. Caoutchouc, résines, bandes de papier, bois, plastiques, verre, fils d'acier, de plomb, de laiton, de sisal, de nylon, de jute, fibres optiques, rejoignent les traditionnels fils de lin, de coton, de laine, de soie en des compositions riches de formes, de couleurs et de sens.



Nora Chalmet, *Binnenduin*, 2006

## FONDATION BOLLY-CHARLIER

Place Verte, 4500 Huy

T. +32 (0)85 21 15 51

e-mail: [fondation.bolly-charlier@teledisnet.be](mailto:fondation.bolly-charlier@teledisnet.be)

Site: [www.fondationbolly-charlier.skynetblogs.be](http://www.fondationbolly-charlier.skynetblogs.be)

Contact: Louis Malvoz

La Fondation Bolly-Charlier attribue des prix dans le domaine des arts et des lettres, dont un Prix triennal de peinture d'un montant de 5.000 € (prix décerné en 2006). Elle organise aussi des expositions d'art contemporain à la galerie Juvénal, Place Verte, à Huy.



Pierre Devreux, *Portrait de Rubens*, 2004

## GALERIE EPHÉMÈRE, VITRINE D'ANTÉCÉDENCE

33 place du Try, 6110 Montigny-le-Tilleul

T. +32 (0)71 51 00 60

e-mail: [galerie.ephemere@skynet.be](mailto:galerie.ephemere@skynet.be)

Site: [www.galerie-ephemere.be](http://www.galerie-ephemere.be)

Contact: Mme Claude Thoirain

Depuis 1986, l'asbl Antécédence effectue un travail de sensibilisation, de découverte et de promotion des arts plastiques contemporains. Bien que mettant particulièrement l'accent sur la création en Wallonie ou en Communauté française, la démarche dépasse le cadre régional pour s'orienter vers des échanges internationaux (par exemple: résidences d'artistes avec «Les Ponts de Sambre» créés en 1994, «Montigny-Dak'Art» en 2004, 2M2D Montigny-Marrakech, dessiner-dialoguer, «Carnets de Voyage» projet de résidence et d'échange dans le cadre des accords bilatéraux entre la Communauté Wallonie- Bruxelles et le Royaume du Maroc...).



Daniel Fauville, *Les Fleurs du désert*, 2005

## MARCHÉ DU LIVRE DE MARIEMONT

c/o Anne Leloup

97 route de la Hesbaye, 5310 Tavieres

T. +32 (0)81 81 29 84 – F. +32 (0)81 81 10 16

e-mail: [anne.leloup@skynet.be](mailto:anne.leloup@skynet.be)

Site : [www.marchedulivre.org](http://www.marchedulivre.org)

Contact: Anne Leloup, Véronique Van Mol, Marie- Blanche Delattre, Jean-Baptiste Lison

«Foire du livre» consacrée exclusivement à l'édition créative, le Marché du Livre réunit tous les deux ans au Musée royal de Mariemont une soixantaine d'éditeurs de nationalités diverses, des artistes du livre, des illustrateurs, des écrivains. Animations, lectures, expositions, visites de la Réserve précieuse du Musée de Mariemont, contribuent au succès de la manifestation, véritable fête de l'art et du livre. La 6ème édition se déroulera à Mariemont (Morlanwelz) les 5, 6 et 7 octobre 2007.



Vue d'ensemble du Marché du Livre

## L'ORANGERIE / CENTRE CULTUREL DE BASTOGNE

L'Orangerie du Parc Elisabeth, espace d'art contemporain du Centre culturel Sol Pavêye de Bastogne.

Rue Porte Haute, 6600 Bastogne

T. +32 (0)61 21 65 30 - F. +32 (0)61 21 61 06

e-mail: [centreculturelbastogne@swing.be](mailto:centreculturelbastogne@swing.be)

Site : [www.centreculturelbastogne.be](http://www.centreculturelbastogne.be)

Contacts: Willy Dory et Anne Dillen



Accueillir, partager, étonner...

Lieu de rencontres et de découvertes, l'Orangerie du Parc Elisabeth de Bastogne constitue un bel exemple de promotion de l'art contemporain en milieu rural.

Une dizaine d'expositions annuelles, menées, pour certaines, en étroite collaboration avec le Centre d'art contemporain du Luxembourg belge (CACLB), permettent au public de rencontrer la création contemporaine, belge et transfrontalière.

Sofi Van Saltbommel, sans titre, 2005

## PÉRISCOPE

20 rue du Mouton Blanc, 4000 Liège

T. +32 (0)4 224 70 50 - F. +32 (0)4 224 70 51

e-mail: periscope@skynet.be

Contact: Jean-Luc Deru

La galerie est située au coeur du quartier «le carré» de Liège dans le cinéma Churchill, à portée de regard du public et ouverte 365 jours par an. Elle présente à chaque exposition une vingtaine de photographies et une vitrine où sont présentés des documents en rapport avec le photographe exposé. Son objectif est d'initier ce public aux possibilités d'expression et de communication que nous reconnaissons à la photographie, mais aussi d'éveiller la curiosité de spectateurs moins avertis mais curieux, que la proximité de la galerie ne peut qu'encourager. Le but n'est donc pas de découvrir et montrer les dernières tendances qui feront la mode demain, mais d'exposer des images de qualité de photographes, connus ou pas, dont le travail reste accessible à un large public et contribue à former un regard critique sur la production photographique actuelle, aussi abondante qu'inégale.



Hubert Grooteclaes, *Aubel*, 1950

## **08.10 LES ASSOCIATIONS EN ARTS PLASTIQUES RECONNUES PAR LE SERVICE GÉNÉRAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION PERMANENTE (CEC)**

### **LES CENTRES D'EXPRESSION ET DE CRÉATIVITÉ**

Direction générale de la Culture  
Service général de la Jeunesse et de l'Éducation permanente  
44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

Contact: Patricia Gérimont  
T. +32 (0)2 413 25 27  
e-mail: [patricia.gerimont@cfwb.be](mailto:patricia.gerimont@cfwb.be)  
Françoise Peeters  
T. +32 (0)2 413 25 21  
e-mail: [francoise.peeters@cfwb.be](mailto:francoise.peeters@cfwb.be)  
Site: [www.educperm.cfwb.be](http://www.educperm.cfwb.be)

Les Centres d'expression et de créativité sont des structures permanentes proposant des ateliers et des projets de créativité conçus et réalisés à partir de techniques et langages artistiques très diversifiés. Il s'adressent à tous les publics (des enfants aux adultes), sans exigence de prérequis et développent leurs activités en lien avec l'environnement social et culturel des publics concernés. Les Centres d'expression et de créativité jouent un rôle de passerelle entre la création et les pratiques artistiques en amateur dans une perspective d'éducation permanente. De plus en plus d'artistes sont impliqués dans leur évolution. On assiste également à une professionnalisation sensible de ce secteur. Les associations reconnues comme Centre d'expression et de créativité, le sont en vertu d'une circulaire ministérielle du 1<sup>er</sup> novembre 1976.

Elles bénéficient dans ce cadre de subventions annuelles de fonctionnement et d'animation. Un décret sur la créativité en préparation donnera dans un futur proche un cadre juridique confortant le soutien de ces centres et définira de manière plus précise les critères quantitatifs et qualitatifs à rencontrer pour pouvoir se faire reconnaître à ce titre.

---

## BRUXELLES

### Académie du Weekend asbl

97 rue de l'Eglise Saint-Martin,  
1083 Bruxelles  
Contact: Christiane Paternotte  
GSM: 0477/76 65 69  
e-mail: academieduweekend@skynet.be

### Après-midi jeux - ULB - Activités enfants

87A avenue Franklin Roosevelt,  
1050 Bruxelles  
Contact: Guy Crèvecoeur  
T. +32 (0)2 650 24 79  
e-mail: aenfants@admin.ulb.acv.be

### Artisanat Rencontre asbl

35 rue Herkoliers, 1081 Bruxelles  
Contact: Anne-Marie Galand et  
Maryse Bogaert  
GSM 0476/33 20 64 – 0475/51 53 28

### Artisanou

Centre culturel d'Evere  
43 rue de Paris, 1140 Bruxelles  
Contact: Grégory Van Geneberg  
T. +32 (0)2 241 15 83  
e-mail: ccevere@skynet.be  
gregory.vangeneberg@ccevere.be  
Site: [www.centreculturel.be](http://www.centreculturel.be)

### L'Atelier – Côté cour – Addiction asbl

50 rue de Lantsheere, 1040 Bruxelles  
Contact: Viviane Wansart  
T. +32 (0)2 734 04 47  
e-mail: ateliercotecour@gmail.com

### Atelier 340 asbl

340 Drève de Rivieren, 1090 Bruxelles  
Contact: Maren Dubnick  
T. +32 (0)2 424 24 12  
e-mail: info@atelier340muzeum.be  
enfants@ateliers340muzeum.be  
Site: [www.atelier340muzeum.be](http://www.atelier340muzeum.be)



### Ateliers de la Banane (les) asbl

38 rue du Métal, 1060 Bruxelles  
Contact: Mariska Forrest  
T. +32 (0)2 538 45 36  
e-mail: bananeatelier@swing.be  
Site: [www.bananeatelier.be](http://www.bananeatelier.be)

### Ateliers créatifs de Chant d'Oiseau

29 avenue du Chant d'Oiseau, 1150 Bruxelles  
Contact: Roland Leloup  
T. +32 (0)2 771 60 66  
e-mail: ateliersco@skynet.be  
rloup@skynet.be

### Ateliers créatifs Schuman asbl

20 clos des Bouleaux, 1200 Bruxelles  
Contacts: Etienne Vanesse et Marie-Louise  
Vander Bruggen  
T. +32 (0)2 771 08 67  
e-mail: ateliers.schuman@belgacom.net

### Ateliers du Foyer (les) asbl

25 rue des Ateliers, 1080 Bruxelles  
Contact: Bachir M'Rabet  
T. +32 (0)2 411 74 95  
e-mail: foyer@foyer.be  
Site: [www.foyer.be](http://www.foyer.be)

### Ateliers Malou (Les) asbl

97 rue Voot, 1200 Bruxelles  
Contacts: Patricia Delire et Marie-Estelle  
Van Houtte  
T. +32 (0)2 770 92 50  
e-mail: ateliers.malou@scarlet.be  
patymalou@yahoo.fr  
estelle-malou@scarlet.be  
Site: [www.ateliersmalou.be](http://www.ateliersmalou.be)

### **Atelier Paloke**

95 rue Paloke, 1080 Bruxelles  
Contact: Eliane Vesters  
T. +32 (0)2 567 99 19

### **Atelier des Petits pas asbl**

12 rue de la Marne, 1030 Bruxelles  
Contacts: Ayse Eryoruk et Emine Eryoruk  
T. +32 (0)2 216 52 04  
e-mail: atelier.despetitspas@chello.be  
Site: [www.atelierdespetitspas.com](http://www.atelierdespetitspas.com)

### **Atelier du Trapèze (L') asbl**

57 Grande rue au bois, 1030 Bruxelles  
Contact: Phil De Block  
T. +32 (0)2 241 33 30  
e-mail: trapeze.deblock@skynet.be

### **Ateliers Populaires (les) asbl**

88 rue Haute, 1000 Bruxelles  
Contact: Marijke Vanderschelden  
T. +32 (0)2 512 57 72  
e-mail: info@populaires.be

### **Ateliers de la rue Voot asbl**

91 rue Voot, 1200 Bruxelles  
Contact: Jean-Luc Breuer  
T. +32 (0)2 762 48 93  
e-mail: ateliers.voot@easynet.be  
Site: [www.voot.be](http://www.voot.be)

### **Ateliers du Soleil asbl**

53 rue de Pavie, 1000 Bruxelles  
Contact: Luccia Saponara  
T. +32 (0)2 736 78 95  
e-mail: iuccia@ateliersdusoleil.be  
Site: [www.ateliersdusoleil.be](http://www.ateliersdusoleil.be)

### **Ateliers du Temps libre**

251 avenue Paul Hymans, 1200 Bruxelles  
Contact: Francine Brunin  
T. +32 (0)2 761 60 22  
e-mail: francine@brunin.be  
Site: [www.wolubilis.be/fr/ateliers](http://www.wolubilis.be/fr/ateliers)

### **Bataclan (Le) asbl**

31 avenue Général Bernheim,  
1040 Bruxelles  
Contact: Catherine Van Miegroet  
T. +32 (0)2 646 30 13  
e-mail: bataclan@swing.be  
Site: [www.bataclan.be](http://www.bataclan.be)

### **Bouillon de Cultures - CEC**

41/43 rue Philomène, 1030 Bruxelles  
Contact: Jean-Marie Leconte  
T. +32 (0)2 223 14 88  
e-mail: bouillondecultures@skynet.be  
Site:  
<http://users.skynet.be/bouillondecultures>

### **Caméléon Bavard asbl**

111 rue de la Poste, 1030 Bruxelles  
Contact: Annette Einsweiler  
T. +32 (0)2 219 38 26  
e-mail: cameleon.bavard@gmail.com  
annette.einsweiler@versateladsl.be

### **Cirqu'Conflex asbl**

7 rue Ropsy-Chaudron, 1070 Bruxelles  
Contact: Vincent Bouzin  
T. +32 (0)2 521 58 88  
e-mail: info@cirqu-conflex.be

### **Couleurs Jeunes asbl**

24 Boulevard Maurice Herbet, 1070 Bruxelles  
Contact: Karima El Manzah  
T. +32 (0)2 527 87 78  
e-mail: couleurs.jeunes@skynet.be  
karimeelmanzah@hotmail.com

### **CREAHM Bruxelles asbl**

331-333 rue de Mérode, 1190 Bruxelles  
Contact: Véronique Chapelle  
T. +32 (0)2 537 78 02  
e-mail: creahm.bxl@skynet.be



### **Douzerome asbl**

94 chaussée de Waterloo, 1060 Bruxelles

Contact: Olivier Istat

T. +32 (0)2 538 90 20

e-mail: info@douzerome.be

### **Dynamusée - Diffusion culturelle asbl**

10 Parc du Cinquantenaire, 1000 Bruxelles

Contacts: Dominique Delooz et

Anne-Françoise Martin

T. +32 (0)2 741 72 18

e-mail: dynamusee@kmg-mrah.be

Site: [www.kmg-mrah.be](http://www.kmg-mrah.be)

+illustration voir Dynamusée



### **École du Cirque de Bruxelles asbl**

11 rue Picard, 1000 Bruxelles

Contacts: Soumaya Mettioui et

Vincent Wauters

T. +32 (0)2 640 15 71

e-mail: info@ecoleducirquebruxelles.be

vivo@ecoleducirquebruxelles.be

### **Graphoui**

11 rue de la Réthorique, 1060 Bruxelles

Contact: Aline Moens

T. +32 (0)2 537 23 74

e-mail: info@graphoui.org – am@graphoui.org

Site: [www.graphoui.org](http://www.graphoui.org)

### **Heure Atelier (L') – La Gerbe asbl**

45 rue Thiéfry, 1030 Bruxelles

Contacts: Marie-Anne Kestens et

Sergio Robles

T. +32 (0)2 216 74 75

e-mail: lagerbessm@swing.be

### **Idéal Stand-Art-IS asbl**

11 Boulevard Barthélemy, 1000 Bruxelles

Contacts: Alain Degroot et Nelly Keshavarz

T. +32 (0)2 426 19 39

e-mail: isa@scarlet.be

Site: [www.is-art.be](http://www.is-art.be)

### **Jeunesse et famille asbl**

6 Place du Chat Botté, 1180 Bruxelles

Contact: Frieda Vercauteren

T. +32 (0)2 374 44 33

### **Maison de l'Amérique Latine asbl**

7 place Eugène Flagey, 1050 Bruxelles

Contacts: Ana Molina et David Cusatto

T. +32 (0)2 535 93 80

e-mail: cours-ateliers@america-latina.be

direction@america-latina.be

### **Maison des Enfants (La) asbl**

25 rue Dethy, 1060 Bruxelles

Contact: Emilio Navarro

T. +32 (0)2 538 91 67

e-mail: enavarro@stgilles.irisnet.be

Site: [www.palucho.org/loisirs/](http://www.palucho.org/loisirs/)

[maisondesenfantsstgilles](http://maisondesenfantsstgilles)

### **Maison des Enfants d'Anderlecht (La) asbl**

18 rue Van Lint, 1070 Bruxelles

Contact: Samir Ben El Caid

T. +32 (0)2 522 26 06

e-mail: samir.benelcaid@skynet.be

### **Maison des Enfants Van Dyck asbl**

52 rue Van Dyck, 1030 Bruxelles

Contact: Béatrice Mayaudon

T. +32 (0)2 219 46 70

e-mail: maison.vandyck@belgacom.be



### **Maisons des Savoirs-ATD Quart-Monde**

40 rue Van Hoegaerde, 1081 Bruxelles  
Contacts: Cécile Van de Putte et  
Frédéric Caude  
T. +32 (0)2 414 02 06  
e-mail: savoirs@skynet.be

### **Mercredis artistiques asbl**

176 rue des Tanneurs, 1000 Bruxelles  
Contact: Françoise Moyersoën  
T. +32 (0)2 511 08 46  
e-mail: mercredis.artistiques@marolles.org

### **Notre Coin de Quartier asbl**

54 rue de la Colonne, 1080 Bruxelles  
Contact: Roland Vandenhove  
T. +32 (0)2 411 01 11  
e-mail: notrecoin@bonnevie.be

### **Pivot (Le) asbl - CEC**

163 rue Philippe Baucq, 1040 Bruxelles  
Contact: Henri Clark  
GSM: 0475/92 76 73  
e-mail: lepivot@skynet.be

### **Rasquinet - Ateliers créatifs asbl**

174 rue Josaphat, 1030 Bruxelles  
Contact: Stéphane Antoine  
T. +32 (0)2 245 74 34  
e-mail: bureau@rasquinet.org  
Site: [www.rasquinet.org](http://www.rasquinet.org)

### **Ruelle (La) - CEC « l'école d'ici » asbl**

20 rue Saint-Alphonse, 1210 Bruxelles  
Contact: Yolande Gravis  
T. +32 (0)2 218 52 91  
e-mail: laruelleasbl@hotmail.com

### **Les Sentiers de la Communication – Théâtre Mâât asbl**

341 rue des Coteaux, 1030 Bruxelles  
Contacts: Christine Smeytens et  
Hadi El Gammal  
e-mail: maat@theatremaat.com  
hadi.elgammal@theatremaat.com

### **Silex (Le) asbl**

82 rue Voot, 1200 Bruxelles  
Contact: Alan Lenglet  
T. +32 (0)2 762 40 09  
e-mail: lesilex@swing.be  
alenglet.lesilex@skynet.be  
Site: [www.lesilex.be](http://www.lesilex.be)

### **Vénérie (La)**

3 place Gilson, 1170 Bruxelles  
Contact: Fabrice Vandermissen  
T. +32 (0)2 660 49 60  
e-mail: la\_venerie@skynet.be  
Site: [www.lavenerie.be](http://www.lavenerie.be)



### **Youplaboum asbl**

171 avenue Latérale, 1180 Bruxelles  
Contact: Karine Fuks  
T. +32 (0)2 375 60 76  
e-mail: youplaboum@finart.be  
Site: [www.youplaboum.be](http://www.youplaboum.be)

### **Zorobabel**

132 rue de la Victoire, 1060 Bruxelles  
Contact: William Henne  
T. +32 (0)2 538 24 34  
e-mail: zorobabel@5c.be  
Site: [www.go.to/zorobabel](http://www.go.to/zorobabel)

---

## EN WALLONIE

### **Abeilles (Le)**

251 rue de la Marlière, 7700 Mouscron  
Contacts: Laurie Kint et Claude Beens  
T. +32 (0)56 84 52 84  
e-mail: laurie@mjlaruche.be

### **Ampli-junior – CEC de Chênée as.ft.**

18 rue Neuve, 4032 Chênée  
Contact: Véronique Fagan  
T. +32 (0)4 366 04 54  
e-mail: ampli-junior@skynet.be

### **Ampli-junior - CEC de Xhovémont**

9 Boulevard Léon Philippet, 4000 Liège  
Contact: Véronique Fagan  
T. +32 (0)4 225 23 84  
e-mail: ampli-junior@skynet.be

### **Anim'art asbl**

115 rue Jean Volders, 1420 Braine-l'Alleud  
Contact: Catherine Piret  
T. +32 (0)2 385 12 81  
e-mail: anim\_art@hotmail.com  
Site: [www.animartba.cjb.net](http://www.animartba.cjb.net)

### **Animation et Créativité asbl -**

CEC communaux de Liège asbl  
Ilot Saint-Georges  
86 En Féronstrée, 4000 Liège  
Contact: Thierry Vanroy  
T. +32 (0)4 227 43 29  
e-mail: thierry.vanroy@liege.be  
Site: [www.creativitemonumentale.be](http://www.creativitemonumentale.be)

### **L'Arlequin - Ligue des familles**

41 place Albert, 4651 Battice-Herve  
Contact: Dominique Lessire-Blas  
T. +32 (0)87 66 22 86  
e-mail: blas\_dominique@hotmail.com

### **ARC asbl - Association récréative et culturelle**

10 rue des Moulins, 1390 Archennes  
Contacts: Bénédicte Graulich et  
Donatienne Jespers  
T. +32 (0)10 47 80 92  
e-mail: b.graulich@gmail.com

### **Artifices asbl**

11 rue Henry Aubry, 7100 La Louvière  
Contact: Karin Salentiny et  
Frédéric Ruymens  
T. +32 (0)64 21 73 55  
e-mail: asbl.artifices@belgacom.net  
artifices.salentiny@skynet.be  
fredruymen@no-log.org

### **Atelier (l') - CEC de Marcourt asbl**

27 rue des Martyrs, 6987 Marcourt  
Contact: Marie-Catherine Vanderick  
T. +32 (0)84 43 37 82  
e-mail: atelier.cec@skynet.be

### **Atelier aux couleurs du monde**

1 place de l'Hocaille, 1348 Louvain-la-Neuve  
Contacts: Viviane Gilbert et Aline Fosset  
T. +32 (0)10 47 45 45  
e-mail: aline.fosset@placet.be  
viviane.gilbert@placet.be  
Site: [www.placet.be](http://www.placet.be)

### **Atelier Créatif de Bois-de-Breux asbl**

653 rue de Herve, 4030 Grivegnée  
Contact: Paul-Jean Foidart  
T. +32 (0)4 365 27 88

### **Atelier créatif - La Cave**

2D rue Tirogne, 4460 Grâce-Hollogne  
Contact: Marc Cuyx  
T. +32 (0)4 233 72 48

### **Atelier créatif de Neufchâteau asbl**

55 rue Lucien Burnotte, 6840 Neufchâteau  
Contacts: Elisa Macoiret et  
Jean-Claude Chenot  
T. +32 (0)61 27 80 39  
e-mail: jcchenot@belgacom.net

### **Atelier créatif de Pierreuse asbl**

Club des Jeunes du Péry  
3 rue du Péry, 4000 Liège  
Contact: Magali Compagny  
T. +32 (0)4 223 56 66  
e-mail: club.des.jeunes.du.peri@teledisnet.be

### **Atelier créatif de Queue-du-Bois as.ft**

116 rue E. Vandervelde, 4610 Queue-du-Bois  
Contact: Julienne Jungling  
T. +32 (0)4 362 48 49

### **Atelier Gaumais**

Grand'Place, 6792 Halanzy  
Contacts: Sophie Gibon et Anne Defoy  
T. +32 (0)63 37 13 04  
e-mail: sophiegibon@yahoo.fr

### **Atelier de l'Image**

3 place Saint-Martin,  
1320 Tourinnes-la-Grosse  
Contact: Dominique Massant  
T. +32 (0)10 86 72 01  
e-mail: atelierimage@hotmail.com

### **Atelier des Jeunes**

Rue J.B. Stouffed, 1332 Genvat  
Contact: Christiane Bremer  
T. +32 (0)2 653 25 76  
e-mail: atelier.des.jeunes@yahoo.fr

### **Atelier du 82 Joyeux**

35 rue Léon Bernus, 6000 Charleroi  
Contact: Claudine Wilmart  
T. +32 (0)71 31 33 70  
e-mail:  
accueil-promotion-immigrés@skynet.be

### **Atelier Léopold Plomteux**

25 rue du Beau Site, 4400 Flémalle  
Contacts: Ludovic Demarche et  
Raphaël Graindorge  
T. +32 (0)4 275 52 12  
e-mail: ludos@laposte.net

### **Atelier Louis Hougardy**

2 rue Joseph Désir, 4350 Momalle  
Contacts: Gaston Lejeune et Liliane  
Gelaesen  
GSM 0475 42 54 23 – 0479 44 18 03  
e-mail: gaston.lejeune@skynet.be  
liliane.gelaesen@skynet.be

### **Atelier Modelage, Terre et Sculpture-Taille directe**

36 rue du Centre, 4560 Clavier  
Contacts: Elisabeth Ricaille et  
Vincent Dubois  
T. +32 (0)85 41 19 45

### **Atelier Plume et Pinceau asbl**

Place des Cloîtres, 4540 Amay  
Contact: Agnès Henrard  
T. +32 (0)85 31 52 32  
e-mail: plumeetpinceau@skynet.be  
editions@maisondelapoesie.com  
Site: [www.maisondelapoesie.com](http://www.maisondelapoesie.com)

### **Atelier Sorcier asbl**

42 rue de l'Eglise, 5030 Gembloux (Lonzée)  
Contact: Anne Liebhaberg  
T. +32 (0)81 61 38 86  
e-mail: ateliersorcier@swing.be  
Site: <http://ateliersorcier.gembloux.com>

### **Atelier théâtre de Binche-Estinnes asbl**

7 place de l'Europe, 7131 Waudrez  
Contact: Jean Bouffioux  
T. +32 (0)64 34 08 05  
e-mail: courrier@ateliertheatre.be

### **Ateliers du Bout du Monde asbl**

32 Grand Place, 1360 Perwez  
Contact: Clotilde Salvo  
T. +32 (0)81 65 61 04 – (0)10 88 88 12  
e-mail: info@abmonde.be  
ateliers.du.bout.du.monde@swing.be  
eddy.claudef@tiscalib.be  
Site: [www.abmonde.be](http://www.abmonde.be)

### **Ateliers des CEMEA asbl**

10 rue de la Vaussalle, 4031 Angleur  
Contact: Michel Jaminon  
T. +32 (0)4 365 16 13  
e-mail : atelier.angleur@skynet.be

### **Les Ateliers du Centre culturel de Dison**

2 rue des Écoles, 4820 Dison  
Contact: Jean-Pol Kuypers  
T. +32 (0)87 33 41 81  
e-mail : info@ccdison.be  
Site : [www.ccdison.be](http://www.ccdison.be)

### **Ateliers créatifs CAJ'MIR asbl**

4 rue de la Nichée Studieuse, 7300 Boussu  
Contact: Véronique Adam  
T. +32 (0)65 63 44 02  
e-mail : cajmir@skynet.be  
<http://users.skynet/caj-mir>

### **Ateliers créatifs de Lillois asbl**

344 Grand'Route, 1420 Braine-L'Alleud  
Contact: Jacques Migeot  
T. +32 (0)2 221 02 31  
e-mail : ateliers1428@gmail.com  
jacques.migeot@skynet.be

### **Ateliers 4D asbl**

Rue de la Passerelle, 5580 Rochefort  
Contacts: Carine Cros et Patsy Heymans  
T. +32 (0)84 22 37 33  
e-mail : atelier4d@tiscali.be  
patsyh@tiscali.be

### **Ateliers du Léz'Arts (Les) -**

CEC du Centre Culturel  
14 rue de Bruxelles, 1470 Genappe  
Contacts: Christine Gilain et Chloé Coomans  
T. +32 (0)67 77 16 27  
e-mail : ccgenappe@skynet.be  
chloecoomans@yahoo.com

### **Baraka asbl (ancien CEC de l'ouest)**

51B rue Sainte-Marguerite, 4000 Liège  
Contact: Xavier Hutsemekers  
T. +32 (0)4 225 04 98  
e-mail: cj.labaraka@skynet.be  
Site: [www.labaraka.be](http://www.labaraka.be)

### **Baraque (La)**

1 rue des Artisans, 1348 Louvain-la-Neuve  
Contact: Baudouin Hecquet  
T. +32 (0)10 45 01 99  
e-mail: b.hecquet@belgacom.net

### **Bas les masques asbl**

60 rue des Tilleuls, 1435 Mont-Saint-Guibert  
Contact: Philippe Van Laethem  
T. +32 (0)10 65 53 66  
e-mail : vanlaethem.p@skynet.be

### **La Bibi – Centre de Promotion humaine asbl**

26 rue Lamarck, 4000 Liège  
Contact: Sophie Bernaerts  
T. +32 (0)4 227 51 60  
e-mail : bibi\_mj\_cec@msn.com

### **Blanc Murmure asbl**

36 rue de la Boule, 7390 Quaregnon  
Contact: Muriel Loth  
T. +32 (0)65 51 52 17  
e-mail : blanc.murmure@skynet.be  
Site: [www.blancmurmure.be](http://www.blancmurmure.be)

### **Bouldegum asbl – Ateliers d'expression théâtrale**

74 rue du Ménéil, 1420 Braine L'Alleud  
Contact: Catherine Gerard  
GSM 0485/85 03 34  
e-mail : bouldegum@skynet.be

### **Bull'Dingue (La) asbl**

10 rue de la Gare, 4840 Welkenraedt  
Contact: Bénédicte Henry  
T. +32 (0)87 88 24 67  
e-mail: bulldingue@tiscalinet.be

### **CADCT**

12 chaussée de Namur, 5360 Natoye  
Contact: Jean-Luc Urbain  
T. +32 (0)83 69 07 90

### **Caméra enfants admis**

490 rue de Visé, 4020 Liège  
Contact: Jean-Luc Slock  
T. +32 (0)4 253 59 97  
e-mail: info@camera-etc.be  
Site: [www.camera-etc.be](http://www.camera-etc.be)

### **CEC de l'APEM - Association de Parents d'Enfants T 21 asbl**

124 avenue du Chêne, 4802 Verviers-Heusy  
Contacts: Virgine Dalcq et Françoise Cerfontaine  
T. +32 (0)87 22 88 44  
e-mail : v.dalcq@apem-t21.be

### **CEC de Beaufays**

106 Voie de l'Air pur, 4052 Beaufays  
Contacts: Bernadette Poncin et  
Gisèle Debrassine  
T. +32 (0)4 361 56 37  
e-mail : g.debrassine@fb.media.be

### **CEC du Château d'Ordange**

8 rue d'Ordange, 4101 Jemeppe  
Contact: Ginette Wilhelmy  
T. +32 (0)4 233 93 03  
e-mail: gwilhelmy@seraing.be

### **CEC du Centre Culturel régional du Centre - « La Tête en l'air »**

17/18 place Jules Mansart, 7100 La Louvière  
Contact: Martine Caron  
T. +32 (0)64 57 02 63  
e-mail: martine.caron@ccrc.be  
lesateliers@ccrc.be  
Site: [www.crc.be](http://www.crc.be)

### **CEC du Centre Culturel R. Dumont d'Athus**

17 rue du Centre, 6791 Athus  
Contacts: Monique Lambert-Fizaine et  
Christine Bantuelle  
T. +32 (0)63 38 95 73

### **CEC du Centre Culturel de Rossignol**

1 rue Camille Joset, 6730 Rossignol  
Contact: Nanou Kinna  
T. +32 (0)63 41 31 20  
e-mail: culturerossignol@yahoo.fr

### **CEC « Le Cla » asbl**

119 A rue de l'Invasion, 1340 Ottignies - LLN  
Contacts: Marcel Buelens et Guillaume Lumens  
T. +32 (0)10 41 78 24  
e-mail: serv.ens.ville.olln@swing.be  
buelens@olln.be – guillaume@lumens.be

### **CEC « Le Déclic »**

59 rue des Français, 7600 Péruwelz  
Contact: Jean-Louis Langlais  
T. +32 (0)69 45 42 48  
e-mail : centre.culturel.p@skynet.be

### **CEC Fraipont**

524 place Emile Vandervelde, 4870 Fraipont  
Contacts: Kazia Dawans et Natalino Salvo  
T. +32 (0)87 26 77 76  
e-mail: kaziadawans@msn.com  
salvo3866@versateladsl.be

### **CEC Imagine - Maison de la culture de Tournai**

Boulevard des frères Rimbaut, 7500 Tournai  
Contact: Jacky Legge  
T. +32 (0)69 25 30 70  
e-mail: info@maisonculturetournai.com  
Site: [www.maisonculturetournai.com](http://www.maisonculturetournai.com)

### **CEC Jeanne François asbl**

4 rue de la Rosière, 6820 Florenville  
Contacts: Jeanine Wanlin et Marjorie Kemp  
T. +32 (0)61 31 30 11  
e-mail: cec@beaucanton.be  
Site: [www.beaucanton.be/cec](http://www.beaucanton.be/cec)

**CEC de la Maison de la Culture d'Arlon**

1 Parc des Expositions, 6700 Arlon  
Contact: Marc Antoine  
T. +32 (0)63 24 58 50  
e-mail: info@maison-culture-arlon.be  
m.antoine@maison-culture-arlon.be  
Site: <http://users.swing.be/cec.arlon>

**CEC de Perwez – CCEP asbl**

Rue du Culot, 1336 Thorembois-St-Trond  
Contact: Geneviève Gérard  
T. +32 (0)81 83 44 06  
e-mail: cecp@skynet.be

**CEC du Pivot culturel - L.S.T. Andenne asbl**

26 rue d'Horseilles, 5300 Andenne  
Contact: Marc Otjacques  
T. +32 (0)85 84 48 22  
e-mail: andenne@mouvement-LST.org

**CEC du Pivot culturel - L.S.T. Namur asbl**

64 rue Pépin, 5000 Namur  
Contact: Philippe Versailles  
T. +32 (0)81 22 15 12  
e-mail: namur@mouvement-LST.org  
Site: [www.mouvement-LST.be](http://www.mouvement-LST.be)

**CEC « Pluri'elles » du Collectif des Femmes**

19 rue des Sports, 1348 Louvain-la-Neuve  
Contacts: Christiane De Wan et Eugénie Mukamugema  
T. +32 (0)10 47 91 85 – 40 42  
e-mail: info@collectifdesfemmes.be  
eugenie@collectifdesfemmes.be

**CEC du Terrain d'Aventures de Louvain-la-Neuve asbl**

62 rue de Neuville, 1348 Louvain-la-Neuve  
Contact: Alexandro Suarez-Bock  
T. +32 (0)10 45 24 26  
e-mail: suarezbock@yahoo.fr

**CEC du Théâtre de Namur asbl**

2 Place du Théâtre, 5000 Namur  
Contact: Brigitte Castin  
T. +32 (0)81 24 01 47  
e-mail: brigittecastin@theatredenamur.be  
Site: [www.theatredenamur.be/centreculturel](http://www.theatredenamur.be/centreculturel)

**Centre créatif communal – Atelier Céramique**

51 chaussée de Tirlemont, 4280 Hannut  
Contacts: Marie-Paule Bouvier et Yves D'Heur  
T. +32 (0)2 220 81 63  
e-mail: mariepaule.bouvier@skynet.be

**Centre Loisirs et culture asbl**

20 Champ Ha, 5020 Malonne  
Contact: Emile Colet  
T. +32 (0)81 44 00 78

**Cie Tak Tak asbl**

33 avenue Paul Pastur, 6001 Marcinelles  
Contact: Peggy Francart  
T. +32 (0)71 43 88 62  
e-mail: cietaktakasbl@yahoo.fr  
info@toutlemondedanse.be  
peggy@toutlemondedanse.be

**Circomédia asbl**

72 rue de Soleilmont, 6200 Chatelineau  
Contact: David Lippolis  
T. +32 (0)71 38 77 59  
e-mail: info@circomedia.be

**Cirque du Doudou asbl**

13-15 rue des Dominicains, 7000 Mons  
Contact: Agnès Hublet  
T. +32 (0)65 40 12 50  
e-mail: agnes.hublet@belgacom.be

**Contre-Poing asbl**

119 Grand'Rue, 6000 Charleroi  
Contact: Violenda Russo  
T. +32 (0)71 42 23 61  
e-mail: contrepoing.asbl@yucum.be

### **Convivance théâtre asbl**

6 chaussée de Nivelles, 4300 Waremme  
Contact: Henri Pirotte  
T. +32 (0)19 32 41 52  
e-mail: ac.tc@teledisnet.be

### **Coron (Le) asbl**

20 rue du Cerisier, 7033 Mons  
Contacts: Jean-Pol Scailquin et  
Carmela Variselli  
T. +32 (0)65 84 19 01  
e-mail: lecoron@hotmail.com

### **Couleur Quartier - CEC du Centre**

culturel régional de Charleroi asbl  
3 Boulevard J. Bertrand, 6000 Charleroi  
Contact: Lydwine Frennet  
T. +32 (0)71 20 29 90  
e-mail: info@couleurquartier.org  
lydwine@couleurquartier.org  
Site: [www.couleurquartier.org](http://www.couleurquartier.org)

### **CREAHM - région wallone asbl**

6 Quai Saint-Léonard, 4000 Liège  
Contacts: Paul Olivier et Raymond Kenler  
T. +32 (0)4 227 23 28  
e-mail: info@creahm.be  
Site: [www.creahm.be](http://www.creahm.be)



### **Danse et Cie**

11 place Gabrielle Petit, 7500 Tournai  
Contact: Xavier Gossuin  
T. +32 (0)69 84 01 86  
e-mail: danses.cie@belgacom.be

### **D.A.P - le Courant d'air**

87 rue du Poncay, 4020 Liège  
Contact: Dominique Knott  
T. +32 (0)4 342 47 89  
e-mail: courant@swing.be

### **Dentelle d'Art**

Place de l'Europe, 7131 Binche-Waudrez  
Contact: Jean Autenne  
T. +32 (0)64 33 09 40

### **Les Croisiers - CEC provincial**

Province de Liège - Service de la Culture  
15 rue des Croisiers, 4000 Liège  
Contact: Jean-Marie Moureau  
T. +32 (0)4 232 86 07  
e-mail: jean-marie.moureau@prov-liege.be  
Site: [www.prov-liege/culture/cec.htm](http://www.prov-liege/culture/cec.htm)

### **École du Cirque de Gembloux asbl**

59 rue Eugène Delvaux, 5030 Gembloux  
Contact: Christophe Rolin  
T. +32 (0)81 61 00 06  
e-mail: info@ecoleducirquedegembloux.be

### **École du Cirque de Honnelles asbl**

13 rue de l'Abreuvoir, 7387 Honnelles  
Contact: Guy Henaut  
GSM 0477/45 58 55  
e-mail: cirquedehonnelles@hotmail.com

### **École du Cirque du Brabant wallon**

119A rue de l'Invasion, 1348 Louvain-la-Neuve  
Contacts: Julie Patiny et Vincent wauters

### **Espace Image - CEC des Faucons Rouges**

20 rue Alfred Ghislain, 7301 Hornu  
Contacts: Michel Gilliot et Pierre Jouret  
T. +32 (0)65 80 01 36  
e-mail: pierre.jouret@scarlet.be

### **Espace Jeunes**

4 rue du Canal, 7180 Seneffe  
Contact: Sonia Laurent  
T. +32 (0)64 52 17 97  
e-mail: jeunesse@seneffe.be  
Site: [www.seneffe.be](http://www.seneffe.be)

### **Et Qui Libre asbl**

1B place Gustave Baugniet,  
1390 Grez-Doiceau  
Contact: Daphné Robin  
T. +32 (0)10 86 28 42  
e-mail: daphne.robin@skynet.be  
Site: [www.etquilibre.be.cx](http://www.etquilibre.be.cx)

### **Farfadet (Le) – Atelier théâtre asbl**

25 rue Colard Trouillet, 4100 Seraing  
Contact: Jean Brulle  
GSM: 0477/42 10 62

### **Ferme de Martinrou asbl**

615 chaussée de Charleroi, 6220 Fleurus  
Contact: Séverine Gailliez  
T. +32 (0)71 81 63 32  
e-mail: info@martinrou.be  
severine@martinrou.be  
Site: [www.martinrou.be](http://www.martinrou.be)

### **Gad'lis (les) - Ateliers des Beaux-Arts asbl**

10 rue Marsale, 4920 Remouchamps  
Contact: Martine Natalis  
T. +32 (0)4 384 58 37  
e-mail: martine@morgante.be

### **Graffiti asbl**

Rue d'Harscamp 10, 4020 Liège  
Contact: Nadine Fabry  
T. +32 (0)4 349 03 00  
e-mail: nadine.fabry@skynet.be  
Site: [www.ateliergraffiti.be](http://www.ateliergraffiti.be)

### **Grenier (Le) asbl**

63A chaussée de Wavre, 1300 Wavre  
Contact: Françoise Charlier  
T. +32 (0)10 22 67 38  
e-mail: fr.charlier@yahoo.fr

### **Groupeement des arts**

4 rue des Beaux-Arts, 4000 Liège  
Contact: Pierre Savelkoul  
T. +32 (0)4 264 33 87

### **La Hesse CEC asbl**

Place des Chasseurs ardennais,  
6690 Vielsalm  
Contact: Anne-Françoise Rouche  
T. +32 (0)80 28 11 51  
e-mail: annefrancoise.lahesse@swing.be  
Site:  
[artssansfrontieres.free.fr/ceclahesse.htm](http://artssansfrontieres.free.fr/ceclahesse.htm)

### **Histrion Circus asbl**

79 chaussée de Tirlemont, 1370 Jodoigne  
Contact: Caroline Becker  
T. +32 (0)10 81 45 22  
e-mail: carolinebecker@hotmail.com

### **Jardin des Enfants (Le) asbl**

127 rue Fond Pirette, 4000 Liège  
Contact: Isabelle Sancandi  
T. +32 (0)4 226 08 44  
e-mail: lejardindesenfantsasbl@versateladsl.be  
jde@versateladsl.be

### **Les Jolies Notes asbl**

2 rue du Trèfle, 5100 Namur  
Contact: Bénédicte Dujardin  
T. +32 (0)81 30 55 28  
e-mail: info@joliesnotes.be

### **Kaléidoscope (anc. La Bricole) asbl**

92 rue Grande, 5537 Anhée  
Contact: Carine Lizen  
T. +32 (0)82 61 49 35  
e-mail: conseilculturel-anhee@belgacom.net

### **Kraak (Le) asbl**

6 rue des Juifs, 5660 Couvin  
Contact: Isabelle Bayet  
T. +32 (0)60 34 58 99  
e-mail: lekraak@skynet.be  
bayetisabelle@belgacom.be



### **La Libellule à bulles - CEC d'Engis**

7 rue du Pont, 4480 Engis  
Contact: Conchita Fernandez del Campo  
GSM: 0494/30 98 13  
e-mail: cecengis@skynet.be  
conchita.fernandezdelcampo@skynet.be

### **«Li Cwerneu»» CEC**

43 rue de l'Amérique, 4500 Huy  
Contact: Marc Duce  
T. +32 (0)85 23 25 25  
e-mail: ducemarc@hotmail.com

### **Maison des Ateliers (La) asbl**

12 rue Malpaquet, 7000 Mons  
Contact: Boris Iori  
T. +32 (0)65 34 62 89  
e-mail: maisondesateliers@yahoo.fr

### **Marelle (La) - Ludothèque asbl**

42 rue Henricourt, 4000 Liège  
Contacts: Myriam Hick et Anne Willems  
T. +32 (0)4 253 35 21  
e-mail: lamarelle@tele2allin.be

### **Métaphores asbl**

51 Grand'Rue, 7140 Morlanwelz  
Contact: Jocelyne Obst  
T. +32 (0)64 22 50 34  
e-mail: metariante@hotmail.com

### **Miroir vagabond asbl**

2 Vieille Route de Marenne,  
6990 Bourdon (Hotton)  
Contact: Céline Rémy  
T. +32 (0)84 31 19 46  
e-mail: cec@miroirvagabond.be

### **Mômes Circus asbl**

34 rue des Campeaux, 7500 Tournai  
Contacts: Jean-Pierre Dardenne  
T. +32 (0)69 84 24 55  
e-mail: jpdendar@skynet.be

### **Mosaïque (La) - Atelier créatif**

8 Place Saint-Christophe, 4000 Liège  
Contact: Bernard Fournier  
T. +32 (0)4 223 76 26

### **Musiques et Recherches asbl**

3 place de Ransbeck, 1380 Ohain  
Contact: Annette Vande Gorne  
T. +32 (0)2 354 43 68  
e-mail: musiques.recherches@skynet.be

### **La Note Bleue**

6B rue de l'Hôpital, 5600 Philippeville  
Contacts: Alain Mascence et Anne Teheux  
T. +32 (0)71 66 24 82  
e-mail: anneteheux@mutsoc.be

### **Objectif Lune**

6 rue de la Paix, 7500 Tournai  
Contact: Rita Cobut  
T. +32 (0)69 84 79 85  
e-mail: croquemitaine@skypro.be

### **Les OEuvriers –**

#### **Centre artistique de Nivelles asbl**

Place du Souvenir, 1400 Nivelles  
Contact: Raymond Gilbert  
T. +32 (0)67 21 73 04  
e-mail: nivelart@skynet.be

### **Petit chevalet (Le)**

4 Domaine Brunsode, 4130 Tilff  
Contact: Andréa Lampertz  
T. +32 (0)4 388 16 38

### **Prairie (La) asbl**

121 rue de la Vellerie, 7700 Mouscron  
Contact: Bernard Herlin  
T. +32 (0)56 34 20 44  
e-mail: contact@prairie.be  
Site: [www.prairie.be](http://www.prairie.be)

**Pré-en-Bulle asbl**

12 Clos du Chêne au Bois,  
7160 Chapelle-lez-Herlaimont  
Contact: Angelo Panarisi  
T. +32 (0)64 45 85 45  
e-mail: angelopana@hotmail.com

**Pro-Musica**

6 rue du Casino, 4300 Waremmes  
Contact: Jeannine Godbille  
GSM: 0486/93 50 34  
e-mail: jeannine.godbille@fortisbank.com

**Quinquet (Le) asbl**

15 rue de Neufvilles, 7060 Soignies  
Contact: Alain Laby  
T. +32 (0)67 33 37 73  
e-mail: info@lequinquet.be  
alain.laby@lequinquet.be  
cec@lequinquet.be

**La Reid - CEC asbl**

1 Place du Marais, 4910 La Reid  
Contact: Jean-Louis Closset  
T. +32 (0)87 37 63 22  
e-mail: mjc.lareid@skynet.be

**Spirale (La) asbl**

12 chaussée de Namur, 5360 Natoye  
Contact: CADCT  
T. +32 (0)83 69 07 90  
e-mail: ceclaspirale@gmail.com  
Site: [www.laspirale.be](http://www.laspirale.be)

**Surprise et Silence asbl**

18-20 rue Baivy, 5100 Jambes  
Contact: Alain Jacquemin  
T. +32 (0)81 22 50 62

**Terre franche - CEC du Centre Culturel l'Ecrin**

53 chaussée de Namur, 5310 Eghezée  
Contact: Astrid de Hulst  
T. +32 (0)81 58 08 31  
Site: [www.eghezee.be/ecrin](http://www.eghezee.be/ecrin)

**Tournesols (Les) asbl**

3 place du Peuple, 7340 Colfontaine  
Contact: Laurence Van Oost  
T. +32 (0)65 66 46 39  
e-mail: cccolfontaine@hotmail.com

**Tribal Souk asbl**

16 rue du Termezart, 6740 Etalle  
Contact: Nathalie Bauduin  
T. +32 (0)63 45 71 02  
e-mail: tribalsouk.sud@belgacom.net

**Le Vivier – Atelier théâtrale asbl**

1-3 rue de l'Eglise, 4032 Chênée  
Contacts: Christiane Lemaire et  
Philippe Ansion  
T. +32 (0)4 365 11 16  
e-mail: levivier@belgacom.net

## 08.11 LE SECTEUR DES CENTRES CULTURELS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CULTURE

### **Direction générale de la Culture / Secteur des Centres culturels**

44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 413 24 62 / 64 / 65 / 66 – F. +32 (0)2 413 26 60

e-mail: centres.culturels@cfwb.be

Site: [www.cfwb.be/cc](http://www.cfwb.be/cc)

Responsable: Eugène Braet, Inspecteur-Directeur f.f.

Contact: Claudine Vermeiren

Le secteur des Centres culturels veille à l'application du décret du 28 juillet 1992 modifié par le décret du 10 avril 1995.

Il soutient le développement des missions des Centres culturels (création, valorisation des patrimoines, éducation permanente, etc.). Il prend des initiatives en matière de formation des animateurs et acteurs socioculturels des Centres culturels. Il assure le Secrétariat de la Commission consultative des Centres culturels.

**Outre les Centres culturels soutenus spécifiquement par le Service des Arts plastiques (cf. chapitre 08.9), d'autres Centres culturels organisent régulièrement des expositions en arts plastiques.**

La liste des Centres culturels agréés en Communauté française est consultable via le site: [www.cfwb.be/cc](http://www.cfwb.be/cc)

Le répertoire des Centres culturels reconnus est accessible sur le site de l'Association des Centres culturels de la Communauté française de Belgique

[www.centres-culturels.be](http://www.centres-culturels.be)

### **L'Association des Centres culturels (A.C.C.)**

Dans le cadre d'une convention avec le Ministère de la Communauté française, l'A.C.C. assure plus particulièrement un travail de réflexion, d'expertise et de recherche sur les différents aspects des questions qui concernent les Centres culturels développe des activités qui renforcent la promotion, la coordination et la coopération des Centres culturels dans la Communauté française et à l'étranger elle crée les synergies nécessaires pour permettre aux Centres culturels d'être l'interlocuteur privilégié des Pouvoirs publics et du monde associatif en ce qui concerne le rôle des Centres culturels au plan local, régional et communautaire elle organise des événements culturels significatifs en concertation avec les autres partenaires.

Association des Centres culturels de la Communauté française de Belgique

4b rue des Cèdres, 1170 Bruxelles

T. +32 (0)2 223 09 98 – F. +32 (0) 2 672 15 33

e-mail: [accasbl@skynet.be](mailto:accasbl@skynet.be)

Site: [www.centres-culturels.be](http://www.centres-culturels.be)



# 09.

## **ENSEIGNEMENT OFFICIEL ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**Les informations relatives  
à l'enseignement en Communauté française  
se trouvent sur le site de référence  
[www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)**

## 09.1 UNIVERSITÉS

### **Service général de l'Enseignement universitaire et de la recherche scientifique**

Bâtiment Les Ateliers

1, rue Adolphe Lavallée, 1080 Bruxelles

Les universités suivantes donnent des **formations en art contemporain** pour l'obtention du diplôme de Licencié en Histoire de l'Art et Archéologie.

#### **Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix**

61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

T. +32 (0)81 72 41 11

Direction : Michel Scheuer

FUNDP – Faculté de Philosophie et Lettres

2 rue Joseph Grafé, 5000 Namur

T. +32 (0)81 72 42 04

e-mail : [info.etudes@fundp.ac.be](mailto:info.etudes@fundp.ac.be)

Site : [www.fundp.ac.be](http://www.fundp.ac.be)

#### **Université catholique de Louvain**

1 Place de l'Université, 1348 Louvain-la-Neuve

T. +32 (0)10 47 88 05

Direction : Bernard Coulie

UCL - Faculté de Philosophie et Lettres

1 Place Blaise Pascal, 1348 Louvain-la-Neuve

T. +32 (0)10 47 48 50

e-mail : [info@cio.ucl.ac.be](mailto:info@cio.ucl.ac.be)

Site : [www.cio.ucl.ac.be](http://www.cio.ucl.ac.be)

#### **Université de Liège**

9 Place du Vingt Août, 4000 Liège

T. +32 (0)4 366 21 11

Direction : Bernard Rentier

Ulg – Faculté de Philosophie et Lettres

7 Place du Vingt Août, 4000 Liège

T. +32 (0)4 366 54 54

e-mail : [info.etudes@ulg.ac.be](mailto:info.etudes@ulg.ac.be)

Site : [www.ulg.ac.be](http://www.ulg.ac.be)

## Université libre de Bruxelles

50 avenue Franklin Roosevelt, 1050 Bruxelles

T. +32 (0)2 650 21 11

Direction : Philippe Vincke

ULB – Faculté de Philosophie et Lettres

Avenue Franklin Roosevelt, 1050 Bruxelles

T. +32 (0)2 50 24 03

e-mail : [etudes@ulb.ac.be](mailto:etudes@ulb.ac.be)

Site : [www.ulb.ac.be](http://www.ulb.ac.be)

## 09.2 LES HAUTES ÉCOLES

### Service général des Hautes Ecoles et de l'Enseignement artistique de niveau supérieur

Direction des Hautes Ecoles

2 rue Adolphe Lavallée, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 690 88 24 – F. +32 (0)2 690 87 30

e-mail : [brigitte.twyffels@cfwb.be](mailto:brigitte.twyffels@cfwb.be) – [pascale.jamart@cfwb.be](mailto:pascale.jamart@cfwb.be)

Contact : Brigitte Twyffels, Attachée

Secrétariat : Pascale Jamart

Les Hautes Ecoles<sup>1</sup> offrent un enseignement supérieur de plein exercice, de type court et de type long de niveau universitaire, qu'elles dispensent à près de 75 000 étudiants en Communauté française. Les formations de type court, qui associent la théorie et la pratique, mènent souvent directement à l'exercice d'un métier. Elles sont organisées en un seul cycle, de trois ou exceptionnellement quatre années (180 ou 240 crédits ECTS), sanctionné par le grade de bachelier. A l'issue de ce cycle, il est dans certains cas possible de suivre une année de spécialisation. L'enseignement supérieur de type long prodigue à la fois une formation générale et approfondie. Il est organisé en deux cycles: le premier, d'une durée de trois ans (180 crédits ECTS), conduit au diplôme de bachelier, le second, d'une ou deux années (60 ou 120 crédits ECTS), permet d'obtenir le grade de master.

Le décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles<sup>2</sup> classent les études en huit catégories (agronomique, arts appliqués, économique, paramédicale, pédagogique, sociale, technique, traduction-interprétation). Parmi les quelque 180 formations proposées<sup>3</sup>, douze sont en lien avec le domaine artistique.

### Catégorie arts appliqués

- Art du tissu
- Arts graphiques (option arts graphiques)
- Arts graphiques (option arts graphiques et infographie)

---

<sup>1</sup> Voir [www.enseignement.be/citoyens/annuaires/sup/sup\\_LE.asp](http://www.enseignement.be/citoyens/annuaires/sup/sup_LE.asp)

<sup>2</sup> Voir [www.cdadoc.cfwb.be/RechDoc/docForm.asp?docid=812&docname=19950805s19109](http://www.cdadoc.cfwb.be/RechDoc/docForm.asp?docid=812&docname=19950805s19109)

<sup>3</sup> Voir [www.enseignement.be/citoyens/annuaires/sup/sup\\_LO.asp](http://www.enseignement.be/citoyens/annuaires/sup/sup_LO.asp)

- Publicité (option Agencement de l'espace)
- Publicité (option Médias contemporains)
- Styliste-modéliste
- Accessoires de mode (spécialisation)

### **Catégorie sociale**

- Ecriture multimédia

### **Catégorie technique**

- Techniques de l'image (finalité Techniques de la cinématographie)
- Techniques de l'image (finalité Techniques de la photographie)
- Techniques graphiques (finalité Techniques de l'édition)
- Techniques graphiques (finalité Techniques infographiques)

## **Ces formations sont organisées dans les Hautes Ecoles suivantes :**

### **Établissements de la Communauté française**

#### **Haute École de la Communauté française du Hainaut**

4, rue Pierre-Joseph Duménil, 7000 Mons

T +32 (0)65 34 79 83

Site : [www.hecfh.be](http://www.hecfh.be)

Directeur-Président : Henri Deprez

#### **Catégorie technique**

Formation :

Techniques graphiques (finalité Technique infographiques)

#### **Implantation**

8a, avenue Victor Maistriau, 7000 Mons

T. +32 (0)65 33 81 54

e-mail : [secretariatisims@hecfh.be](mailto:secretariatisims@hecfh.be)

Directrice : Françoise Besanger

#### **Haute École de la Communauté française de Namur Albert Jacquard**

3 B rue des Dames Blanches, 5000 Namur

T. + 32 (0)81 26 29 70

Site : [www.heaj.be](http://www.heaj.be)

Directeur-Président : Guy Briffoz

#### **Catégorie technique**

Formation :

Techniques graphiques (finalité Techniques infographiques)



### **Implantation**

École supérieure d'infographie  
20, avenue Comte de Smet de Nayer, 5000 Namur  
T. +32 (0)81 24 70 30  
e-mail : [infographie@heaj.be](mailto:infographie@heaj.be)  
Site : <http://ecole-superieure-infographie.fr/index.php>  
Directeur : Walter Benozzi

## **Établissements communaux et provinciaux**

### **Haute École Francisco Ferrer de la Ville de Bruxelles**

4 rue de la Fontaine, 1000 Bruxelles  
T. +32 (0)2 279 58 10  
Site : [www.he-ferrer.be](http://www.he-ferrer.be)  
Directeur-Président : Pierre Lambert

#### **Catégorie arts appliqués**

Formations :  
Art du tissu  
Publicité (option Agencement de l'espace)  
Styliste-modéliste  
Accessoires de mode (spécialisation)

#### **Implantation**

4 rue de la Fontaine, 1000 Bruxelles  
T. +32 (0)2 279 58 50  
e-mail : [heff.artistique@brunette.brucity.be](mailto:heff.artistique@brunette.brucity.be)  
Directrice : Céline Ververs

#### **Catégorie technique**

Techniques graphiques (finalité Techniques de l'édition)  
Techniques graphiques (finalité Techniques infographiques)

#### **Implantation**

4 rue de la Fontaine, 1000 Bruxelles  
T. +32 (0)2 279 57 92  
e-mail : [sec.hefftech@brunette.brucity.be](mailto:sec.hefftech@brunette.brucity.be)  
Directrice : Marianne Van Steenbrugghe

### **Haute École de la Ville de Liège**

2 rue Hazinelle, 4000 Liège  
T. +32 (0)4 223 28 08  
Site : [www.hel.be](http://www.hel.be)  
Directeur-Président : André Nossent

### **Catégorie technique**

Formation :

Techniques graphiques (finalité Techniques de l'édition)

#### **Implantation**

27, rue de Londres, 4020 LIEGE

T. +32 (0)4 254 10 10

e-mail : [info@iset-liege.be](mailto:info@iset-liege.be)

Directeur : Albert Villette

### **Haute école provinciale Mons-Borinage-Centre**

17 Chemin du Champ de Mars, 7000 Mons

T. +32 (0)65 40 12 20

Site : [www.hepmbc.be](http://www.hepmbc.be)

Directeur-Président : Alain Scandolo

### **Catégorie arts appliqués**

Formations :

Arts graphiques (option Arts graphiques)

Arts graphiques (option Arts graphiques et infographie)

#### **Implantation**

Institut d'Enseignement Supérieur Alexandre André (IESAA)

45 avenue de l'Enseignement, 7330 Saint-Ghislain

T. +32 (0)65 71 42 18

e-mail : [secretsarts.hepmbc@hainaut.be](mailto:secretsarts.hepmbc@hainaut.be)

Directeur : Damien Bresseur

### **Haute École provinciale de Charleroi – Université du Travail**

1 Boulevard Gustave Roullier, 6000 Charleroi

T. +32 (0)71 53 17 50

Site : [www.hepcut.be](http://www.hepcut.be)

Directrice-Présidente : Joséphina De Cicco

### **Catégorie sociale**

Formation :

Écriture multimédia

#### **Implantation**

Institut Provincial Supérieur de Marcinelle - IPSMA

151, rue de la Bruyère, 6001 Marcinelle

T. +32 (0)71 60 93 30 - 31 - 32

Site : [www.ipsma.be](http://www.ipsma.be)

Directrice : Christine Collard

## Haute École de la Province de Liège

6, avenue Montesquieu, 4101 Jemeppe-sur-Meuse (Seraing)

T. +32 (0)42 37 96 05

Site: <http://haute-ecole.prov-liege.be>

Directeur-Président: Jacques De Caluwe

### **Catégorie sociale**

Formation:

Écriture multimédia

### **Implantation**

6, avenue Montesquieu, 4101 Jemeppe-sur-Meuse (Seraing)

T. +32 (0)4 237 96 09

e-mail: [marie-claire.labye@prov-liege.be](mailto:marie-claire.labye@prov-liege.be)

Directeur: Joseph Dal Zotto

### **Catégorie technique**

Formation:

Techniques graphiques (finalité Techniques infographiques)

### **Implantation**

Parc des Marets

80, Rue Peetermans, 4100 Seraing

T. +32 (0)43 30 75 00 - 09

e-mail: [sophie.paggen@prov-liege.be](mailto:sophie.paggen@prov-liege.be)

Directeur: Toni Bastianelli

## Etablissements libres confessionnels

### Haute École Groupe ICHEC - ISC Saint-Louis - ISFSC

6 Boulevard Brand Whitlock, 1150 Bruxelles

T. +32 (0)2 739.37.11

Site: [www.ichec.be](http://www.ichec.be)

Directeur-Président: Christian Ost

### **Catégorie sociale**

Formation:

Écriture multimédia

### **Implantation**

Institut supérieur de formation sociale et de communication

111, rue de la Poste, 1030 Bruxelles

T. +32 (0)2 227 59 00

e-mail: [info@isfsc.be](mailto:info@isfsc.be)

Site: [www.isfsc.be](http://www.isfsc.be)

Directeur: Pierre Rummens

## Haute École Roi Baudouin

63 chaussée du Roeulx, 7000 Mons

T. +32 (0)65 34 98 73

Site : [www.herb.be](http://www.herb.be)

Directeur-Président : Vincent Pestieau

### **Catégorie arts appliqués**

Formations :

Publicité (option Médias contemporains)

### **Implantation**

Institut Reine Astrid de Mons (IRAM)

13-17 rue de la Grande Triperie, 7000 Mons

T. +32 (0)65 35 39 79

e-mail : [iram@herb.be](mailto:iram@herb.be)

Directeur : Michel Petteau

## Etablissement libre non confessionnel

### Haute École libre de Bruxelles Ilya Prigogine

97, avenue Jules Besme, 1190 Bruxelles

T. +32 (0)2 349 68 11

Site : [www.helb-prigogine.be](http://www.helb-prigogine.be)

Directeur-Président : Jean-Marie Meskens

### **Catégorie technique**

Formations :

Techniques de l'image (finalité Techniques de la cinématographie)

Techniques de l'image (finalité Techniques de la photographie)

### **Implantation**

INRACI

180, avenue Jupiter, 1190 Bruxelles

T. +32 (0)2 349 68 68

e-mail : [technique@helb-prigogine.be](mailto:technique@helb-prigogine.be)

Directeur : Godefroid Courtmans

## 09.3 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ARTISTIQUE

### Service général des Hautes Ecoles et de l'Enseignement artistique de niveau supérieur

Direction de l'Enseignement artistique de niveau supérieur

2 rue Adolphe Lavallée, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 690 88 40 – F. +32 (0)2 690 87 59

e-mail : daphne.paree@cfwb.be – dominique.hubinson@cfwb.be

Contact : Daphné Parée, Attachée

Secrétariat : Dominique Hubinon

Régi par les décrets du 17 mai 1999 et du 20 décembre 2001, l'enseignement supérieur artistique est un enseignement de plein exercice dispensé, à l'heure actuelle, par dix-sept **Écoles supérieures des Arts**. Celles-ci dispensent des formations dans les quatre domaines suivants :

- les arts plastiques, visuels et de l'espace
- la musique
- le théâtre et les arts de la parole
- les arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication.

Les dix-sept Écoles supérieures des Arts organisent, selon les cas, des études supérieures de type court ou de type long de niveau universitaire. Les études de type court s'étendent sur un cycle professionnalisant de trois ans et donnent lieu à la délivrance du diplôme de bachelier. Les études de type long comportent un premier cycle de transition débouchant sur le diplôme de bachelier de transition et un deuxième cycle sanctionné par le diplôme de master. Ce deuxième cycle comprend une ou deux années d'études et, dans ce dernier cas, le master est obtenu avec une finalité didactique (visant l'enseignement), spécialisée (consistant en l'approfondissement d'un aspect de la formation initiale) ou approfondie (préparant à la recherche scientifique). Pour les étudiants anciennement diplômés, les établissements continuent d'organiser l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur.

La Communauté française est le pouvoir organisateur de six Écoles supérieures des Arts. Les autres, tout en étant reconnues et subventionnées par la Communauté française, sont organisées par une autre autorité publique (une commune par exemple) ou relèvent de l'enseignement libre.

Pour être admis dans les écoles supérieures des arts, il faut remplir d'une part les conditions générales d'accès à l'enseignement supérieur et réussir d'autre part l'épreuve d'admission organisée par l'école et portant sur les aptitudes artistiques des étudiants. La population étudiante évolue, de manière assez stable, entre 6000 et 6500 étudiants.

---

## Liste des Ecoles supérieures des Arts :

### Etablissements de la Communauté française

#### L'École Nationale Supérieure des Arts Visuels de La Cambre (ENSAV)

21 Abbaye de la Cambre, 1000 Bruxelles

T. +32 (0)2 626 17 80

e-mail : lacambre@lacambre.be

Site: [www.lacambre.be](http://www.lacambre.be)

Directrice: Caroline Mierop

#### L'École Supérieure des Arts Plastiques et Visuels de la Communauté française (ESAPV)

4A rue des Sœurs noires, 7000 Mons

T. +32 (0)65 39 47 60

e-mail : esapv.mons@esapv.be

Site: [www.esapv.be](http://www.esapv.be)

Directeur: Jean-Pierre Benon

### Etablissements communaux

#### L'Académie royale des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles

École Supérieure des Arts

144 rue du Midi, 1000 Bruxelles

T. +32 (0)2 506 10 10

e-mail : sec.sup.aca@brunette.brucity.be

Site: [www.aca-bxl.be](http://www.aca-bxl.be)

Directeur: Michel Baudson

#### L'Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai

14 rue de l'Hôpital Notre-Dame, 7500 Tournai

T. +32 (0)69 84 12 63

e-mail : academie@skynet.be

Site: [www.academietournai.be](http://www.academietournai.be)

Directeur: Bernard Bay

#### L'École supérieure communale des Arts de l'image « Le 75 »

10 avenue J.F. De Becker, 1200 Bruxelles

T. +32 (0)2 761 01 22

e-mail : info@le75.be

Site: [www.le75.be](http://www.le75.be)

Directrice: Marie-Agnès Capron

Directeur: Vincent Cartuyvels (à partir de septembre 2008)

### **L'École Supérieure des Arts de la Ville de Liège**

21 rue des Anglais, 4000 Liège  
T. +32 (0)4 221 70 70  
e-mail : arba.liege@sup.cfwb.be  
Site: [www.ecl.be](http://www.ecl.be)  
Directeur: Daniel Sluse  
*Etablissements libres*

### **L'École Supérieure des Arts Saint-Luc de Bruxelles (ESA)**

57 rue d'Irlande, 1060 Bruxelles  
T. +32 (0)2 537 08 70  
e-mail : info@stluc-bruxelles.be  
Site: [www.stluc-bruxelles-esa.be](http://www.stluc-bruxelles-esa.be)  
Directeur: Françoise Klein

### **L'École Supérieure des Arts Saint-Luc de Liège**

41 Boulevard de la Constitution, 4020 Liège  
T. +32 (0)4 341 80 00  
e-mail : info@saintluc.com  
Site: [www.saintluc-liege.be](http://www.saintluc-liege.be)  
Directeur: Eric Van Den Berg

### **L'École Supérieure des Arts Institut Saint-Luc à Tournai**

7 Chaussée de Tournai, 7520 Ramegnies-Chin  
T. +32 (0)69 25 03 66  
e-mail : secretariat-sup@st-luc-tournai.be  
Site: [www.st-luc-tournai.be](http://www.st-luc-tournai.be)  
Directeur: Jean-Paul Landrieu

### **École Supérieure des Arts (École de recherche graphique) (ERG)**

57 rue d'Irlande, 1060 Bruxelles  
T. +32 (0)2 538 98 29  
e-mail : kelly.josse@erg.be – genevieve.mullenders@erg.be  
Site: [www.erg.be](http://www.erg.be)  
Directeur: Yvan Flasse

## **09.4 INSTITUTS SUPÉRIEURS D'ARCHITECTURE**

### **Service général des Hautes Ecoles et de l'Enseignement artistique de niveau supérieur**

Direction des Hautes Ecoles  
2 rue Adolphe Lavallée, 1080 Bruxelles  
T. +32 (0)2 690 87 97 – F. +32 (0)2 690 87 30  
e-mail : isabelle.cravillon@cfwb.be  
Contact: Isabelle Cravillon, Attachée

Pour devenir architecte en Belgique, deux possibilités s'offrent au candidat : soit le cursus universitaire<sup>1</sup> d'ingénieur civil architecte, soit le master au sein d'un Institut supérieur d'Architecture (ISA).

Les Instituts supérieurs d'architecture sont régis par un certain nombre de textes réglementaires dont les principaux sont la loi du 7 juillet 1970 définissant la structure de l'enseignement supérieur et les lois du 18 février 1977 qui contiennent les dispositions organiques relatives à l'enseignement supérieur de type long et à l'enseignement de l'architecture.

Les Instituts supérieurs d'architecture dispensent, en vertu de ces textes, un enseignement «supérieur artistique de type long et de niveau universitaire».

Le décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration à l'espace européen de l'enseignement supérieur et finançant les universités, dit «Décret Bologne» intègre les Instituts supérieurs d'architecture. Ainsi, dans ces Instituts, les disciplines enseignées sont l'objet d'un certain nombre de crédits. Il convient de distinguer le premier cycle, comprenant 180 crédits et acquis au terme de trois années d'études. Ce premier cycle est sanctionné par le grade académique de bachelier en architecture. Le second cycle, comprenant 120 crédits, peut être acquis en deux années d'études et conduit au grade de master en architecture. C'est ce grade qui permet d'exercer la profession d'architecte.

Le «Décret Bologne» vise notamment la reconnaissance mutuelle des diplômes ce qui a nécessité l'adoption d'un arrêté<sup>2</sup> établissant les grilles-horaires minimales dans l'enseignement de l'architecture : dans le 1<sup>er</sup> cycle, 126 crédits sont consacrés à des matières obligatoires et 60 crédits pour le second cycle.

### **Institut supérieur d'Architecture Intercommunal (ISAI)**

87-89 rue des Minimes, 1000 Bruxelles  
T. +32 (0)2 504 09 10 – F. +32 (0)2 504 09 38  
e-mail : isa-mons@umh.ac.be  
Site : [www.isall.be](http://www.isall.be)  
Directeur : Fabrizio Buccela

L'établissement dispose des implantations suivantes :

#### **Institut Supérieur d'architecture de la Ville de Mons (ISAI)**

88 rue d'Havré, 7000 Mons  
T. +32 (0)65 32 84 10 – F. +32 (0)65 36 46 61

#### **Institut Supérieur d'Architecture Lambert Lombard (ISAI)**

1 rue Courtois, 4000 Liège  
T. +32 (0)4 221 79 00 – F. +32 (0)4 221 79 25

#### **Institut Supérieur d'architecture Victor Horta**

ULB Campus de la Plaine  
CP 248 Boulevard du Triomphe, 1050 Bruxelles  
T. +32 (0)2 650 50 95 – F. +32 (0)2 650 50 93

---

<sup>1</sup> voir à ce sujet la rubrique « universités »

<sup>2</sup> Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 14 avril 2004 établissant les grilles horaires minimales dans l'enseignement de l'architecture



### **Institut supérieur d'architecture de la Communauté française – La Cambre (ISACF)**

19 Place Eugène Flagey, 1050 Bruxelles  
T. +32 (0)2 640 96 96 – F. +32 (0)2 647 46 55  
e-mail : [isacf@lacambre-archi.org](mailto:isacf@lacambre-archi.org)  
Site : [www.lacambre-archi.org](http://www.lacambre-archi.org)  
Directeur : Jean-Louis Genard

### **Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc (ISL)**

57 rue d'Irlande, 1060 Bruxelles  
T. +32 (0)2 537 34 19 – F. +32 (0)2 539 40 69  
e-mail : [administration@st-luc-brussels-archi.be](mailto:administration@st-luc-brussels-archi.be)  
Site : [www.st-luc-brussels-archi.be](http://www.st-luc-brussels-archi.be)

### **Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc Wallonie (ISL)**

e-mail : [beaux-arts@stluc.com](mailto:beaux-arts@stluc.com)  
Site : [www.saint-luc.org](http://www.saint-luc.org)

L'établissement dispose des implantations suivantes :

#### **Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc (ISL)**

41 Boulevard de la Constitution, 4000 Liège  
T. +32 (0)4 341 81 11 – F. +32 (0)4 341 81 13  
Directeur : Norbert Nelles

#### **Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc (ISL)**

7 chaussée de Tournai, 7520 Ramegnies-Chin  
T. +32 (0)69 25 03 22 – F. +32 (0)69 25 03 88

## **09.5 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE À HORAIRE RÉDUIT (ESAHR) « ACADÉMIES »**

### **Service général de l'Enseignement de promotion social, de l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit et de l'Enseignement à distance**

Bâtiments Les Ateliers  
1 rue Adolphe Lavallée, 1080 Bruxelles  
T. +32 (0)2 690 87 04 – F. +32 (0)2 690 87 32  
e-mail : [alain.detrez@cfwb.be](mailto:alain.detrez@cfwb.be) – [robert.gob@cfwb.be](mailto:robert.gob@cfwb.be)  
Contacts : Alain Detrez et Robert Gob

Organisé par le décret du 2 juin 1998, l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit (ESAHR) comprend 112 établissements en Communauté française, connus généralement sous le nom d'« Académies ».

Les cours organisés par celles-ci se rattachent aux quatre domaines artistiques suivants :

- la musique ;
- les arts de la parole et du théâtre ;

- la danse ;
- les arts plastiques, visuels et de l'espace.

Les trois finalités essentielles de l'ESAHR sont de :

1. concourir à l'épanouissement artistique, en promouvant une culture artistique par l'apprentissage des divers langages et pratiques artistiques ;
2. donner aux élèves les moyens et formations leur permettant d'atteindre l'autonomie artistique suscitant une faculté créatrice personnelle ;
3. offrir un enseignement préparant les élèves à rencontrer les exigences requises pour accéder à l'enseignement supérieur artistique.

Une des caractéristiques de l'enseignement dispensé par les académies est qu'il accueille des élèves de tous âges : enfants dès 5 ans, adolescents et adultes.

Ses cours et ateliers sont en conséquence organisés principalement en dehors des heures normales de travail, afin de les rendre accessibles tant aux élèves et étudiants de l'enseignement de plein exercice qu'aux adultes ayant une activité professionnelle.

Des informations supplémentaires sur l'ESAHR sur ses structures, l'organisation des cours, les conditions d'admission et de régularité des élèves, les diplômes et certificats, ainsi que les adresses et les numéros de téléphones des académies, sont disponibles dans la brochure « L'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit en Communauté française », que vous pouvez télécharger à l'adresse suivante :

[www.enseignement.be/gen/syst/structures/Sec\\_HR/esahrpdffinal.pdf](http://www.enseignement.be/gen/syst/structures/Sec_HR/esahrpdffinal.pdf)

Le Décret du 2 juin 1998 (n°22233) organisant l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française, paru au Moniteur belge le 29 août 1998 est consultable sur le site : [www.cdadoc.cfwb.be/gallilex.htm](http://www.cdadoc.cfwb.be/gallilex.htm)

### Liste des Académies (relatives aux arts plastiques et visuels, arts appliqués et design) :

---

## BRUXELLES

### Ecole des Arts d'Anderlecht

882 chaussée de Mons, 1070 Bruxelles

T. +32 (0)2 520 65 57 – F. +32 (0)2 520 66 70

Directeur: Marc Bolly

### Académie des Arts de la Ville

59 rue Claessens, 1020 Bruxelles

T. +32 (0)2 422 03 30 – 502 85 24 – F. +32 (0)2 422 03 38 – 513 13 87

e-mail : [frank.vantournhout@brunette.brucity.be](mailto:frank.vantournhout@brunette.brucity.be)

Directeur: Franck Vantournhout

### **Académie des Arts et Métiers « Constantin Meunier »**

78 rue Tombeur, 1040 Bruxelles  
T. +32 (0)2 735 37 43 – F. +32 (0)2 733 54 53  
e-mail : academie.desarts@chello.be  
Directrice: Fabienne Wullus

### **Académie de dessin et des arts visuels de Molenbeek-St-Jean**

2A rue Mommaerts, 1080 Bruxelles  
T. +32 (0)2 411 79 92 – 414 83 43 – F. +32 (0)2 414 82 43  
e-mail : academie.molenbeek@euronet.be  
Directeur: Thierry Jonard

### **Ecole des Arts d'Ixelles**

128 rue Sans-Souci, 1050 Bruxelles  
T. +32 (0)2 515 78 50 – F. +32 (0)2 515 78 55

### **Académie des Beaux-Arts « J.J. Gaillard »**

108-110 rue de l'Hôtel des Monnaies, 1060 Bruxelles  
T. +32 (0)2 538 12 70 – F. +32 (0)2 534 48 22  
e-mail : philippe.jacques@skynet.be  
Directeur: Philippe Jacques f.f.

### **Académie des Beaux-Arts de Saint-Josse-Ten-Noode**

52 rue Potagère, 1210 Bruxelles  
T. +32 (0)2 220 27 61  
Directeur: Jos Errens

### **Ecole des Arts plastiques et visuels d'Uccle**

2 rue Rouge, 1180 Bruxelles  
T. + 32 (0)2 348 65 19 – F. +32 (0) 2 348 65 19  
e-mail : ecole.art@uccle.be  
Directeur: Patrick Piccarelle

### **Académie des Beaux-Arts de Watermael-Boitsfort**

10 Place Andrée Payfa-Fosseprez, 1170 Bruxelles  
T. +32 (0)2 673 76 92  
Directeur: Pierre Fromont

### **Académie des Arts de Woluwé-Saint-Pierre**

30 avenue Charles Thielemans, 1150 Bruxelles  
T. +32 (0)2 773 06 45 – 44 – F. +32 (0)2 773 18 11  
e-mail : academie.arts@woluwe1150.irisnet.be  
Directrice: Marina Mayer

---

## PROVINCE DU BRABANT

### **Ecole des Arts de Braine-L'Alleud**

47 rue du Château, 1420 Braine-L'Alleud  
T. +32 (0)2 384 61 03 – F. +32 (0)2 389 48 89  
Directeur: Daniel Pelletti

### **Académie « François Daneels » de Tubize**

21 rue de Stimbert, 1480 Tubize  
T / F. +32 (0)2 355 40 00  
e-mail: acatubize@belgacom.net  
Directeur: Michel Dehaut f.f.

### **Ecole des Beaux-Arts de Wavre**

39 rue Lambert Fortuné, 1300 Wavre  
T / F. +32 (0)10 22 53 31  
Directrice: Dominique Fournal

---

## PROVINCE DU HAINAUT

### **Académie des Beaux-Arts et des Arts décoratifs de Binche**

27 rue aux Moudreux, 7130 Binche  
T / F. +32 (0)64 36 78 83  
Directeur: Jean-Marc Watremez

### **Académie des Beaux-Arts «Alphonse Darville» de Charleroi**

26 rue Dourlet, 6000 Charleroi  
T. +32 (0)71 41 75 11  
e-mail: acacha@brutele.be  
Directeur: Maxime Longrée

### **Académie de dessin et des arts décoratifs «Gustave Camus»**

29-31 Place Jean Guyot, 6200 Châtelet  
T / F. +32 (0)71 39 53 92  
Directrice: Maria Christina Ruggin

### **Académie « Jean Charlier »**

64 rue des Combattants, 6031 Monceau-sur-Sambre  
T / F. +32 (0)71 30 62 94  
Directeur: Armand Bricq

### **Académie de musique, théâtre, danse et beaux-arts de Mouscron**

1B rue des Brasseurs, 7700 Mouscron  
T. +32 (0)56 86 01 90 – F. +32 (0)56 86 01 94  
e-mail : myriam.deberdt@mouscron.be  
Directrice: Maureen Bothuyne

### **Académie des Beaux-Arts et des Arts décoratifs de Tournai**

13 rue de l'Hôpital Notre-Dame 13, 7500 Tournai  
T. +32 (0)69 21 31 59  
Directeur: Pierre Moulin

---

## **PROVINCE DE NAMUR**

### **« L'Académie » Centre de Formation artistique de la Commune d'Eghezée**

1 rue de la Gare, 5310 Eghezée  
T. +32 (0)81 81 01 76 – F. +32 (0)81 81 01 75  
e-mail : academie.eghezee@skynet.be  
Directeur: Marc Maréchal

### **Académie des Beaux-Arts de Namur**

20 rue du Lombard, 5000 Namur  
T. +32 (0)81 25 51 53 - 54 – F. +32 (0)81 25 51 55  
e-mail : jean-luc.martin@skynet.be  
Directeur: Jean-Luc Martin

### **Académie des Beaux-Arts de Sambreville**

1 Place du Jumelage, 5060 Sambreville  
T / F. +32 (0)71 77 47 47

---

## **PROVINCE DE LIÈGE**

### **Académie « Marcel Désiron »**

65 chaussée Roosevelt, 4540 Amay  
T. +32 (0)85 31 10 81 – F. +32 (0)85 31 21 99  
Directeur: Eric Polet

### **Académie royale des Beaux-Arts de Liège**

21 rue des Anglais, 4000 Liège  
T. +32 (0)4 221 70 77 – F. +32 (0)4 221 70 76  
e-mail : ps.academie@swing.be  
Directeur: Daniel Sluse

### **Académie des Beaux-Arts de Verviers**

15 Place du Palais de Justice, 4800 Verviers  
T. +32 (0)87 22 45 42  
Directeur: Jean-Bernard Barnabé

### **Académie communale « Julien Gerstmans »**

1 rue des Combattants, 4280 Hannut  
T / F. +32 (0)19 51 14 83  
e-mail: jeanpayon@compuserve.com  
Directeur: Jean Payon

### **Académie « René Defossez »**

29 rue Xhrouet, 4900 Spa  
T. +32 (0)87 77 07 55 – F. +32 (0)87 77 17 69  
Directeur: Jean-Marie Winants

### **Académie musicale et artistique**

12 rue des Botresses, 4420 Montegnée  
T. +32 (0)4 247 80 80 – F. +32 (0)4 247 80 81  
e-mail: amastnicolas@cfwb.be  
Directeur: Joël Hurard f.f.

### **Académie de Chênée**

3 rue de l'Eglise, 4032 Liège-Chênée  
T / F. +32 (0)4 365 12 14  
e-mail: academie.chenee@swing.be  
Directeur: David Gluckmann f.f.

### **Académie de Waremme**

4 rue Charles Lejeune, 4300 Waremme  
T. +32 (0)19 33 77 50 – F. +32 (0)19 33 02 23  
e-mail: academie.waremme@swing.be  
Directrice: Claire Lecoq

---

## **PROVINCE DE LUXEMBOURG**

### **Académie des Beaux-Arts d'Arlon**

2 rue Godefroid Kurth, 6700 Arlon  
T. +32 (0)63 21 79 53 – F. +32 (0)63 22 61 25  
Directrice: Nathalie Pirotte

## 09.6 INSPECTION DE L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

### Service général de l'Inspection

Inspection – Enseignement artistique

Bâtiment Les Ateliers

1 rue Adolphe Lavallée, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 690 80 86 – GSM +32 (0)478 78 25 14

e-mail : pierre.vanraeynest@cfwb.be

Contact : Pierre Van Craeynest, Inspecteur coordonnateur et responsable du domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace.

Le service de l'inspection de l'Enseignement artistique est chargé principalement :

- de l'évaluation et du contrôle du niveau des études,
- de l'Enseignement supérieur artistique,
- de l'Enseignement secondaire artistique de plein exercice,
- de l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit.

Il a pour rôle :

- l'évaluation des finalités et l'organisation des différents domaines de l'Enseignement artistique ;
- le respect des programmes de cours,
- la cohérence des pratiques, en ce compris les pratiques d'évaluation ;
- l'adéquation du matériel didactique et l'équipement scolaire aux nécessités pédagogiques ;
- la cohérence des choix posés en matière de formation en cours de carrière et leur adéquation aux nécessités pédagogiques ;
- le respect de la liberté du langage artistique et des modes d'expression artistique ;
- de dispenser des conseils et des informations en lien avec les constats posés dans le cadre des missions qui lui sont confiées ;
- d'apporter son appui à l'élaboration des évaluations par un jury externe conduisant à la délivrance des Certificats et Diplômes de l'enseignement artistique ;
- de donner des avis et formuler des propositions, d'initiative ou à la demande du Gouvernement, sur tout ce qui relève de leur compétence ;
- de collaborer à la formation en cours de carrière ;
- de participer aux groupes de travail, commissions et conseils, en vertu des lois, décrets et règlements ;
- de contrôler le respect du prescrit décretaal pour les formations liées au décret fixant le statut des directeurs, pour ce qui relève des aspects dont le contrôle leur sont confiés par la législation.

## 09.7 COMMISSION DE RECONNAISSANCE DE NOTORIÉTÉ POUR ENSEIGNER DANS LES ECOLES SUPÉRIEURES DES ARTS (TOUS RÉSEAUX)

**Service général de la gestion des personnels de l'Enseignement de la Communauté française**

44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 413 27 87

e-mail: [laetitia.kalimbiriro@cfwb.be](mailto:laetitia.kalimbiriro@cfwb.be)

Site: [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be) Rubriques: *Carrières, Enseignants, Être en fonction, Expérience utile, Supérieur*

Contact: Laetitia Kalimbiriro, secrétaire de la Commission

Les personnes pourvues d'une expérience dans un domaine artistique, mais non porteuses d'un titre requis leur permettant de dispenser des cours dans les Ecoles supérieures des Arts, ont la possibilité d'obtenir une notoriété professionnelle.

À cette fin, la Commission de reconnaissance de notoriété pour les membres du personnel enseignant des Écoles supérieures des Arts a été mise en place.

Pour tous renseignements se rapportant à la notoriété dans un domaine artistique, et notamment les procédures de reconnaissance et dossiers à constituer, se référer au texte voté le 17 juillet 2002 « Arrêté du Gouvernement de la Communauté française créant la Commission de reconnaissance de notoriété pour les membres du personnel enseignant des écoles supérieures des arts organisées ou subventionnées par la Communauté française » paru au *Moniteur belge* le 24 septembre 2002 (n° 26979).

Pour l'introduction des demandes de notoriété, les intitulés de cours postulés doivent correspondre à ceux repris dans « l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française classant les cours dans les Ecoles supérieures des Arts organisées ou subventionnées par la Communauté française » daté du 16 septembre 2002 (n°27153).

Arrêté paru au *Moniteur belge* le 22 novembre 2002, modifié le 25 avril 2004.

Les modifications ont été publiées au MB le 27 juillet 2004 (annexe modifiée).

Ces textes sont consultables sur le site: [www.cdadoc.cfwb.be/gallilex.htm](http://www.cdadoc.cfwb.be/gallilex.htm)

## 09.8 LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**Direction de la Recherche scientifique**

1 rue Adolphe Lavallée, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 690 87 86 – F. +32 (0)2 690 84 09

e-mail: [marco.segers@cfwb.be](mailto:marco.segers@cfwb.be)

Site: [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be) Rubriques: *Système éducatif, Niveaux et types d'enseignement, Enseignement supérieur, La Recherche scientifique*

Directeur: Richard Martin

Contact: Marco Segers

Voir le chapitre **04.5**



## 09.9 L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

### Académie royale de Belgique

Palais des Académies

1 rue Ducale, 1000 Bruxelles

T. +32 (0)2 550 22 11 - 12 – F. +32 (0)2 550 22 05

e-mail: arb@cfwb.be

Site : [www.arb.cfwb.be](http://www.arb.cfwb.be)

Président : Jean-Marie André

Secrétaire perpétuel : Hervé Hasquin

Secrétariat général : Jean-Luc De Paepe – [depaepe@easynet.be](mailto:depaepe@easynet.be)

Catherine Hocquet – [catherine.hocquet@cfwb.be](mailto:catherine.hocquet@cfwb.be)

Classe des Beaux-Arts: Béatrice Denuit – T. +32 (0)2 550 22 21

L'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique a pour mission de :

- promouvoir les travaux de recherches et encourager les entreprises scientifiques et artistiques qui réclament son concours matériel ou moral
- Elle est un centre de coopération entre les savants et artistes belges, de même qu'entre ceux-ci et les savants et artistes des autres pays.
- Elle publie les travaux de ses membres et ceux des chercheurs les plus méritants, auxquels elle peut attribuer des prix et des subventions.
- Elle exprime, à la demande des Pouvoirs Publics ou de sa propre initiative, tous avis qu'elle estime de nature à servir les intérêts des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts.

L'Académie comprend 150 membres et 150 associés (membres étrangers), est divisée en trois Classes: Classe des Sciences, Classe des Lettres et Sciences morales et politiques,

**Classe des Beaux-Arts**, comportant chacune 50 membres et 50 associés.

La Classe des Beaux-Arts comporte 5 sections et est composée de 50 membres et 50 associés se répartissant comme suit :

La Section de Peinture et Arts apparentés: 17 membres et 16 associés ;

La Section de Sculpture: 7 membres et 8 associés ;

La Section d'Architecture: 7 membres et 8 associés ;

La Section de Musique: 9 membres et 9 associés ;

La Section d'Histoire et de Critique: 10 membres et 9 associés

La liste des membres de chaque Section est disponible sur le site [www.arb.cfwb.be](http://www.arb.cfwb.be) rubrique *Composition*.

L'Académie est représentée par le Président - un des trois Directeurs des Classes, désigné annuellement - et le Secrétaire perpétuel. Son fonctionnement est assuré par ceux-ci et par la Commission administrative.

Chaque Classe tient une séance mensuelle, sauf pendant les mois d'août et septembre, réunissant toutes les sections, et une séance publique annuelle.

Au cours de sa séance mensuelle, chaque Classe traite les questions qui la concernent (correspondance, attributions des prix des Concours annuels et des Fondations, octroi de

subsidés, rapports sur les travaux soumis, programme des impressions et motions). La partie administrative est suivie d'un exposé, fait par un académicien ou un invité. Au cours de la séance publique, le directeur de la Classe concernée prononce un discours et l'un des correspondants récemment élus fait une lecture; le Secrétaire perpétuel proclame ensuite les résultats des Concours annuels, des Prix et Fondations, des élections faites au sein de la Classe, et il rend hommage à la mémoire de ses confrères disparus au cours de l'année.

L'Académie possède une Bibliothèque et des Archives d'un grand intérêt.

Les principales activités de l'Académie peuvent être définies de la manière suivante :

#### **Attributions des prix de Concours annuels :**

Chaque Classe peut décerner annuellement 6 prix d'égale valeur destinés à récompenser les auteurs des meilleurs travaux présentés en réponse aux questions qu'elle a mises au programme de l'année. L'Académie peut publier les travaux qu'elle a couronnés.

#### **Attributions des prix et subventions de Fondations :**

La Classe des Sciences possède 35 prix et 10 subventions, celle des Lettres 28 prix et 11 subventions et celle des Beaux-Arts 26 prix et 2 subventions. Les trois Classes attribueront tous les ans et alternativement, la subvention provenant de la Fondation Arthur Merghelynck. Les trois Classes attribueront tous les cinq ans et alternativement, la subvention provenant de la Fondation Jacques et Yvonne Ochs-Lefebvre. Les trois Classes peuvent attribuer, chaque année, à tour de rôle le Prix de l'Académie; la médaille d'argent de l'Académie récompense occasionnellement les mérites d'un lauréat. Ces prix sont annuels, biennaux, triennaux, quadriennaux, etc.

#### **Publications :**

L'Académie publie un Annuaire qui comporte les données administratives la concernant et des notices biographiques de membres décédés.

Les Classes des Sciences, des Lettres et des Sciences morales et politiques et celle des Beaux-Arts publient chacune un Bulletin mensuel reprenant les procès-verbaux des séances, des documents administratifs et des articles, éloges, exposés et communications.

Chacune des trois Classes fait paraître deux séries des mémoires (in -4° et in -8°).

L'Académie publie également d'autres collections (par exemple: le Fonds Draguet, la Collection des Anciens auteurs belges).

#### **La Lettre des Académies :**

L'Académie a initié le projet d'une publication périodique commune aux institutions suivantes: l'Académie royale de Médecine de Belgique, l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, l'Union Académique Internationale, le CAPAS et le RASAB.

#### *Motions :*

En vertu de l'article 1er de ses statuts, l'Académie exprime souvent ses avis motu proprio ou à la demande des pouvoirs publics afin de servir les intérêts des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts.

### **Relations avec les Académies :**

L'Institution est un centre de coopération entre savants et artistes belges et étrangers. Elle a de fréquents contacts avec ses consœurs belges ou étrangères. L'Académie est membre d'ALLEA (All European Academies).

### **Colloques et expositions :**

L'Académie organise des colloques consacrés à des thèmes scientifiques, littéraires, philosophiques, etc., et des expositions de nature scientifique ou artistique. Elle patronne également de nombreuses réunions scientifiques

Voir également le chapitre **Prix 05.3**

## **09.10 L'OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES**

### **Ministère de la Communauté française / Observatoire des Politiques Culturelles**

44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 413 29 80 - 28 92 - 28 93 – F. +32 (0)2 413 27 22

e-mail : [opc@cfwb.be](mailto:opc@cfwb.be)

Site : [www.opc.cfwb.be](http://www.opc.cfwb.be)

Directeur-coordonateur : Michel Jaumain

Co-Directeur : Philippe Pépin

Contact : Martine Grossé, assistante principale et comptable

Voir le chapitre **06.3**

## **09.11 SERVICE DE LA RECHERCHE**

### **Secrétariat général**

Service de la Recherche

44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 413 36 41 – F. +32 (0)2 413 35 63

e-mail : [d.i.recherche@cfwb.be](mailto:d.i.recherche@cfwb.be)

Site : [www.servicerecherche.cfwb.be](http://www.servicerecherche.cfwb.be)

Responsable : Jean-Claude Torfs – [jean-claude.torfs@cfwb.be](mailto:jean-claude.torfs@cfwb.be)

Secrétariat : Nathalie Baudine – [nathalie.baudine@cfwb.be](mailto:nathalie.baudine@cfwb.be)

Voir le chapitre **06.4**



# 10.

**RTBF : ÉMISSIONS  
RADIOPHONIQUES  
ET TÉLÉVISÉES  
CONCERNANT LES ARTS  
PLASTIQUES ET VISUELS**

## ARTE Belgique



[www.arte-belgique.be](http://www.arte-belgique.be)

### Cinquante degrés nord

Du lundi au vendredi de 20.10 à 20.40 ainsi qu'en fin de soirée sur **La Une**

Un talk-show, centré sur l'actualité culturelle belge au sens large du terme. « Cinquante degrés nord » est présenté par Éric Russon depuis l'ancienne maison de la radio, place Flagey à Bruxelles. Ce bâtiment art déco, haut lieu culturel par excellence, sert d'écrin à toutes les formes d'expression : arts plastiques, musique, danse, théâtre, littérature, cinéma; et toutes les tendances : cuisine, mode, design, patrimoine, culture urbaine, BD... tout en revendiquant notre belgitude !

Il est entouré de chroniqueurs à la fois naïfs et spécialistes qui se plongeront dans notre actualité et notre patrimoine culturel. Leurs visions neuves ou pointues seront l'occasion de s'enthousiasmer sur la diversité de nos créateurs et leur dynamisme.

- Sandra Zidani, humoriste, chanteuse et artiste peintre.
- Patrick Weber : historien de l'art, journaliste, écrivain et scénariste.
- Maria Tarantino : philosophe, journaliste bilingue.
- Jean-Philippe Darquenne : journaliste spécialisé en musique.
- Jean-Marie Wynants : journaliste culturel.
- Frédéric Lemmers : musicologue, passionné par le chant lyrique.
- Virginie Cordier : journaliste culturelle.
- Dominique Cominotto : spécialiste en arts plastiques et en danse contemporaine.
- Cédric Wauthier : journaliste culturel.
- Xavier Dujardin : comédien, homme de théâtre et de cinéma.
- Augusto Scipioni : spécialiste de la B.D.

Le producteur : Media Res

Face au défi que représente la production d'une émission culturelle quotidienne pour ARTE, trois sociétés complémentaires réparties sur la Communauté française se sont regroupées sous une nouvelle enseigne : « Media Res ». Derrière ce nom, se retrouvent « FDP Production » (Frédéric Decoux), « Scramble » (Michel De Smet) et « Les Productions Héroïques » (Patrick Paulo).

## Quai des Belges

Le dernier mercredi du mois à 22h40

*Quai des Belges* est un mensuel culturel de 90 minutes construit autour d'un documentaire, sur un thème représentatif de l'esprit et de l'identité des francophones de Belgique.

Y seront présentés notamment :

- le 24 septembre : « **Jusqu'au bout du rêve** », un documentaire sur le sculpteur Olivier Strebelle par Elisabeth Burdot et Thierry Dory. Ce film accompagne le sculpteur belge pendant de longs mois et observe attentivement l'évolution de sa dernière œuvre, une sculpture monumentale de 300m de long sur 30m de haut, destinée à être offerte à la Chine pour les jeux olympiques 2008 à Pékin.

*Quai des Belges* se pose ainsi au Palais de Justice de Bruxelles, à l'occasion de l'exposition événement Corpus Delicti, qui réunit, en dialogue avec l'architecture monumentale du bâtiment de Poelaert, des œuvres de nombreux artistes belges de réputation internationale : Wim Delvoye, Jan Fabre, Johan Muyle, Jacques Charlier, etc. Une occasion pour Quai des Belges de réunir des artistes et ceux qui les financent (mécènes d'entreprise, producteurs d'évènements, fondations...) pour un large débat sur l'Art et l'argent, et avec pour toile de fond le documentaire d'Elisabeth Burdot sur l'aventure d'Olivier Strebelle en Chine.

Suivront, en octobre, un *Quai des Belges* spécial Masarat (en parallèle avec l'opération menée par les Halles de Schaerbeek) avec la diffusion d'un film inédit de Gérard Preszow «Belgique-Palestine, check up et petits entretiens»; et en décembre une escale au Festival Filmer à tout prix.

Plus tard, *Quai des Belges* fêtera la réouverture de la Cinémathèque royale de Belgique lorsqu'elle retrouvera ses anciennes « pénates » entièrement rénovées.

Présentation : Hadja Lahbib.

Production : RTBF - Novak prod - Triangle 7

---

## La Une



[www.la1.be](http://www.la1.be)

### Une brique dans le ventre



Première diffusion tous les samedis à 20.15 et 20.05 sur **RTBF Sat**.

*Une brique dans le ventre*, c'est le magazine télévisé de référence en matière d'habitat et de décoration.

Chaque semaine, les spectateurs découvrent 24 minutes de visites de maisons, d'idées pratiques, de dossiers thématiques, de portraits, de conseils « énergie », d'idées de bricolage, etc.

Notre challenge hebdomadaire, c'est de trouver le contenu rédactionnel et le tempo de l'émission, mais aussi de soigner la mise en image, la bande son et l'habillage, pour réaliser un magazine accessible à tous et agréable à suivre.

Pionnier en la matière, *Une brique dans le ventre* a très logiquement créé des émules, mais il n'a pas été égalé dans la richesse de ses contenus ni dans la qualité de sa présentation, les nouveaux arrivants étant clairement orientés sur le thème de la décoration exclusivement.

Un succès qui se confirme en-dehors de la première diffusion, le magazine étant rediffusé sur la RTBF, sur RTBF Sat, sur TV5 Monde (tous les réseaux), sur Du Côté De Chez Vous TV (TNT) et pour une partie sur la TSR.

Présentation : Eric Wautier, Virginie Jacobs, Robert et Chloé

Production : Snark productions

[www.unebriquedansleventre.com](http://www.unebriquedansleventre.com)



## La Première



[www.lapremiere.be](http://www.lapremiere.be)

### Culture club

Chaque jour de 12.00 à 13.00

Magazine centré sur l'actualité culturelle en Belgique francophone : cinéma, spectacles, théâtre, littérature, arts plastiques, architecture, musique, photographie, mode, design,...

Les présentateurs sont entourés de chroniqueurs qui échangent avec passions leurs opinions sur les derniers spectacles, expos, films, sorties CD et pièces de théâtre, etc..

En collaboration avec Le Soir, Le Vif L'Express et Arte News et Arte Belgique

Présentation : Corinne Boulanger et Eric Russon

### Cocktail curieux

Du lundi au vendredi de 14.00 à 17.00

Magazine centré sur le direct, abordant toute une panoplie de thèmes, dont le design et l'architecture.

Réalisateur : Alfonza Salamone, Yasmine Boudaka et Arnaud Quittelier (présentation)

### Midi Première

Tous les midis du lundi au vendredi de 12.00 à 13.00

Le Magazine d'information, rendez-vous de l'actualité quotidienne par Anne-Michèle Crémer et Pierre De Greef.

Avec à 12.10 l'actualité culturelle (théâtre, cinéma, livres, festivals et concerts)

Les infos culturelles sont signées Nicole Debarre et Pascal Goffaux.

Sa formule actuelle fonctionne avec succès depuis septembre 1998.

A travers ses huit pôles quotidiens, Midi Première veut d'abord coller au plus près de l'actualité. Sa ligne de conduite peut se résumer comme suit : Informer, étonner, donner envie d'en savoir plus.

Contact : [midi.premiere@rtbf.be](mailto:midi.premiere@rtbf.be)

### Quoi de neuf en culture ?

Du lundi au vendredi de 19.12 à 19.15

Séquence de trois minutes mettant en exergue chaque jour un événement culturel (une exposition, un artiste,...)

Réalisateur : Hugues Van Peel (présentation)

## Par oui-dire

Du lundi au vendredi de 22.00 à 23.00

L'émission ouvre les portes de la création radiophonique à travers des fictions et des documentaires ; le temps de s'arrêter pour écouter la confiance du monde. Un véritable cinéma pour l'oreille proposé par Pascale Tison.

Chaque jeudi, nous retrouvons une série radiophonique, **Le Monde invisible**, produite par le Service des Arts plastiques de la Communauté française et réalisée par Thierry Genicot. L'enjeu de cette série, initiée en octobre 2004, est d'offrir à l'auditeur (trice), l'imaginaire de l'artiste ou de l'oeuvre par l'écoute seule. Par ce désir de donner à entendre seulement en dehors de tout regard, se crée une nouvelle approche de la démarche artistique. Celle de l'intériorité de l'artiste ou de l'oeuvre que l'émission explore; celle d'une profondeur permise que la durée de l'émission garantit.

Les émissions s'attachent à présenter les artistes et designers, notamment ceux soutenus par la Communauté française.

La mise en valeur des institutions et des associations de promotion en Communauté française ou sur le plan international est assurée au côté de celle de manifestations diverses telles les expositions, parcours d'artistes, biennales ou encore tables rondes et colloques concernant l'art contemporain où alternent interviews, lectures et archives sonores.

Production : Pascale Tison

---

## Musiq 3



### Hamlet

Le samedi de 8.00 à 10.00

L'Hebdomadaire des Arts, de la Musique, de la Littérature et du Théâtre.

On y retrouve Michel Debrocq pour l'actualité musicale, Dominique Mussche pour les arts de la scène, Pascal Goffaux pour les arts plastiques, Marc Rombaut et Nicole Debarre pour la littérature. Le principe: trois séquences musicales et opéra, un livre, un spectacle, une exposition.

Une programmation qui couvre tous les arts en fonction de l'actualité. L'esprit d'Hamlet reste, avec sa curiosité, sa pertinence ... et son impertinence. Les oeuvres musicales diffusées peuvent évidemment appartenir à d'autres répertoires que le répertoire classique. Les chroniqueurs sont en partie les mêmes que pour Le Point du Jour : des producteurs de Musiq'3 (Dominique Mussche, Anne De Jaeger, Michel Debrocq, Lothar Seghers, Gerald Vinckenbosch, Anne Mattheeuws ...), des journalistes de la RTBF (Nicole Debarre, Pascal Goffaux) et de chroniqueurs extérieurs (Istvan Felkai, Marc Rambaut, Christian Jade...).

Production : Philippe Dewolf, avec Pascale Seys ou Elsa De Lacerda

# 11.

## **RÉPERTOIRE DES SITES ET PORTAILS INTERNET DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE** (cités dans ce *Guide*)

---

## Parlement et Gouvernement

### Parlement de la Communauté française

[www.pcf.be](http://www.pcf.be)

### Gouvernement de la Communauté française

[www.gouvernement-francophone.be](http://www.gouvernement-francophone.be) – [www.gcf.be](http://www.gcf.be)

### Ministre-Président de la Communauté française, M. Rudy Demotte

[www.demotte.cfwb.be](http://www.demotte.cfwb.be)

### Vice-Présidente et Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales de la Communauté française, Mme Marie-Dominique Simonet

[www.simonet.cfwb.be](http://www.simonet.cfwb.be)

### Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel, Mme Fadila Laanan

[www.laanan.cfwb.be](http://www.laanan.cfwb.be)

---

## Le Ministère de la Communauté française / Secrétariat général

### Ministère de la Communauté française / Secrétariat général

[www.cfwb.be](http://www.cfwb.be)

### Académie royale des Beaux-Arts de Belgique

[www.arb.cfwb.be](http://www.arb.cfwb.be)

### Annuaire du personnel

[www.annuaire.cfwb.be](http://www.annuaire.cfwb.be)

### Bibliothèque Espace 27 septembre

[www.bibli2709.cfwb.be](http://www.bibli2709.cfwb.be)

### Cadre d'Auto-évaluation de la Fonction publique (CAF)

[www.audit.cfwb.be](http://www.audit.cfwb.be)

### Cellule Culture-Enseignement

[www.culture-enseignement.cfwb.be](http://www.culture-enseignement.cfwb.be)

### Centre de documentation administrative (C.D.A.)

<http://www.cdadoc.cfwb.be/gallilex.htm>

GALLILEX est une réalisation du CDA du Secrétariat général, qui a pour but de faciliter l'accès à la législation en vigueur en Communauté française

## **Cinémathèque de la Communauté française**

[www.cinematheque.cfwb.be](http://www.cinematheque.cfwb.be)

## **Etnic**

Entreprise des Technologies Nouvelles de l'information et de la Communication

[www.etnic.be](http://www.etnic.be)

## **Observatoire des politiques culturelles**

[www.opc.cfwb.be](http://www.opc.cfwb.be)

## **Préservation et Exploitation des Patrimoines (Pep's)**

[www.numeriques.be](http://www.numeriques.be)

## **Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias – Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel**

[www.cfwb.be/av](http://www.cfwb.be/av)

## **Service du Médiateur de la Communauté française**

[www.mediateurcf.be](http://www.mediateurcf.be)

## **Service de la recherche – Cofraref**

[www.servicerecherche.cfwb.be](http://www.servicerecherche.cfwb.be) - [www.cfwb.be/cofraref](http://www.cfwb.be/cofraref)

[www.publication.cfwb.be](http://www.publication.cfwb.be) et [www.recherches.cfwb.be](http://www.recherches.cfwb.be) ces deux applications informatiques fournissent des renseignements et des informations bibliographiques concernant toutes les publications et les recherches soutenues ou réalisées à l'initiative de la Communauté française, elles sont à usage externe et interne et alimentées par les services producteurs ;

[www.cartographie.cfwb.be](http://www.cartographie.cfwb.be) est une application qui permet de projeter sur carte tous les organismes et services soutenus financièrement par la Communauté française en y associant des fiches d'informations qui vont s'enrichir des apports de diverses bases de données du Ministère

[www.faitsetgestes.cfwb.be](http://www.faitsetgestes.cfwb.be) est la revue trimestrielle du Secrétariat général qui valorise des études et des recherches réalisées par la Communauté française dans les matières qu'elle contribue à gérer : culture et média, enseignement, prévention santé, sport jeunesse et petite enfance.

---

## La Direction générale de la Culture

### **Direction générale de la Culture**

[www.culture.be](http://www.culture.be)

### **L'art même (revue)**

[www.cfwb.be/lartmeme](http://www.cfwb.be/lartmeme)

### **Service des Arts plastiques**

[www.artsplastiques.cfwb.be](http://www.artsplastiques.cfwb.be)

### **Agence WBDM**

[www.wbri.be/culture](http://www.wbri.be/culture)

### **Biennale de Venise / Interface**

Répertoire international des institutions et artistes de la Communauté française se positionnant au point de vue international.

[www.interface.cfwb.be](http://www.interface.cfwb.be)

### **Cellule Arts numériques**

[www.arts-numeriques.culture.be](http://www.arts-numeriques.culture.be)

### **Centre de Prêt de Matériel de Naninne**

[www.cpm.cfwb.be](http://www.cpm.cfwb.be)

### **Musée Royal de Mariemont**

[www.musee-mariemont.be](http://www.musee-mariemont.be)

### **Secteur des Centres culturels**

[www.cfwb.be/cc](http://www.cfwb.be/cc)

Lien : Répertoire des Centres culturels reconnus en Communauté française de Belgique

[www.centres-culturels.be](http://www.centres-culturels.be)

### **Service de l'Éducation permanente**

[www.educperm.cfwb.be](http://www.educperm.cfwb.be)

### **Service de la Formation et de la Communication**

[www.fcc.cfwb.be](http://www.fcc.cfwb.be)

### **Service général des Lettres et du Livre**

[www.cfwb.be/sagl](http://www.cfwb.be/sagl)

[www.promotiondeslettres.cfwb.be](http://www.promotiondeslettres.cfwb.be)

Bibliothèque virtuelle : [www.cfwb.be/bibliothequevirtuelle/version5](http://www.cfwb.be/bibliothequevirtuelle/version5) sous cette appellation se trouve une équipe permanente de bibliothécaires qui réalisent des recherches pointues au profit des bibliothèques qui ne peuvent répondre favorablement à un lecteur.

Lien : Guide des bibliothèques en Wallonie et à Bruxelles :

[www.bibliotheque.be/fr/bibliotheques](http://www.bibliotheque.be/fr/bibliotheques)

### **Service du Patrimoine culturel**

[www.cfwb.be/patrimoine](http://www.cfwb.be/patrimoine)

Lien : [www.lesmuseesenwallonie.be](http://www.lesmuseesenwallonie.be)

---

## **L'Enseignement en Communauté française**

[www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

---

## **L'International**

### **Agence Education Formation Europe (AEF/Europe)**

[www.aef-europe.be](http://www.aef-europe.be)

### **Agence WBDM**

[www.wbri.be/culture](http://www.wbri.be/culture)

### **Bureau International de la Jeunesse (BIJ)**

[www.lebij.be](http://www.lebij.be)

### **Commissariat Général aux Relations Internationales (CGRI)**

[www.wbri.be](http://www.wbri.be)





# 12.

## ANNEXES

## 12.1 COMPOSITION DE LA CCAP JUSQU'EN MAI 2007

### **Vincent CARTUYVELS**

Président et professeur à La Cambre  
9 Rue du Ham, 1180 Bruxelles

### **Catherine de BRAEKELEER**

Centre de la Gravure et de l'Image  
Imprimée  
10 Rue des Amours, 7100 La Louvière

### **Michel DE REYMAEKER**

Musée des Beaux-Arts de Mons (BAM)  
8 Rue Neuve, 7000 Mons

### **Willy DORY**

Centre culturel de Bastogne – L'Orangerie  
644 Croix de Fays, 6688 Longchamps

### **Pierre-Jean FOULON**

Musée royal de Mariemont et Atelier du Livre  
1 Chemin des Chiens, 6530 Thuin

### **Graziella GIAMBONA**

Professeur à l'Académie des Beaux-Arts de  
Charleroi  
87 Avenue du Prince-Héritier, 1200  
Bruxelles

### **Théa BINARD**

81 Rue des Venues, 4020 Liège

### **Félix HANNAERT**

Artiste plasticien  
447 Avenue Brugmann, 1180 Bruxelles

### **Arlette LEMONNIER**

Iselp  
63 Avenue Jupiter, 1190 Bruxelles

### **Lino POLEGATO**

Flux News et Flux galerie  
60 Rue Paradis, 4000 Liège

### **Georges VERCHEVAL**

Directeur honoraire du Musée de la  
Photographie  
22 Rue Warocqué, 7100 La Louvière

### **Frédérique VERSAEN**

Service de la Culture de la Ville de  
Bruxelles, le Comptoir du Nylon et Galerie  
Bortier  
74 Rue Joseph Claes, 1060 Bruxelles

## 12.2 LISTE DES ORGANISATIONS REPRÉSENTATIVES D'UTILISATEURS AGRÉÉES RECONNUES PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CULTURE (ORUA) EN 2008

Les organisations qui relèvent entièrement ou partiellement du domaine des arts plastiques et visuels sont précédés d'un astérisque. (\*)

L'association dans un encadré est, en sus, une association professionnelle.

### **\*Association des Centres culturels de la Communauté française**

Monsieur Jean-Paul Renier  
7 rue Potagère, 1210 Bruxelles  
Site: [www.centres-culturels.be](http://www.centres-culturels.be)

### **\*Association des travailleurs culturels (ASTRAC)**

#### **Réseau des Centres Culturels de la Communauté Wallonie-Bruxelles**

Monsieur Patrick Besure  
4 rue de la Rosière, 6820 Florenville  
Site: [www.centresculturels.be/astrac/astrac\\_pres.html](http://www.centresculturels.be/astrac/astrac_pres.html)

### **Editeurs littéraires de Belgique (Edilib)**

Madame Luce Wilquin, Présidente  
48 rue d'Atrive, 4280 Avin

### **\*Syndicat des libraires francophones de Belgique (SLFB)**

Madame Brigitte de Meeûs, Présidente  
7-9 rue des Ateliers, 1080 Bruxelles  
Site: [www.libraires.be](http://www.libraires.be)

### **Maison des Auteurs**

Monsieur Luc Jabon, Président  
87 rue du Prince Royal, 1050 Bruxelles

### **Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD)**

Monsieur Frédéric Young, Délégué général  
87b rue du Prince Royal, 1050 Bruxelles  
Site: [www.sacd.be](http://www.sacd.be)

### **\*Société civile des auteurs multimédia (SCAM)**

Monsieur Frédéric Young, Délégué général  
87b rue du Prince Royal, 1050 Bruxelles  
Site: [www.sacd.be](http://www.sacd.be)

### **\*Association des Editeurs belges (ADEB)**

Monsieur Jean Vandeveld, Président  
1 bte 34 avenue Huart Hamoir, 1030 Bruxelles  
Site: [www.adeb.be](http://www.adeb.be)

### **\*Association Professionnelle des Bibliothécaires et Documentalistes (A.P.B.D.)**

Madame Laurence Boulanger, Présidente  
15 Place de Wallonie, 6140 Fontaine l'Evêque  
Site: [www.apbd.be](http://www.apbd.be)

### **\*Fédération interdiocésaine des bibliothécaires catholiques (F.I.B.B.C.)**

Monsieur Jean-Michel Defawe, Président  
68 rue de Joie, 4000 Liège  
Site: [www.fibbc.be](http://www.fibbc.be)

### **Réunion des Auteurs Chorégraphes**

Monsieur Patrick Bonte, Président  
87 rue du Prince Royal, 1050 Bruxelles  
Site: [www.r-a-c.be](http://www.r-a-c.be)

### **Fédération des Arts de la Scène (FAS)**

Monsieur Michel Boermans  
87 rue du Prince royal, 1050 Bruxelles  
Site: [www.lafas.be](http://www.lafas.be)

### **\*Société Mutuelle pour Artistes (SMART)**

Monsieur Pierre Burnotte  
56 rue Coenraets, 1060 Bruxelles  
Site: [www.smartasbl.be](http://www.smartasbl.be)

### **Asspropro asbl**

Jean-Pierre Depaire  
22 avenue Reine Astrid, 5000 Namur  
Site: [www.asspropro.be](http://www.asspropro.be)

### **Fédération des Artistes de Rue (FAR)**

Madame Nadia Vermeulen  
70 rue Emile Féron, 1060 Bruxelles  
Site: [www.la-far.be](http://www.la-far.be)

### **Association de Techniciens Professionnels du Spectacle (ATPS)**

Lorenzo Chianotto, Directeur  
172 rue de la Pêcherie, 1180 Bruxelles  
Site: [www.atps.be](http://www.atps.be)

### **Chambre patronale des employeurs permanents des arts de la scène d'expression française**

Monsieur Michel Kacelenbogen, Président  
64-70 rue Braemt, 1210 Bruxelles

### **Union des Artistes du Spectacle**

Monsieur Pierre Dherte, vice-Président  
105/33 rue Marché aux Herbes, 1000 Bruxelles  
Site : [www.uniondesartistes.be](http://www.uniondesartistes.be)

### **Concertation permanente des Employeurs des Arts de la scène (CONPEAS)**

Madame Myriam Van Roosbroeck  
c/o Théâtre National  
111-115 Boulevard Emile Jacqmain, 1000 Bruxelles

### **Union culturelle wallonne**

Monsieur Paul Lefin, Président  
71 rue Général de Gaulle, 4020 Liège  
Site : [www.ucwallon.be](http://www.ucwallon.be)

### **Chambre des Théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse (CTEJ)**

Madame Françoise Faux, Directrice administrative  
321b avenue de la Couronne, 1050 Bruxelles  
Site : [www.ctej.be](http://www.ctej.be)

### **Assemblée générale du Mouvement du Théâtre Action (AG/MTA)**

Monsieur Paul Biot  
19 Place de la Hestre, 1310 La Hestre

### **Fédération nationale des Compagnies dramatiques (FNCD)**

c/o Maison du Spectacle – La Bellone  
Monsieur Guy Villers, Président  
46 rue de Flandre, 1000 Bruxelles  
Site : [www.fncd-theatre.be/fncd](http://www.fncd-theatre.be/fncd)

### **Fédération des Compagnies de Théâtre d'Amateurs (Fé.Co.Ta)**

Monsieur Joseph Daffe, Président  
1 rue du Centre, 5060 Auvélais

### **\*World Crafts Council – Belgique Francophone (WCC – BF)**

Madame Anne Leclercq, Présidente  
17/02 rue de la Trouille, 7000 Mons  
Site : [www.wcc-bf.org](http://www.wcc-bf.org)

### **Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique**

Madame Gaëtane Warzée, Secrétaire général  
22 rue des Martyrs, 6700 Arlon

### **\*Association francophone des Musées de Belgique (AFMB)**

Monsieur Laurent Busine, Président  
c/o MAC's  
82 rue Sainte Louise, 7301 Hornu  
Site: [www.afmb.museum](http://www.afmb.museum)

### **\*Association royale Office généalogie et héraldique de Belgique**

Monsieur Jean-Jacques Van Ormelingen, Président  
Monsieur François de Pierpont, Secrétaire général  
Hôtel communal de Woluwé-Saint-Pierre  
93 avenue Charles Thielemans, 1130 Bruxelles  
Site: [www.oghb.org](http://www.oghb.org)

### **\*Conseil Bruxellois des Musées**

Monsieur Guido Vanderhulst, Président  
46 rue des Bouchers, 1000 Bruxelles  
Site: [www.brussel museums.be](http://www.brussel museums.be)

### **\*Musées et Société en Wallonie (MSW)**

Monsieur Fernand Collin, Président  
Madame Françoise Gohy, Administratrice – déléguée  
Moulins de Beez, 4 Bât. B  
Rue du Moulin de Meuse, 5000 Namur  
Site: [www.msw.be](http://www.msw.be)

## **12.3 LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'INTÉGRATION DES ŒUVRES D'ART (CIOA) EN 2007 ET 2008**

La Commission d'intégration des œuvres d'art est composée dans chaque cas des personnes suivantes :

- L'architecte
- Deux délégués du Maître de l'ouvrage
- Deux artistes choisis, l'un par le Maître de l'ouvrage, l'autre par la Commission consultative des Arts plastiques, sur une liste de vingt artistes désignés pour deux ans par l'Exécutif sur la proposition de cette dernière commission (voir ci-dessous)
- Deux fonctionnaires du Ministère de la Communauté française, chargés des affaires culturelles :
  - Un représentant du Service des Arts plastiques (Jean-Pierre Vlasselaer)
  - L'inspecteur de la DG Culture chargé du dossier d'infrastructures

Lorsqu'une subvention est accordée pour les travaux, la Commission d'intégration des œuvres d'art comprend en outre un délégué du pouvoir qui subventionne.

Liste des artistes désignés :

- Michel Barzin (peinture, gravure)
- Christian Claus (sculpture)
- Pierre Courtois (peinture, sculpture, dessin, audiovisuel)
- Edith Dekyndt (sculpture)
- Emile Desmedt (sculpture, céramique)
- Jean-François Diord (sculpture)
- Daniel Dutrieux (sculpture)
- Xavier Fernandez (textile)
- Florence Freson (sculpture)
- Stéphan Gilles (sculpture, verre)
- Jean Glibert (peinture, verre)
- Marin Kasimir (photographe, audiovisuel)
- Anne-Marie Klenes (sculpture)
- Pierre Lahaut (peinture, dessin)
- Jean-Claude Legrand (sculpture, céramique)
- Jean-François Octave (multimédia)
- Christian Rolet (peinture, dessin tridimensionnel)
- Arlette Vermeiren (art textile)
- Léon Wuidar (peinture, dessin)

## **12.4 ANCIENNE PROCÉDURE D'ACHATS D'ŒUVRES D'ART (JUSQU'EN 2007)**

En 2008, pour rappel, la procédure d'achats d'œuvres est suspendue en vue de la création en 2009 d'une nouvelle commission d'achats.

---

### **Propositions d'achats d'œuvres d'art (valable jusqu'en 2007)**

Les années d'ouverture de la procédure, les dossiers peuvent être introduits toute l'année au Service des Arts plastiques.

Cependant, des dates limites de réception des dossiers sur rendez-vous au secrétariat sont fixées.

La présentation physique des œuvres n'est demandée qu'après un premier examen sur dossier documentaire. Aucune œuvre ne peut être déposée d'initiative dans les locaux du Ministère de la Communauté française. Le transport des œuvres est à charge et sous la responsabilité de l'artiste ou de son mandataire. Lors du dépôt provisoire des œuvres, exclusivement sur rendez-vous et selon les modalités établies par l'Administration, un constat

d'état des oeuvres est établi. La date du retrait des oeuvres déposées est fixée de commun accord, que les oeuvres aient été proposées ou non à l'achat par la Commission. C'est lors de la présentation physique des oeuvres que la Commission opère le choix définitif, qui est proposé au Ministre de la Culture auquel incombe la décision d'achat.

La Commission consultative des Arts plastiques examine des demandes émanant d'artistes professionnels de nationalité belge, d'artistes étrangers ayant leur résidence principale en Belgique, d'associations, de galeries, d'agents d'artistes. Dans ces derniers cas, une lettre signée par l'artiste dont l'oeuvre est proposée, attestant du mandat de la galerie ou de l'agent, avec son accord sur les prix des oeuvres, doit être jointe au dossier.

En ce qui concerne la photographie, la gravure et le textile, les oeuvres peuvent être proposées par des artistes et institutions étrangers. Les oeuvres acquises dans ces disciplines sont mises en dépôt au Musée de la Photographie, au Centre de la Gravure et de l'Image imprimée et au Centre de la Tapisserie, des Arts du Tissage et des Arts muraux.

Le dossier doit comporter

- une lettre signée par l'artiste ou son agent dûment mandaté explicitant le choix des oeuvres proposées à l'achat, avec le cas échéant, l'accord de l'artiste sur le prix des oeuvres
- l'indication du numéro du registre national du vendeur ou le cas échéant, son n° d'entreprise
- un curriculum vitae actualisé, mettant en évidence les expositions personnelles
- un dossier documentaire général imprimé sur papier
- un dossier spécifique aux oeuvres proposées à l'achat mentionnant les techniques, matériaux, dimensions et contingences éventuelles de présentation, présentant des reproductions sur papier (pas de CD-ROM)
- une offre de prix ou une liste de prix valant offre, avec précision du taux de T.V.A.
- le numéro de registre national de l'artiste
- un certificat d'identité bancaire ou ordre de virement pré-imprimé et annulé au nom du vendeur. Sur le document bancaire, doivent apparaître : le nom, l'adresse et le numéro de compte du bénéficiaire de la transaction

La décision de l'achat d'une oeuvre d'art est notifiée, après accord de la Ministre sur proposition de la commission d'achats compétente par une lettre de commande, envoyée à l'artiste, à son agent ou à sa galerie. Celui-ci ou celle-ci prend contact avec le Secteur de la Conservation des Collections afin de fixer une date de rendez-vous pour la livraison de l'oeuvre à :

Marie-Claire Neuray, Conservatrice des Collections.

T. +32 (0)2 413 26 84

e-mail : marie-claire.neuray@cfwb.be

Lors de la livraison de l'oeuvre par l'artiste, ou par une personne mandatée par écrit, un constat d'état de l'oeuvre est établi, afin de s'assurer de la conformité de l'oeuvre en rapport avec la lettre de commande et de son bon état de conservation.

La liquidation de la facture de l'oeuvre nécessite impérativement

- que l'oeuvre, support et encadrement soient livrés dans un état irréprochable et complet, et conforme au libellé de la lettre de commande du Service des Arts plastiques



- que les oeuvres non encadrées soient livrées à plat (et non roulées) dans des fardes de protection destinées à cet effet (pas de photographies collées sur aluminium)
- que la mention « cession des droits de reproduction photographique pour usage scientifique compris » apparaisse clairement sur la facture
- que le formulaire d'acquisition, transmis à l'artiste conjointement au bon de commande de l'oeuvre, soit retourné dûment complété et signé au Secteur de la Conservation des Collections

Ce formulaire est téléchargeable sur le site: [www.artsplastiques.cfwb.be](http://www.artsplastiques.cfwb.be) dans la rubrique Collections

Dans le cas d'un achat d'oeuvre, un bon de commande sanctionne la décision ministérielle. Le délai de procédure administrative de l'exécution des décisions du Ministre peut prendre quelques mois. Dans le cas d'un refus de subvention ou d'achat, les demandeurs en sont avertis par écrit.

## 12.5 DÉCRET RELATIF À L'INTÉGRATION D'ŒUVRES D'ART DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS

D. 10-05-1984

M.B. 22-06-1984

*modification:*

A.Gt 08-11-2001 - M.B. 12-12-2001

Le Conseil de la Communauté française a adopté, et Nous, Exécutif, sanctionnons ce qui suit :

**Article 1<sup>er</sup>.** Les personnes de droit public qui construisent ou aménagent un bâtiment public de caractère durable et ses abords sont tenues d'y intégrer une ou plusieurs oeuvres d'art. La même obligation s'impose aux personnes morales de droit privé qui construisent ou aménagent des bâtiments pour lesquels elles obtiennent des subventions de la Communauté française.

Les oeuvres d'art peuvent être réalisées en atelier ou sur le chantier.

Elles peuvent être réalisées au moyen de matériaux qui servent à la construction ou à l'aménagement du bâtiment.

**Article 2.** L'article 1<sup>er</sup> n'est pas applicable aux travaux d'un montant inférieur à cinq millions. Il n'est applicable aux travaux d'aménagement des édifices classés comme monuments que de l'avis conforme de la Commission royale des monuments et des sites.

Lorsque la destination ou la situation du bâtiment le justifie, l'Exécutif peut, par décision motivée, dispenser en tout ou en partie de l'application de l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3.** Le montant affecté aux oeuvres d'art doit atteindre le pourcentage minimum suivant du coût total des travaux, tel qu'il est estimé dans le projet :

- 1 % pour la première tranche, inférieure ou égale à 250.000 EUR (10.000.000 BEF);

- 0,75 % pour la deuxième tranche, supérieure à 250.000 EUR (10.000.000 BEF) et inférieure à 1.250.000 EUR (50.000.000 BEF);
- 0,50 % pour la troisième tranche, supérieure à 1.250.000 EUR (50.000.000 BEF) et inférieure à 2.500.000 EUR (100.000.000 BEF);
- 0,25 % pour la partie supérieure à 2.500.000 EUR (100 millions).

**Article 4.** Lorsque la Communauté accorde une subvention pour les travaux, le montant affecté aux oeuvres d'art est fixé au pourcentage suivant du coût des travaux couvert par la subvention :

- 2 % pour la première tranche, inférieure ou égale à 250.000 EUR (10.000.000 BEF);
- 1,5 % pour la deuxième tranche, supérieure à 250.000 EUR (10.000.000 BEF) et inférieure à 1.250.000 EUR (50.000.000 BEF);
- 1 % pour la troisième tranche, supérieure à 1.250.000 EUR (50.000.000 BEF) et inférieure à 2.500.000 EUR (100.000.000 BEF);
- 0,5 % pour la partie supérieure à 2.500.000 EUR (100.000.000 BEF).

**Article 5.** Pour les travaux artistiques réalisés sur le chantier au moyen de matériaux de construction usuels, les honoraires de l'artiste sont fixés par contrat en se référant aux pourcentages prévus aux articles 3 et 4.

**Article 6.** L'artiste ou les artistes chargés de réaliser l'oeuvre d'art sont choisis par le maître de l'ouvrage.

Ce choix est soumis à l'approbation de la Commission d'intégration des oeuvres d'art.

**Article 7.** La Commission d'intégration des oeuvres d'art est composée dans chaque cas des personnes suivantes :

L'architecte;

Deux délégués du maître de l'ouvrage;

Deux artistes choisis, l'un par le maître de l'ouvrage, l'autre par la commission consultative des arts plastiques, sur une liste de vingt artistes désignés pour deux ans par l'Exécutif sur la proposition de cette dernière commission;

Deux fonctionnaires du Ministère de la Communauté française, chargés des affaires culturelles.

Lorsqu'une subvention est accordée pour les travaux, la Commission d'intégration des oeuvres d'art comprend en outre un délégué du pouvoir qui subventionne.

**Article 8.** L'Exécutif adapte à l'évolution du coût des travaux de construction les montants indiqués à l'article 2, ainsi qu'aux articles 3 et 4.

**Article 9.** L'octroi par la Communauté française de tout subside à la construction ou à l'aménagement de bâtiment public est subordonné au respect de l'obligation énoncée à l'article 1<sup>er</sup> du présent décret.

**Article 10.** Le présent décret entre en vigueur le jour de sa publication. Toutefois il ne s'applique pas aux travaux dont le projet a été approuvé antérieurement par les autorités compétentes.

Promulguons le présent décret, ordonnons qu'il soit publié au *Moniteur belge*.

Bruxelles, le 10 mai 1984.

Le Ministre-Président, chargé des Affaires culturelles et des Relations extérieures,  
Philippe MOUREAUX  
Le Ministre des Affaires sociales,  
Philippe MONFILS  
Le Ministre de la Santé et de l'Enseignement,  
Robert URBAIN

## **12.6 ARRÊTÉ DE L'EXÉCUTIF DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE INSTITUANT LA COMMISSION CONSULTATIVE DES ARTS PLASTIQUES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE**

**Texte légal instituant l'ancienne CCAP**

A.E. 10-06-1988

M.B. 27-11-1990

*Erratum M.B. 17-01-1991*

*modifications:*

A.Gt 31-05-1999 - M.B. 27-10-1999

A.Gt 08-11-2001 - M.B. 12-12-2001

D. 10-04-2003 - M.B. 09-05-2003

Nous, Exécutif de la Communauté française,

Vu l'article 59bis, § 2, 1<sup>o</sup> de la Constitution;

Vu la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980, spécialement l'article 4, 3<sup>o</sup>;

Vu l'arrêté de l'Exécutif du 27 décembre 1985 réglant la signature des actes de l'Exécutif;

Vu l'arrêté de l'Exécutif du 18 février 1988 portant règlement de son fonctionnement;

Vu les lois coordonnées sur le Conseil d'Etat, notamment l'article 3, § 1<sup>er</sup>, modifié par la loi du 9 août 1980;

Vu l'urgence;

Considérant que la Commission consultative des Arts plastiques est indispensable au fonctionnement du Service des arts plastiques;

Qu'il est donc urgent que cet arrêté entre en vigueur afin de permettre la nomination des membres de la Commission;

Sur proposition du Ministre-Président de l'Exécutif de la Communauté française,

Arrêtent :

*Modifié par D. 10-04-2003*

**Article 1<sup>er</sup>.** La Commission consultative des Arts plastiques ci-après dénommée «Commission» a pour mission de donner des avis, dans le domaine des arts plastiques contemporains, au Ministre ayant les affaires culturelles dans ses attributions.

Les avis de la Commission concernent :

1. l'acquisition des oeuvres d'artistes belges et étrangers;
2. les monographies éditées ou subventionnées par la Communauté dans le cadre de la propagande artistique;
3. l'octroi des subventions et bourses de toute nature aux artistes, aux associations, aux provinces et aux communes pour leurs activités, expositions et initiatives en faveur des arts plastiques;
4. l'organisation d'expositions d'arts plastiques en Belgique et à l'étranger.

**Article 2.** La Commission est composée de sept membres, nommés par l'Exécutif pour un terme de quatre ans, sur la proposition du Ministre ayant les affaires culturelles dans ses attributions. La section est renouvelée en partie tous les deux ans de la manière suivante : la première fois, il est pourvu au remplacement de trois membres; au terme de la seconde période de deux ans, il est pourvu au remplacement des quatre autres membres et ainsi de suite. Le mandat d'un membre n'est renouvelable qu'après une interruption de deux ans au moins. Le Ministre ayant les affaires culturelles dans ses attributions peut adjoindre à cette section six membres supplémentaires choisis en fonction de leur compétence particulière dans le domaine des arts plastiques contemporains. Ils sont désignés pour une période de quatre ans. Leur mandat n'est renouvelable qu'après une interruption de deux ans.

*inséré par A.Gt 31-05-1999; Modifié par D. 10-04-2003*

**Article 2bis.** En vue d'acquisitions réalisées en vue de leur dépôt auprès du Grand Hornu - Musée des Arts contemporains de la Communauté française, il est constitué une Commission consultative des Acquisitions du Musée des Arts contemporains de la Communauté française.

Cette Commission est composée comme suit :

1. [...] *Abrogé par D. 10-04-2003;*
2. le Président de la Commission consultative des Arts plastiques instituée par l'article 1<sup>er</sup>;
3. six membres désignés par le Gouvernement dont trois sur proposition du Conseil d'administration du Musée d'Arts contemporains de la Communauté française;
4. le Commissaire général du Musée des Arts contemporains de la Communauté française.

La Commission est présidée par le Commissaire général du Musée des Arts contemporains de la Communauté française.

La Commission ainsi constituée formule des avis sur les propositions d'acquisition introduites par le Conseil d'administration du Musée des Arts contemporains de la Communauté française.

**Article 3.** «La Commission consultative des arts plastiques de la Communauté française» peut, lorsqu'elle l'estime utile, recueillir l'avis de personnes étrangères à la Commission. Les institutions culturelles provinciales ou régionales de la Communauté française chargées des affaires culturelles sont habilitées à compléter l'information de la Commission et à lui faire des suggestions concernant les artistes domiciliés dans leur province ou leur région respective. A cette fin, la Commission siégera périodiquement dans les provinces et régions pour examiner les oeuvres et les demandes qui lui sont adressées, après avoir entendu le rapport du délégué desdites institutions.

**Article 4.** Le Ministre ayant les affaires culturelles dans ses attributions désigne un président parmi les membres.

*remplacé par A.Gt 31-05-1999*

**Article 5.** Un fonctionnaire de la Direction générale de la Culture, désigné par le Directeur général de la Culture de la Communauté française est adjoint à la Commission consultative des Acquisitions du Musée des Arts contemporains de la Communauté française en qualité de Secrétaire.

Il n'a pas droit au vote.

L'attaché spécialisé en arts plastiques est le Rapporteur de la Commission consultative des Arts plastiques de la Communauté française. Il participe également aux réunions de la Commission consultative des Acquisitions du Musée des Arts contemporains de la Communauté française.

Il assiste aux deux Commissions sans avoir droit au vote.

Le Secrétaire général du Musée des Arts contemporains de la Communauté française est le Rapporteur de la Commission consultative des Acquisitions du Musée des Arts contemporains de la Communauté française.

Il n'a pas droit au vote.

**Article 6.** Une indemnité annuelle de 1.240 EUR (50.000 BEF) est allouée au président de la Commission. Les membres reçoivent une indemnité annuelle de 620 EUR (25.000 BEF). Toutefois, le président et les membres de la Commission qui seraient éventuellement fonctionnaires de l'Etat ne peuvent bénéficier de cette indemnité.

Les président et membres reçoivent en outre les indemnités pour frais de voyage et de séjour, telles qu'elles sont fixées pour les fonctionnaires généraux dans le règlement général en matière d'allocations et indemnités de toute nature allouées par l'intermédiaire du Ministère de la Communauté française.

**Article 7.** L'arrêté royal du 26 février 1965 instituant une Commission nationale consultative des Arts plastiques, modifié par l'arrêté royal du 14 avril 1972, par l'arrêté royal du 27 juin 1978 et par l'arrêté de l'Exécutif du 22 mai 1985, est abrogé.

**Article 8.** Le présent arrêté produit ses effets le 10 juin 1988.

**Article 9.** Le Ministre ayant les affaires culturelles dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 10 juin 1988.

Par l'Exécutif de la Communauté française :

Le Ministre-Président de l'Exécutif de la Communauté française,  
Valmy FEAUX

## 12.7 ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE MODIFIANT L'ARRÊTÉ DE L'EXÉCUTIF DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DU 10 JUIN 1988 INSTITUANT LA COMMISSION CONSULTATIVE DES ARTS PLASTIQUES

D. 31-05-1999

M.B. 27-10-1999

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu l'arrêté de l'Exécutif du 10 juin 1988 instituant la Commission consultative des Arts plastiques de la Communauté française;

Vu l'urgence motivée par la circonstance que la Commission consultative des Arts plastiques est indispensable au fonctionnement du Service des Arts plastiques, et que cet arrêté entre en vigueur afin de permettre le fonctionnement immédiat du Musée des Arts contemporains de la Communauté française du Grand Hornu et en particulier de permettre des achats d'œuvres d'art;

Vu les lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées le 12 janvier 1973, notamment l'article 3, § 1<sup>er</sup>, remplacé par la loi du 4 juillet 1989 et modifié par la loi du 4 août 1996;

Sur proposition du Ministre de la Culture et de l'Education permanente de la Communauté française,

Vu la délibération du Gouvernement du 31 mai 1999,

Arrêté:

**Article 1<sup>er</sup>.** L'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 10 juin 1988 instituant la Commission consultative des Arts plastiques de la Communauté française est complété comme suit:

**Article 2bis.** En vue d'acquisitions réalisées en vue de leur dépôt auprès du Grand Hornu - Musée des Arts contemporains de la Communauté française, il est constitué une Commission consultative des Acquisitions du Musée des Arts contemporains de la Communauté française.

Cette Commission est composée comme suit:

1. le Secrétaire général du Ministère de la Communauté française ou son représentant;
2. le Président de la Commission consultative des Arts plastiques instituée par l'article 1<sup>er</sup>;
3. six membres désignés par le Gouvernement dont trois sur proposition du Conseil d'administration du Musée d'Arts contemporains de la Communauté française;
4. le Commissaire général du Musée des Arts contemporains de la Communauté française.

La Commission est présidée par le Commissaire général du Musée des Arts contemporains de la Communauté française.

La Commission ainsi constituée formule des avis sur les propositions d'acquisition introduites par le Conseil d'administration du Musée des Arts contemporains de la Communauté française. »

Art. 2. L'article 5 de l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 10 juin 1988

instituant la Commission consultative des Arts plastiques de la Communauté française est remplacé par ce qui suit :

**Article 5.** Un fonctionnaire de la Direction générale de la Culture, désigné par le Directeur général de la Culture de la Communauté française est adjoint à la Commission consultative des Acquisitions du Musée des Arts contemporains de la Communauté française en qualité de Secrétaire.

Il n'a pas droit au vote.

L'attaché spécialisé en arts plastiques est le Rapporteur de la Commission consultative des Arts plastiques de la Communauté française. Il participe également aux réunions de la Commission consultative des Acquisitions du Musée des Arts contemporains de la Communauté française.

Il assiste aux deux Commissions sans avoir droit au vote.

Le Secrétaire général du Musée des Arts contemporains de la Communauté française est le Rapporteur de la Commission consultative des Acquisitions du Musée des Arts contemporains de la Communauté française.

Il n'a pas droit au vote.

Bruxelles, le 31 mai 1999.

Par le Gouvernement de la Communauté française :  
Le Ministre de la Culture et de l'Éducation permanente,  
Charles PICQUE

## **12.8 LISTE DES COMMISSIONS AU MINISTÈRE RELATIVES AUX ARTS PLASTIQUES ET VISUELS**

### **1. Commission Consultative des Arts plastiques de la Communauté française (CCAP) - voir le chapitre 02.1**

#### **Service des Arts plastiques**

Secrétariat de la CCAP

44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 413 26 67 – 69 – F. +32 (0)2 413 20 07

e-mail : marie-caroline.florani@cfwb.be

Site : [www.artsplastiques.cfwb.be](http://www.artsplastiques.cfwb.be)

Contact : Marie-Caroline Florani, Secrétaire de la Commission

Secrétariat : Sabrina Graci – [sabrina.graci@cfwb.be](mailto:sabrina.graci@cfwb.be)

## **2. Commission Consultative d'Acquisitions du MAC's - voir le chapitre O2.2**

### **Musée des arts contemporains de la Communauté française**

Commission Consultative d'Acquisition du MAC's

82 rue Sainte-Louise, 7301 Hornu

T. +32 (0)65 65 21 21 – F. +32 (0)65 61 38 91

e-mail : [info.macs@grand-hornu.be](mailto:info.macs@grand-hornu.be)

Site : [www.mac-s.be](http://www.mac-s.be)

Contact : Laurent BUSINE, Président, Directeur du MAC's

## **3. Commission d'Intégration des œuvres d'art - voir le chapitre O2.3**

### **Direction générale de la Culture**

Service des Arts plastiques

Secteur intégration dans l'espace public et relations avec les artistes, l'enseignement artistique

44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 413 26 66 – F. +32 (0)2 413 24 15

e-mail : [jean-pierre.vlasselaer@cfwb.be](mailto:jean-pierre.vlasselaer@cfwb.be)

Contact : Jean-Pierre Vlasselaer

## **4. Commission de la Bande dessinée**

### **Direction général de la Culture**

Service général des Lettres et du Livre

Commission d'aide à la bande dessinée

44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 413 21 33

e-mail : [bruno.merckx@cfwb.be](mailto:bruno.merckx@cfwb.be)

Contact : Bruno Merckx

## **5. Commission Consultative des Arts numériques – voir chapitre O3.1**

### **Pour la Direction générale de la Culture**

44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 413 20 30

e-mail : [mathilde.alet@cfwb.be](mailto:mathilde.alet@cfwb.be)

Représentante : Mathilde Alet

### **Pour le Service général de l'Audiovisuel et Multimédia**

44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 413 33 18

e-mail : [anne.huybrechts@cfwb.be](mailto:anne.huybrechts@cfwb.be)

Représentante : Anne Huybrechts

## **6. Commission du Film expérimental (en cours de constitution) - voir chapitre O4.4**

### **Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel**

44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 413 33 42

e-mail : [veronique.pacco@cfwb.be](mailto:veronique.pacco@cfwb.be)

Site : [www.cfwb.be/av](http://www.cfwb.be/av)

Contact : Véronique Pacco, Secrétaire de la Commission



## **7. Commission Consultative des Centres culturels – voir chapitre 08.11**

### **Direction générale de la Culture**

Secteur des Centres culturels

44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 413 24 62 / 64 / 65 / 66 – F. +32 (0)2 413 26 60

e-mail: [centres.culturels@cfwb.be](mailto:centres.culturels@cfwb.be)

Site : [www.cfwb.be/cc](http://www.cfwb.be/cc)

Responsable : Eugène Braet, Inspecteur-Directeur f.f.

Contact : Claudine Vermeiren

## **8. Commission pluridisciplinaire – voir chapitre 03.2**

### **Direction générale de la Culture**

Commission pluridisciplinaire

44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

T. +32 (0) 413 32 26

e-mail : [sophie.leveque@cfwb.be](mailto:sophie.leveque@cfwb.be)

Contact : Sophie Levêque

## **9. Commission de reconnaissance de notoriété pour enseigner dans les Ecoles supérieures des Arts – voir chapitre 09.7**

### **Direction générale des Personnels de l'Enseignement e la Communauté française**

Service général de la gestion des personnels de l'Enseignement e la Communauté française

44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 413 27 87

e-mail: [laetitia.kalimbiro@cfwb.be](mailto:laetitia.kalimbiro@cfwb.be)

Site : [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be) Rubriques : *Carrières, Enseignants, Être en fonction, Expérience utile, Supérieur*

Contact : Laetitia Kalimbiro, secrétaire de la Commission

## **12.9 FRÉQUENCES RADIO POUR L'ÉCOUTE DE L'ÉMISSION – LE MONDE INVISIBLE.**

Pour rappel, *Le Monde Invisible*, produit par le SAP, est une série radiophonique de Thierry GENICOT diffusé sur les ondes de la RTBF (La Première) dans l'émission *Par oui-dire*, tous les jeudis de 22h05 à 23 heures.

L'émission porte sur les Arts plastiques et visuels et, dans une moindre mesure, sur le patrimoine, principalement en Communauté française.

Cet hebdomadaire radiophonique a reçu le prix international «Art in the Media 2007» de la Fondation de Moffarts mettant en compétition les productions Radio Télévision et Internet liées aux Arts Plastiques.

Voir aussi le chapitre **01.5** rubrique C. Production audiovisuelle et chapitre **10**

### **Bruxelles et Brabant wallon**

Bruxelles et Brabant wallon	96.1 FM
Bruxelles centre	92.5 FM

### **Liège**

Liège	96.4 FM
Verviers	91.3 FM
Spa	97.3 FM
Malmedy	89.2 FM
Saint-Vith	87.9 FM
Huy	94.3 FM
Waremme	94.6 FM

### **Hainaut**

Hainaut occidental	106.0 FM
Comines	94.1 FM
Mons	91.5 FM
Ath	97.9 FM
Charleroi centre	94.8 FM

### **Charleroi**

Thuin	93.4 FM
Chimay	87.6 FM

### **Namur – Luxembourg**

Région namuroise	102.7 FM
Couvin	94.2 FM
Ardenne et Sud-Luxembourg	96.4 FM
Bouillon	89.4 FM
Houffalize	90.2 FM
La Roche-en-Ardenne	96.0 FM
Marche-en-Famenne	93.3 FM
Vielsalm	102.8 FM

**En DAB** (radio numérique) sur le bloc 12B (225,648 kHz) qui couvre l'ensemble de la Communauté française ;

**Sur le câble** (avec fréquence FM propres à chaque télé-distributeur) ;

**En DVBT** (numérique hertzien), pour l'instant uniquement en région bruxelloise ;

**Partout dans le monde** en formant le +32 (0)475 15 30 00

[www.lapremiere.be](http://www.lapremiere.be)



## 12.10 RECOMMANDATIONS EUROPÉENNES (Direction générale de la Recherche Scientifique)

### 1. La Charte européenne du chercheur et le Code de conduite pour le recrutement des chercheurs

Depuis le lancement de l'Espace européen de la recherche en janvier 2000, la DG Recherche de la Commission européenne a lancé plusieurs initiatives en vue de répondre aux besoins futurs de l'Europe en termes de ressources humaines dans le domaine de la recherche scientifique et en vue de lutter contre la fuite des cerveaux. Dans cette perspective, la Commission européenne a publié en mars 2005 une recommandation destinée notamment à renforcer l'attractivité de la profession de chercheur : La Charte européenne du chercheur et le Code de conduite pour le recrutement des chercheurs.

Cette recommandation est constituée de deux sections :

- La Charte européenne du chercheur, qui contient des principes généraux applicables soit aux chercheurs soit aux employeurs et aux bailleurs de fonds ;
- Le Code de conduite pour le recrutement des chercheurs, qui s'adresse à toutes les organisations employant des chercheurs.

Les principes applicables aux chercheurs relèvent de thèmes tels que la liberté de recherche, les principes éthiques auxquels ils doivent se soumettre, les responsabilités et attitudes professionnelles, les règles relatives à la diffusion et à l'exploitation des résultats ou le développement professionnel continu.

Quant aux principes applicables aux employeurs, ils visent à améliorer le statut des chercheurs, leurs conditions de travail, à permettre une plus grande mobilité intersectorielle et à accroître les transferts de connaissances entre le monde académique et celui des entreprises.

#### **Mise en œuvre de la Charte européenne du chercheur en CFWB**

L'application de la Charte européenne du chercheur figure parmi les lignes directrices de la politique scientifique de la Région wallonne et de la Communauté française (rapport du Conseil de la Politique scientifique de la RW – mai 2006).

Le Conseil des recteurs des universités francophones (CRef) et le Fonds National de la Recherche scientifique (FRS-FNRS) se sont prononcés fin 2006 en faveur des principes de la Charte et du Code. Par extension, nous pouvons donc considérer que l'ensemble des universités en Communauté française ont adhéré à ces principes.

## **2. La Recommandation du 10 avril 2008 concernant la gestion de la propriété intellectuelle**

Cette recommandation a pour objectif de proposer d'une part des lignes directrices de pratiques destinées aux autorités publiques et d'autre part un code de bonne conduite destiné aux universités et autres organismes de recherche. Les principes figurant dans cette recommandation sont en concordance totale avec les efforts réalisés par nos universités ces dernières années.

## **3. La Communication de la Commission : Favoriser les carrières et la mobilité : un partenariat européen pour les chercheurs.**

La Commission européenne a adopté une communication visant à créer un partenariat européen pour la mobilité et le développement de la carrière des chercheurs. Quatre axes d'actions prioritaires sont prévus :

Recrutement ouvert et portabilité des subventions, Satisfaction des besoins relatifs à la sécurité sociale et aux retraites complémentaires des chercheurs mobiles, Attractivité de l'emploi et des conditions de travail, Amélioration de la formation, des compétences et de l'expérience des chercheurs européens.

La Communauté française prépare actuellement un plan visant à mettre en œuvre cette communication durant la période 2009-2010.

### **Informations à l'attention des chercheurs**

Les chercheurs travaillant en Communauté française peuvent obtenir des informations sur ces recommandations ou communiquer leurs expériences vécues en ces matières en envoyant leurs demandes ou observations par courriel à [marco.segers@cfwb.be](mailto:marco.segers@cfwb.be).

# 13.

**INDEX**

## 13.1 INDEX DES INSTITUTIONS ET ASSOCIATIONS

Abeilles (Les)	209	Art en Marge	142
Académie des Beaux-Arts		ArtBrussels	29, 49, 141
« Alphonse Darville » de Charleroi	235	Arte Coppo / Studio Copeau	141
Académie des Beaux-Arts d'Arlon	237	ARTE News	170, 248
Académie des Beaux-Arts		Artifex asbl	209
et des Arts décoratifs de Binche	235	Artisanat rencontre asbl	205
Académie des Beaux-Arts		Artisanou	205
et des Arts décoratifs de Tournai	236	Assemblée générale du Mouvement du	
Académie des Beaux-Arts de Liège	236	Théâtre Action (AG, MTA)	260
Académie des Beaux-Arts de Namur	236	Association des Centres culturels de la	
Académie des		Communauté française (ACC)	218, 258
Beaux-Arts de Sambreville	236	Association des Cercles francophones	
Académie des		d'Histoire et d'Archéologie de Belgique	261
Beaux-Arts de Verviers	196, 237	Association des Editeurs belges (ADEB)	259
Académie des		Association francophone	
Beaux-Arts de la Ville de Tournai	229	des Musées de Belgique (AFMB)	261
Académie Internationale		Association des Techniciens Professionnels	
d'Eté de Wallonie	194	du Spectacle (ATPS)	259
Académie de musique, théâtre,		Association récréative et	
danse et beaux-arts de Mouscron	236	culturelle - arc asbl	209
Académie royale des		Association royale Office	
Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles	229	généalogique et héraldique de Belgique	261
Académie royale des Sciences,		Asspropro asbl	259
des Lettres et des		Astrac	258
Beaux-Arts de Belgique	99, 115, 240	Atelier (l') - CEC de Marcourt asbl	209
Académie du Weekend asbl	205	Atelier 340 Muzeum	24, 142, 205
Agence Wallonie-Bruxelles		Atelier 56 - Galerie Winance-Sabbe	198,
Design, Mode (WBDM)	33, 123	Atelier (L') – Côté cour – Addiction asbl	205
Amis de la Maison		Atelier aux couleurs du monde	209
des Arts de Schaerbeek (Les) (AMAS)	196	Atelier créatif de Bois-de-Breux asbl	209
Amis de Tourinnes asbl (Les)	179	Atelier créatif de Neufchâteau asbl	209
Amis des Musées de Verviers (Les)	196	Atelier créatif de Pierreuse asbl	210
Amis du Square Armand Steurs (Les)	197	Atelier créatif de Queue-du-Bois as.ft	210
Ampli-junior - CEC de Xhovemont	209	Atelier créatif La Cave	209
Anim'art asbl	209	Atelier des Jeunes	210
Animation et Créativité asbl -		Atelier des Petits pas asbl	206
CEC communaux de Liège asbl	209	Atelier du 82 Joyeux	210
Ante Post asbl	172	Atelier du Livre	
A.P.B.D.	259	de Mariemont	38, 45, 140, 143, 257
Après-midi jeux -		Atelier Gaumais	210
ULB - activités enfants	205	Atelier de l'Image	210
Archives et Musée de la Littérature	111, 173,	Atelier des Jeunes	210
Arlequin (L') – Ligue des Familles	209	Atelier Léopold Plomteux	210
ARP Éditions	166	Atelier Louis Hougardy	210

Atelier modelage, terre		Blanc Murmure asbl	211
et sculpture-taille directe	210	Botanique-Centre culturel	
Atelier Paloke	206	de la Communauté française (Le)	39, 179
Atelier Plume et Pinceau asbl	210	Bouillon de Cultures	206
Atelier Sorcier asbl	210	Bouldegum asbl	211
Atelier théâtre de Binche-Estinnes asbl	210	Brasseurs (Les)	145
Atelier du Trapèze (L') asbl	206	Bull'dingue (La) asbl	211
Ateliers 4D asbl	211	Bureau International	
Ateliers d'art contemporain (Les)	193	de la Jeunesse (BIJ)	130, 254
Ateliers créatifs CAJ'MIR asbl	211	CADCT	212, 217
Ateliers créatifs de Chant d'oiseau	205	Cambre-Mode[s] Show.be (La)	126, 199
Ateliers créatifs de Lillois asbl	211	Caméléon Bavard asbl	206
Ateliers créatifs Schuman asbl	205	Caméra enfants admis	212
Ateliers de la Banane (Les) asbl	205	CEC «le Cla» asbl	212
Ateliers de la rue Voot asbl	206	CEC «le Déclic»	212
Ateliers des CEMEA asbl	211	CEC «Pluri'elles»	
Ateliers du Bout du Monde asbl	210	du collectif des femmes	213
Ateliers du Centre culturel de Dison	211	CEC de Beaufays	212
Ateliers du Foyer (les) asbl	205	CEC de l'APEM - Association	
Ateliers du Léz'arts (les) -		de parents d'enfants mongoliens asbl	212
CEC du centre culturel	211	CEC de la Maison de la culture d'Arlon	213
Ateliers du Soleil asbl	206	CEC du Centre Culturel de Rossignol	212
Ateliers du Temps libre	206	CEC du Centre	
Ateliers Malou (les) asbl	205	Culturel R. Dumont d'Athus	212
Ateliers populaires (les) asbl	206	CEC du Centre Culturel	
B.P.S. 22 (Bâtiment provincial Solvay)	144	régional du centre	183, 195, 212
Babylone-Carrefour culturel	198	CEC du Château d'Ordange	212
Baraka asbl (ancien CEC de l'ouest)	211	CEC du Pivot culturel –	
Baraque (la)	211	L.S.T. Andenne asbl	213
Bas les masques asbl	211	CEC du Pivot culturel –	
Bataclan (le) asbl	206	L.S.T. Namur asbl	213
La Bibi – Centre		CEC du Terrain	
de Promotion humaine asbl	211	d'Aventures de Louvain-la-Neuve asbl	213
Bibliothèque de l'Académie royale de		CEC du Théâtre de Namur asbl	213
Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts	115	CEC Fraipont	212
Bibliothèque Espace 27 septembre	111, 251	CEC Imagine de la Maison	
Bibliothèque et réserve		de la culture de Tournai	212
précieuse du Musée		CEC Jeanne François asbl	212
royal de Mariemont	112, 140, 202	CEC de Perwez – CECF asbl	213
Biennale ARTour	183, 195	Centre d'Art contemporain	
Biennale internationale		du Luxembourg Belge	146, 202
de la Dentelle	97, 198	Centre Belge de la Bande Dessinée	145
Biennale internationale		Centre créatif communal –	
du Design de Liège	162	Atelier Céramique	213
Biennale internationale		Centre culturel	
de la Photographie et des Arts visuels	149	de Bastogne	71, 199, 202, 257

Centre culturel du Brabant wallon (CCBW)	180	Commissariat Général aux Relations Internationales (CGRI)	6, 10, 11, 30, 33, 35, 42, 123, 127, 152, 254
Centre culturel de la Communauté française / Le Botanique	23, 28, 39, 53, 69, 179	Comptoir (Le)	175, 257
Centre culturel Jacques Franck	182	Concertation permanente des Employeurs des Arts de la scène (CONPEAS)	260
Centre culturel de Marchin	183, 199	Conseil Bruxellois des Musées	261
Centre culturel régional du Centre	183, 195, 212	Contre-poing asbl	213
Centre culturel de Thuin	184	Convivance théâtre asbl	214
Centre culturel transfrontalier Le Manège.Mons	185	Coron (Le) asbl	214
Centre culturel de Watermael / Boitsfort / La Venerie	187	Couleurs Jeunes asbl	206
Centre culturel de Woluwé-Saint-Lambert / Wolu-Culture	95, 188	Couleur Quartier - CEC du Centre culturel régional de Charleroi asbl	214
Centre de la Gravure et de l'Image Imprimée	45, 55, 96, 135, 257, 263	CREAHM - Région wallonne asbl	214
Centre Hélios	195	CREAHM Bruxelles asbl	206
Centre International pour la Ville, l'Architecture et le Paysage (CIVA)	147	Croisiers (Les) - CEC provincial	214
Centre Loisirs et Culture asbl	213	D.A.P - le courant d'air	214
Centre de Recherche Cobra	135	Daily-Bul	166
Centre de la Tapisserie, des Arts du Tissu et des Arts Muraux	136, 263	Danse et Cie	214
Centre wallon d'Art contemporain / La Châtaigneraie	96, 148	DAP – Le courant d'air	214
Chalet de Haute Nuit (Le)	148	Dentelle d'Art	214
Chambre patronale des employeurs permanents des arts de la scène d'expression française	260	Domaine de la Lice	97, 200
Chambre des Théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse (CTEJ)	260	Domaine du Château de Seneffe – Musée de l'Orfèvrerie	137, 165
Charleroi Image	195	Douzerome asbl	207
Châtaigneraie (La) / Centre wallon d'Art contemporain	96, 148	D'une certaine gaieté, le Cirque Divers	189
Chiroux (Les)	149, 181	Dynamusée - diffusion culturelle asbl	207
Cie Tak Tak asbl	213	Ecole du Cirque de Bruxelles asbl	207
Cinquième couche (La)	177	Ecole du Cirque de Gembloux	214
Circomédia asbl	213	Ecole du Cirque d'Honnelles	214
Cirqu'Conflex asbl	206	Ecole du Cirque du Brabant wallon	214
Cirque du Doudou asbl	213	Ecole Nationale Supérieure des Arts Visuels de La Cambre (ENSAV)	49, 70, 185, 199, 229
City Sonics	185, 192	Ecole de recherche graphique – L'E.R.G.	230
Collin'arts – Résidence d'artistes du pays des Collines	189	Ecole Supérieure des Arts Plastiques et Visuels de la Communauté française	229
		Ecole Supérieure des Arts de la Ville de Liège	230
		Ecole Supérieure des Arts Saint-Luc de Bruxelles	230
		Ecole Supérieure des Arts Saint-Luc de Liège	230
		Ecole Supérieure des Arts Saint-Luc de Tournai	230



Ecole supérieure communale des Arts de l'image « Le 75 »	70, 229	Heure Atelier (L') - La Gerbe asbl	207
Éditeurs littéraires de Belgique (Edilib)	258	Histrion Circus asbl	215
Éditions Luc Pire - La Renaissance du Livre	37, 176	Idéal stand-art-is asbl	207
Employé du moi (L')	178	ikob	9, 11, 25, 26, 27, 30, 130, 163,
Espace 251 Nord	35, 42, 43, 44, 150	Initiatives en Val de Sambre (IVS)	154
Espace Galerie Flux	150	Institut supérieur d'Architecture Intercommunal - ISAI	231
Espace Image - CEC des Faucons Rouges	214	Institut supérieur pour l'étude du langage plastique (Iselp)	10, 23, 26, 39, 40, 50, 51, 54, 69, 75, 154
Espace Jeunes	215	Interactive Media Art Laboratory (iMal)	31, 79, 155, 190
Espace photographique Contretype	30, 45, 50, 151	Jardin des Enfants (Le) asbl	215
Esperluète Editions	167, 175	Jeunesse et Arts plastiques (JAP)	28, 74, 155
Et Qui Libre asbl	215	Jeunesse et famille asbl	207
Faculté Universitaire Notre-Dame de la Paix	221	Jolies Notes (Les)	215
Farfadet (Le)	215	Kaléidoscope (Le)	215
Fédération des Artistes de la Rue (FAR)	259	KOMA	156
Fédération des Arts de la Scène (FAS)	259	Komplot	12, 164
Fédération des Compagnies de Théâtre d'Amateurs (Fé.Co.Ta.)	260	Kraak (Le) asbl	215
Fédération nationale des Compagnies dramatiques (FNCD)	260	La Lettre Volée	42, 43, 172
Ferme de Martinrou asbl	215	Libellule à bulles (La) - CEC d'Hermalle-sous-Huy	216
F.I.B.B.C.	259	Li Cwerneu - CEC	216
Flux News	168, 257,	Maison d'art actuel des Chartreux (MAAC)	164
Foire du Livre de Bruxelles	31, 32, 45, 46, 47, 175, 202	Maison de l'Amérique Latine asbl	207
Fondation Bolly Charlier	201	Maison de la Culture de la Province de Namur	25, 157
Fréon	168, 177	Maison de la Culture de Tournai	26, 27, 42, 43, 71, 157, 212
Frémok	168	Maison des Ateliers (La) asbl	216
FUNDP - Faculté de philosophie et lettres	221	Maison des Auteurs	258
Gad'lis (Les) - Ateliers des Beaux-Arts asbl	215	Maison des Enfants (La) asbl	207
Galerie de Prêt d'OEuvres d'Art (GPOA)	152	Maison des Enfants d'Anderlecht (La) asbl	207
Galerie Ephémère, vitrine d'Antécédence	201	Maisons des Enfants Van Dyck asbl	207
Graffiti asbl	215	Maisons des Savoirs-ATD quart-monde	208
Graphoui	207	Manège.Mons (Le)	185
Grenier (Le) asbl	215	Marché du Livre de Mariemont	202
Groupement des arts	215	Marelle (La) - ludothèque asbl	216
Hainaut, Culture et Démocratie	153	Médiatine (La)	26, 95, 188
Halles de Schaarbeek (Les)	80, 181, 199, 246	Mercredis artistiques asbl	208
Hesse CEC asbl (La)	215	Méridien (Le)	158
		Métaphores asbl	216

Miroir vagabond asbl	216	Le Sentier de la Communication –	
Mômes Circus asbl	216	Théâtre Mâât asbl	208
Mosaïque (La) - atelier créatif	216	Service du médiateur de	
Musée des Arts contemporains de la		la Communauté française	118, 120, 252
Communauté française (MAC's)	11, 55,	Silex (Le) asbl	208
	69, 73, 74, 135, 138, 261, 271	Société des auteurs et compositeurs	
Musée de l'Orfèverie (Domaine		dramatiques (SACD)	258
du Château de Seneffe)	137, 165	Société civile des auteurs	
Musée de la Photographie à Charleroi	138	multimédia (SCAM)	59, 70, 258
Musée en Plein Air du Sart-Tilman	55, 139	Société Mutuelle	
Musée et Société en Wallonie (MSW)	261	pour Artistes (SMART)	64, 259
Musée royal de Mariemont	38, 45, 54,	Spirale (La) asbl	217
	56, 112, 140, 143, 202, 253, 257	Surprise et Silence asbl	217
Museum für Zeitgenössische		Syndicat des libraires	
Kunst / ikob	26, 30, 130, 163	francophones de Belgique (SLFB)	258
Musiques et Recherches asbl	216	Tandem	171
Note Bleue	216	Terre franche -	
Notre Coin de Quartier asbl	208	CEC du Centre Culturel l'Ecrin	217
Nouveau Théâtre Le Méridien	158	Tournesol Conseils s.a.	176
Objectif Lune	216	Tournesols (Les) asbl	217
Ouvriers (Les) -		Transcultures	79, 185, 192
Centre artistique de Nivelles asbl	216	Tribal souk asbl	217
Office d'Art contemporain	158	Triennale de l’Affiche politique	186
Orangerie / Centre culturel		Triennale européenne	
de Bastogne (L')	71, 199, 202, 157	du Bijou contemporain	159, 165
Parlement de la Communauté		ULB – Faculté de philosophie et lettres	222
française Wallonie-Bruxelles	41, 98	Ulg – Faculté de philosophie et lettres	221
Part de l'Oeil (La)	169	Union des Artistes du Spectacle	260
Périscopé	203	Union culturelle wallonne	260
Petit chevalet (Le)	216	Université catholique de Louvain	59, 221
Pierre d'Alun (La)	170	Université libre	
Pivot (Le) asbl	208	de Bruxelles	28, 44, 59, 70, 222
Prairie (La) asbl	216	Université de Liège	59, 139, 221
Pré-en-Bulle asbl	217	Vénerie (La) – Centre culturel	
Prométhéa	190	de Watermael / Boitsfort	187, 208
Pro-Musica	217	Ville de Mons	40, 104, 185, 192, 231
Province de Hainaut	136, 144	Wolu-Culture – Centre culturel	
Quinquet (Le) asbl	217	de Woluwé-Saint-Lambert	95, 188,
Rasquinet - Ateliers créatifs asbl	208	World Crafts Council (WCC-BF)	9, 33, 34, 35,
Recy-clart	191		38, 50, 51, 70, 124, 126, 159, 165, 260
Reid (La) - CEC asbl	217	Yellow Now	171
Renaissance du Livre (La)	37, 176	Youplaboum asbl	208
Réunion des Auteurs Chorégraphes	259	Zorobabel	208
Rond-point des Arts	170		
Ruelle (La) - CEC « l'école d'ici » asbl	208		

## 13.2 INDEX DES PERSONNES CITÉES

\* voir organigramme

Adam Véronique	211	Bertha Stéphane	192	Busine Laurent	43, 73, 74, 138, 261, 271
Akerman Chantal	80	Besanger Françoise	223	Bussers Paul	56
Alechinsky Pierre	291	Besure Patrick	258	Cabaraux Freddy*	–
Alet Mathilde*	80	Bezzan Cécilia	43	Califice Benoît	44
André Jean-Marie	240	Biedron Wojtek	28	Canonne Xavier	39, 138
Andreasen Kasper	294	Bienfait Carine	74, 155	Capitani Laure*	33, 34, 123
Andrin Jean-Michel	111	Bihain Michaël	33	Capron Marie-Agnès	229
Andrieu Isabelle	77	Billo Marjorie*	27	Caron Martine	212
Angeli Marc	103	Binard Théa	257	Cartuyvels Vincent	10, 70, 71, 74, 80, 229, 257
Antaki Michel	189	Biot Paul	260	Cassiers Jean-Michel	14
Antoine Marc	213	Blommaert Jean-Claude	38	Castin Brigitte	213
Antoine Stéphane	208	Blondiau Thibaut	155	Catoire Guibert	179
Arcq Didier	187	Boermans Michel	259	Ceulemans Catherine	184
Ardenne Paul	43	Bogaert Maryse	205	Chable Thomas	30, 44
Aubier Jean-Marie	196	Bolly Marc	233	Chapelle Véronique	206
Auquier Jean	145	Bonnier Bernadette	157	Charlier Françoise	215
Bacchi Maria Grazia	43	Bonte Patrick	259	Charlier Jacques	28, 40, 49, 73, 246, 292
Bader Joerg	43	Bosquillon Marcelline	40	Chiandotto Lorenzo	259
Baensch Thorsten	29	Bossut Louise	295	Chopin Odile*	24, 25, 26, 27, 29, 37, 38, 56
Baiwir Jean-Claude	100	Bothuyne Maureen	236	Christiaen Vincianne	162
Bal Mieke	42	Bouchez Martine	35	Chung Sen	30
Baloji Sammy	30	Bouckaert Bertrand	289	Cicuttini Paola	97, 200
Balthasart Véronique	130	Boulanger Laurence	259	Claeys Corinne	31
Balthazar André	166	Bouschet Gast	41	Clark Henri	208
Barbareau Karine	169	Bovesse Nicolas	33	Claus Christian	262
Barnabé Jean-Bernard	237	Brachet Lise	29	Claus Eric	183
Barzin Michel	153, 262	Braet Eugène	218, 272	Cleempoel Michel	79
Basile Antonella	176	Brasseur Camille	177	Clerbois Michel	69
Bastianelli Toni	226	Brasseur Damien	225	Codden Claude*	–
Baudine Nathalie	110, 242	Bremer Christiane	210	Colet Emile	213
Baudson Michel	23, 39, 229	Breucker Damien	175	Collard Christine	225
Bautier Marina	33	Breuer Jean-Luc	206	Collard Didier	40
Bauwens Pascal	33, 123	Breyer Alain	294	Colle Pierre	80
Bay Bernard	229	Bricq Armand	235	Collin Fernand	261
Bayet Isabelle	215	Briffoz Guy	223	Copetti Andrea	166
Beck Béatrix	289	Brodsky Constantin	100	Cordy Valérie	79
Beguín Jean-Pierre*	–	Brohez Jean-Paul	30	Cornut Gaëlle	159, 165, 294
Belgeonne Gabriel	171	Brunin Francine	206	Corominas Cyrielle	295
Ben El Caid Samir	207	Brys-Schatan Gita	23, 154	Cosyns Caroline*	118
Benon Jean-Pierre	229	Buccela Fabrizio	231	Coulie Bernard	221
Benozzi Walter	224	Buchwald Kurt	41		
Berlanger Marcel	292	Bultiau Olivier	142		
Bernard Yves	79, 155	Burkhard Balthasar	292		
Bernier Pascal	292	Burnotte Pierre	259		

Courtmans Godefroid	227	Dekyndt Edith	48, 262	Draguet Michel	28, 43, 44, 135
Courtois Pierre	262	Dell' Arco			
Cravillon Isabelle	230	Maurizio Fagiolo	43	Dubnick Maren	205
Crèvecoeur Guy	205	Delabaye Michel	289	Dubuisson Christel	173
Cros Carine	211	Delabaye-Goeminne		Dumont Fabienne	24
Cukier Dan	90	Myriam	197	Dupont Pierre-Paul	38
Cuyx Marc	209	Delaigle Elodie	192	Dupuis Christine	29
Daffe Joseph	260	Delattre Marie-Blanche	143	Durieux Claude	138
Dagonnier Ronald	30, 36	Delaunois Alain	291	Dutrieux Daniel	262
Dalemans Michel	80	Delaunois Amélie	98	Einsweiler Annette	206
Dal Zotto Joseph	226	Delcampe Tony	199	Errens Jos	234
Dal Mas Aurore	295	Delcor Frédéric*	87	Eryoruk Ayse	206
Dans Michaël	292	Delire Patricia	205	Eryoruk Emine	206
Dartevelle Patrice*	4, 72,	Delooz Dominique	207	Eyberg Sylvie	36, 39, 43
Dassonville Chantal*	–	Delville Robert	190	Fabry Nadine	215
Daussaint Luc	195	Delvoye François	69, 179	Fagan Véronique	209
Dawans Kazia	212	Delwiche Charlotte	97, 198	Farahnick Isabelle	33, 123
De Block Phil	206	Demarche Ludovic	210	Faux Françoise	260
De Boeck Marianne	118	Demotte Rudy	87, 251	Feaux Valmy	268
de Braekeleer Catherine	96, 135, 257	Denis Anne	41	Federinov Bertrand	112
De Caluwe Jacques	226	Denefve Jean-Pierre	156	Feidler Francis	130, 163
De Cicco Joséphina	225	Denuit Béatrice	99, 240	Felten Christine	77
De Clerck Brigitte	14	Depaire Jean-Pierre	259	Ferdjioui Fadila*	108
de Duve Thierry	36, 39, 43	Deprez Henri	223	Fermeuse Colette	136
De Gobert Philippe	39	Dermience Sonia	164	Fernandez Xavier	262
de Hults Astrid	217	Deru Jean-Luc	203	Firquet André	49
De Jaer Philippe	56	Deshays Daniel	49	Flasse Yvan	230
de Limbourg Virginie	100	Desiderio Francis	52	Florani Marie-Caroline*	71, 270
de Meeüs Brigitte	258	Desmedt Emile	29, 100, 139, 262, 293	Foidart Paul-Jean	209
de Norre Jacques	195	Destino Nicolas	33, 123, 153, 292	Fol Carine	142
De Paepe Jean-Luc	240	Detrez Alain	232	Förg Günther	30, 292
de Pierpont François	261	Devolder Eddy	194	Forrest Mariska	205
De Reymaeker Michel	23, 26, 40, 42, 257	Devriese Didier	59	Foulon Pierre-Jean	140, 257
De Wan Christiane	213	Dewez Nathalie	33	Fournal Dominique	235
Defawe Jean-Michel	259	Dherte Pierre	260	Fourneau Joëlle	100
Deflandre Jacques*	31	Di Rupo Elio	42	Fournier Bernard	216
Degand Véronique	37	Dillen Anne	202	Fouss Daniel	290
Degardin Sylvie	153	Diord Jean-François	262	Franck Philippe	79, 185, 192, 293
Degouve De		Dory Willy	202, 257	Fradcourt Ariane*	4, 12, 23, 24, 26, 32, 33, 34, 35, 37, 38, 40, 42, 45, 46, 48, 71, 80, 81, 85
Nuncques William	292	Dotremont Christian	24, 44, 48		
Degroot Alain	207	Downsbrough Peter	76		
Dehaut Michel	235				

Francart Peggy	213	Gonze Paul	188, 294	Jacquemin Frédéric	43
François Jean-Michel	157	Gorelov Pauline	33, 123	Jamart Christine*	47
François Michel	27, 30, 35, 43, 73, 157,	Graci Maïté	159, 165	Jamart Pascale	222
Freisager Katrin	292	Graci Sabrina*	270	Jaminon Michel	211
Frennet Lydwine	214	Graulich Bénédicte	209	Janssens Ann Veronica	42
Frère Eric	88	Gravis Yolande	208	Jansseune Sophie	144
Freson Florence	262	Greish Philippe	194	Jaumain Michel*	109, 242
Fromont Pierre	234	Grossé Martine	109, 242	Jeanray Pierre	51
Frydman Maurice	30, 157, 293	Gruszow Mira	102	Jennebauffe Sylvain*	27
Fuks Karine	208	Guillaume Christine*	47, 81	Joiret Marie-Hélène	96, 148
Galand Anne-Marie	205	Gybels Marie	70	Jonard Thierry	234
Garcia Ana	176	Hannaert Félix	257	Jones Anne	30
Garot Jean-Claude	198	Hanssens Marjolaine	137	Josse Dany	72, 74
Garsou Martine*	65	Hanuise Alain*	–	Jungling Julienne	210
Gatel Raphaël	44	Happart Eli	44	Jungblut Guy	171
Genard Jean-Louis	232	Hasquin Hervé	99, 240	Kacelenbogen Michel	260
Genicot Thierry	48, 49, 249, 272	Hecquet Baudouin	211	Kaiser Pascal	79
Gérimont Patricia	204	Henderick Bénédicte	101, 154, 292	Kalimbiro Laetitia	239, 272
Gevaert Yves	43	Henne William	208	Kasimir Marin	27, 164, 196, 262, 289, 292
Gheerardijn Jean-Marie	291, 292	Hensenne Walther	141	Kaufman Charlie	292
Ghuys Martine	97, 200	Henrion Pierre	139	Kestens Marie-Anne	207
Giambona Graziella	257	Hepner Monique*	–	Kinna Nanou	212
Gibon Sophie	210	Henrion Suzette*	74	Klein Françoise	230
Gigounon Bernard	292	Herlin Bernard	216	Klenes Anne-Marie	262
Gilain Christine	211	Hermanus Paul-François	292	Knott Dominique	214
Gilbert Raymond	216	Hick Myriam	216	Kuypers Jean-Pol	211
Gilbert Viviane	209	Hocquet Catherine	153, 240	Laanan Fadila	6, 16, 38, 39, 41, 42, 66, 72, 74, 88, 251
Gilgean Vanessa*	–	Holmes Brian	43	Laby Alain	217
Gilles Stéphan	262	Housen Jean	96, 139	Laffineur Robert	59
Gillis Bernadette	116	Houyoux-Pilar Chloé	295	Lafosse Maurice	40
Gilsoul Nicolas	102	Hubin Jean-Pierre*	–	Lahaut Pierre	262
Glibert Jean	262	Hubinon Dominique	228	Lahaye Martine	37, 72
Gluckmann David	237	Hurard Joël	237	Lambert Ludovic*	–
Gob Robert	232	Hustinx Damien	44	Lambert-Fizaine Monique	212
Godart Cécile	87	Hutsemekers Xavier	211	Lambert Pierre	224
Godefroid Jean-Louis	30, 45, 151	Huybrechts Anne*	80, 271	Landblin André	40
Goetghebeur Nicole	101	Iezzi Jacques	184	Lampertz Andréa	216
Gohy Charles-Olivier	42, 43	Impeduglia Laurent	103	Landrieu Jean-Paul	230
Gohy Françoise	261	Ingberg Henry* (†)	39, 40, 47	Lange Jacques	72
Goldberg André	182, 290	Istasse Jean-François	41	Langlais Jean-Louis	212
Gondry Michel	292	Jabon Luc	58	Laurent Sonia	215
		Jacob Laurent	35, 42, 43, 44, 150	Lebon France*	–
		Jacques Philippe	234	Lechien Michel	293

Leclercq Anne	34, 35, 70, 159, 165, 260	M'Pane Aimé	30	Mortier Françoise	152
Lecomte Yves	100	M'Rabet Bachir	205	Mossoux Pierre	199
Leconte Jean-Marie	206	Macel Christine	11, 36, 44	Mouffe Michel	292
Lecoq Claire	237	Macoir Elisa	209	Moulin Pierre	236
Leentjens Christelle	33, 123	Macsai Gyuri	44	Moureau Jean-Marie	214
Lefevre Patrick	59	Mafai Miriam	43	Moureaux Philippe	266
Lefin Paul	260	Magnan Daniel	194	Mouton Joseph	44
Legge Jacky	27, 71, 157, 212	Magritte René	23, 28, 39, 49, 291	M'Rabet Bachir	205
Legrand Jean-Claude	262	Mahieu Jean-Marie	77	Mund Hélène	101
Leisgen Barbare et Michaël	24, 41	Mairesse François*	140	Muyle Johan	49, 144, 246, 291
Lejeune Gaston	210	Mathieu Dominique	145	Mwilambwe Vitshois	30
Lejeune Mathilde*	123	Malolepszy Christine	98	Nandi Alok	79
Lejeune Robert*	-	Malvoz Louis	201	Nardone Antonio	170
Leloup Anne	167, 202	Mannaerts Valérie	36, 43	Natalis Martine	215
Leloup Michel	145	Marcadé Bernard	39	Navarro Emilio	207
Leloup Roland	205	Marcelis Bernard	70	Navet Luc	70
Lemaire Sylvie	71, 217	Marchetti Jean	170	Nelles Norbert	232
Lemonnier Arlette	26, 69, 154, 257	Maréchal Marc	236	Neuray Marie-Claire*	24, 25, 26, 29, 30, 37, 56, 72, 107, 263
Lenglet Alan	208	Marlier Pascal	184	Nieuwdorp Hans	101
Lenoble Myriam*	89	Mari Bartomeu	74	Noiret Michèle	80
Lenoir Anne	127	Marshall Maria	292	Nossent André	224
Lentzen Evelyne*	59, 81	Martin Jean-Luc	236	Nyns Charles-Henri	59
Leonardi Michel	76, 292	Martig François	49	Obst Jocelyne	216
Leroy Kim	187, 294	Martin Richard	91, 239	Octave Jean-François	183, 262
Lessire-Blas Dominique	209	Martin Xavier	292	Olivier Paul	214
Lestarquit Bruno	291	Massaert Lucien	169	Oprenyeszk Raphaël	44
Lesuisse Anne-Françoise	149	Massin Marie-Hélène	90	Orban Myriam*	25, 27, 29, 31, 32, 33, 34, 35, 37, 40, 46, 47
Levêque Sophie*	81, 171	Massinger Véronique	77	Ost Christian	226
Liben-Steyns Jean-Marc	28	Masson Myriam	180	Pacco Véronique*	89, 90, 271
Licht Monique	80	Mayaudon Béatrice	207	Papier Suzanne	159, 165
Liebhaverg Anne	210	Mayer Marina	234	Parée Daphné	228
Lison Jean-Baptiste	54, 202	Menin Marie*	33	Parisse Jacques	40
List Garret	24	Merten Michel	59	Pascaud Claire	115
Lombard Leslie*	27	Merckx Bruno*	65, 271	Paternotte Christiane	205
Longrée Maxime	235	Meskens Jean-Marie	227	Pauwels Eric	90
Lopez-Menchero Émilio	30	Meurant Serge	90	Payon Jean	237
Loth Muriel	211	Michels Dominique	176	Peclow Valérie	148
Low Katia	33, 123	Mierop Caroline	229	Pécourt Stéphanie	84
Löwenthal Xavier	177	Migeot Jacques	211	Peers Muriel	187
Lozet Jean-Pierre	196	Miltcheva Marie	189		
Luciani Annie*	31, 69, 72	Mockä Design	33		
Lunghi Enrico	74	Moens Aline	207		
		Monfils Philippe	266		
		Moray Benjamin	102		
		Morero Giorgia*	27, 33, 123		

Pelletti Daniel	235	Rian Jeff	44	Suárez-Bock Alexandro	213
Penone Giuseppe	73, 292	Ricaille Elisabeth	210	Swinne Michel	108
Pépin Philippe*	209, 242	Richard Frédéric	33, 123, 239	Tapta	28, 49
Persoons Françoise	179	Robin Daphné	215	Thonnard Marie*	34
Pestieu Vincent	227	Robin Gwendoline	24, 182, 292	Temmermans Ludovic	189
Peeters Françoise	204	Robin Sarah	295	Teugels Lucienne	121
Petit Elric	33	Robin Tristan	101	Thoirain Claude	201, 292
Petteau Michel	227	Rolet Christian	157, 262	Tison Pascale	48, 249
Piazza Muriel	70	Rollin Pierre-Olivier	144	Todoroff Todor	79
Piccarelle Patrick	234	Rombouts Guy	292	Torfs Jean-Claude*	110, 242
Pichrist Sylvie	102	Rouard Jean-Pol	186, 294	Tsimba Freddy	30
Picqué Charles	39, 40	Rouche Anne-Françoise	215	Twyffels Brigitte	222
Pijaudier-Cabot Joëlle	74	Ruff Thomas	292	Urbain Robert	266
Pintus Pinky	33	Ruggin Maria Christina	235	Vaincel Elisa	59
Pire Luc	176, 294	Rummens Pierre	226	Valentini Annie	179
Piret Catherine	209, 215	Russo Violenda	213, 245, 248	Van Audenhaege Joël	166
Pirlot Chantal	190	Salden Thomas	154	Van Boxstael Geneviève*	–
Pirotte Nathalie	237	Salvo Clotilde	210	Van Campenhout Thierry	182
Platéus Benoît	42	Saponara Luccia	206	Van Caster Eric*	–
Plissart Marie-Françoise	30, 48	Saublain Raymond	295	Van Craeynest Pierre	238
Poiret Chantal	59	Scailquin Jean-Pol	214	Vanden Bossche Anne	129
Polegato Lino	36, 150, 168, 257	Scandolo Alain	225	Van de Putte Cécile	208
Polet Eric	236	Scheuer Michel	221	Van den Berg Eric	230
Pollet Anne	181	Schmidt Michaël	24, 41	Van den Wildenberg Hélène	162
Poncelet Bernard	108	Schmitz Alain	146	Van Essche Eric	154
Poncin Bernadette	212	Schurger Edith	139	Van Geneberg Grégory	205
Pouleur Michel	56	Scohier Christophe	118	Van Hasselt Thierry	168
Pourtois Christophe	147	Scoufflaire Julie	96	Van Hee Olivier	180
Poznanski Emmanuelle	179	Segers Marco	91, 239, 275	Van Houtte Marie-Estelle	205
Prum Antoine	28, 49	Servais Florence	68	Van Miegroet Catherine	206
Quaghebeur Marc	173	Sikivie Emmanuelle	193	Van Mol Véronique	202
Quraishi Aria*	–	Simonet Marie-Dominique	251	Van Ormelingen Jean-Jacques	261
Rabineau Agnès	180	Slock Jean-Luc	212	Van Roosbroeck Myriam	260
Recchia Ludovic	39, 72, 140	Sluse Daniel	230, 236	Van Steenbrugge Marianne	224
Rémy Céline	216	Spinewine Olivier	101	Van Zeeland Catherine	71
Renard Christian	195	Spitaels-Evrard Anne	39, 40, 74	Vandeloek Eric	128, 129
Renard Marc	30	Sorlet Véronique	190	Vandenhove Roland	208
Renard Olivier*	107	Soucy Pierre-Yves	172	Vander Bruggen Marie-Louise	205
Renders Karen	141	Stanescu Michèle	154	Vander Gucht Daniel	42, 70, 172
Renier Jean-Paul	258	Stroo Cyriel	101, 158	Vanderbob Bob	49
Rentier Bernard	221	Stroobants Jean-Marie	158	Vanderheyde Catherine	102
Renwart Marc*	25, 26, 38, 41	Suárez-Antuna Nancy	164		
Reuzé Sébastien	30				

Vanderhulst Guido	261	Wuidar Léon	76, 262
Vanderschelden Marijke	206	Wullus Fabienne	234
Vandersmissen Fabrice	187	Young Frédéric	59, 258
Vandeveld Jean	259	Yslaïre Bernard	80
Vandevijver Frédéric	112	Zaks Léon*	–
Vanesse Etienne	205	Zaldastanishvili Mariam	103
Vanroy Thierry	209	Zaleski Pierre-Michel	28, 49
Vantournhout Franck	233	Zurstrassen Yves	30
Vasseur Yves	185	Yslaïre Bernard	80
Vausort Marc	138	Zaks Léon*	–
Velasti Claude	33	Zaldastanishvili Mariam	103
Vercheval Georges	257	Zaleski Pierre-Michel	28, 49
Verleyen Jean-Paul	101	Zurstrassen Yves	30
Vermeiren Arlette	75, 262		
Vermeiren Claudine	218, 272		
Vermeulen Nadia	259		
Versaen Frédérique	257		
Verschueren			
Anne-Thérèse	186		
Verstraeten Fabienne	80		
Ververs Céline	224		
Vesters Eliane	206		
Villers Guy	260		
Villette Albert	225		
Vincke Philippe	222, 249		
Viscardy Pascale*	24, 37, 40, 47		
Vlasselaer Jean-Pierre*	26, 42, 43, 261, 271		
Vokaer Robin	101		
Wagner Roger	30		
Wansart Viviane	205		
Warny Gigi	76		
Warzée Gaëtane	261		
Wathieu Marc	79		
Watremez Jean-Marc	235		
Wéry Marthe	26, 39, 48, 144		
Wilhelmy Ginette	212		
Wilmart Claudine	210		
Wilquin Luce	258		
Winance Alain	158, 198, 293		
Winants Jean-Marie	237		
Wodek	24, 142		
Wolff Françoise	36		
Wonner Solange	95, 188		



## 13.3 INDEX DES ARTISTES ILLUSTRÉS

Alves Pereira Manuel	294	Franceus Cécile	142	Rijs Xavier	188
Aliys Francis	73, 138	François Bernard	34, 165	Robin Gwendoline	24, 182
Amand Nathalie	198	Frydman Maurice	30, 157	Rosen Marie	291
Antoine Elodie	96	Geers Kendell	144	Rouard Jean-Pol	186
Atgent Eugène	166	Geoffray Agnès	173	Roux Léopoldine	184
Bailleux César	153	Ghysels Jean-Pierre	153	Ryslavy Kurt	291
Balthazar André	166, 167	Goldberg Noémie	165	Sebti Yacine	155
Barthes Frédéric	152	Gonze Paul	188	Sonville Paty	197
Barzin Michel	153, 262	Gonze Thierry	153	Stas André	148
Beaudry Charlotte	141	Grooteclaes Hubert	203	Strebelle Vincent	188
Bismuth Pierre	156	Haar Marie-Paule	34, 153	Van Ael Peter	153
Boldyreff Olga	137	Henderick Bénédicte	101, 154	Van Impe Antoine	290
Brasseur Camille	177	Herbauts Anne	167	Van Saltbommel Sofi	202
Bredo Jean-Pierre	143	Huby Simone	197	Vidal Régis	291
Breucker Roland	167	Hunzinger Claudie	146	Willequet André	101, 105, 153
Brodsky Philippe	189	Huon François	145	Willems Suzanne	173
Bury Pol	137, 166, 167	Iezzi Jacques	184	Winance Alain	158
Chalmet Nora	200	Ishii Atsuko	294	Yperman Chris	170
Chuffart Valérie	97, 98	Israël Thomas	192		
Clabots Françoise	143	Jacquemart Philippe	188		
Clément Nicolas	180	Jadinon Roland	153		
Crèvecoeur Kikie	97	Janssens Djos	183		
Daniel Daniel	149	Kaliski Sarah	170		
De Bruyckere Berlinde	291	Kasimir Marin	27, 164, 196, 262		
De Mello Natalia	188	Koch Pascal	163		
Delory Xavier	149	Laoureux Denis	177		
Denmark	140	Lecouturier Emilie	150		
Depiéreux Anne	178	Leus Nicolas	199		
Desmedt Emile	29, 39, 100, 139, 262	Lévêque Claude	291		
Dessardo Marco	159	Lovsin Polonca	291		
Destino Nicolas	33, 123, 153	Macias Diaz Sylvie	96		
Detournay Isabelle	98, 99	Million Philippe	291		
Devens Dre	141	Miralles	147		
Devreux Pierre	201	Mutlu Selçuk	151		
Doleac Florence	291	Olyff Michel	136		
Dujardin Jacques	159	Pellizzari Paolo	139		
Duyckaerts Éric	6, 7, 11, 30, 36, 38, 44, 49, 131	Pereira Manuel Alves	291		
Esteban	153	P.igloo Projects	291		
Ervinck Nick	95	Poincelet Frédéric	178		
Falise Catherine	153	Poncelet Céline	150		
Fauville Daniel	201	Quesney Daniel	166		
		Rancourt Jacques	171		

## 13.4 RÉFÉRENCE DES ILLUSTRATIONS

**AKDT** : Installation de groupe réalisée lors du stage de juillet 2006 de l'AKDT dans un bâtiment désaffecté, détruit depuis.

© AKDT 2006

**Amis de la Maison des Arts de Schaerbeek** : œuvre de Marin Kasimir « Frise en fleur » présentée lors de l'exposition « From here to there » qui s'est déroulée à la Maison des Arts de Schaerbeek du 7 novembre au 21 décembre 2007.

Une installation en façade arrière de la maison. L'artiste intègre une série de paraboles de télévision.

Chaque parabole est support d'une œuvre photographique marouflée. Support à la fois dans la continuité du travail de l'artiste qui questionne façades, murs de métro, fronton d'immeubles ou de centres commerciaux. Nouveauté du choix du marouflage sur parabole, à l'heure où celles-ci croissent de manière souvent anarchique et sans permis dans le quartier.

© Marin Kasimir, 2007

**Amis des Musées de Verviers** : oeuvre de Simone Huby présentée lors de l'exposition

« Simone Huby, ou l'esprit dans la matière » du 10 mars au 22 avril 2007 au Musée des Beaux-Arts de Verviers.

**Amis du Square Armand Steurs** : oeuvre de Paty Sonville présentée lors de l'exposition

« Sculpture 2006 » en septembre 2006

© Michel Delabaye

**AML** : à l'occasion de leur cinquantième anniversaire, les Archives et Musée de la Littérature organisent du 23 septembre au 23 décembre 2008 une exposition consacrée à différents aspects de la genèse d'un texte littéraire ou théâtral.

© Alice Piemme (AML)

**Art Brussels** : oeuvre de Charlotte Beaudry présentée sur le stand de la Galerie Aliceday lors de la foire Art Brussels 2006.

**Arte Coppo** : œuvre présentée à la galerie Arte Coppo

© Dre Devens

**Art en marge** : Collection Art en marge. Oeuvre de Cécile Franceus (bic et collage sur papier) présentée lors de l'exposition « à répétition » en 2005 ainsi qu'au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles dans le cadre de l'exposition « Visions singulières » de février à mai 2005.

**Atelier du Livre de Mariemont** : Livre de Françoise Clabots à découpes, couverture et pages (Ht. 30,5 x 13,5 x 19,5 cm). Pages en bristol blanc, découpées-plies se déployant vers l'extérieur droit ; « suggestion » de nuages noirs. Ligne médiane horizontale continue rouge. Couverture rigide gris-métallisé et chants rouges. Sans texte, sauf titre en Letraset, et le colophon manuscrit en rouge. Petit hommage à Béatrix Beck (de qui est repris le titre).

**Atelier 340 Muzeum** : oeuvre de Jean-Pierre Perrot présentée à l'Atelier 340.

**Atelier 56 - Galerie Winance-Sabbe** : photographie de Nathalie Amand (100 x 70 cm) présentée à la galerie en novembre 2006

**Biennale internationale du design de Liège** : œuvre de Pascal Koch, réalisé par la cristallerie du Val Saint Lambert, présentée lors de l'exposition « [é]vocations » organisée dans le cadre de la 4<sup>e</sup> édition de la Biennale internationale du Design de Liège.

© Bertrand Bouckaert

**Le Botanique Centre Culturel de la Communauté française** : photographie de Nicolas Clément (Cprint, 80 x 60 cm) présentée dans le cadre de l'exposition collective « Blow Up: un collectif d'images » au Museum du Botanique, du 10 mars au 27 avril 2007. Une production du Botanique.

**B.P.S. 22** : oeuvre de Kendell Geers présentée dans le cadre de l'exposition « Kendell Geers Auto-Da-Fé »

organisée au B.P.S.22 du 17 mars au 3 juin 2007.

**Les Brasseurs:** oeuvre de François Huon présentée lors de la Biennale du Design.

**La Cambre-mode[s] show.be:** Créations présentées lors de l'évènement « Show 08 La Cambremode[s] » aux Halles de Schaerbeek.

*Honeymoon* – Pour son vingtième défilé public, La Cambre-mode[s] vous a emmené en voyage et fête ses multiples mariages de création...Une idylle parfois tourmentée de plus de vingt années avec un lieu : les Halles, et aussi avec des partenaires stimulants et impliqués...

Le show est donc un clin d'œil à cette lune de miel rêvée : des départs colorés, excités ou parfois timides pour des aventures d'étudiants passionnés...Une fête et des moments de bonheur assurés

© Eva@mademoisellecollector.com

**Centre d'art contemporain du Luxembourg belge:** Pour son installation végétale présentée durant l'été 2007 au Musée Lapidaire de Montauban-Buzenol (Etalle), Claudie Hunzinger a posé sa réflexion autour de la figure absente du musée: une sculpture représentant un âne moissonnant. Elle a usé de stratagèmes percutants qui ont permis de lui rendre toute sa présence: l'évocation des moissons par les écritures réalisées avec les tiges de la glycerian fluitans (cinq pages de graphismes de 210 x 100 cm), mais également le renvoi du spectateur à l'image de l'âne, animal emblématique, par l'apposition sur le mur et le sol de crottins séchés semblables à de petites sculptures (deux pages de ponctuations de 300 x 220 cm et une sculpture de 80 x 45 x 7 cm, colorée à l'aide de pigment jaune).

© Daniel Fouss

**Centre belge de la Bande dessinée:** vue du hall d'entrée.

© Daniel Fouss

**Centre culturel Jacques Franck:** Intégration artistique de Djos Janssens dans l'espace d'exposition du Centre culturel Jacques Franck du 10 mai au 22 juin.

« Light my fire » est une exposition dans la lignée des recherches de l'artiste Djos Janssens, et de ses préoccupations en matière d'installation « in situ », faisant intervenir des concepts à la fois plastiques, visuels et sonores, avec la volonté constante, de projet en projet, de ne pas utiliser des matériaux nobles.

Les problématiques abordées dans ce projet particulier s'inspirent de réflexions concernant monde de la culture et du spectacle, de la représentation, des arts plastiques et des arts en général. Ceci en corrélation avec la vie quotidienne de ce lieu même qu'est le Centre culturel Jacques Franck dans lequel tous les domaines artistiques trouvent leur place que ce soit dans les arts plastiques, la danse contemporaine, le cinéma, les arts de la scène ou la musique.

« Light my fire » (allume ma flamme) se situe entre la vie ordinaire de tous les jours et l'aspiration légitime à des envols vers d'autres horizons azurés.

Imaginée sous la forme d'un objet ludique, un « flip-book », la publication qui l'accompagne est une sorte de garde-mémoire de cette intégration artistique exceptionnelle au Centre culturel Jacques Franck.

© André Goldberg

**Centre culturel de Marchin:** installation de l'artiste gantois Nicolas Leus lors de l'exposition « Nicolas Leus et Antoine Van Impe », une exposition née de la rencontre entre un jeune artiste flamand, Nicolas Leus, et un jeune artiste wallon, Antoine Van Impe, au centre culturel de Marchin du 19 mars au 9 avril 2006. Photographie de Nicolas Leus

**Centre culture de Thuin:** oeuvre «Morphic gum» de Léopoldine Roux. Création visible jusqu'au 21 septembre dans le cadre de l'exposition Fluide 2008.

**Centre de la Gravure et de l'Image imprimée:** oeuvre de Michel Olyff présentée lors de l'exposition « Cobra & Cie » à Poznan en Pologne du 15 mars au 18 avril 2006. Plus d'un demi siècle après la dissolution officielle de ce mouvement particulièrement dynamique qui rassembla de 1948 à 1951 les aspirations d'un large groupe d'artistes d'Europe du Nord, son souffle vivifiant a continué à générer les enthousiasmes. Un choix de 106 estampes appartenant au Centre de la Gravure retrace ce parcours qui n'a pas fini de faire des émules (lithographie 32 x 48 cm).

© Michel Olyff

**Centre international pour la Ville, l'Architecture et le Paysage:** exposition « Miralles & Tagliabue EMBT Work in progress » d'avril à septembre 2006

© CIVA-Miralles

**Centre de la Tapisserie, des Arts du Tissu et des Arts muraux:** oeuvre de Olga Boldyreff présentée lors de l'exposition rétrospective « L'or et le fil » - du 20 mai au 10 septembre 2006. Sous le titre *L'or et le fil*, Olga Boldyreff déploie au Centre de la Tapisserie de Tournai un ensemble d'oeuvres depuis les années 1980 jusqu'aux années 2005.

Représentatif de ses explorations et expérimentations depuis 25 ans, cet ensemble d'oeuvres utilise les trois étages du Musée à la manière d'une déambulation légère ou grave, soucieuse de s'inscrire dans une histoire où se mêlent l'art et la vie.

© Bruno Lestarquit

**Le Chalet de Haute Nuit:** oeuvre présentée lors de l'exposition consacrée à Daniel Daniel

« Hardcorps » - 21 février au 14 mars 2004.

© Daniel Daniel

**La Châtaigneraie:** oeuvre d'André Stas présentée lors de l'exposition « Vingt ans après - atelier imaginaire. Une carte blanche au critique d'art, Alain Delaunois. ». Cette exposition s'est tenue du 20 avril au 29 mai 2005.

Elle a été précédée d'un colloque international de réflexion sur le rôle actuel du critique d'art. Une soixantaine d'oeuvres d'artistes choisis, de Magritte à Charlotte Beaudry en passant par Pierre Alechinsky et Johan Muyle, ont été rassemblés pour constituer l'atelier imaginaire, le parcours du critique d'art, Alain Delaunois.

**Les Chiroux:** oeuvre de Xavier Delory présentée au Chiroux

**Collin'Arts - Résidence d'Artistes du Pays des Collines:** *Le Grandedet*, oeuvre d'autodérision, réalisée par Philippe Brodsky, symbolise les Flobecquois tel que perçus par les habitants de la région.

**Domaine de la Lice:** oeuvre de Nora Chalmet présentée lors de l'exposition « Regards Tissés » du Domaine de la Lice à la salle Allende à l'ULB du 26 octobre au 29 novembre 2006. *Binnenduin*, 2006, tissage en différentes couches, papier, fibres végétal, tyvek, bylon, fil de cuivre (68 x 70 x 80 cm).

© Nora Chalmet

**Domaine du Château de Seneffe:** oeuvre présentée lors de l'exposition « Pol Bury - Des fontaines et des sculptures » du 24 avril au 20 novembre 2005. Exposer des fontaines et les sculptures d'un artiste louviérois dans le Parc et les Jardins du Domaine de Seneffe coule de source, d'autant plus qu'il s'agit de Pol Bury, artiste reconnu au niveau international. Avant de plonger dans l'eau, il faut ralentir ses passions, tendre l'oreille et se laisser prendre au mouvement lent qui, plus que tout autre, ouvre l'esprit de celui qui observe à une autre dimension, celle de l'oeuvre et la sienne.

Pol Bury a eu un véritable coup de foudre pour cet écrin de verdure où l'homme a, depuis le XVIIIe, construit un espace orthonormé où les chemins, les allées, les pièces d'eau s'entrecroisent et amènent les visiteurs à s'arrêter le temps d'une promenade.

Les fontaines créées par Pol Bury vont faire découvrir une nouvelle forme de mouvement produite par la force de l'eau. Le bruit du liquide rythmé sur les cylindres possède des effets reposants.

**Espace Galerie Flux:** exposition collective « Hôtel Paradiso » dans le cadre de la Biennale design du 30 septembre au 30 octobre 2006. (Berlinde De Bruyckere, Polonca Lovsin, Florence Doleac, Philippe Million, « Blink » Emilie Lecouturier et Céline Poncelet, Pascal Koch, Claude Lévêque, P.igloo Projects, Marie Rosen, Kurt Ryslavý et Régis Vidal). Image du carton réalisé par l'Atelier Blink (Céline Poncelet et Emilie Lecouturier)

**Espace 251 Nord:** Photographie présentée à l'exposition « Archives Actives© Project » à la galerie Des Arts du 29 février au 30 avril 2008.

Ce A. A. © Project consiste en une mise en relief des réalisations d'E2N, à en faire l'inventaire et l'édition, et la transmission du travail accompli depuis 1984, tant en Belgique qu'à l'étranger. Ce procédé A. A. © devrait se systématiser par un atelier de production permanent qui a déjà porté ses fruits par le travail de Jean-Marie Gheerardiyn et de Selçuk Mutlu dans l'atelier de la Brasserie Haecht (Quartier Nord, Liège) et les expositions qui en ont découlées à Liège et à Bruxelles.

**Espace photographique Contretype:** oeuvre présentée dans le cadre de l'exposition « CO2 – Bruxelles à l'infini ».

**Fondation Bolly-Charlier:** oeuvre de Pierre Devreux *Portrait de Rubens*, 2004 (95 x 95 cm).

**Galerie Ephémère, vitrine d'Antécédence:** oeuvre de Daniel Fauville présentée lors de l'exposition « Vibrations joyeuses », avril - mai 2006 (120 x 120 cm).  
Photographie Claude Thoirain

**GPOA:** Vue partielle de la réserve de la Galerie de Prêt d'oeuvres d'art (réserve).  
© Galerie de Prêt d'oeuvres d'Art asbl.

**Hainaut, Culture et Démocratie:** oeuvre de Nicolas Destino, 2003 (85 x 37 x 65 cm). En parallèle au carnet consacré au designer tournaisien Nicolas Destino, Hainaut, Culture et Démocratie organise une rétrospective de l'oeuvre de cet artiste, à Mons, dans le courant du mois d'octobre 2007.  
© Nicolas Destino

**Les Halles de Schaerbeek:** Performance de Gwendoline Robin dans le cadre de la formule « Artistes associés » aux Halles de Schaerbeek saison 2006-2007.  
© Gwendoline Robin

**ikob:** oeuvre (140 x 250 cm) présentée lors de l'exposition « Derniers encodages – Letzte Kodierungen », du 1er juin au 8 juillet 2007.  
Première exposition d'oeuvres d'art de la Collection de la Communauté française de Belgique, montrés à l'ikob, Musée d'art Contemporain d'Eupen, en coopération avec le Service des Arts plastiques (SAP) de la Communauté française, avec des oeuvres de Marcel Berlangier, Pascal Bernier, Balthasar Burkhard, Jacques Charlier, Michael Dans, Ronald Dagonnier, William Degouve De Nuncques, Günther Förg, Katrin Freisager, Bernard Gigounon, Jean-Marie Gheerardijn, Paul-François Hermanus, Marin Kasimir, Michel Leonardi, Maria Marshall, Xavier Martin, Michel Mouffe, Giuseppe Penone, Guy Rombouts et Thomas Ruff.  
L'ikob est un partenaire privilégié pour faire découvrir de façon régulière les artistes et les collections de la Belgique francophone aux publics allemand et hollandais. Cette exposition était la première d'un nouveau cycle où alterneront des expositions d'oeuvres relevant de collections publiques en Communauté française et des expositions d'artistes relevant des arts plastiques, visuels ou numériques.  
© Marin Kasimir

**IMAL:** oeuvre de Yacine Sebti.

**Iselp:** oeuvre de Bénédicte Henderick présentée à l'Iselp du 20 octobre au 9 décembre 2006.

**Jeunesse et Arts plastiques:** Pierre Bismuth, né en 1963 est un artiste plasticien français. Il utilise la pratique artistique comme moyen d'examiner notre perception de la réalité, notamment dans notre relation aux productions culturelles. Son travail tente avec humour et un minimum de moyens de déstabiliser les codes de lecture afin de redonner au spectateur une position incrédule même à l'égard des éléments de notre culture les plus acquis. Sa démarche se développe autour de l'idée que c'est en manipulant simplement la définition communément donnée aux choses que l'on en change la perception. Oscar du meilleur scénario en 2005 avec Michel Gondry et Charlie Kaufman pour le film *Eternal Sunshine of the Spotless Mind*.  
Pièce unique « Coming Soon » rappelle le monde du cinéma, de la publicité et des bandes-annonces de films qui sont à venir! Les lettres clignotent joyeusement.  
« Coming Soon » se réfère non seulement au monde du cinéma mais aussi aux attentes humaines en général: à chaque personne quelque chose est promis qu'importe le temps à attendre, car après tout attentes et espoirs sont les forces motrices de la vie.

**Mac's:** oeuvre de Francis Alys tiré de *The Rehearsal* 1998-2004, installation, ensemble de vidéos et documents. Collection Musée des arts contemporains, propriété de la Communauté française de Belgique. Achat 2006. Dans une ruelle escarpée d'un quartier pauvre de la périphérie de Mexico, un enfant pousse devant lui une bouteille de coca; il shoote, la bouteille monte et redescend ...  
Le gamin répète, imperturbable, ce même geste jusqu'au moment où la bouteille, proche du sommet, dévale toute la rue. De temps à autre, un chien vient perturber le cours de ce jeu qui ressemble à l'ennui. *Caracoles* condense certains sujets de prédilection de Francis Alys comme sa sympathie pour les errants, le théâtre de la rue, la poésie du quotidien. Francis Alys est attentif à des actions dérisoires, sans valeur pour la société marchande, mais qui peuvent, dans des situations difficiles, être une réaction épique, un 'beau geste' à la

fois futile et héroïque, absurde et urgent. Des propos concis en forme de fable et l'observation juste de situations trouvées témoignent de la position originale de cet artiste qui sur la cité métissée de Mexico porte un regard double, celui de l'anthropologue et celui du poète. Exposition, Sisyphé, Le jour se lève, 17 septembre 2006 au 14 janvier 2007, Musée des arts contemporains de la Communauté française au Grand-Hornu.

**Maison de la Culture de la Province de Namur:** oeuvre de Maurice Frydman présentée lors de l'exposition « Les Matricielles pour Frydman et Hôpital militaire pour Amand » du 10 mars au 23 avril 2007.

**Maison de la Culture de Tournai:** oeuvre présentée lors de l'exposition « Alain Winance: Des paysages et des cailloux » du 13 septembre au 28 octobre 2007.

Depuis 2003, Alain Winance explore deux thèmes simultanément: les paysages et les cailloux. L'un est indispensable à l'autre pour une exploration plus profonde, plus en rapport avec soi.

**Maison d'Art actuel des Chartreux – MAAC:** L'exposition « Fragment II. Champ de Mire / Temporalité » questionne l'espace de réflexion individuelle des artistes dans un groupe. La présence de leur proposition plastique dans un lieu et le déplacement de la proposition plastique d'un lieu à un autre.

© Aurore de Montpellier

**Marché du Livre de Mariemont:** vue d'ensemble du Marché du Livre de Mariemont.

**Musée de la Photographie:** oeuvre de Paolo Pellizzari présentée lors de l'exposition « Paolo Pellizzari, The world next door » au Musée de la Photographie, du 11 mars au 4 juin 2006. Paolo Pellizzari, photographe de nationalité italienne installé en Belgique, photographie le monde comme il le regarde, sans voyeurisme ni sensationnalisme, sans juger ni réduire. Au -delà des clichés, le photographe part à la rencontre de l'autre, l'être humain dans sa réalité et sa diversité. Et par la magie du panoramique, qui n'oblige pas à couper dans le champ de vision, mais au contraire permet d'embrasser un instant de vie dans son ensemble - comme on « embrasse du regard » - , il nous donne à voir une myriade de détails auxquels on s'attache l'un après l'autre, projetant ainsi le spectateur dans la vie quotidienne de ces « gens d'à côté » qu'il a rencontrés au cours de ses multiples pérégrinations.(...)

© Paolo Pellizzari

**Musée en Plein Air du Sart-Tilman:** Collection permanente - intégration en plein air de l'oeuvre d'Emile Desmedt (2006).

**Musée royal de Mariemont:** oeuvre de Denmark présentée au Musée royal de Mariemont en 2005- 2006.

© Michel Lechien

**Office d'Art contemporain:** Photographie prise le 21 juillet lors du vernissage de l'exposition « l'union fait la forme » du 22 juillet au 19 août 2006.

L'exposition regroupait 18 artistes autour de la thématique des trois couleurs nationales et de l'identité belge.

© Jacques Dujardin

**L'Orangerie - Centre culturel de Bastogne:** oeuvre présentée dans le cadre de « Ah...l'amour ! », du 10 au 23 février 2006. L'Orangerie propose, au moment de la Saint-Valentin, une exposition sur un thème lié au corps et à la sensualité.

**Périscope:** oeuvre présentée lors d'un hommage à Hubert Grootclaes décédé il y a 10 ans -oeuvres de jeunesse - du 17 juin au 15 septembre 2005.

Une première exposition « Hommage à l'enfant du pays » avait été organisée au Centre culturel d'Aubel en octobre 2004.

© Hubert Grootclaes

**Recyclart:** Chaque été c'est le retour de *Recyclart Holidays*

Concerts, performances, expositions, installations, soirées,...en plein air et à l'intérieur. (13 juillet au 10 août 2007)

**Transcultures:** oeuvre présentée lors du festival *Les Transnumériques*, qui pour sa deuxième édition a étendu son réseau à six villes (Bruxelles, Mons, Liège, Maubeuge, Paris et Lille) en y présentant des artistes travaillant sur la création numérique et interdisciplinaire.

© Philippe Franck

**Triennale de l’Affiche sociale et politique:** 10ième Triennale de l’affiche sociale et politique. Cinq affiches sélectionnées dont celle de Jean-Pol Rouard.

**La Vénérie:** Détail de l’installation, sans titre, créée par Pierre Gérard lors de la dernière exposition Vénérie, *Regardez #3* avec Nicolas Dufrane, qui a eu lieu du 24 avril au 24 mai 2008.

© Kim Leroy

**WCC-BF:** vue de l’exposition *Arts Appliqués, design et compagnie...*, mars-avril 2007.

© Gaëlle Cornut

**Wolu-Culture:** *HêtreS*, installation réalisée en collectif par Natalia de Mello, Paul Gonze, Philippe Jacquemart, Xavier Rijs et Vincent Strebelle, Parc du château Malou– 2005

## Les maisons d’éditions et revues

**Le Comptoir:** Vue de la galerie

© Kasper Andreasen

**Daily-Bul:** Livre d’André Balthazar, *Linnéaments*, édité par le Daily-Bul avec illustration de Roland Breucker.

**Éditions Luc Pire-La Renaissance du Livre:** Catalogue édité lors de l’exposition « Le BAM se dévoile » - 12 février au 17 août 2008.

Cette exposition présente conjointement la Collection Thomas Neiryck (catalogue: *Cobra passages*) et la Collection Maurice Duvivier (catalogue: *Fruits d’une passion/Collection Maurice Duvivier*).

© La Renaissance du Livre 2007

**Esperluète éditions:** Livre d’Anne Herbauts *De temps en temps* édité par Esperluète Editions

**Flux News:** Trimestriel d’actualité d’art contemporain: janvier-mars 2007 - n° 32. Illustration en couverture de © Manuel Alves Pereira, *La Chute*, photo. C-Print 2004

**Frémok:** couverture livre édition Frémok.

**La Lettre volée:** exposition d’Agnès Geoffray à l’occasion de la parution de son livre *Ultieme Hallucinatie* du 8 février au 17 mai 2008.

**La Part de l’oeil:** La Part de l’OEil n°23 (2008): dossier « La peur des images ».

**La Pierre d’Alun:** Couverture du livre de Chris Yperman *Smaragdines*, illustration de Sarah Kaliski, édition La Pierre d’Alun

**Tandem éditions:** Couverture du livre de Jacques Rancourt *Un amour isocèle*, illustration: Atsuko Ishii, éditions Tandem

## Les Contrats-Culture

**Centre culturel régional du Centre asbl:** oeuvre d’Iezzi Jacques présentée lors de la biennale « Art contemporain et patrimoine - ARTour 2007 » du 22 juin au 2 septembre 2007 – Ecomusée Régional du Centre du Bois-Du-Luc.

© Alain Breyer

## Les prix et concours

**Prix Médiatine:** Nick Ervinck, lauréat du Prix Maïš 2006 (Prix Médiatine) (C-print, 45 x 84 cm)

**Prix Domaine de la Lice:** Le Prix de la Ministre de la Culture et de l’Audiovisuel en 2007 a été attribué à Valérie Chuffart pour son carton de tapisserie intitulé «1998-2007, 30.000 enfants disparus et sexuellement exploités», 2007, 225x400cm, technique: infographie et imprimé sur bâche.

© Vincent Tafureau

**Prix de la Jeune sculpture en Plein air et de la Jeune sculpture de Petit format:** Les oeuvres des artistes sélectionnés pour le Prix de la Jeune Sculpture sont présentées dans deux expositions: dans le parc du château de Colonster (domaine de l'Université de Liège au Sart-Tilman) pour les oeuvres d'extérieur, et à la Châtaigneraie, à Flémalle, pour les oeuvres de petit format.

**Prix du Centre de la Gravure:** Kikie Crèvecoeur fut la première lauréate du Prix de la Gravure (en 1989), nous lui consacrons une rétrospective cette année «Bribes et échappées. L'oeuvre gravé 1986- 2006».  
© Kikie Crèvecoeur - © Raymond Saublains

**Triennale Européenne du Bijou contemporain:** François Bernard, lauréat du prix de la Communauté française lors de la Triennale Européenne du Bijou contemporain 2005, organisée par le WCC-BF au Musée de l'Orfèvrerie de la Communauté française, Château de Seneffe, au cours de l'été 2005.  
Pendentif, © Paul Louis

**Prix Jeunes artistes:** Le jury du prix Jeunes Artistes 2007 a sélectionné 6 exposants dont Isabelle Detournay, lauréate, Aurore Dal Mas, Chloé Houyoux-Pilar, Cyrielle Corominas, Louise Bossut et Sarah Robin, qui ont pu au cours de l'exposition, organisée du 15 novembre au 14 décembre 2007 dans l'Atrium de l'Hôtel de Ligne, montrer leur travail.  
© Isabelle Detournay

## Le saviez-vous?

Lorsque vous avez téléchargé le Guide des Arts plastiques (en version pdf) via le site internet du Service: [www.artsplastiques.cfwb.be](http://www.artsplastiques.cfwb.be), il vous est possible d'effectuer des recherches par terme ou expression en cliquant sur l'icône « Jumelles »: Rechercher dans la barre d'outils. Cette icône ouvre une « fenêtre » de recherche. Il vous suffit de taper le mot souhaité et de cliquer sur le bouton « Rechercher ». Les résultats s'affichent dans une fenêtre et positionnent le curseur en surbrillance sur la première occurrence du mot recherché.



**Conception et direction de la publication**  
Ariane Fradcourt, Directrice des Arts plastiques

**Mise à jour**  
Marie Menin – marie.menin@cfwb.be

**Collecte des données**  
Marjorie Billo  
Jacques Deflandre  
Marie-Caroline Florani  
Annie Luciani  
Giorgia Morero  
Marie-Claire Neuray

**Photos**  
Sylvain Jennebauffe

**Éditeur responsable**  
Christine Guillaume, Administratrice générale a.i.

Que les personnes et responsables de services  
et d'institutions dont le concours a été précieux pour  
la mise en œuvre de ce Guide reçoivent nos remerciements.

[www.artsplastiques.cfwb.be](http://www.artsplastiques.cfwb.be)

Prix de vente : 6€

[www.dojodesign.eu](http://www.dojodesign.eu)

**TOUT sur les Arts plastiques et visuels dans les différents organismes relevant de l'Institution « Communauté française de Belgique (Wallonie-Bruxelles) », les différentes aides et subventions possibles, le répertoire des associations et institutions subventionnées régulièrement par elle, les établissements d'enseignement.**

Ce Guide est destiné aux professionnels, qu'ils soient artistes, designers, artisans d'art ou responsables de musées et centres d'art contemporains, d'associations de promotion ou d'associations professionnelles, organisateurs d'expositions et de prix artistiques, éditeurs d'ouvrages relevant de ces domaines, ou encore autres pouvoirs publics (provinces et communes) qui organisent des événements.

On y trouvera tous les types d'**aides et subventions** ainsi que les **ressources disponibles** auprès des différents organes officiels de la Communauté française : Parlement, Services du Ministère avec leurs commissions d'avis, Agences de promotion internationale et autres organismes de la Communauté française (CGRI, Académie Royale de Belgique).

Il décrit les **missions** de ces différents organes et organismes et plus particulièrement celui du **Service des Arts plastiques**, service de référence en la matière. Ses activités muséales et de soutien au secteur tant en Belgique qu'à l'étranger ainsi que ses publications des dix dernières années y sont détaillées.

Le Guide constitue aussi un **répertoire des musées, centres d'art et associations reconnus** par la Communauté française pour leur travail de promotion et de diffusion des arts plastiques et visuels contemporains en Communauté française, par le biais de conventions pluriannuelles ou de subventions annuelles récurrentes. Les **concours et prix** octroyés à des artistes et designers, reconnus ou organisés par les institutions de la Communauté française y sont également repris.

C'est aussi un **répertoire de l'enseignement** reconnu par la Communauté française et ciblé sur les disciplines des arts plastiques et visuels, les arts appliqués, le design et l'architecture (Universités, écoles supérieures d'art, hautes écoles, académies).

**Ministère de la Communauté française**

Direction générale de la Culture /

Service des Arts plastiques

44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

T. +32 (0)2 413 24 23 - F. +32 (0)2 413 20 07

T gén. +32 (0)2 413 23 11 - T vert 0800 20 000



CULTURE  
ARTS PLASTIQUES